DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12991 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MARDI 4 NOVEMBRE 1986

Téhéran, Damas et les otages

Les États-Unis « négocient-ils » oui ou non avec les ravisseurs de leurs otages au Liban ? Oui si l'on en croit le communiqué du Djihad islamique, qui les incite à poursuivre leurs efforts ; oui si l'on se fie aux déclarations du secrétaire général de la Maison Blanche. Non si l'on s'en tient à celles du porte-parole de la même Maison Blanche, qui réaffirme la position traditionnelle des Etats-Unis : ne céder sur rien. Le fait est là en tout cas : c'est le quatrième otage américain qui sort des geôles du Djihad islamique. Par quel miracle ? Nul ne veut le révéler. Sans doute était-ce une bonne idée de s'adresser à un homme de religion : il était mieux à même de mettre les ravisseurs en confiance et de s'engager, sans pour autant faire apparaître officiellement Washington.

En s'abstenant de toute déclaration autre qu'humanitaire, en adoptant publiquement une attitude de fermeté que rien n'est venu jusqu'à maintenant démentir, les Etats-Unis ont peut-être réussi d'autre part à convaincre les ravisseurs qu'ils n'obtiendraient rien sur le plan politique, à charge pour M. Terry Waite d'offrir des compensations moins délicates à négocier.

M. Waite n'en est pas à son coup d'essai, mais il est toujours resté très discret sur sa méthode et s'est abstenu de déclarations fracassantes, à la différence de certains des nombreux – trop nombreux – émissaires français qui se sont rendus à Beyrouth et ailleurs.

Les événements de dimanche ne peuvent qu'accroître l'amertume des dirigeants français. Le Grand Satan serait-il dorénavant français ? En voulant trop en faire, Paris serait-il devenu le seul pays dont les ravisseurs et les commanditaires iraniens espèrent obtenir des gains politiques ?

Que faire maintenant, sinon poursuivre le long processus entamé pour normaliser les relations avec Téhéran ? L'accord paraphé la semaine dernière à Paris attend, pour être signé par la France laisse-t-on entendre, que Téhéran fasse un geste... sur les otages. Un tel marchandage en laisse présager d'autres.

Une chose est sûre : l'Iran paraît plus que jamais vouloir montrer que, au Liban et dans les affaires d'otages, c'est désormais avec lui qu'il faut compter. La Syrie aurait pourtant bien eu besoin d'apparaître comme un facteur déterminant à un moment où elle est directement traitée d'Etat terroriste. En soulignant le « rôle minime » qu'elle aurait joué, le secrétaire général de la Maison Blanche n'a fait qu'accroître le sentiment que Damas n'est plus l'interlocuteur obligé dans ce genre d'affaire.

Mais dans le jeu délicat des rapports syro-iraniens, nul ne peut prévoir avec exactitude l'évolution des événements, ne serait-ce que parce que la Syrie, si elle n'a pas toujours les moyens de faire réussir une opération, possède en tout état de cause ceux de la faire échouer. L'étonnant dans toute cette affaire est que la Maison Blanche aura pu arriver partiellement à ses fins sans qu'aucune déclaration incongrue, aucune fuite dans la presse, soit venue jusqu'à présent troubler son jeu. Les Etats-Unis ne nous avaient pas beaucoup donné l'habitude d'autant de maîtrise.

(Lire nos informations page 3.)

Un entretien avec le ministre délégué à la santé

La réforme des hôpitaux évitera les « effets pervers » du secteur privé

nous déclare Mme Barzach

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargée de la santé et de la famille, rend publiques, ce lundi 3 novembre, les grandes lignes du texte du projet de loi sur la réforme hospitalière. Ce texte devrait être présenté le 3 décembre prochain au conseil des ministres. Cette réforme modifie l'organisation interne des hôpitaux publics et autorise le regroupement des établissements privés. Elle se caractérise principalement par le retour de la notion de « services hospitaliers » et par celui du secteur privé dans les hôpitaux publics. Pour Mme Barzach, le rétablissement du « secteur privé » « correspond à un besoin et à une demande des malades », mais il convient de ne pas retomber dans ses « effets pervers ».

« Pour la seconde fois depuis 1981, on va réformer les hôpitaux français. Pourquoi avez-vous voulu modifier ce que la gauche avait tenté de mettre en place ? Quelles critiques faites-vous à l'actuel mode de fonctionnement de l'hôpital ?

– Aujourd'hui, l'hôpital ne fonctionne pas. D'abord parce que ses structures sont figées et bloquées, ensuite parce qu'il y a des problèmes de fond. La loi votée sous le gouvernement précédent a aboli des structures et a modifié le système de responsabilité.

» Il faut bien dire que cette loi a été faite sans le consentement de la majorité des médecins. Et elle a été bloquée. A-t-elle été bloquée parce qu'elle était inapplicable ? Cela n'est pas mon problème. Le résultat, c'est qu'aujourd'hui on se trouve face à une structure figée et quelquefois même face à un vide juridique comme dans le cas des commissions médicales consultatives qui n'existent plus dans la plupart des CHU, ce qui est très fâcheux.

» Cette réforme est donc une nécessité. Ce n'est pas un retour à une situation antérieure. C'est une mise en place de structures plus simples, plus claires, plus souples aussi. On s'est en effet rendu compte au détour de la loi précédente que l'une des erreurs avait été de vouloir traiter de façon uniforme l'ensemble des hôpitaux français. C'est pourquoi l'application de cette réforme repose en partie sur des règlements intérieurs qui pourraient être différents d'un hôpital à un autre.

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

L'Albanie en quelques images édifiantes

Le 9e congrès du Parti du travail albanais s'ouvre ce lundi 3 novembre à Tirana. Ce congrès sera essentiellement consacré à l'adoption du VIIIe Plan quinquennal (1986-1990). Il devrait confirmer la volonté de l'Albanie de se désenclaver sur le plan commercial, tout en restant fidèle aux principes idéologiques de l'ancien leader, Enver Hodja, mort en avril 1985, et remplacé par M. Ramiz Alia. Le nouveau plan prévoirait une forte augmentation des exportations, qui permettrait au pays d'importer des équipements occidentaux. Plusieurs contrats ont déjà été signés, notamment avec la France, l'un d'eux prévoyant l'achat de turbines pour une centrale hydro-électrique.

TIRANA
de notre envoyé spécial

« Vous étiez en Albanie... C'est bizarre, j'avais oublié que ce pays existait. » Cette réaction de Parisien est, comme on dit, significative. A force de se vouloir original et indépendant, et de vouer aux gémonies les trois Super-Grands de la planète, l'Albanie s'est mise entre parenthèses de l'Europe et du monde. Et pourtant elle existe, et ne ménage pas ses efforts pour le faire savoir. Jamais sans doute depuis la fin de la guerre elle n'avait été aussi « facilement » accessible.

On peut désormais se dispenser, pour obtenir un visa, de faire un stage probatoire aux « amitiés franco-albanaises », de jouer les faux touristes de groupe, ou même d'accompagner un secrétaire d'Etat français (*le Monde* du 15 septembre 1985).

Le voyage est devenu – presque – banal, au point que certains, pour lui garder du piquant, font assaut d'imagination. Le ministre président bavarois Franz Josef Strauss atterrit à Tirana aux commandes de son avion, et M. Jean-François Deniau, notre député-baroudeur, accoste en voilier (mais avec une autorisation en bonne et due forme), ce qui est hautement déconseillé aux plaisanciers.

Pourtant, même si, comme le commun des mortels (quelques hommes d'affaires), on arrive à Tirana par le petit avion à hélices de la Swissair, on sait bien qu'au fond ce n'est pas une visite comme les autres. Que c'est plus un voyage dans le temps que dans l'espace. Et on se dit que cette fois, peut-être, on percera le secret de cette contrée où Orwell pousse paisiblement sa paire de bœufs tandis que les enfants chantent à l'unisson la gloire d'un « Big Brother » qui s'appelle ici l'« oncle Enver » – Enver Hodja, mort l'an dernier au terme de plus de quarante années de pouvoir, mais plus que jamais présent, si l'on en croit les poètes, les affiches et les officiels, dans le cœur des trois millions d'Albanais.

Evidemment, quelques jours de visite soigneusement organisée, en compagnie de guides aussi prévenants qu'il est possible, laisseront bien des mystères à peu près entiers. Mais après tout, les images d'Epinal, les images édifiantes, ont un certain intérêt. Et il arrive même parfois qu'on puisse entrevoir l'envers du décor, ou, si l'on préfère, une autre réalité.

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 7.)

Rencontre de la créativité à Toulouse

L'alchimie des artistes et des chercheurs

La technologie de pointe vole au secours de la création artistique. A Toulouse, robots, lasers et ordinateurs deviennent la source et les outils d'un nouvel imaginaire.

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Démarche osée, alchimie risquée. Pour la première fois en France, au nom d'une seule et même cause – la création, – des artistes, des scientifiques, des techniciens et des industriels ont échangé leurs expériences, leur savoir-faire, leurs idée. Cette rencontre de la créativité et de l'imaginaire a eu lieu au Parc des expositions de Toulouse où s'est tenu récemment le Forum des arts de l'univers scientifique et technique : en abrégé, FAUST. Sigle symbolique pour cette confrontation ouverte au public, et dont le but était de montrer qu'une fusion entre des disciplines réputées inconciliables est possible. Une manifestation inaugurée par M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication, et M. Dominique Baudis, maire de Toulouse.

Prometteur, ce rendez-vous n'a pourtant pas recueilli tout le succès escompté. Les visiteurs n'y sont pas venus aussi nombreux qu'on l'espérait. Mais, signe des temps, on y a vu surtout des jeunes. « *Rien d'étonnant à cela, les jeunes sont familiers des nouvelles technologies. Ils n'ont pas de faux problèmes métaphysiques comme leurs aînés* », affirme M. Xavier Dalloz, responsable du service des nouvelles technologies au Centre national de la cinématographie (CNC). FAUST, il est vrai, entrouvrait une voie vers le vingt et unième siècle. De quoi laisser sceptique, sinon effrayer, un public tout juste sensibilisé aux progrès de notre ère électronique.

Conçu par Francis Balagna et Pierre Puel, de la mairie de Toulouse, FAUST a tenté de prouver que l'outil, aussi perfectionné soit-il, n'est rien sans la main humaine. Mieux, cet outil est devenu aujourd'hui, malgré ses sophistications, ses allures de robot, source d'un nouvel imaginaire. A l'artiste, au chercheur, à chacun, de savoir en tirer parti.

Ce concept a visiblement influencé l'agencement du Parc des expositions. Sur un espace de onze mille mètres carrés, était offerte, au visiteur, une mise en scène participant à la fois d'une planète du futur et de notre univers quotidien. Aux assonances étranges nées des synthétiseurs, aux zébrures fulgurantes d'un trait de laser, au foisonnement d'écrans diffusant des images du deuxième millénaire, se mêlaient des éléments de notre environnement familier.

Au détour d'un stand, on butait par exemple sur un paysan bien de chez nous, plus vrai que nature, mannequin à tête de résine et au corps de polyester ou de latex, famille de « voisins » née de l'imagination d'un artiste de la Drôme, Claude Merle. Autre intrusion des techniques traditionnelles dans ce fourmillement de logiciels en tous genres, le Café-bar de l'image du CNC, planté au beau milieu du stand du ministère de la culture et de la communication.

ANITA RIND.

(Lire la suite page 16.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

IMMIGRÉS

Le débat ne sera jamais clos sur les chances et les risques d'une forte implantation de travailleurs étrangers, pour eux-mêmes et pour la France.

Mokhtar Lakehal place dans une perspective nouvelle le choix entre l'intégration des immigrés et leur réinsertion dans leur pays d'origine, et Mustapha Kharmoudi s'en prend à certains intellectuels arabes jugeant défavorablement leurs coreligionnaires qui ont choisi de rester dans notre pays.

Les vieux démons peuvent traverser la Méditerranée

Et si les coopérants français étaient traités dans les Etats du Maghreb comme les immigrés en France ?

par MOKHTAR LAKEHAL (*)

LES Français ont voté, paraît-il, pour un programme de gouvernement, et non pour une idéologie. Ils attendent donc une amélioration de leur bien-être et davantage de considération à l'étranger, où des millions d'entre eux passent leurs vacances. Or, dans l'application de ce programme, nous constatons déjà un dérapage dangereux, plus particulièrement sur l'immigration.

Lutter contre l'arrivée d'immigrés clandestins en France, voilà une volonté politique qui ne déplaît pas forcément aux étrangers déclarés. Au contraire. Mais s'est-on demandé sérieusement pourquoi le mouvement migratoire va du Sud vers le Nord ? Ceux qui veulent lutter contre les clandestins sont ceux-là mêmes qui témoignent d'un manque de sensibilité à l'égard de la misère du tiers-monde. Le problème de l'emploi est plus aigu dans l'hémisphère Sud ; les chômeurs candidats à l'émigration vers l'Occident savent, grâce aux médias, qu'il n'y a plus de pays d'accueil. Les portes sont officiellement fermées depuis longtemps. En France, par exemple, à défaut d'empêcher les entreprises d'attirer une main-d'œuvre étrangère — docile et avantageuse, — le pouvoir politique inquiète toutes les communautés immigrées. Les lois récentes sur l'immigration donnent le plein pouvoir à la police. Les interpellations se multiplient. En temps de paix, cela s'appelle une déclaration de guerre.

Imaginons maintenant la réciproque *dans les pays d'émigration*, c'est-à-dire les Etats du Maghreb. Interpellations systématiques de coopérants techniques dans les rues de Rabat, d'Alger et de Tunis. Fouilles publiques d'Européens « suspects » devant les lycées, les universités et les usines. Descentes brutales de compagnies de CRS dans les quartiers fréquentés par les coopérants. Vérifications d'identité aux abords des camps de vacances, devant les grands complexes touristiques. Puisque, en France, la droite fait l'amalgame entre Arabe et terroriste, au Maghreb la police pourrait aussi suspecter tout Européen d'espionnage ou de diffusion d'idées pernicieuses. Un policier marocain s'arrogerait le droit de fouiller le cartable d'un professeur, à la recherche de livres, revues ou journaux interdits au royaume. A chaque régime son danger public !

Les immigrés ne posent pas un problème à la France ; ils subissent le choix des gouvernements successifs depuis la Libération. Au lieu d'inciter les entreprises à investir dans l'automation, ceux-ci ont signé des accords d'immigration pour satisfaire la demande des industriels. Comme les ouvriers agricoles depuis 1945, les OS et les manœuvres doivent s'éteindre progressivement en tant que groupe sociologique. Alors, que faire des première et seconde générations d'immigrés ? Insertion ou réinsertion ?

Intégration ou retour ?

Les idéologues de la droite disent que les musulmans sont rebelles à l'intégration, car celle-ci implique une uniformisation des us et des coutumes. Mais ils sont bien obligés de reconnaître une certaine citoyenneté à tous les harkis qui forment aujourd'hui une communauté aussi importante que la communauté juive. Ces Français musulmans commencent à revendiquer leur appartenance à la *oumma* islamique. Pratique du ramadan, fréquentation des mosquées, pèlerinage à La Mecque avec fastes, fêtes religieuses : est-ce cela qui empêche le taux de croissance économique de se relever, ou les institutions de la République de fonctionner correctement ?

Certains préconisent la réinsertion. Dans ce climat de suspicion, tous les immigrés pensent au retour au pays d'origine. L'ouvrier voudrait bien vivre en harmonie avec sa communauté ethnico-religieuse. Le cadre souhaiterait avoir la place, le logement, le salaire et le statut social de son collègue coopérant technique au Maghreb. Mais avec l'expérience d'un retour massif, l'exemple de Montbéliard, nous dit-on, a provoqué un sinistre au point que, commerçants, élus locaux, enseignants, sociétés immobilières... découvrent soudainement que « ces gens-là » servaient l'économie régionale. Alors, l'immigration est-elle une forme d'aide au tiers-monde ou bien une nécessité pour l'économie française compte tenu des salaires, conditions de travail et perspectives ? Il faut considérer les Français comme des adultes et trancher entre le langage de la vérité économique et celui des intérêts électoraux.

Que le gouvernement de droite veuille faire plaisir à son aile extrémiste ou rassurer les sécuritaires, les immigrés n'accepteront jamais qu'une petite minorité sème la discorde entre eux et leurs collègues, voisins et amis français, avec le risque très probable de provoquer un phénomène d'intolérance à l'égard des Français résidant ou de passage au Maghreb. La politique du bouc émissaire vise le très court terme. Ceux qui la font sont obnubilés par les élections présidentielles et oublient qu'il faudra compter, demain, sur de bons rapports avec un Maghreb de quatre-vingts millions d'habitants. S'ils s'attellent dès maintenant à réveiller les vieux démons, ils porteront la responsabilité d'avoir suscité un sentiment antifrançais de l'autre côté de la Méditerranée.

(*) Professeur de sciences économiques et sociales. Auteur de *Systèmes économiques et stratégies de développement* (trois volumes), éditions L'Armise-Tiers-Monde, 1985-1986.

Sommes-nous des traîtres ?

« Il n'y a pas de « retour » pour quelqu'un qui a passé vingt ans en France, mais seulement une nouvelle émigration »

par MUSTAPHA KHARMOUDI (*)

CE qui me révolte chez certains intellectuels arabes (1), c'est cette méconnaissance de l'immigration : de ses rouages internes, de ses résistances. Elle est considérée à leurs yeux seulement comme un objet d'étude, un rat de laboratoire dans lequel les chercheurs ont injecté des virus et qui porte la maladie.

A tous les coups, nous sommes traîtres à leurs yeux : en émigrant, nous aurions fui la lutte des classes dans nos pays ; en Europe, nous donnons une sale image de nos peuples ; avec nos devises et nos comportements, nous pourrissons nos pays ; devant le racisme, nous baissons la tête ; on nous demande de rentrer chez nous et nous nous incrustons ; nous avons même de la sympathie pour la gauche « sioniste »...

Il est vrai que nous avons trahi nos rêves d'adolescents et de jeunes adultes. Arrivés à l'âge de vingt ans, nous pensions rester quelques années, le temps de ramasser l'argent à la pelle sur les trottoirs. Puis, voyant la réalité sur place, nous avons commencé, au fil des années, à faire une étude comparative. Dans nos pays d'origine : la misère, les humiliations, les répressions, et des écrivains et des journalistes à la solde des pouvoirs en place. En France : un travail stable, une administration somme toute meilleure que celle que nous avons connue *là-bas*, une vie *culturelle* et sociale sans la répression de chez nous.

Oh, je n'oublie pas les situations pénibles : les bidonvilles, les cités de transit, le racisme partout jusque dans les institutions...

Bien sûr, nous avons fait une offense à ce vieux proverbe arabe « L'huile de cade dans mon pays *vaut mieux que le miel à l'étranger* ». Certains d'entre nous, par ailleurs, ont choisi de « rentrer », souvent avec un projet à la clé. Or, là, l'échec l'emporte largement sur le succès, car les règles du jeu économique sont là-bas faussées si l'on fait une comparaison avec ce que nous connaissons ici. Ils sont dépaysés, leurs enfants dans la rue, et ils doivent se réadapter à toutes les humiliations : corruption, bureaucratie, clientélisme et... répression arbitraire.

Ici, au moins, nos enfants vont à l'école.

Un « acte de moindre mal »

Il est même faux de parler de « retour ». Il n'y a pas de retour pour quelqu'un qui a passé vingt ans en France, qui a fondé un réseau de solidarité, une famille. Il n'y a qu'une nouvelle émigration. Mieux encore, ici, nous avons forgé des moyens de résistance, de lutte, de solidarité, que nous savons mieux utiliser aujourd'hui. Alors, pourquoi une nouvelle fuite ? La seule solution qui nous reste, c'est de regarder la réalité en *face* : assumer notre émigration première et assurer la stabilité de nos communautés.

Si, malgré le racisme, le chômage, l'échec scolaire, les « primes » au départ, les discours sécuritaires, les expulsions, les assassinats, les lois Pasqua, les fugues de nos filles, la séparation des couples, les placements des enfants dans les foyers, les prisons, si, malgré tout cela, nous demeurons aujourd'hui en France, c'est que, n'en déplaise à tous ceux qui nous somment de choisir, nous avons déjà choisi ! Même si l'on restreint ce choix à un « acte de moindre mal ».

Il n'est donc plus nécessaire que les intellectuels arabes dissertent longuement sur cette situation. Car, pour la très grande majorité d'entre nous, l'heure est à la construction positive de notre avenir, de celui de nos enfants et de celui de la France : une France digne de son histoire, solidaire et farouchement jalouse des droits de l'homme et des peuples. Oui, nous savons que la France d'aujourd'hui n'est pas prête à nous accorder notre place ; mais nous savons aussi que, grâce à nos luttes, à notre résistance, nous y arriverons : lentement mais fermement.

Car il est un fait nouveau majeur : d'abord, nous-mêmes, nous glissons de l'immigré-objet au citoyen-sujet ; ensuite, l'opinion publique sent ce glissement. Hier, nous étions méprisés, aujourd'hui, nous sommes craints, demain, nous serons simplement respectés.

(*) Militant associatif depuis seize ans.

(1) Lire par exemple l'article d'Abdessamad Mouhieddine dans *le Monde* du 24 septembre 1986.

COURRIER DES LECTEURS

De la valise en carton à l'attaché-case

(...) En refusant aux jeunes étrangers aujourd'hui les moyens de s'intégrer, au moment où ils en expriment la volonté, difficilement acquise dans le tiraillement, nous risquons d'en faire des desperados de l'identité. Auraient-ils vraiment plus de chances de s'intégrer dans le pays lointain de leurs parents ?

Nous ne nous rendons pas compte encore de l'évolution qui s'amorce inéluctablement. Pendant que nous avons les yeux fixés sur les Minguettes d'hier, nous oublions de regarder ceux qui réussissent leur vie, et même certains qui réussissent dans la vie, qui ont des métiers, qui travaillent régulièrement.

Rejetons vite le stéréotype de la valise en carton (n'en déplaise à Linda de Suza...). Ces jeunes peuvent devenir ces cadres avec attachés-cases dont nous aurons besoin demain et, qui sait, peut-être seront les ambassadeurs de l'industrie française dans les pays du Moyen-Orient. Au lieu de les pousser plus avant dans le désespoir du double rejet, pourquoi ne pas les aider à s'assumer de mieux en mieux comme êtres de double culture ?

AUGUSTIN BARBARA,
maître de conférences en sociologie.

La chute de Staline

A l'occasion du trentième anniversaire des événements de Hongrie, la radio et la presse ont fait état du « déboulonnage » de la statue de Staline. L'expression est impropre et j'en parle en connaissance de cause, puisque j'étais — c'est le cas de le dire — à pied d'œuvre parmi la foule sous pression.

La chute de l'énorme monument avait été soigneusement préparée, tout était synchronisé. Pendant que deux manifestants, armés de bouteilles et de chalumeaux, entreprenaient d'amputer Staline à la hauteur des genoux, d'autres, juchés sur les épaules de l'idole en perdition, enserraient le cou de solides élingues dont les extrémités étaient fixées à deux camions.

Sur un signe des « chalumeurs » la foule s'écarta, les camions se mirent en marche, les élingues se raidirent et l'énorme masse de bronze s'écroula aux applaudissements de la foule. Il ne restait que l'image dérisoire d'un socle très haut surmonté d'une paire de bottes (...).

ROGER CODOU
(Villemomble).

LU

RAMSES 1986-1987

Compétitions et affrontements

QUAND tombent les feuilles d'automne, on attend désormais le RAMSES (1). C'est le cinquième du nom que mènent à bien Thierry de Montbrial et son équipe. Comme le lecteur a ses habitudes, les auteurs ont raison de ne pas trop les bousculer et de continuer à mêler les observations sur les grands sujets politico-stratégiques et économiques qui agitent notre monde à des parties thématiques qui permettent d'approfondir une question à l'ordre du jour certes, mais qui le sera encore dans plusieurs années.

On appréciera également l'élégance de mieux en mieux perçue de la présentation : encadrés et grandes séparations des parties sur fond bleu ; dessins, cartes, graphiques en plusieurs couleurs ; mise en page et caractères de classe, etc.

Il sera donc très facile de se retrouver dans cet ouvrage « planétaire ». Du côté de la géopolitique, les relations Est-Ouest ouvrent, comme il se doit, les chapitres. On nous présente là les évolutions des Etats-Unis et de l'URSS, les deux systèmes d'alliance, la « voie étroite » du désarmement et la doctrine Reagan. Parmi les problèmes régionaux, les crises en gestation du Maghreb, le Proche-Orient, l'Afrique australe et le Pacifique sud figurent sur le devant de la scène, et bien sûr, les terrorismes.

Sur le terrain économique et financier, les analystes ont choisi de parler de l'or noir et du billet vert, des règles du jeu du commerce et de la monnaie, de la mutation des systèmes financiers et des ajustements dans les pays en développement.

Les deux thèmes qui ont été choisis cette année pour « lester » Ramses sont l'agriculture et l'Europe. Dans un temps où l'on parle toujours de la faim dans le monde, où les relations économiques américano-soviétiques se bornent pratiquement à des échanges agricoles, où le différend entre les Etats-Unis et la CEE renaît périodiquement de ses cendres à propos de la politique agricole commune, il était important que les experts fissent le point. En une cinquantaine de pages, tout est dit.

L'Europe, autre point de focalisation de ce RAMSES apparaît ici comme *« une volonté en pointillés »*. Thierry de Montbrial, dans le précédent ouvrage, avait lutté contre la vague d'« europessimisme » qui lui paraissait démesurée. Elle a fini par reculer. Mais, reconnaît-il aujourd'hui, *« il ne faudrait pas, à l'inverse, succomber aux douceurs de l'inconscience, sous l'effet par exemple des charmes passagers de la baisse du dollar et des prix du pétrole »*.

Une fois de plus, le RAMSES se révèle un outil irremplaçable dans la mesure où il n'a pas son pareil pour observer les interactions entre l'économique et le politique dans le système international.

P. D.

(1) Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies (RAMSES). Publié par Atlas Economica, pour le compte de l'Institut français des relations internationales (IFRI), 404 p., 138 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1)-45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

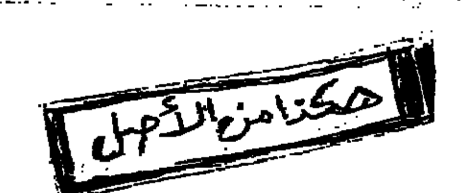
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



هكذا من الأصل

Europe

POLOGNE : le décès du général Moczar

Le chef controversé des « partisans »

Le général Mieczyslaw Moczar est mort samedi 1er novembre à Varsovie, à l'âge de soixante-treize ans. Il s'était retiré de la vie politique polonaise en 1983, lorsque le général Jaruzelski l'avait déchargé de ses fonctions de président de la Chambre suprême de contrôle (équivalent de la Cour des comptes) pour *« raisons de santé ».*

Le chef de file du groupe des « partisans » au sein du Parti ouvrier unifié polonais était un personnage fort controversé à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. De son vrai nom Mikolaj Demko, il était né le 25 décembre 1913 à Lodz, dans une famille de cheminots. Organisateur d'une grève dans cette ville en 1935, il fait de la prison pour *« activités révolutionnaires »* en 1938-1939. Fait prisonnier au début de la guerre, il s'évade et organise les maquis de partisans.

A l'issue de la guerre, la méfiance que lui portent les « moscovites », c'est-à-dire les dirigeants communistes revenus de leur exil en URSS, fera qu'il sera cantonné à des tâches administratives à Varsovie et en province. En 1949, il crée le ZBOWID, (Union des anciens combattants), qui lui servira de base d'appui politique tout au long d'une carrière où alternent disgrâces et retours au premier plan.

Son ascension coïncide avec le retour au pouvoir, en 1956, de Wladyslaw Gomulka, qui le nomme vice-ministre, puis ministre de l'intérieur. Il noyaute alors la police et les services de sécurité, encadre avec ses partisans les milices populaires, et surtout, dans les années 67-68, il prend la tête, au nom de l'antisionisme prôné par Moscou, de l'épuration des milieux intellectuels et universitaires, provoquant une vague d'émigration de juifs polonais traumatisés par les relents d'antisémitisme qui avaient marqué cette campagne.

Membre suppléant du bureau politique en 1968, il fait figure de rival potentiel de M. Edvard Gierek, après la chute de Gomulka consécutive aux émeutes de décembre 1970. Mais la lutte entre M. Gierek et le général Moczar allait se terminer, provisoirement, à l'avantage du premier, malgré une mobilisation des partisans, contrée immédiatement par les nouveaux hommes forts du POUP. On crut alors sa carrière politique définitivement terminée avec son éviction, en décembre 1971, du bureau politique. Le général Moczar conservait néanmoins la présidence du ZBOWID, dont l'influence était encore considérable dans les couches populaires, notamment en province. Il restait également président de la Chambre suprême de contrôle, accumulant des dossiers sur les affaires financières, petites et grandes, dans lesquelles étaient impliqués les tenants du pouvoir.

Alors que la situation se dégrade pour les autorités de Varsovie du fait de la montée en puissance de Solidarité, le général Moczar, qui avait fait sa rentrée au bureau politique en 1980, tente d'apparaître comme un homme d'ordre et de compromis.

Il ne sera néanmoins pas réélu au bureau politique en juillet 1981, dernier congrès du parti avant la prise de pouvoir par les militaires. Maintenu par le général Jaruzelski à la tête de la Chambre suprême de contrôle, il devait prendre sa retraite définitivement en 1983. Le général Moczar incarnait tout à la fois le nationalisme farouche de ces Polonais qui avaient combattu l'ennemi « à l'intérieur » et un populisme non dépourvu de démagogie anti-intellectuelle, voire antisémite.

Le chancelier Kohl, Goebbels et M. Gorbatchev

L'Union soviétique annule la visite du ministre ouest-allemand de la recherche

BONN
de notre correspondant

Pour avoir, dans une interview, tracé un parallèle entre les talents de M. Gorbatchev et ceux de l'ancien chef de la propagande nazie, Josef Goebbels, en matière de relations publiques, le chancelier Helmut Kohl s'est vu infligé ce week-end un sévère camouflet par Moscou. Coup sur coup, l'Union soviétique a annulé au dernier moment les visites prévues dans la capitale soviétique du ministre ouest-allemand de la recherche et de la technologie, M. Heinz Riesenhuber, et du directeur des affaires culturelles du ministère des affaires étrangères, M. Witte.

Cette décision marque un coup d'arrêt aux efforts déployés ces derniers mois par Bonn – et notamment par le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, pour tenter de normaliser ses relations avec l'URSS. Annoncée sans aucune explication, elle fait suite à une démarche de l'ambassadeur soviétique à Bonn, M. Kvitzinski, jeudi, auprès du ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schäuble. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel*, l'ambassadeur avait protesté contre les propos du chancelier Kohl, jugeant les explications fournies jusqu'à présent par le gouvernement ouest-allemand non satisfaisantes. Dans une interview publiée le 20 octobre par l'hebdomadaire *Newsweek*, le chancelier avait été interrogé sur ce qu'il pensait de M. Gorbatchev. *« C'est un leader communiste moderne, qui comprend quelque chose des relations publiques, Goebbels, un des responsables des exactions de l'époque hitlérienne, était également un expert en relations publiques »*, avait-il répondu.

Passée d'abord inaperçue, cette petite phrase avait finalement été reprise quelques jours plus tard par l'hebdomadaire ouest-allemand *Die Zeit*. Elle avait alors provoqué une tempête de protestations de l'opposition. A la demande des Verts, elle doit faire l'objet cette semaine d'une séance de questions d'actualité au Budestag.

Un coup de froid

Pour tenter de se justifier, le chancelier a mis en cause ce lundi l'hebdomadaire *Newsweek* dans une interview au quotidien *Die Welt*. Il lui reproche de ne pas avoir rapporté correctement ses propos. *« Je le regrette beaucoup. Il n'était pas dans mon intention d'offenser le secrétaire général soviétique. Je n'ai jamais douté du sérieux de ses efforts pour l'amélioration des relations Est-Ouest. »*

Le correspondant en RFA de *Newsweek*, M. Nagorski, qui avait réalisé l'interview avec un des responsable de sa rédaction, venu de New-York, a réaffirmé en revanche que le texte de l'interview avait été revu avant publication par les services de presse de la chancellerie. Selon la rédaction de *Newsweek*, le chancelier avait dit textuellement : *« Goebbels également était un expert en relations publiques »*, et le porte-parole du gouvernement, le secrétaire d'Etat Freidhelm Ost avait cru bon d'ajouter une incidente – *« un des responsables des exactions de l'époque hitlérienne »* – pour rappeler au public américain qui était Goebbels. Sans contester que le chancelier ait parlé de Goebbels, l'un des porte-parole adjoint, M. Schmülling, avait tout d'abord reproché il y a une semaine à l'hebdomadaire d'avoir ajouté lui-même cette incidente.

Ce coup de froid dans les relations germano-soviétiques tombe au plus mal pour le gouvernement. Les dirigeants du Parti social-démocrate, qui tenaient ce week-end un important meeting électoral à Dortmund, ont parlé aussitôt de retour à la guerre froide. Depuis son arrivée au pouvoir et le déploiement des missiles américains à moyenne portée en RFA, le gouvernement du chancelier Kohl a toujours eu des difficultés avec Moscou. Prenant prétexte de la remise en cause des frontières de l'après-guerre par l'aile droite de la majorité ouest-allemande, de sa tentative d'établir un parallèle entre les crimes nazis et ceux de Staline, les dirigeants soviétiques avaient lancé ces dernières années une violente campagne contre le « revanchisme » ouest-allemand. Contrairement aux autres chefs d'Etat européens et même aux dirigeants du Parti social-démocrate, le chancelier n'a jamais pu rencontrer M. Gorbatchev, sauf à l'occasion des funérailles de Constantin Tchernenko. Sans s'opposer à une amélioration des relations interallemandes, dont le gouvernement de Bonn a tiré profit pour assurer que sa politique de fermeté à l'égard de l'Est était payante, Moscou n'en a pas moins empêché à deux reprises la visite du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, en RFA.

HENRI DE BRESSON.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

La décision du Sinn Fein de cesser de boycotter le Parlement provoque une scission dans l'organisation

DUBLIN
de notre correspondant

Le Sinn Fein, représentation politique de l'IRA, a décidé, dimanche 2 novembre, de renoncer à sa politique traditionnelle de boycottage du Parlement irlandais. L'organisation présentera des candidats aux prochaines législatives dans la République d'Irlande. S'ils sont élus, ces candidats siégeront au Parlement.

Cette décision a entraîné une scission au sein de l'organisation, la deuxième depuis 1970. Plus de cent trente dissidents, après avoir quitté le congrès, ont formé une nouvelle organisation, le Sinn Fein républicain, menée par un ancien chef d'état-major de l'IRA, Daithi O'Conaill. Ils n'ont pas d'aile militaire pour le moment, mais ils ont proclamé leur soutien total à une campagne militaire en Irlande du Nord.

Jusqu'à présent, le Sinn Fein refusait de reconnaître la légitimité du Parlement du Sud, estimant que seule une Assemblée représentant l'île entière, pouvait être reconnue.

Le vote de dimanche est une victoire pour les leaders du Sinn Fein en Ulster, et en particulier pour le président Gerry Adams qui, tout en encourageant la campagne « militaire » dans la province, a orienté le mouvement, ces dernières années, sur la voie politique. Son adjoint de Belfast, M. Danny Morrison, est l'auteur du slogan : *« un fusil dans une main, un bulletin de vote dans l'autre ».*

Aux dernières élections municipales en Irlande du Nord, le Sinn Fein a remporté 40 % des voix nationalistes. Dans la République d'Irlande en revanche, il n'a guère de succès auprès d'un électorat qui rejette la violence.

« Un parti qui prône le meurtre »

M. Adams est convaincu que son parti peut graduellement gagner du terrain dans le Sud comme dans le Nord, et vise particulièrement les circonscriptions populaires de Dublin.

Le premier ministre, M. Garret FitzGerald, a lancé un appel pour que tous les partis démocratiques s'efforcent d'empêcher le Sinn Fein, *« un parti qui prône le meurtre »*, d'être représenté au Parlement de Dublin.

JOE MULHOLLAND.



Europe

L'Albanie en quelques images édifiantes

(Suite de la première page.)

1. L'usine

Elle porte, naturellement, le nom d'Enver Hodja et fabrique des pièces de rechange pour les vieux tracteurs chinois à chenilles – souvenirs encore bien utiles d'amours rompues il y a une dizaine d'années. Les bœufs ne peuvent pas tout faire et les nouveaux engins, plus modernes, ne sont importés qu'au compte-gouttes. Alors on répare, encore et toujours. Les machines aussi sont chinoises ou russes. La rupture avec Moscou date de 1961 : vingt-cinq ans déjà. Les ateliers sont vétustes, des fours primitifs crachent une énorme fumée : on va, explique-t-on, les remplacer.

Quatre mille ouvriers, dont 40 % de femmes, qui font, comme les hommes, les trois huit. Une jeune femme, haute comme trois pommes et tout sourire, montre comment elle fabrique des soupapes, huit heures par jour et six jours par semaine, avec quinze jours de vacances par an. Pas de quoi faire rêver. Mais, avec ses 550 leks mensuels, elle peut acheter – pour à peine un mois et demi de salaire – un vélo. Une machine à laver moderne lui coûterait six mois de travail, un réfrigérateur huit mois supplémentaires. Mais elle n'a pas besoin d'économiser pour une voiture. Les particuliers n'y ont pas droit.

Cela dit, tout le monde est à peu près à la même enseigne, le directeur de l'usine gagne tout juste le double. Et puis il y a l'exaltation révolutionnaire. Des acteurs qui, pendant la pause, viennent déclamer, menton levé et poing en avant, des textes au vocabulaire sans surprises : Hodja, communisme, parti, congrès, Albanie, peuple...

Nous assisterons aussi à la réunion d'un « collectif de travail » : une trentaine d'ouvriers qui s'entassent sagement sur des petits bancs de bois, comme dans une école du siècle dernier, en présence d'un représentant de la direction. Il est question du parti, qui *« rend les masses conscientes »*, de la réalisation et du *« dépassement »* du plan, des *« meilleurs porte-drapeaux des enseignements d'Enver Hodja »* (les bons ouvriers) ; les *« héros du travail »*, dont la photo trône sur des panneaux à l'entrée de l'usine, prennent la parole.

On parlera aussi de ceux qui, dimanche, journée de travail « volontaire » pour aider à la récolte du maïs, ont un peu tiré au flanc. A tout péché, miséricorde ; ils ont fait leur autocritique. Inutile de se frotter les yeux, d'imaginer la tête que ferait, à ce spectacle, un ouvrier français. Ici, c'est comme ça.

2. L'ambassade

C'est la plus grande de Tirana, celle de ce pays qui avait, à l'époque de Mussolini, voulu avaler la petite Albanie : l'Italie. C'est aussi celle par qui le scandale est arrivé, un jour de décembre de l'an dernier. Six Albanais, deux hommes et quatre femmes, tous de la même famille, se sont précipités à l'intérieur de l'ambassade, avec leur petite valise, et ont réclamé l'asile politique. Une étrange histoire qui remue bien des souvenirs. Ils préparaient leur coup depuis vingt ans, ils l'avaient promis à leur mère sur son lit de mort. Car ce sont, pour reprendre la terminologie officielle, des *« débris du fascisme »*.

Pour être plus précis, leur père, avant guerre, avait fait ses études de pharmacie en Italie. Il est mort aux travaux forcés, dans les années 50, après avoir été condamné pour *« collaboration avec l'occupant »* (italien) pendant la guerre. En 1952, deux autres membres de la même famille avaient fui le pays. Ils sont aujourd'hui au Canada, membres parmi d'autres de l'importante diaspora albanaise. Mais, en Albanie, la notion de responsabilité familiale existe (et aujourd'hui encore) pour les délits politiques.

En 1968, en pleine lune de miel entre Tirana et Pékin, les convulsions de la révolution culturelle se traduisent, en Albanie, par un net durcissement du régime. Les six frères et sœurs sont assignés à résidence dans une colonie agricole tandis que leurs enfants sont chassés de l'école.

Dix-sept années plus tard, alors que la mesure d'assignation venait d'être renouvelée par un *« tribunal populaire »*, ils parviennent à s'enfuir et, grâce à leur parfaite connaissance de l'italien, trompent la vigilance des miliciens albanais en faction. Deux heures plus tard, six cents policiers encerclaient les bâtiments dans une atmosphère d'extrême nervosité.

Aujourd'hui, la tension est un peu retombée, mais l'ambassade reste sévèrement gardée (nos accompagnateurs ont poussé l'amabilité et le fair-play jusqu'à intervenir discrètement pour que nous puissions y pénétrer). L'ambassadeur d'Italie, par ailleurs doyen du corps diplomatique, se lamente de tout ce gâchis, alors que les relations bilatérales étaient en net progrès. Depuis plusieurs années, par exemple, certaines émissions de la télévision italienne, y compris les informations, sont relayées par des émetteurs albanais. Cela n'est pas remis en cause, mais les relations politiques sont gelées, tous les véhicules qui sortent de l'ambassade sont fouillés, et les officiels albanais prennent l'affaire de très haut. Il faudrait que les Italiens se souviennent qu'ils sont d'anciens occupants et qu'ils choisissent entre ces six « débris » et le peuple albanais. *« D'ailleurs, tout cela est un coup monté »* : il faut livrer les six fuyards. Mais le Parlement de Rome a voté une résolution excluant cette possibilité. Les six réfugiés sont toujours là, échappés des coulisses du spectacle.

3. Le manuel d'anglais

Deux variantes de dialogue avec une fille de dix-huit ans, élève de terminale, en excursion avec sa classe. Elle parle anglais, le sujet est donc tout trouvé :

« Que savez-vous de la vie en Grande-Bretagne ?

– Nos livres d'anglais parlent de l'Albanie.

– Pensez-vous qu'il est plus facile de vivre ici ou là-bas ?

– En Angleterre, la vie est très dure pour la classe ouvrière.

– Aimeriez-vous que vos parents aient une voiture ? »

Eclat de rire général de tous ses camarades qui se sont attroupés. Il n'y aura pas d'autre réponse. C'est tellement évident.

Trouvée par hasard à terre, au pied d'un olivier, dans une coopérative, une page déchirée de manuel d'anglais pour débutants confirmera le début de notre conversation. Leçon : *« Y a-t-il un portrait du camarade Enver Hodja dans votre salle de classe ? – Oui, sur le mur. – Y a-t-il une carte d'Albanie et des images sur le mur ? – Non, mais il y a un slogan. – Que dit-il ? – « Vive le Parti du travail d'Albanie. »*

4. Oncle Enver, nous voilà

Le site est somptueux. C'est celui de Butrint, tout au sud de l'Albanie, les ruines fort bien conservées d'une ancienne cité grecque, entre la mer et la lagune. Toutes ces vieilles pierres que, rappelle le guide, Khrouchtchev voulait jeter à l'eau, pour construire ce qui aurait pu être la meilleure base sous-marine de toute cette partie de la Méditerranée. Heureusement, Enver Hodja était là.

Les groupes d'enfants se succèdent. Leur parle-t-on de l'Antiquité ? Sans doute, mais d'abord, et surtout, d'Enver Hodja. Et sur les gradins du théâtre grec, les petits écoliers répètent et chantent *« qu'ils sont heureux, que leur vie est comme un sourire, parce que le Parti et le camarade Enver leur ont apporté le bonheur ». « Nous, enfants, gardons à la bouche le nom d'Enver, pendant que nos parents fertilisent les champs et consolident la paix. » « Nous continuons sur la voie tracée par E. Hodja, de concert avec Ramiz Ali* (le successeur) *et le Parti. » « Le Parti est notre mère bien-aimée... »*

Au fait, tous les enfants, sans exception, sont-ils « pionniers », reçoivent-ils leur foulard rouge après avoir prêté serment ? Non, nous répond-on, pas tous, pas les enfants des « ennemis du peuple », des condamnés politiques. Cela fait combien d'enfants ? Très peu, *« peut-être un pour mille »*... D'ailleurs, ils vont tout de même à l'école, mais, naturellement, ils n'auront pas droit à l'enseignement supérieur, auquel n'accèdent que ceux qui ont été sélectionnés (impossible de savoir quelle est la proportion de sélectionnés).

5. La plage

L'île grecque de Corfou est juste en face, à quelques kilomètres, et à portée de barque. Mais il n'y a pas de barques sur le rivage. Les Albanais n'ont pas le droit d'en posséder. Sur la plage, une petite pancarte rouillée rappelle les dispositions en vigueur dans la zone frontalière. On peut se baigner, mais pas après 16 heures, et il est interdit de se promener près de la côte le soir ou la nuit – un projecteur, parfois, balaie le rivage. Et – cela n'est pas écrit, mais nos accompagnateurs en conviennent – le délit de fuite peut être sanctionné de la peine de mort.

Pourtant, certains Albanais peuvent aller à l'étranger, en particulier les membres de la minorité grecque, dont l'existence est très officiellement reconnue, et la langue enseignée à l'école. Les échanges se sont développés ces dernières années, et un poste frontière a même été ouvert.

Mais, même pour ces « minoritaires », le voyage semble plutôt exceptionnel.

6. Un cimetière

N'est-ce pas le meilleur endroit pour se faire une petite idée de ce qu'a pu être le passé ? Celui-là, à Pier, où nous avons demandé à l'improviste d'arrêter la voiture, est à vrai dire fermé, à l'abandon. Mais nos accompagnateurs, jouant le jeu une fois de plus, nous laisseront sans maugréer franchir la petite clôture. Et découvrir des croix brisées systématiquement sur les tombes. C'était une « action des jeunes » en 1967, quand le pays fut décrété officiellement « athée ». Les morts tout comme les vivants.

Le plus curieux est qu'on n'ait même pas pris la peine de faire disparaître ces vestiges d'un autre monde. Les croix sont encore là, renversées sur les tombes, parfois encore accrochées au socle par leur armature rouillée. Naturellement, toutes les églises et mosquées du pays sont désaffectées, transformées en entrepôts, en cirques, en salles de sport, sauf quelques rares exceptions actuellement restaurées en tant que monument historique.

Travaillez dur, mes fils, et un jour vous aussi vous aurez votre propre voiture.

SERGUEI.

7. La coopérative

C'est la plus grande, la plus belle sans doute, de la région de Saranda. Quatre mille hectares, des milliers de moutons, de vaches et de cochons. Et aussi quelques ânes, comptés à part, car eux seuls sont « privés ». Chaque famille peut en posséder un. Jusqu'en 1978, les « coopérateurs » pouvaient aussi avoir une vache, *« mais, sur la base d'une décision volontaire, prise à l'unanimité par l'assemblée des coopérateurs »* (tout cela dit sans sourciller), les vaches *« privées »* furent d'abord *« regroupées »*, et leur descendance est devenue propriété collective.

En guise de compensation, les paysans paient leur lait 30 % moins cher qu'à la ville. Et la viande ? *« On peut en acheter tant qu'on veut. »* C'est-à-dire (il faut toujours poser les questions avec une certaine insistance), *« autant qu'on veut, mais c'est planifié »*. Combien ? 20 kg par personne et par an. Un Européen de l'Ouest traduirait : rationnement de la viande, 1,8 kg par mois, comme d'ailleurs, apparemment, dans l'ensemble du pays.

Le « lopin individuel », célèbre particularité des agricultures socialistes, est ici, très officiellement, en voie de disparition, contrairement à ce qui se passe partout ailleurs. Les familles fondées avant 1980 ont encore droit à 500 mètres carrés, les autres à 200 mètres carrés seulement. De toute manière, le stade supérieur, l'évolution normale de la coopérative, c'est la ferme d'Etat, où il n'y a pas de lopin du tout.

Suit l'invitation d'une habitante de la coopérative à venir visiter son logis. Les enfants sont sur leur trente et un, l'hospitalité parfaite, tout cela est évidemment complètement organisé, en dépit de touchants efforts pour faire croire à la spontanéité et à l'improvisation. Qu'importe. Elle est vendeuse dans un magasin de la coopérative, son mari, animateur de centre culturel et « activiste ».

Le raki est fort bon, l'intérieur plaisant, agrémenté de l'inévitable portrait d'Enver Hodja (il est vraiment partout, même à l'intérieur des cabines des camions), des livres d'Enver Hodja, de bustes de Lénine, de Marx. La famille est grecque, et le petit garçon parle grec, mais c'est en Albanais qu'il récite, tout ému et au garde-à-vous, un poème à la gloire de « Djadja (l'oncle) Enver ».

Le plus instructif est la conversation. Sur toutes les plaies qui sévissent en Occident : le chômage, l'insécurité, les femmes qui, là-bas, *« se vendent »*, et aussi qui ont peur de sortir dans la rue. Sur l'idée, saugrenue, que le droit de grève ou d'émigration, puisse être considéré comme une liberté. Et sur les progrès impressionnants de l'Albanie, certes encore peu développée mais où *« on est parti de rien »*. Tout cela, on l'a déjà entendu cent fois, sous tant d'autres cieux socialistes, mais ici on semble si sincère. Et ces marais asséchés, transformés en plaines fertiles, et ces collines rocailleuses devenues, grâce aux bras de dizaines de milliers de volontaires, des cultures en terrasses...

A quoi bon suggérer que dans d'autres pays, pas plus riches au départ, on est parvenu, plus vite et avec d'autres méthodes, à des résultats au moins égaux ? De toute manière, la maîtresse de maison aura le mot de la fin : *« Ici, nous sommes sûrs de notre avenir. Et vous ? »*

JAN KRAUZE.

Politique

La préparation du congrès du PS

Jeux croisés

Incorrigible Jean Poperen ! Le numéro deux du PS, le dimanche 2 novembre, au « Club de la presse » d'Europe 1, *a soufflé* le chaud et le froid, dans le même discours, avec une *maestria qui lui est propre. Le député* du Rhône affirme qu'il entend bien défendre ses idées lors du prochain congrès du PS, tout en rejetant l'éventualité d'une « motion Poperen », ce qui, organiquement, revient à limiter considérablement la portée de l'affirmation précédente.

Contre toute évidence – il suffit d'entendre à ce propos son entourage, – il jure que tout va pour le mieux entre lui et M. Jospin, tout en contredisant le député de la Haute-Garonne sur deux points de politique internationale qui ne sont pas mineurs.

M. Poperen, en effet, discerne des traces d'un « esprit munichois » dans la solidarité *« dosée »* que l'Europe manifeste à la Grande-Bretagne, au sujet de ses démêlées avec la Syrie, alors que M. Jospin trouve normal que la France ne rompe pas ses relations diplomatiques avec la Syrie, tant que la responsabilité de celle-ci dans les attentats commis sur le sol français n'est pas été établie de façon irréfutable. Quant à l'attitude du gouvernement, le numéro deux du PS, d'accord en cela avec M. Rocard, reconnaît au gouvernement le droit au *« secret »*, tandis que le premier secrétaire, à tort ou à raison, ne cesse d'exiger du gouvernement la plus grande transparence.

Compte tenu de la personnalité respective des deux hommes, il est, de toute façon, facilement compréhensible que M. Poperen n'entretienne pas avec M. Jospin les rapports que ce dernier avait avec M. Mitterrand, lorsqu'il devint son numéro deux, après le congrès de Metz de 1979. Mais M. Poperen *sait* bien que le choix du numéro deux du parti est devenu l'un des enjeux du congrès de printemps du PS. Que M. Jospin en change, ou non, ce choix prendra, dans un sens ou dans l'autre, valeur de symbole quant aux intentions et à la détermination du premier secrétaire. C'est pourquoi le député du Rhône, qui souhaite rester à son poste tout en affirmant sa propre personnalité, est conduit à un audacieux numéro d'équilibriste.

M. Poperen, qui veut éviter de se marginaliser, exclut, très raisonnablement, le dépôt d'une motion, pour affirmer, comme le pensent d'autres socialistes, que le prochain congrès doit être un *« Epinay 2 »* (dès les lendemains du 16 mars, M. Mauroy avait affirmé que le PS a besoin de *« faire un nouvel Epinay »*), bien que M. Poperen, au moment de ce congrès, en 1971, ait été... dans l'opposition interne à M. Mitterrand. Dans l'esprit de M. Poperen, cela signifie que le PS n'a plus guère d'autre choix que remplacer l'alliance *« au sommet »* entre organisations par l'union *« sur le terrain »*.

Quant au choix du candidat socialiste, M. Poperen affirme, dans la dernière livraison de son bulletin *Synthèse-Flash* : *« Le congrès lui-même peut – indirectement – modifier les termes du choix. Si le congrès devait être, en effet, un congrès d'unanimité référendaire autour du premier secrétaire, celui-ci serait-il en situation de rester hors de la compétition ? »* Il est vrai que la tendance – provisoire – aujourd'hui est celle d'un congrès unanime. Il est vrai aussi qu'une candidature de M. Jospin, à *l'intérieur du PS*, pour faire pièce à celle de M. Rocard au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas, est parfois envisagée à l'intérieur du courant A (mitterrandiste).

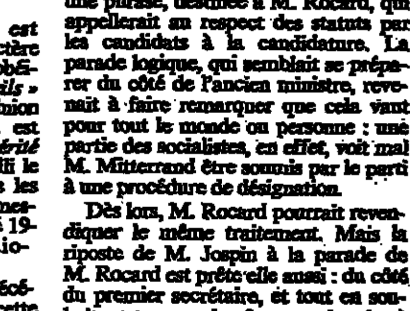
Mais M. Jospin *lui-même* est conscient des limites et du caractère artificiel d'une candidature qui obéirait à des motivations d'*« d'appareils »* sans soutien de la part de l'opinion publique : ainsi M. Jospin, qui est passé deux fois à *L'Heure de vérité* d'Antenne 2 en 1986, a-t-il recueilli le plus faible taux d'écoute de tous les invités de l'émission au premier semestre de cette année (*le Monde* daté 19-20 octobre, supplément radio-télévision).

A la différence des congrès précédents, M. Jospin, en tout cas, est cette fois décidé à mettre en avant des idées qui lui sont personnelles. Jusqu'à maintenant, tout en faisant avancer à pas comptés la modernisation du PS, le premier secrétaire s'était surtout préoccupé d'être au centre du parti et de rassembler les socialistes, fût-ce au détriment de son affirmation personnelle, ce qui explique peut-être, en partie, le fait que son image dans l'opinion ne « décolle » pas.

De son côté, M. Rocard, qui a exactement le problème inverse de celui de M. Jospin, continue sa partie de cache-cache avec la direction du parti. Certains mitterrandistes envisagent que la motion majoritaire contienne une phrase, destinée à M. Rocard, qui appellerait au respect des statuts par les candidats à la candidature. La parade logique, qui semblait se préparer du côté de l'ancien ministre, revenait à faire remarquer que cela vaut pour tout le monde ou personne : une partie des socialistes, en effet, voit mal M. Mitterrand être soumis par le parti à une procédure de désignation.

Dès lors, M. Rocard pourrait revendiquer le même traitement. Mais la riposte de M. Jospin à la parade de M. Rocard est prête elle aussi : du côté du premier secrétaire, et tout en souhaitant trouver des formes adaptées à la personne de M. Mitterrand et à sa fonction, on juge qu'une procédure de désignation sera bel et bien appliquée à M. Mitterrand.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.



M. Poperen ne veut pas faire sa « petite soupe » dans son « petit coin »

M. Jean Poperen, invité, le dimanche 2 novembre, du « Club de la presse » d'Europe 1, a souhaité que le prochain congrès du PS soit « Epinay 2 ». *« Epinay 2*, a-t-il précisé, *ce devrait être la plate-forme pour la période à venir, sur la base de l'expérience que nous avons eue, et le rassemblement autour du PS »*. M. Poperen a dégagé deux axes essentiels pour ce congrès : la définition d'un *« compromis social »* et la recherche d'une *« même France »* pour l'ensemble des communautés résidant dans l'Hexagone.

Le numéro deux du PS a écarté l'idée de *« je ne sais quelle révolution de palais »* à l'intérieur du PS à l'occasion de ce congrès. A propos de se rapports avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, il a lancé : *« Si on cherchait à me brouiller avec mon ami Lionel Jospin, on perdrait son temps ! »*. Il a écarté toute idée d'une motion poperéniste au prochain congrès, en affirmant : *« Je n'ai pas envie de me faire ma petite soupe sur mon petit feu dans mon petit coin. »* Il a souhaité que le courant A (mitterrandiste) *« se retrouve »* à l'occasion de la préparation du congrès.

M. Poperen s'est félicité du rejet par le Conseil d'Etat des orientations contenues dans le projet de loi sur la nationalité, en affirmant que, à l'égard des communautés d'origine étrangère vivant en France, on ne peut choisir que *« la voie de la ségrégation »* ou celle de *« la vie en commun »*. Comme M. Poperen se prononce pour la seconde solution, il pense qu'il ne faut pas *« rendre plus restrictive »* l'accession à la nationalité française. Mais il juge aussi que *« le droit à la différence ne doit pas être privilégier la différence »*.

A propos de la situation au Proche-Orient et du terrorisme, M. Poperen s'est interrogé sur la *« solidarité dosée »* des Européens avec la Grande-Bretagne, et a vu dans le fait qu'*« il n'y a pas de solidarité »* le *« syndrome de 1938 »* [NDLR : allusion aux accords de Munich de 1938 entre les démocraties occidentales et l'Allemagne hitlérienne].

M. Poperen a jugé qu'on peut émettre *« quelques regrets »* à propos de la signature, sous le gouvernement de la gauche, de contrats de fourniture d'armes avec la Syrie, *« compte tenu de ce qui s'est passé depuis »*. Quant à la politique proche-orientale du gouvernement, et notamment par rapport au problème des otages, il a affirmé : *« Il faut négocier »*, mais il éprouve *« le sentiment d'une incontestable incohérence »*.

En Guadeloupe

Le commanditaire présumé d'une tentative d'assassinat contre un magistrat a été remis en liberté

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

M. Romain Bichara, soixante-dix ans, riche commerçant guadeloupéen d'origine syrienne, impliqué dans la tentative d'assassinat du juge d'instruction de Pointe-à-Pitre Robert Tchalian (*le Monde* du *3 juin*), a *été remis en liberté* par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Basse-Terre, le vendredi 31 octobre. Emprisonné depuis le 1er juin sous l'inculpation de *« complicité de tentative d'assassinat »*, M. Bichara était considéré par la police comme l'un des trois instigateurs de la tentative d'assassinat de celui qui fut considéré par les médias locaux comme *« le juge rouge »* (*le Monde* du 3 juillet 1985). Sa remise *en liberté* n'a pas nécessité le versement d'une caution et n'a été assortie d'aucune mesure de contrôle judiciaire, a-t-on appris par son défenseur, Me Christian Galmiche, du barreau de Paris.

M. Bichara, du fait de son état de santé, était hospitalisé sous mandat de dépot depuis environ un mois. Me Galmiche nous a d'autre part confié son intention de déposer dès cette semaine un requête en dessaisissement pour *« suspicion légitime »* du dossier détenu par le juge Tchalian, dossier pour lequel M. Bichara *est inculpé de « tentative d'escroquerie à l'assurance et complicité »*, suite à l'incendie qui avait ravagé son magasin de distribution alimentaire en gros et demi-gros voici trois ans. Une contre-expertise *qui a été* demandée depuis la première incarcération de M. Bichara en mars 1985 (le commerçant n'était resté en prison que quelques jours) n'aurait toujours pas été achevée.

Reste que ce dossier criminel, traité par le SRPJ Antilles-Guyane et le juge de Pointe-à-Pitre, M. Michel Lévy, comporte plusieurs points obscurs. Pour un seul coup de feu entendu, il existe deux inculpés *présumés tireurs, le jeune* Jean-Pierre Postros, arrêté en juin 1985 quelques jours après les faits, et qui a toujours nié toute implication dans cette affaire, et M. Jean Talenge, âgé de trente-quatre ans, qui aurait reconnu les faits mais aurait précisé que, le soir du coup de feu, il était vêtu d'un blue-jean et d'un blouson beige, *les différents témoins ayant* vu pour leur part... une combinaison orange.

D'autre part, selon les *déclarations* des différents inculpés supposés avoir joué un rôle d'intermédiaire entre le tireur et M. Bichara, il existerait trois commanditaires pour cette tentative d'assassinat. Seul M. Bichara a été et reste toujours pour l'heure inculpé. Et, *sur* les deux autres commanditaires présumés, l'un n'a *jamais été* entendu dans le cadre de cette affaire.

Depuis quelques jours, le palais de justice de Pointe-à-Pitre fait l'objet d'une étroite surveillance diurne, et l'accès aux deux cabinets d'instruction est gardé par des fonctionnaires de police. Des services de renseignements auraient eu vent de *« menaces précises contre des magistrats »*, commente-t-on dans les milieux judiciaires locaux. D'autre part, les deux juges d'instruction de Pointe-à-Pitre, MM. Lévy et Tchalian, ne se déplacent plus qu'accompagnés d'inspecteurs du SRPJ Antilles-Guyane.

ANDRÉ LÉGER.

A la Réunion

Un avocat australien prétend prouver que la marine nationale a délibérément coulé le « Southern-Raider »

SAINT-DENIS
de notre correspondant

« Le Southern-Raider *a été coulé par la marine nationale, j'en ai les preuves »*, a déclaré dimanche 2 novembre, à son arrivée à la Réunion, Me Chis Nash, avocat australien des neuf membres inculpés de l'équipage du chalutier coulé le 9 octobre dans les parages de l'îlot Saint-Paul, près des Kerguelen (1). Au titre de ses preuves, Me Nash a produit, entre autres, deux dépêches d'agence (Reuter et Press Association) relatant les déclarations que le gouvernement français aurait faites à la Lloyd (*compagnie qui assurait* le *Southern-Raider*). Le gouvernement français selon Me Nash dit clairement : *« Le patrouilleur français* Albatros *a coulé le bateau panaméen* Southern-Raider. *»* L'avocat australien trouve *« incroyable qu'un navire de guerre, quelle que soit sa nationalité, puisse couler un bateau de pêche. J'apporte avec moi traités et conventions internationaux signés par la France sur les devoirs et obligations à respecter par ce genre de bâtiment »*.

Dès le lendemain du naufrage le commandant de la marine à la Réunion affirmait que le *Southern-Raider*, découvert à proximité de Saint-Paul, n'avait répondu ni aux appels radio, ni aux signes visuels émis par le patrouilleur français conformément aux règles internationales. Le commandant du *Southern-Raider* continue de plaider qu'il n'a pu capter les appels radio ni voir les signaux de l'*Albatros*.

A propos de l'inculpation de trafic de drogue qui pèse sur ses clients, Me Nashe indique qu'un document officiel signé de la National Authority Crime Australienne démontre que *« jamais John Chadderton n'a été poursuivi, ni d'ailleurs condamné pour une affaire de drogue »*. Le défenseur des naufragés souligne, en outre, être en contact permanent avec des avocats de Nouvelle-Calédonie et d'autres pays. *« Nous travaillons tous sur cette affaire. »*

Tandis qu'à Paris la marine nationale rejette sur les autorités civiles la responsabilité de la confusion commise sur l'identité du chalutier coulé (*le Monde* daté 2-3 novembre) et qu'à la Réunion des rumeurs circulent sur l'éventuelle inculpation... de journalistes (!), on a appris ce week-end, en Afrique du Sud, que le second *Southern-Raider* (contrôlé par les autorités maritimes françaises en Nouvelle-Calédonie en 1983), jusqu'alors basé au Cap, a quitté son amarre le jeudi 30 octobre, le lendemain de la demande de la police française formulée auprès des autorités sud-africaines, via Interpol de vérifier la présence au Cap du *Southern-Raider*.

ALIX DIJOUX.

(1) L'équipage du *Southern-Raider* naufragé se composait de vingt-trois hommes : quatorze Sud-Coréens qui ont regagné depuis leur pays, étant mis hors de cause, quatre Australiens (MM. John Chadderton, Alistair Annandal, le second, Richard Leonard et Darrien Chadderton, quinze ans, fils du capitaine) ; quatre Néo-Zélandais (Mme Windy Puru, seule femme à bord, MM. Michaël Berghin, Alistair Austin et Arthur Symes) et un Suédois M. Johan Selen, champion du monde de planche à voile. Toutes ces personnes sont sous contrôle judiciaire et il leur est interdit de quitter l'île.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

PTT : maintien de l'effort d'investissement

L'Assemblée nationale a adopté, vendredi 31 octobre, le budget des postes et télécommunications (le RPR, l'UDF et le Front national votant pour, le PS et le PC votant contre). Le montant des crédits ouverts pour 1987 est de 18,821 milliards de francs, soit une progression de 1,3 % par rapport à l'année dernière.

Au cours du débat, M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), rapporteur spécial de la commission des finances, s'est félicité de la décision prise par le gouvernement d'instaurer la TVA *sur les télécommunications* en 1987, une mesure qui, selon le *député UDF*, devrait bénéficier aux entreprises. M. d'Aubert a estimé, en outre, que ce budget est *« encore marqué par le poids du passé »*, notamment, selon lui, au regard des retards pris dans les domaines du câble et du satellite, et de *« la triste situation de notre industrie des télécommunications à l'exportation »*. Le député UDF s'est également attaché, comme plusieurs autres orateurs, à regretter le maintien des prélèvements effectués par le budget général sur le budget annexe des postes et télécommunications (16,5 millions de francs en 1987).

Au nom de la commission de la production et des échanges, M. Ladislas Poniatowski (UDF, Eure) a mis en avant le fait que ce budget s'inscrivait *« dans le contexte général créé par la loi relative à la liberté de la communication et dans la perspective prochaine de la loi sur la concurrence dans les télécommunications »*. Il a souligné deux aspects significatifs : le maintien de l'effort d'investissement qui fait des PTT un des premiers investisseurs physiques français et sa contribution à l'effort général de rigueur.

Pour M. Louis Mexandeau (PS, Calvados), ce budget est emprunt d'un *« mélange de continuité et de rupture sur fond d'inquiétude pour l'avenir »*. Le député socialiste a reconnu que l'effort d'investissement pour la poste était maintenu en 1987, mais il s'est inquiété de la baisse des effectifs et de l'avenir des services financiers rendus par la poste, ces services risquant, selon lui, de cesser de se diversifier. Il a, en outre, récusé vigoureusement les critiques adressées par la majorité au Plan câbles.

Pour sa part, le ministre délégué des postes et télécommunications, M. Gérard Longuet, s'est tout d'abord réjoui du jugement *« clément »* porté sur son budget par son prédécesseur, M. Mexandeau. D'autre part, s'agissant des prélèvements effectués sur son budget, le ministre n'a pas caché sa déception de ne pas les avoir vu disparaître. *« Croyez bien que ce qui me porte à les combattre, ce n'est pas la volonté de ne pas soutenir le budget général, mais bien la conviction que ces prélèvements, pour certains immoraux, sont dangereux pour nos fragiles résultats. »*

Le ministre a également réaffirmé à la tribune la validité des missions de service public de son ministère, même s'il faut *« veiller à ne pas abaisser en baptisant missions de service public des missions qui appartiennent en fait au marché »*. *« Mon libéralisme résolu est réfléchi »*, a-t-il insisté sur ce sujet. *« Ce budget*, a-t-il conclu, *marque une inflexion. » « Modeste, mais réelle*, a estimé M. d'Aubert, *vers plus d'autonomie et de responsabilité. »*

P. S.

Une élection cantonale

VAR : La Seyne-sur-Mer nord (1er tour).

Inscrits : 26 096 ; votants : 11 203 ; suffrages exprimés : 10 924. MM. Maurice Paul (PC), 4 432 voix ; Charles Scaglia (UDF-PR), 3 723 ; Marcel Barbero (PS), 1 008 ; Henri Pieroni, (sout. FN), 840 ; Daniel Hugonnet (div. g.), 567 ; Joël Houvet (div. d.), 354. BALLOTTAGE.

[Les électeurs seynois se sont lassés après les scrutins à répétition des municipales (cinq tours en deux ans). Ils ont boudé les urnes dimanche 2 novembre. Seuls près de 43 % d'entre eux se sont déplacés pour le premier tour de ces cantonales. Il s'agit d'élire un nouveau conseiller général pour le canton de La Seyne nord, après l'invalidation de M. Charles Scaglia, maire PR de la ville.

Malgré la très faible participation au scrutin, le candidat communiste, M. Maurice Paul, arrive en tête avec 40,57 % des suffrages et améliore son score du premier tour de mars 1985 de plus d'un point. M. Charles Scaglia (UDF-PR) soutenu par le RPR gagne lui aussi plus d'un point par rapport au 10 mars 1985, avec 34,08 % contre 32,90 %. Le socialiste Marcel Barbero réussit, de son côté, une bonne percée. Il améliore le score de son parti de plus de deux points par rapport à 1985 avec 9,22 % contre 6,98 %.

Le grand perdant de ce dimanche n'est autre que le Front national qui soutenait officiellement Me Henri Pieroni, même si celui-ci se présentait sous l'étiquette du Rassemblement de la droite nationale. Il enregistre une perte de 7,5 points par rapport au score de M. Neumeyer, son candidat de 1985. Les deux marginaux de ce premier tour, MM. Houvet (div. d.) et Hugonnet (div. g.) ne parviennent pas à créer la surprise, même si ce dernier, sur son charisme personnel, réussit à passer la barre de 5 %.

La gauche, bien que majoritaire en voix à l'issue de ce premier tour, ne semble pas pour autant aborder le second tour en position très confortable, car il semble que ce soit l'électorat de M. Scaglia qui ait le plus boudé les urnes.

En 1985, les résultats avaient été les suivants : inscr., 26 247 ; vot., 17 000 ; suffr. expr., 16 586. MM. Paul, 6 460 ; Scaglia, 5 459 ; Neumeyer (FN), 2493 ; Robert (PS), 1159 ; Moreno (SE), 713 ; Sartucci (MPPT), 183 ; Finara (CNIP), 96 ; Pilard (PFN), 23.]

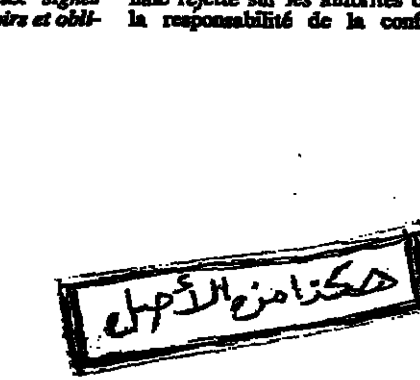
PROPOS ET DÉBATS

M. Longuet : Chirac ou Barre mais pas les deux

Interrogé, dans le *Journal du Dimanche* du 2 novembre, sur la conduite à adopter par la majorité pour l'élection présidentielle de 1988, M. Gérard Longuet, ministre délégué chargé des PTT, estime : *« L'important, pour gagner, c'est de ratisser large au premier tour – une candidature unique de Chirac est donc exclue – tout en assurant le meilleur report au second tour. Pour traverser la jungle, il faut des forces complémentaires. Si vous avez un éléphant, il vaut mieux le faire accompagner d'un tigre que d'un autre éléphant, comme dans le livre de la jungle. L'éléphant est celui qui incarne la légitimité gouvernementale. Si le gouvernement réussit, ce que je crois, ce sera Chirac, bien sûr. S'il échoue, ce sera le recours, donc Barre.*

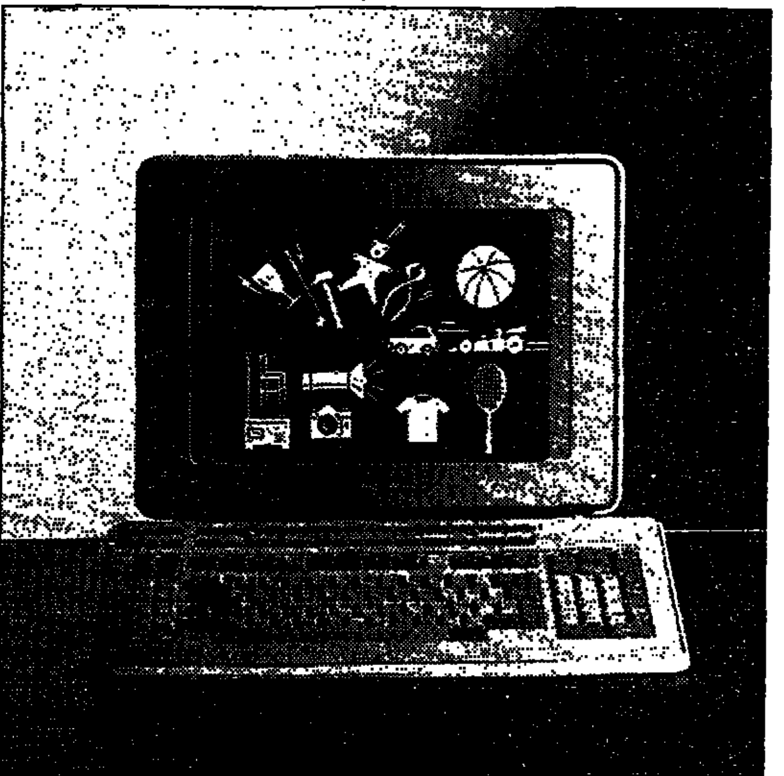
» Chirac, Barre... c'est l'un ou l'autre, mais pas les deux. Car ils sont sur le même registre. Face à un Chirac qui réussit, Barre ne pourra pas situer sa candidature. Ils ne pourraient que se critiquer l'un l'autre. Ce qui serait catastrophique. »

Invité à dire comment, à son avis, convaincre M. Raymond Barre de renoncer, le ministre a répondu : *« Les choses vont se décanter. Le succès confirmé du gouvernement restreint la marge de choix de Barre. Il s'en rendra compte tout seul. »*



LE BHV SUR UN ARBRE PERCHÉ.

Si le BHV séduit tant le cœur des Français, c'est qu'il a su rester lui-même, tout en se développant au rythme ultra-rapide de son environnement. Pour accomplir l'exploit de mettre à la disposition du public des centaines de milliers de références, il faut pouvoir compter sur un outil de gestion informatique particulièrement performant.



Les solutions BULL ont permis au BHV d'avoir à la fois la centralisation et l'autonomie de gestion. Elles ont permis la préservation du capital information tout en gardant une liberté d'évolution. BULL marque des points dans la distribution comme dans l'industrie, la banque, les assurances, les grandes entreprises, les PME-PMI, marchés où il réalise plus de 70% de son chiffre d'affaires. C'est le résultat d'une stratégie originale qui porte ses fruits.

Tous les produits BULL, logiciels et applications, communiquent au travers d'une architecture de réseaux distribuée et ouverte (ISO/DSA) aux normes internationales. Chez BULL, la notion de qualité prend une importance toute particulière, car elle est essentielle pour le succès de ses clients.

En moins de trois ans, tout le personnel BULL a été formé à la qualité et il s'agit là d'un effort permanent.

En France où BULL est l'enfant du pays, nous savons qu'on attend beaucoup de nous. C'est pourquoi toute l'équipe BULL s'attache à aider une entreprise qui gagne. Par le service, par la qualité, par des solutions offrant plus de liberté aux utilisateurs pour leur permettre de mieux entreprendre.

Jean-Louis COULON
Directeur Général du
Réseau Commercial France



Société

Les intentions de Mme Barzach pour l'hôpital public

Le projet de loi

Le projet de loi présenté le 3 novembre par Mme Barzach modifie de nombreux aspects de l'organisation hospitalière actuelle. Il porte principalement sur :

● **Les structures médicales internes de l'hôpital.** – C'est sans équivoque aucune le retour à la notion de « service ». Ce dernier redevient la base de l'organisation hospitalière. Ces services seront placés sous la responsabilité de chefs de service, médecins à temps plein (1). Ces chefs de service ne sont toutefois plus nommés à vie mais seulement pour une période de cinq ans, par arrêté du ministre de la santé. Ce mandat est renouvelable sur décision du ministre, au vu d'un rapport d'activité. Le conseil d'administration et la commission médicale d'établissement seront consultés pour ce renouvellement.

A un échelon inférieur, une nouvelle structure – facultative, – dite « pôle d'activité », pourra être créée à la demande du chef de service. Il s'agit de confier des responsabilités particulières à de jeunes médecins, non chefs de service. La délégation de responsabilité qu'elle suppose fait l'objet d'une délibération du conseil d'administration de l'établissement. Elle prend automatiquement fin avec le départ du chef de service.

Les départements hospitaliers n'ont pas disparu. Le principe de la nécessité de leur création est maintenu. Il s'agit toutefois d'une structure devenue facultative et volontaire. Chaque département se dotera d'un règlement intérieur, qui précisera les modalités de désignation du médecin coordonateur. Enfin, la commission médicale consultative est remplacée par une commission médicale d'établissement, instance dotée de plus de pouvoirs que la précédente. C'est elle, en effet, qui *« délibérera sur les orientations médicales à mettre en œuvre dans les limites des crédits autorisés ».*

● **L'activité libérale (ou secteur privé) des praticiens hospitaliers à temps plein.** Le secteur privé devait définitivement disparaître le 31 décembre prochain. Le projet de loi le maintient tout en en changeant plusieurs caractéristiques. Le médecin devra demander l'autorisation. Celle-ci sera délivrée par le préfet, après avis du conseil d'administration et de la commission médicale d'établissement. Il s'agit d'un « contrat » passé entre le médecin et l'hôpital, contrat renouvelable tous les cinq ans. L'activité privée (consultations, soins, actes médicotechniques) sera limitée au cinquième de l'activité statutaire du praticien. Il n'y aura aucune affectation spécifique de lits ou d'équipements au secteur privé. Les honoraires seront perçus soit de la main à la main, soit versés par le malade à la caisse de l'hôpital (le médecin choisira). Sur ces honoraires, le médecin devra verser une redevance forfaitaire à l'hôpital (30 % des honoraires conventionnés), à laquelle s'ajoutera une autre redevance calculée sur la part des honoraires versés au-delà du tarif conventionnel (le pourcentage n'en est pas encore connu). Cette seconde redevance sera notamment affectée, via l'hôpital, au service concerné. Un système de contrôle (commissions locales et commission nationale, rapports annuels d'activité) et de sanctions (avertissement, suspension ou suppression de l'autorisation accordée) est également mis en place (2). Le conseil de l'ordre des médecins participera à ce contrôle.

● **Les établissements privés.** Ces derniers pourront se regrouper à condition de ne pas créer de lits supplémentaires. D'autres part, sous certaines conditions, les changements d'affectation de lits pourront être accordés. Il s'agit de permettre une rationalisation de la gestion, de manière à prévenir le rachat – devenu imminent selon Mme Barzach – par des capitaux étrangers de certains établissements privés.

JEAN-YVES NAU.

(1) Mme Barzach a précisé que des médecins dits « mono-appartenant », c'est-à-dire non hospitalo-universitaire, pourront être chefs de service dans les CHU.

(2) Compte tenu du calendrier parlementaire, cette loi ne pourra être promulguée qu'au printemps 1987. Le gouvernement fera donc figurer, dans un prochain projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social, un article rapportant au 31 décembre 1987 la date d'extinction du secteur privé. D'autre part, les médecins qui renonceront au secteur privé conserveront le bénéfice de l'amélioration de leur couverture sociale que leur avait accordé la loi de 1982.

Réformer la réforme

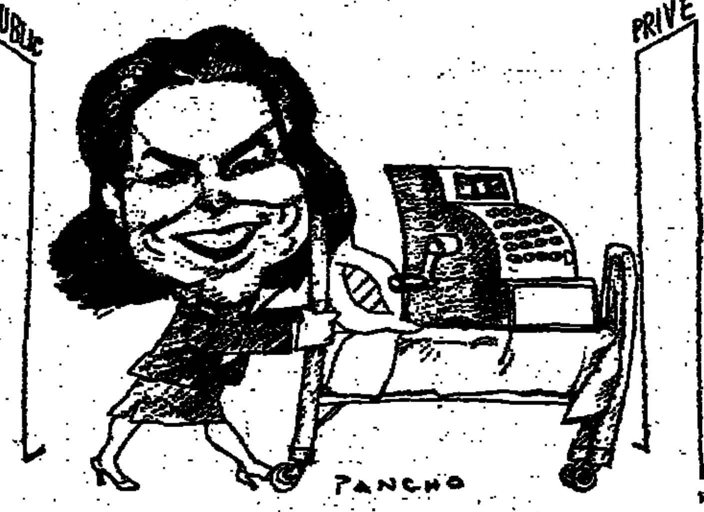
L'INSTITUTION hospitalière avait été fortement ébranlée par la gauche qui en avait fait l'un de ses terrains d'expérimentation favori. L'heure est donc à nouveau aujourd'hui à la réforme. La réforme de la réforme, pourrait-on dire. Retour en force de la notion de service hospitalier, résurgence de l'activité libérale (ex-secteur privé), le projet de loi de Mme Barzach pourrait apparaître comme un simple retour à la case d'avant 1981. Ce n'est pourtant pas le cas. Le dispositif retenu au terme d'un long arbitrage interministériel comporte en effet un certain nombre de mesures qui interdisent *a priori* le retour des inacceptables excès et dérapages que permettait, hier, le système hospitalo-universitaire français. Il s'agit, au travers de ce dispositif, de mieux responsabiliser les médecins et d'insuffler un nouveau dynamisme dans une structure quasi figée, où la pesanteur de la hiérarchie n'était pas toujours, loin s'en faut, synonyme d'efficacité médicale, pas plus qu'elle n'était garante de la qualité des soins.

Fallait-il, dès lors, remettre en place la possibilité d'une structure médicale privée dans ce secteur public ? Consciente des risques évidents – et trop bien connus – de dérapage, Mme Barzach prévoit une série de garde-fous *a priori* efficaces. Elle prend aussi la précaution – en dépit des engagements préélectoraux de l'UDF et du RPR – de ne pas réserver de lits hospitaliers spécifiquement destinés à ce secteur privé. Elle laisse toutefois la possibilité d'un paiement direct du médecin par son malade tout en supposant que neuf médecins sur dix demanderont à ce dernier de passer à la caisse de l'hôpital.

Aux yeux de Mme Barzach il ne s'agit pas de rétablir le privilège mandarinal réclamé par nombre de ses amis politiques, mais d'éviter une trop grande paupérisation de l'hôpital public. Faute de pouvoir mieux payer les médecins hospitaliers (et donc, de pouvoir les retenir), on va leur permettre de gagner plus en travaillant à leur compte durant 20 % de leur activité statutaire. C'est à l'évidence une forme de libéralisme moderne – sinon de privatisation – utilisé comme remède aux faiblesses du système public.

L'accélération considérable des dépenses de santé peut-elle laisser demain un autre choix que celui de considérer l'hôpital comme une entreprise performante ? Et non plus comme l'hospice qu'il avait, d'une manière ou d'une autre, toujours été.

J.-Y. N.



« Eviter les effets pervers du secteur privé »

(Suite de la première page.)

– En pratique, qu'est-ce qui va changer pour les médecins et pour les soignants ?

– L'hôpital doit changer de structures. Le service sera l'unité de base, et le mandat du chef de service sera de cinq ans renouvelable. La nomination relèvera du ministre de la santé. Ça n'est donc plus le médecin nommé à vie. Il y aura en outre, avec les « pôles d'activités », des responsabilités délégués aux jeunes médecins. Il faut que l'ensemble des jeunes médecins hospitaliers soient remotivés. Parlons des départements. Cela a été l'échec majeur de la réforme précédente. C'est pourtant la solution moderne. Il faut qu'ils puissent se constituer dans les hôpitaux, en souplesse. L'objectif, c'est de mieux soigner et que cela coûte moins cher.

» La différence avec le système précédent, c'est qu'il n'y a pas ici d'élection. De plus, l'équipe de coordination n'est pas faite uniquement de médecins. Enfin, la commission médicale consultative devient commission médicale d'établissement. Pas par hasard. Il s'agit de reconnaître le rôle des médecins dans les choix strictement thérapeutiques. La responsabilité des médecins est fondamentale si l'on veut que ces derniers jouent un rôle dans le budget.

– Quels changements pour les malades ?

– Nous allons ouvrir l'hôpital vers l'extérieur, A la fois par l'instauration de l'exercice médical à temps partiel et de contrats à durée déterminée. Et par l'activité libérale, qui concerne à la fois les médecins et les malades.

– Vous avez tenu à rétablir la possibilité d'une activité libérale dans les hôpitaux publics, qui devait s'éteindre le 31 décembre prochain. Vous connaissez pourtant les critiques la concernant...

– Je crois qu'elle correspond à un besoin et à une demande des malades. Il ne faut pas toutefois, par ce biais, introduire une inégalité de traitement. On connaît les effets pervers du secteur privé. Nous avons donc essayé de mettre en place un certain nombre de systèmes qui permettent de ne pas retomber dans ces effets pervers. Et puis vous savez, si le secteur d'activité libérale a tant fait fantasmer, c'est à partir d'un nombre restreint de médecins ; 5 % peut-être qui ont largement abusé.

– Avez-vous subi des pressions de la part des représentants de ces 5 % pour revenir au système antérieur ?

– Non. Rétablir ce secteur était une nécessité. Je vais vous donner des chiffres qui vont vous faire comprendre. En 1985, mille huit cent vingt-neuf places de médecins des hôpitaux ont été mises au concours. Six cent vingt-neuf places seulement ont été pourvues. Deux spécialités sont particulièrement touchées : la gynécologie (18 % des postes pourvus) et l'anesthésie-réanimation (15 % des postes pourvus). L'hôpital public vit une véritable hémorragie médicale.

« La situation est dramatique en province »

– Et les dérapages ?

– Ils étaient de plusieurs ordres. D'abord l'inégalité de traitement ? Je l'abolis. Il n'y a aucune installation spécifique : ni lits ni matériel réservés au secteur d'activité libérale. Ensuite, le temps alloué à cette activité ne pourra être que le cinquième de l'activité statutaire du médecin.

» Les honoraires seront versés à l'hôpital ou au médecin suivant le choix de ce dernier. Vous verrez que 90 % des médecins choisiront les caisses de l'hôpital. Nous mettons en outre un système de surveillance à deux niveaux, local et national avec rapport annuel d'activité et possibilité de sanctions. Il y aura enfin une innovation : le reversement, qui sera un moyen de faire bénéficier l'ensemble de l'hôpital des retombées de l'activité libérale.

– En résumé, vous faites financer par la Sécurité sociale et par les malades la bouffée d'oxygène dont les hôpitaux ont besoin ?

– Pourquoi la Sécurité sociale ? Que ce soit en ville ou à l'hôpital, elle paie de la même façon. Non, c'est simplement considérer que l'hôpital peut être un secteur ouvert. Car le problème posé est très grave. Si on laisse fuir de l'hôpital tout notre capital de médecins de grande qualité, nous risquons d'en payer rapidement les conséqences. Si rien n'est fait, le risque existe d'une dégradation de la qualité des soins.

– Vous connaissez les angoisses des directeurs d'hôpital et des médecins hospitaliers à propos de la réduction des dépenses de santé qui frappe l'hôpital. Le système dit du « budget global » est-il, selon vous, satisfaisant. Doit-il être amélioré ?

– Le problème est très profond. J'ai besoin que cette réforme aboutisse vite, car mon effort portera en 1987 sur le budget global. Ce n'est d'ailleurs malheureusement plus un budget global. C'est devenu une dotation globale complètement rigide et drastique et qui ne tient pas compte de la diversité des situations. Finalement, aujourd'hui, un directeur d'hôpital intelligent qui ne voudrait plus vivre angoissé viderait son hôpital. Il installerait en face un cabinet de radiologie, un laboratoire d'analyses et une pharmacie. Il serait alors le plus heureux des hommes. Il y a quelque chose qui ne fonctionne plus dans le système. Je m'attelle à cette question dès maintenant. Il y a aussi l'informatisation et la modification du temps de travail à l'hôpital. Là aussi, on a affaire à un sérieux problème. Le personnel soignant fuit le lit des malades. On a trop de personnel, mais plus assez auprès du malade.

– Mais où va ce personnel ?

– Dans les bureaux. Ou alors celui qui demeure dans les services passe 10 % de son temps auprès du malade et les 90 % restants sont occupés à des tâches administratives. La dernière réforme, fondamentale, est la restructuration d'une partie des lits « aigus » actuels en lits de moyen et de long séjours. Enfin, il y a des gestions à l'hôpital qui sont privatisables, la cuisine, le chauffage, la blanchisserie.

– Vous entendez privatiser la cuisine, le chauffage, la blanchisserie ?

– Mettre en concurrence en tout cas. La cuisine à l'hôpital, c'est un budget de 25 milliards de francs. Bien géré, cela peut représenter un bonus non négligeable.

– Toute considération politique mise à part, vous êtes à ce point inquiète pour l'hôpital français ?

– Je suis effectivement très inquiète. J'ai la certitude que si l'on ne fait rien, on va, dans les cinq ans vers une faillite d'un grand nombre d'hôpitaux. A la fois pour des raison financières, d'inadaptation aux besoins, de rigidité des structures. Pourtant, ce que je sens, peut-être parce que je suis une nature optimiste, c'est que l'on peut tous demain se mettre au travail avec une participation accrue de chacun. Je pense que tout le monde est prêt à suivre. »

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU.

M. Robert Pandraud installe un groupe de travail sur les polices municipales

M. Robert Pandraud, **ministre délégué chargé de la sécurité, a procédé, mardi 28 octobre, place Beauvau à Paris, à l'installation d'un groupe de travail sur les polices municipales. Composé, paritairement, de dix maires, désignés par l'Association des maires de France et l'Association des maires des grandes villes (1), et de dix représentants de l'administration, ce groupe de travail devra remettre, avant le 15 février 1987, ses propositions sur le « cadre juridique nouveau » dans lequel devraient « s'exercer les attributions des policiers municipaux ». Il est présidé par M. Louis Lalanne, préfet, directeur des services de l'Association des maires de France.**

L'appellation « police municipale » ne recouvre pas une réalité homogène. Selon le décompte du ministère de l'intérieur, qui date de 1984, il y a 14189 policiers municipaux. En fait, le débat sur l'avenir et le statut de ces « polices des maires » ne porte pas sur ce total : il faut en exclure les 7874 gardes champêtres ainsi que les communes où l'effectif ne dépasse pas huit policiers municipaux. Restent alors cent sept communes, relevant du régime de la police d'Etat, où une police municipale de plus de huit fonctionnaires fait concurrence à la police nationale. L'évaluation est alors de 2380 agents de police municipale. Un chiffre qui, vieux de deux ans, doit être fortement majoré aujourd'hui.

Ce dossier est délicat : les maires sont souvent attachés à « leur » police, face à un électorat sensible au thème de la sécurité; les fonctionnaires de la police nationale vivent mal cette concurrence, d'autant plus que certaines polices municipales empiètent sur les compétences de la police d'Etat. Ces excès sont favorisés par des textes anciens, datant pour certains de la fin du siècle dernier, ce que M. Pandraud nomme *« les ambiguïtés héritées de l'histoire, entretenues par une terminologie parfois désuète qui distingue, par exemple, la tranquillité publique et le bon ordre ».*

Ainsi, le code des communes énumère encore, parmi les pouvoirs de police du maire, *« le soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être occasionnés par la divagation des animaux malfaisants ou féroces ».* La loi du 7 janvier 1983 relative aux transferts de compétences dans le cadre de la décentralisation a tenté de résoudre radicalement le problème en offrant la possibilité d'une étatisation des corps de police municipale, à compter du 1er janvier 1985. Mais elle est restée sans textes d'application, en d'autres termes sans mode d'emploi précis et incitatif.

Le gouvernement estime, de toute manière, que cette étatisation *« n'est pas une perspective réaliste pour des raisons budgétaires évidentes »*, selon les mots de M. Jacques Chirac, le 14 octobre, devant le congrès des maires de France. Son prédécesseur socialiste avait ébauché une voie médiane, après qu'un rapport de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) eut, en 1985, ouvertement dénoncé le *« particularisme de mauvais aloi »* de certaines polices municipales. Les auteurs de ce rapport réclamaient une remise en ordre, estimant qu' *« il y va de l'autorité de l'Etat, déjà bafouée dans certaines communes par des maires plus soucieux de leur popularité que de la légalité qu'ils narguent impunément ».*

Complémentarité

Alors ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe n'alla pas si loin. Partant d'un constat pragmatique, estimant que la logique de la décentralisation exclut toute décision d'autorité, il s'en tint à cinq circulaires fixant quelques garde-fous dans le cadre juridique existant (notamment sur l'armement et les contrôles d'identité). Son successeur, M. Pandraud, les a abrogées, jugeant qu'elles *« n'avaient donné une interprétation inutilement restrictive des textes en vigueur au détriment des exigences que pose la protection des personnes et des biens ».*

Cependant le problème reste. D'où ce groupe de travail qui devrait tenter de le résoudre. L'orientation que lui a proposée M. Pandraud tient en un mot : *« complémentarité ».* Le gouvernement ne veut pas aller contre les maires ; il souhaite une harmonisation des missions des polices municipales et de celles de la police et de la gendarmerie nationales autour d'un objectif commun : *la sécurité.* Se refusant aux *« querelles théologiques »*, M. Pandraud *« prend acte »* du développement récent des polices municipales qui *« participent à des degrés divers (...) à la sécurité de nos concitoyens ».*

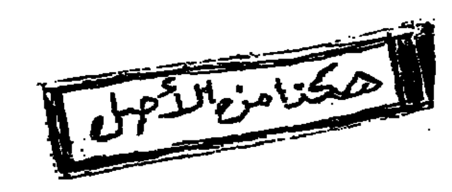
Les tâches de la gendarmerie et de la police nationale étant d'*« une ampleur exceptionnelle »*, les polices municipales sont appelées en renfort. A la commission de trouver une *« définition plus précise et plus efficace »* de leurs compétences. Ce qui suppose, a précisé le ministre, de revoir *« les modalités de la formation des policiers municipaux (...) avec le souci de prendre en compte la spécificité de ces personnels au sein de la fonction publique territoriale ».*

Cette orientation laisse toutefois en suspens certains des problèmes concrets évoqués par le rapport de l'IGPN et d'ailleurs mentionnés dans le dossier de presse du ministère de l'intérieur. Ainsi, par exemple, de l'armement et de l'équipement, parfois surabondant et disproportionné, de polices municipales plus « musclées » que d'autres. La commission y veillera sans doute.

EDWY PLENEL.

(1) Les dix maires sont ceux de Besançon, Cannes, Cassis, Dijon, Dunkerque, Erstein, Joué-lès-Tours, Laval, Neuilly-Plaisance, Saint-Jean-de-Braye.

● **Nominations de magistrats.** – Un décret paru au *Journal officiel* du 1er novembre nomme procureur général : M. Jean Berthier à Orléans, M. Jean Dupuis à Agen et M. Jerry Sainte-Rose à Basse-Terre.



DEMAIN LES HOMMES COMMUNIQUERONT AVEC LES OISEAUX. E.G.T. SERA LA.

Explorer de nouvelles voies de communication. E.G.T. s'y engage. Pour nous, E.G.T., la communication est un facteur de progrès. Accroître la connaissance, savoir plus vite, transmettre avant les autres : E.G.T. s'associe pour vous à toutes les technologies de pointe. Les télétex, télécopieurs, répondeurs, téléphones de voiture, Eurosignal E.G.T. permettent à l'information de circuler, au dialogue de s'établir. E.G.T. crée aujourd'hui un nouveau langage.

POLARIS

LA COMMUNICATION PREND DE L'AVANCE AVEC EGT

LES CLES DE LA COMMUNICATION

L'installation d'un Disneyland à Marne-la-Vallée

Le contrat avec la société américaine pourrait être signé d'ici à la fin de l'année

nous déclare le négociateur français, M. Jean-René Bernard

Des négociations qui durent déjà depuis un an, mais à la clé des retombées économiques, sociales et culturelles dont on a encore du mal à mesurer l'importance, le projet d'installation d'Eurodisneyland à Marne-la-Vallée (2 000 hectares à l'est de Paris) est, à tous égards, une affaire sans précédent.

Si des dizaines d'autres parcs de loisirs sont à l'étude ou en construction en France, aucun n'atteint les dimensions – nationales – de celui-ci.

Pour la première fois, le négociateur français, M. Jean-René Bernard, parle. Ses propos permettent de mieux comprendre les enjeux et les difficultés de ces conversations. Ils sont d'autant plus opportuns que, le 4 novembre, les conseillers régionaux de l'Ile-de-France sont appelés à se prononcer sur la création d'un périmètre d'agglomération nouvelle sur le site d'Eurodisneyland.

Sans cet instrument juridique qui permet l'intervention de l'Etat, le projet serait bloqué. Avant d'amuser les Français et leurs visiteurs étrangers, Mickey continue sa course d'obstacles.

« Les négociations pour l'installation d'Eurodisneyland ont commencé en mars 1985. Lors de la signature des lettres du 18 décembre 1985, il avait été prévu que le contrat définitif serait signé avant trois mois. Or cette échéance a été repoussée à plusieurs reprises. Quelles en sont les raisons et êtes-vous en mesure aujourd'hui de donner une date ?

– Les feux de l'actualité sont braqués sur cette négociation depuis qu'elle a commencé en 1985, il y a un an. Or les discussions entre Disney et la société japonaise Oriental Ltd sur un sujet comparable ont duré plusieurs années, alors qu'il *s'agissait de partenaires purement* privés et que seul un contrat de licences et de gestion était en jeu. Pour Eurodisneyland, les délais fixés pour la conclusion des négociations ont été repoussés plusieurs fois. Au départ, la complexité du dossier a été sous-estimée.

» La date initiale du 18 mars 1986, qui correspondait à nos élections législatives, était trop proche de celle du 18 décembre 1985. D'ailleurs, cette méthode de fixation de *dates limites n'est pas nécessaire*ment bonne. J'ai l'espoir que nous pourrons parvenir, dans les semaines à venir, à mettre au point la rédaction définitive du texte. Ce serait une bonne chose si cette signature pouvait avoir lieu, par exemple, d'ici à la fin de l'année. Cela ne paraît pas impossible, mais il peut toujours y avoir des difficultés de dernière minute. Elles pourraient correspondre à la subsistance de divergences de fond ou résulter d'ultimes pressions de négociation.

Des concessions de part et d'autre

– Le premier négociateur était Jean Peyrelevade, *alors président* de la Compagnie financière de Suez. Vous l'avez remplacé en avril 1986. Ce changement d'homme *a-t-il* modifié le déroulement de la négociation ?

– Le mûrissement de la discussion a donné lieu à des types d'organisation successifs. Avant la nomination de mon prédécesseur, il n'y avait pas de négociateur unique. C'était une phase préexploratoire. Les parties *françaises ont alors* reconnu qu'il leur était nécessaire de s'exprimer d'une seule voix. C'est au *président* du conseil régional d'Ile-de-France, M. Michel Giraud, qui a toujours soutenu ce projet, que l'on doit la notion de négociateur unique.

» Cette méthode a permis d'avancer. Elle a abouti à la rédaction de propositions générales en décembre 1985. En janvier 1986, le maire de Paris a indiqué que le projet de Disney n'avait pas un caractère politique. Je suppose que M. Jacques Chirac voulait dire par là que, s'il devenait premier ministre, les discussions sur ce sujet pourraient être poursuivies. C'est ce qui s'est passé.

– Le projet « Eurodisneyland-en-France » est-il un exemple de cohabitation ?

– Peut-être, mais c'est plutôt le résultat du travail de deux équipes successives sur un même chantier. L'accord que je m'efforce de mettre au point doit s'insérer dans le cadre auquel le gouvernement a donné son accord *en décembre* 1985. Ce document définit, entre autres, les engagements des parties publiques françaises. il comporte d'autres dispositions : par exemple, il ébauche les principes qui devraient permettre de demander à Disney certaines adaptations culturelles, par rapport à ce qu'il a déjà réalisé dans ses parcs de Californie et de Floride.

» Pour les engagements des parties publiques françaises, le projet était conçu lorsque l'actuel gouvernement est arrivé aux affaires. Je suis donc le saint Joseph de cette négociation. Mais préparer les termes d'un contrat est tout à fait différent que de se mettre d'accord sur des principes généraux. Mon rôle diffère donc essentiellement de celui de mon prédécesseur.

» Depuis le 18 décembre 1985, des concessions ont été faites de part et d'autre. Par exemple, Disney tenait beaucoup à ce que les différends pouvant éventuellement naître de l'exécution du contrat puissent être soumis à une juridiction arbitrale. Le Parlement a tranché et un article de loi a rendu possible le recours à l'arbitrage. Ce texte a été voté sans difficulté. Cohabitation ? *En tout cas, une satisfaction a été* donnée à Disney par le Parlement lui-même.

Une exploitation privée, des investissements publics

– Est-il normal que les pouvoirs publics favorisent l'implantation *d'une société privée* ?

– Voilà bien le cœur du problème. Il s'agit, effectivement, de rendre possible l'*implantation*, à une trentaine de kilomètres de Paris, d'un projet réalisé par une société privée dont Disney détiendra une part significative du capital. Cette société va réunir des capitaux considérables et réalisera un investissement privé qui devrait être supérieur à 10 milliards de francs. Elle exploitera, dans des conditions commerciales, le parc d'attractions et le développement périphérique qui sont prévus dans une première phase.

» Au moment où l'Etat essaye de se désengager de nombreuses activités économiques, il serait déraisonnable que des fonctionnaires prétendent s'immiscer dans la gestion d'un parc d'attractions. *Cette exploitation* privée paraissait souhaitable au gouvernement précédent. Elle s'inscrit, *a fortiori*, dans la ligne de la politique du gouvernement actuel.

» Ce sera donc une affaire privée, où Disney, outre sa part de capital, engagera son nom, sa réputation, son savoir-faire et ses méthodes de gestion. Le rôle des parties publiques françaises est de donner sa chance à une société commerciale que Disney désire animer et qui réalisera un grand aménagement dans une zone urbanisable.

– Quels sont les avantages dont va bénéficier cet investissement privé en partie étranger ? Pourquoi les consentirons-nous ?

– Ce qui est mesurable, ce sont les investissements publics sans lesquels il n'y aurait pas de projet : l'extension du *RER* de Torcy à l'entrée du parc et des échangeurs routiers, soit près de 1 milliard de francs. Il y a aussi les infrastructures locales (plus de 500 millions de francs). Il y a également les conditions particulières de certains prêts. Ces avantages seront fixés dans le contrat. Ils ont semblé indispensables au gouvernement actuel pour que le projet se réalise et pour que l'économie française puisse bénéficier de retombées générales très positives, *qui se concrétisent* tout d'abord sur le plan local.

» Le nombre d'emplois suscités à l'ouverture du parc (à la fin de 1991 ou au début de 1992, si la signature a lieu cette année) est évalué à plus de trente mille. Parallèlement, un réaménagement décisif de l'est parisien. En troisième lieu, un solde positif supplémentaire net de plusieurs milliards de francs par an pour notre balance touristique. Une part significative du marché mondial du tourisme sera déplacée au profit de la France.

» La construction, l'aménagement et l'exploitation du projet généreront des recettes fiscales. Ces recettes seront très supérieures au « manque *à gagner » qui découlera de la taxa*tion au taux réduit de TVA des tickets d'entrée (ce taux de 7 % devra d'ailleurs bénéficier à l'ensemble des « parcs à thème »).

– Une fois le contrat signé, combien de temps faudra-t-il pour que les travaux commencent ?

– A partir de la signature du contrat, Disney disposera d'un certain délai pour constituer la société qui réalisera et exploitera le projet.

» Cette seconde phase – qui est parfois compliquée, comme on vient de le voir dans l'affaire du tunnel sous la Manche – sera strictement privée : il s'agira pour Disney, à qui les pouvoirs publics auront donné sa chance, de rassembler des partenaires afin de réaliser l'investissement projeté.

» La réalisation de cet investissement sera accompagnée de celle de grandes infrastructures publiques (RER, échangeurs notamment), selon une chronologie définie dans le contrat. Mais la construction du prolongement du RER ne commencera pas tant que la société d'exploitation n'aura pas réuni des engagements fermes de ses actionnaires et de ses prêteurs couvrant la totalité de ses besoins de financement pour la première phase du projet. Nous espérons que cette hypothèse pourra se réaliser dans le courant de *1988*.

» Enfin, la société d'exploitation devra, après l'ouverture du parc, *faire fonctionner le projet comme on* fait fonctionner une entreprise de spectacles ou une entreprise commerciale, *et* dans le même esprit, c'est-à-dire en vue de réaliser un profit.

– Epamarne est chargé de l'aménagement de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Est-ce également Epamarne qui va s'occuper du projet Disney, ou va-t-on créer un nouvel établissement public aménageur ?

– C'est une *question que la délé*gation de Disney ne m'a jamais posée.

– Ce projet prévoit, outre *le* Royaume magique, un certain nombre d'aménagements périphériques : bureaux, commerces, hôtels. Où en est-on ?

– C'est un problème compliqué. Il faut suffisamment d'aménagements périphériques pour que la société d'exploitation soit rentable: Les parcs d'attractions Disney ne sont pas, en eux-mêmes, en raison de leur haute qualité et de leur coût élevé, d'un excellent rendement. En sens inverse, il ne faudrait pas, en affichant des chiffres excessifs, compromettre le développement général de la zone considérée. Un équilibre devra être trouvé dans le temps.

» *Les* aménagements périphériques seront un facteur d'activité important. Ils contribueront au ré*aménagement qualitatif* de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et de l'Est parisien. C'est sans doute l'une des raisons qui ont conduit M. Paul Séramy, président du conseil général de Seine-et-Marne, à mettre le poids du département dans la balance de la négociation.

– Il reste encore des points litigieux. Lesquels ?

– *Tous les jours*, en *lisant les* quotidiens, je prends connaissance de listes nouvelles de points litigieux ! *Il reste effectivement un cer*tain nombre de points à discuter, par exemple le problème des conditions d'utilisation des terrains dans le temps.

La négociation a suivi des méandres. Cela *est* inévitable avec des *interlocuteurs avisés qui connaissent* parfaitement leurs dossiers. J'ai l'impression, néanmoins, que nous sommes arrivés au point où nous devrions nous installer du même côté de la table pour mettre le dossier de l'autre côté. »

Propos recueillis par
CHRISTIAN-LUC PARISON.

« Le plus compétent et le plus loyal »

C'est à un professionnel de la négociation que M. Jacques Chirac a *confié le soin d'assurer* les contacts avec la Société Walt Disney en vue de l'installation du parc d'attractions à Marne-la-Vallée.

M. Jean-René Bernard a le profil type du négociateur. Cet inspecteur général des finances de cinquante-trois ans a passé douze années dans l'entourage de Georges Pompidou, dont il fut le conseiller économique et financier. Avant de devenir secrétaire-général adjoint de l'Elysée, lorsque Edouard Balladur en était le secrétaire *général*, il a participé à *la négociation sur l'adhésion* de la Grande-Bretagne au Marché commun. Période qu'il n'a pas *oubliée et qu'il évoque* volontiers. Jean Monnet le présente dans ses Mémoires comme *« l'interlocuteur le plus compétent et le plus loyal »*.

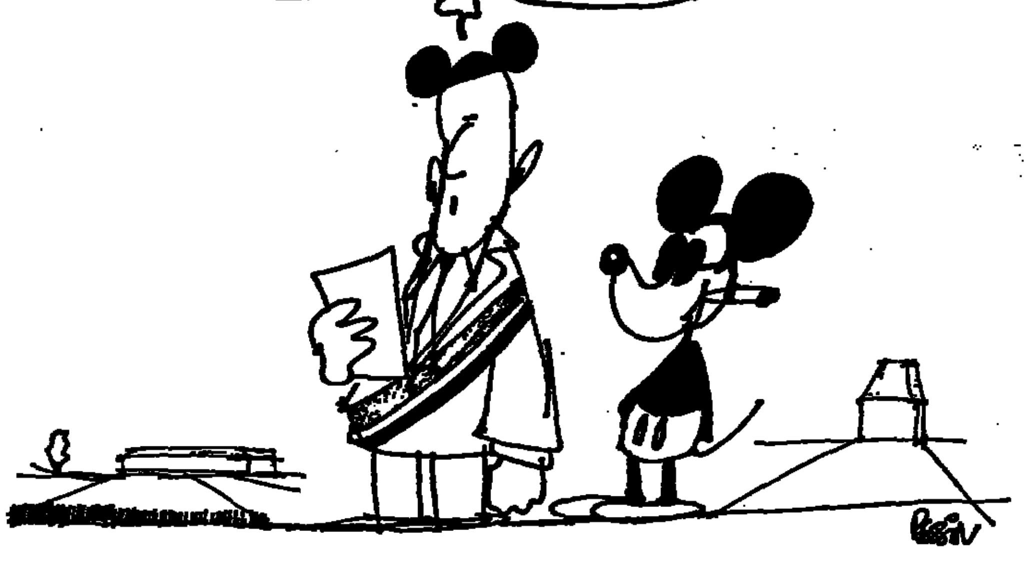
Ambassadeur de France au Mexique de 1977 à 1982, M. Jean-René Bernard a pu mettre récemment ses talents au service d'un autre grand projet : le tunnel sous la Manche. Depuis le 29 avril, date de sa nomination au poste de négociateur unique sur le projet Eurodisneyland, il n'a pas eu une minute à consacrer au contrôle des services fiscaux *de la Ville de Paris*, dont il a toujours la responsabilité au ministère des finances. Sa vie tourne autour d'un seul dossier. Mais quel dossier !

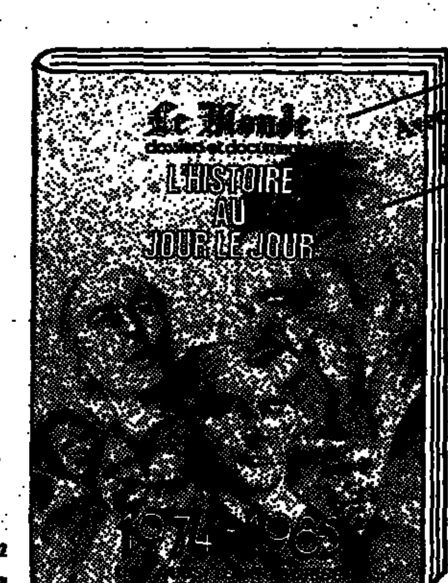
Représentant de l'Etat, de la région d'Ile-de-France et du département de Seine-et-Marne, il doit tenir compte de l'avis et des préoccupations de chacun, tout en traitant avec Disney. *« La situation n'est pas toujours confortable,* reconnaît-il. *D'autant que les Américains ne sont pas des interlocuteurs faciles. »* Dans les salons de l'hôtel Bristol, siège des négociations, les conversations ne sont pas toujours feutrées...

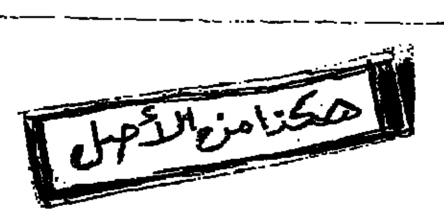
A la tête d'une équipe très réduite, investie cependant de pouvoirs étendus, M. Jean-René Bernard *s'efforce* d'atteindre un but : la signature du contrat dans des conditions acceptables par la partie française. *« Quand je regarde ce dossier, j'ai bonne conscience,* déclare-t-il. *Je pense vraiment que les avantages économiques pour la France seront considérables. »*

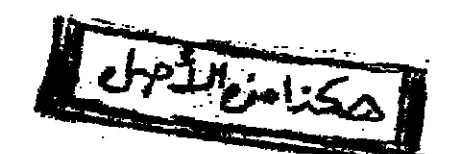
S'il estime que son rôle de négociateur unique est du domaine de l'action de commando, M. Jean-René Bernard ne regrette pas d'avoir relevé le défi. *« Je ne me rendais pas compte de l'ampleur de la tâche,* souligne-t-il, *mais j'en apprécie chaque jour l'intérêt. »* Même si cela l'oblige à lui sacrifier une grande partie de sa vie professionnelle et privée...

C.-L. P.









Lufthansa aujourd'hui:

Les hommes d'affaires n'aiment pas être mis en boîte.



Nous avons porté toute notre attention sur les hommes d'affaires d'aujourd'hui. Nous voulons qu'ils se sentent à l'aise quand ils voyagent avec nous, c'est à dire, surtout, qu'ils soient confortablement installés.

Depuis le 1er Novembre 1986, vous êtes sûr d'être parfaitement à l'aise chaque fois que vous voyagez avec nous. Car, voyager en Business Class avec Lufthansa en Europe, c'est être assis dans de nouveaux fauteuils de conception ergonomique.

Avec plus de place pour travailler, apprécier un bon repas, ou tout simplement pour se détendre. Avec plus de place pour les jambes également: 86 cm. C'est la distance qui vous sépare de votre voisin de devant, c'est aussi celle qui fait la différence entre nous et beaucoup d'autres compagnies aériennes.

Lorsque vous voyagez en Business Class sur n'importe quel vol international, utilisez l'Advance Seat Reservation pour choisir votre siège dès la réservation.

Et appréciez notre nouveau service de repas à bord avec des menus complets sur tous les vols internationaux quel que soit le moment de la journée.

Vous pouvez également choisir la Première Classe sur tous nos avions.

Quel que soit votre choix, vous voyagerez avec l'une des flottes les plus modernes au monde, ponctuelle, fiable et sûre, vers toutes les destinations importantes du globe.

Bienvenue à bord.



Culture

mois de la photo à Paris

Bill Brandt, l'aigle noir

Né en 1904, formé par Man Ray, encore impressionné par le Paris nocturne de Brassaï, Bill Brandt entreprend, dans les années 30, un reportage social sur la dépression en Angleterre. Du Londres luisant et miséreux, embrasé par le « fog » et la suie, à la « high society » lors des coktails et des parties, c'est d'un même élan lyrique, en s'astreignant à réaliser une seule prise, avec de longues expositions, qu'il dresse de son pays un tableau noir, fort encré, tiré dur. Presque sans gris, ciselées par l'ombre, saturant les blancs et les noirs, favorisant la cécité, ses images intemporelles sont fantastiques d'atmosphère et regorgent de mystère inspiré par « Les trente-neuf marches d'Hitchcock » (35). Il s'agit de vrais documents car Brandt était le premier à oser exécuter le portrait des gens chez eux. Cet hommage se compose d'originaux et de dix tirages extraits d'un porte-folio signés par Brandt trois mois avant sa mort ; il est profondément émouvant de voir son nom planer sous les images, tel un coup d'aile donné par ce vieil aigle solitaire lors de son ultime envol. **P. R.**

★ Bill Brandt, photojournaliste, galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4e, jusqu'au 29 novembre. Porte-folio, tiré à vingt-cinq exemplaires numérotés, texte James Darwen, 55 000 F.


« Ecoliers d'Eton regardant un match de cricket »

FIAC 86

Bilan

Les ventes de tableaux ont été plus nombreuses que l'an passé

En neuf jours, la FIAC, qui a fermé le 2 novembre, a reçu 120 000 visiteurs, 20 % de plus que l'an dernier.

Si la grande majorité du public vient à la FIAC pour mesurer les nouvelles tendances de l'art contemporain, la foire a aussi des impératifs commerciaux exigeants. C'est une vitrine, certes, mais les galeries, surtout étrangères, veulent au moins rentrer dans leurs frais. Cette année, le volume des transactions commerciales aurait atteint cent millions de francs, comme en 1985. Mais les organisateurs font remarquer qu'en l'absence des « classiques », Picasso, Matisse, etc., dont le prix est très élevé, les ventes ont été nettement plus nombreuses.

Autre nouveauté, les acheteurs étaient en majorité français. A la galerie Templon, où les œuvres d'Arman, des antiques découpées en lamelles, attiraient les curieux, trente sculptures ont été vendues (de 50 000 à 600 000 francs), dont seulement trois à des amateurs étrangers.

La peinture germanique, qui a la réputation de ne pas plaire en France, s'est taillé un joli succès. Chez Werweka (Berlin) étaient accrochées douze toiles de Manfred Schling et quinze de Walter Heinrich : seules une demi-douzaine d'entre elles n'ont pas trouvé preneur. *« Sans doute parce que ces jeunes artistes ne sont pas encore trop chers* (de 15 000 F à 30 000 F) explique-t-on, *mais aussi parce que la jeune peinture, c'est nous. »*

Moins présomptueux, tout aussi *content*, Rudolf Springer, l'un des plus gros marchands de la RFA : toute la production de Rolf Behm exposée sur les murs de son stand a été achetée dès les premiers jours. A la galerie Higer, de Vienne, on pavoise également : *« Leo Zogmayer, un artiste peu connu ici, a suscité un véritable engouement, 60 % de ses œuvres exposées* (7 000 F sur papier, de 23 000 F à 32 000 F sur toile) *sont partis. »* Même satisfaction chez Joachim Becker, avec les acryliques de Tom Wesselmann (de 30 000 F à 100 000 F).

Chez Gillepsie, Laage, Salomon, l'attraction était une « maison de poupée » conçue par Hervé di Rosa. Certains de ses personnages moulés en plastique étaient vendus 800 F pièce. De jeunes branchés sortaient avec hésitation leur carnet de chèques, un peu inquiets du tirage annoncé : deux mille exemplaires. Aussi les assurait-on qu'il n'y en aurait pas de second. Côté poids lourds, le seul Balthus de la FIAC, une petite toile pas très heureuse, *Tôt le matin*, 1,4 million, n'a pas trouvé preneur chez Marescalchi. Pas plus que l'autoportrait de Magritte proposé 2,3 millions chez Isy Brachot. En revanche, *la Condition humaine* du même peintre est actuellement négociée par Michel Delorme sur la base de 850 000 dollars. L'éventuel acquéreur serait un grand musée étranger.

Les très beaux Corneille exposés par la galerie Krikhaar d'Amsterdam sont moins onéreux : de 60 000 à 90 000 F pour une aquarelle « Cobra », autour de 150 000 F pour une toile de la même époque. La moitié ont été vendues. A la galerie de France, on pouvait acquérir un Soulages de taille moyenne à partir de 200 000 F. Deux fois le chiffre d'affaires réalisé par la galerie Treize, du Québec, présente à la FIAC pour la première fois.

Le prix des œuvres de Richard-Max Tremblay, Isabelle Leduc et Michel Lagacé accrochées dans le *stand variait* entre 5 000 et 8 000 F. Il fallait donc vendre beaucoup. Le pari a été gagné. Non sans surprise. *« Nous avons découvert le marché français. Ici, les acheteurs discutent beaucoup »*, remarquait Jacques Blanchette, son propriétaire. *« Ils s'inquiètent de l'évolution de la cote du peintre, se demandent si l'œuvre va « faire bien » chez eux. Nous ne sommes pas habitués à ce genre d'hésitation. Mais le résultat est globalement très positif. »*

C'est aussi l'opinion de Jacques-Robert Arnaud, secrétaire de la COFIAC : *« Il y a une relance du marché parisien depuis deux ans. Cette treizième FIAC le prouve. »*

L'édition 1987, qui aura lieu au même endroit du 10 au 18 octobre indiquera peut-être la confirmation *de cette tendance.*

EMMANUEL DE ROUX.

Au Musée Guggenheim de New-York

Dix artistes français

« Angles de vision : l'art français aujourd'hui. » *Dès septembre, l'affiche était apparue dans les fameux Abribus dont la France a équipé les New-Yorkais à leurs corps défendants.*

On se presse au musée Guggenheim pour voir, jusqu'au 30 novembre, l'exposition due au mécénat du groupe multinational Exxon (qui a toujours besoin de soigner son image de marque), avec la participation de l'Action française d'action artistique, en collaboration avec l'ambassade de France.

L'événement est de taille : la spirale la plus civilisée de l'Occident, chef-d'œuvre de Franck Lloyd Wright, accueille dans trois de ses six anneaux dix jeunes artistes français choisis par Lisa Dennison, conservatrice assistante du musée, maîtresse d'œuvre unique, comme la règle le veut à la fondation Guggenheim. Citons les élus : Aballéa, Baquié, Bartolani, Bourget, Faucon, Favier, Leccia, Rousse, Tosani et Tremblay.

Le lieu seul, temple de l'art moderne, suffit à garantir le succès d'une telle entreprise et à ébranler un préjugé largement défavorable ici à l'art français contemporain : *« Trouvez quelqu'un pour vous accompagner à une expo de « Dix jeunes artistes français »*, écrit John Russell dans le *New York Times*, *vous entendrez un bâillement à percer 6 pieds de béton. » « Mais il se trouve*, poursuit le critique, *que c'est la meilleure expo de la série des sélections internationales proposées par Exxon (Angleterre, Italie, Australie ont déjà eu lieu). Elle se caractérise par un pas vif et dansant, une liberté par rapport aux gloires passées de l'art français et par des images étranges, spirituelles et provocatrices. »*

Le grief principal que l'on fait ici aux Français depuis vingt-cinq ans, c'est de n'avoir pas su constituer un mouvement clairement identifiable. Comme dans les batailles, on aime voir s'avancer les artistes groupés, sans une bannière visible de loin. On reproche à la patrie des impressionnistes, cubistes, dadas et surréalistes de n'avoir su ni lancer une nouvelle locomotive ni accrocher son wagon à l'un des trains internationaux existants.

Au symposium d'ouverture, le représentant français, Michel Nuridsany, en faisait une affaire politique, dénonçant dans la « nouvelle abstraction » une *« hâtive reconversion dans les menées nationalistes de l'axe italo-germanique, relayées par les Etats-Unis »*, menées qui ont abouti à donner aux Français la portion congrue dans les grandes expositions de Londres, Berlin, Venise, New-York, Pittsburgh, voire de... Paris. *« Seul un petit nombre d'individus isolés a réussi à se faire reconnaître à l'échelle internationale »*, déplore Lisa Dennison, qui cite notamment Buren, Toroni, LeGac, Boltanski, Combas, Di Rosa, Alberola et Garouste.

Dans la préface du catalogue, la conservatrice tente de discerner les influences sur le nouveau groupe qu'elle présente et conclut à un *« équilibre enfin trouvé entre ces deux pôles, qu'on croyait irréconciliables, du décoratif et du théorique »*. Ces nouveaux venus tiennent, enchaîne Michel Nuridsany, *« du conceptuel, de la nouvelle figuration dans son aspect ludique et sa liberté, et de la nouvelle sculpture anglaise : rigueur, justesse, économie et retour au sens »*. Un maître mot domine : l'élément intellectuel, trait commun aux dix artistes ici réunis.

Le *New York Times* du dimanche consacre le grand article « Art View » à l'événement. John Russell s'enthousiasme des miniatures de Philippe Favier (*« la vivacité, la légèreté de la main et la vitesse spirituelle qui enchantent »*), qui partagent avec les *« pures idées »* des sculptures de Marie Bourget *« concision et clarté du message »*, expressions de la *« gallic intelligence »* qui sous-tend l'ensemble de l'exposition. Remarquant que la *peinture ne joue aucun rôle dans* cette présentation qui mêle langage, photographie et assemblages de matériaux divers, le critique situe Ange Leccia dans la tradition de Brancusi, disséquant des sujets traditionnels jusqu'à l'idée pure, le *« geste minimum »* dont parle Favier, démarche qu'il retrouve dans les jeux d'illusion de Martine Aballéa.

Dans les coulisses du Metropolitan Opera, l'été dernier, une danseuse de l'Opéra de Paris, au moment de l'entrée en scène, s'exclamait : *« C'est maintenant qu'on va voir si les Marlboro sont vraiment light ! »* Les danseurs français ont triomphé en été, c'est le tour des artistes cet automne. 1986 est une année faste pour l'art français à New-York. Technique et message sont devenus clairs, nets, précis, vraiment « light », vertu décidément française.

JEAN-MARIE BESSET.

Twombly, l'épicurien

La verrière qui couvre la galerie d'Yvon Lambert, rue Vieille-du-Temple, ne saurait être comparée à celle du Grand Palais, bien évidemment. Elle n'est pas mal pourtant. Ce qui n'est pas *mal non plus*, c'est l'exposition Cy Twombly, qui inaugure le nouveau lieu zénithalement éclairé. On peut même penser que c'est une des plus belles choses qui nous soient proposées en cette période d'automne, *où pourtant les galeries soignent* leur programme : la FIAC et la venue de visiteurs de marque obligent.

De Twombly, l'Américain romanisé depuis trente ans maintenant, ce sont des œuvres récentes sur papier, des petits formats ne dépassant guère 25 centimètres de côté, donnés (en fait pas donnés) en suites inséparables de six, sept ou huit feuilles, un peu comme des chroniques quotidiennes qui ne raconteraient rien que *le besoin* chronique de retrouver le papier, que le plaisir d'y laisser courir la *main, d'y multiplier passages*, frottages et gribouillages de crayon autour de quelques taches, de quelques gouttes ou de quelques traces de doigt. Cela sans parti pris, sans esprit de système aucun, seulement selon l'humeur vagabonde ou l'état d'esprit du moment, qui s'inventerait ici des brouillards matinaux ou des jus de gueule de bois, là *se coulerait dans un lit de pétales* de roses, et là papillonnerait entre nuages et envolées de plafond baroque.

Cela tient à l'élégance du geste cultivé, sans violence, sans bataille à l'arraché, sans que s'impose cette notion de pure énergie propre à l'expressionnisme abstrait dont Twombly est issu, dont il s'est échappé en laissant la mémoire de l'ancien monde pénétrer son écriture-*peinture. Cela tient à l'infini déli*catesse, au raffinement de la palette portée sur les demi-teintes, les gris, les lavis de brun sépia, les rouges de fleurs écrasées, les mauves et les verts d'eau. Cela tient à l'aisance d'un artiste qui fait ce qu'il lui plaît de faire quand il lui plaît, en épicurien. Et qui sait charmer.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, jusqu'au 6 novembre.

La bibliothèque idéale

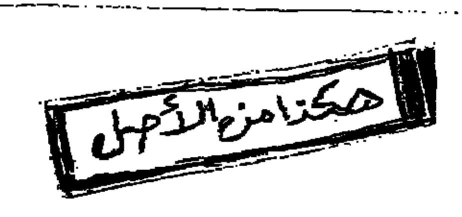
Où trouver, sans courir un marathon d'une librairie à l'autre, les *Lulu* de Wedekind et d'Alban Berg, un ouvrage sur Louise Brooks, et Pabst ? *Les contes et les opéras* d'Hoffmann, toutes les pièces créées par Patrice Chereau ? Au Forum du Centre Georges-Pompidou, métamorphosé pendant quinze jours, en une vaste « foire » du livre de spectacle : cirque, tauromachie, mime, marionnettes, musique, théâtre et télévision. Cette manifestation, organisée par Flammarion 4 et la BPI (Bibliothèque publique d'information) fait suite à « Cinéma pleine page » qui rassemblait en avril 1985 l'ensemble de l'édition cinématographique et des ouvrages *littéraires* adaptés à l'écran.

Outre quelques dix mille livres, français et étrangers, on trouve revues, affiches, cartes postales. On découvre des ouvrages que l'on croyait disparus du catalogue des éditeurs, petits ou grands. L'ensemble est ordonné par thèmes. Un effort particulier de mise en scène est fait cette année, spectacle oblige : des théâtres ont prêté leurs décors et les Ateliers d'ouvriers réunis (AOR) ont conçu une exposition avec des dessins et maquettes de Roberto Plate, André Acquart, Hubert Monloup.

La Société des auteurs et compositeur et le Centre national du livre soutiennent la manifestation, tout comme le CNRS qui programme, en collaboration avec la BPI, un cycle vidéo. Rassemblées sous le générique « Spectacles et télévision », des rencontres complètent tous les jours ce « Pleins feux » sur les arts du spectacle.

O. Qt.

★ Jusqu'au 10 novembre, Forum du Centre Georges-Pompidou.





SONDAGE SOFRES

Réalisé entre le 1er et le 10 octobre 1986, sur un échantillon national de cinq cent cinq spectateurs de " Jean de Florette ".

Diriez-vous que le film " Jean de Florette " vous a plu ...

- Beaucoup	65	} 97
- Assez	32	
- Assez peu		3
- Pas du tout		-
- Sans opinion		-
		100 %

La suite de " Jean de Florette ", sortira le 19 novembre. Avez-vous très envie, assez envie, assez peu envie, pas du tout envie, d'aller voir la deuxième partie ?

- Très envie	69	} 95
- Assez envie	26	
- Assez peu envie	4	} 5
- Pas du tout envie	1	
		100 %

Pour chacune des raisons suivantes, indiquez si dans votre cas elle vous a poussé beaucoup, assez, assez peu ou pas du tout, à aller voir " Jean de Florette " ?

	Beaucoup	Assez	Assez peu	Pas du tout	Sans opinion
L'histoire du film .... 100 %	49	26	11	12	2
Les acteurs, les vedettes qui jouent dans le film .... 100 %	55	31	7	6	1
Les conversations avec les amis ou les collègues de travail .... 100 %	13	26	20	37	4
Les critiques de journalistes dans la presse écrite .... 100 %	12	21	21	41	5

	Beaucoup	Assez	Assez peu	Pas du tout	Sans opinion
Le nom, la réputation du metteur en scène .... 100 %	10	17	23	45	5
Le titre du film .... 100 %	31	22	14	31	2
Les émissions de télévision avec des extraits du film par exemple .... 100 %	16	27	19	35	3
La publicité à la radio, dans les journaux, sur les affiches .... 100 %	11	22	25	39	3
Le fait que le film soit tiré d'un livre de Marcel Pagnol .. 100 %	68	20	4	7	1

A l'aide de cette liste, voulez-vous me dire tous les combien à peu près vous allez au cinéma ?

- Deux fois par semaine ou plus	8	} 25
- 1 fois par semaine	17	
- 2 à 3 fois par mois	24	} 51
- 1 fois par mois	27	
- 1 fois tous les six mois	18	} 23
- 1 fois par an ou moins	5	
- Ne sait pas		1
		100 %

LE 19 NOVEMBRE



Culture

MUSIQUE

« La Légende de sainte Elisabeth », de Liszt

Un miracle au naturel

La Légende de sainte Elisabeth, de Liszt, a été donnée pour le centième anniversaire de la mort du compositeur au Mai musical de Bordeaux, tout d'abord, puis à Paris, salle Pleyel, en coproduction avec le Festival d'art sacré et Radio-France.

Inspirée par les fresques du château de la Wartburg peintes par Moritz von Schwind dans l'esprit de l'école nazaréenne qui se proposait de revenir à la naïveté des artistes des quatorzième et quinzième siècles, la partition de *la Légende de sainte Elisabeth* est largement teintée d'archaïsme. Cet archaïsme marqué par de fréquents emprunts aux modes du plain-chant prendra une place de plus en plus importante dans les œuvres tardives de Liszt et l'amènera à s'affranchir presque complètement du cadre de la tonalité. Ici, ce n'est encore qu'un parfum avec de savoureuses harmonies, une couleur – dont Massenet se souviendra notamment dans *le Jongleur de Notre-Dame.*

Soucieux de conserver le caractère imaginaire et naïf de la légende, de stimuler la ferveur de l'auditoire plutôt que de l'empoigner par des artifices de théâtre, Liszt s'est seulement préoccupé d'écrire la musique, parfois très linéaire, qui convenait à un tel sujet. L'inefficacité relative d'une partie de l'ouvrage semblerait confirmer dans leur opinion ceux qui pensent que les beaux sentiments ne suffisent pas pour faire de l'art ; et pourtant, un artiste véritable ne saurait, sans se trahir, travestir son intuition.

C'est un malheur pour certains que Liszt ait eu ces aspirations à un dépouillement frôlant parfois l'indigence, mais c'était sans doute ce qu'il avait à dire ici (et plus encore dans *Christus*), car il connaissait et admirait assez Wagner, par exemple, pour savoir comment entretenir une atmosphère dramatique ; mais le dialogue entre Elisabeth et son époux, qui précède le miracle des roses, fait plutôt songer à la *Geneviève* de Schumann. Tout compositeur d'opéra aurait tenu le public en haleine avec une pareille situation. Liszt, au contraire, évite de dramatiser : le miracle ne sera pas un coup de théâtre qui dénoue une altercation de plus en plus vive ; dès l'abord, nous sommes dans le merveilleux, le miracle est dans l'ordre des choses, on le remarque à peine.

« C'est construit avec de saintes pierres », dira Gounod lorsque l'œuvre sera exécutée au Trocadéro en 1886, en présence de l'auteur. Cette appréciation poétique d'un compositeur qui avait précisément *suivi la même direction dans sa* musique religieuse illustre assez l'importance des affinités électives lorsque les critères habituels sont défaillants. Une œuvre comme celle-là ne permet pas qu'on reste à l'extérieur, il faut adopter le point de vue de l'auteur, sa sensibilité et jusqu'à ses inconséquences. Il faut éventuellement la réécouter pour s'en pénétrer, y mettre beaucoup de soi aussi. L'excellent enregistrement dirigé par Janos Ferencsik a été curieusement remplacé par un autre (toujours chez Hungaroton) au lendemain de la disparition de ce grand chef, mais c'est au moins cela.

Rolf Reuter, qui comprend si bien cette musique, et sait en dégager le souffle, est un chef comme on n'en voit plus, sa technique de direction invite les musiciens à se prendre eux-mêmes en charge au lieu de les mener à la baguette comme une troupe au combat. De là peut-être le désarroi sensible d'une partie des membres du Nouvel Orchestre philharmonique (1). L'interprétation vocale était d'une haute tenue tant en ce qui concerne la maîtrise et les Chœurs de Radio-France, préparés par Michel Tranchant, que les solistes : Helena Döse (Elisabeth) et Lajos Miller (Ludwig) naturellement, mais aussi Hanna Schaer, qui donna un relief saisissant au rôle noir de la comtesse Sophie, et Harald Stamm, qui incarnait le landgrave Hermann dont la première intervention oriente de façon décisive l'impression de l'auditoire.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Rolf Reuter dirigera à nouveau le NOP le jeudi 6 novembre au grand auditorium de la Maison de Radio-France dans un programme réunissant le concerto pour violon de Brahms et *Don Quichotte* de Strauss.

La semaine du mélomane

Présenté à l'Opéra de Paris (mais en version de concert), dans le cadre du cycle Prokofiev, *l'Ange de feu* est une des œuvres *des plus personnelles et des* moins connues du compositeur, qui ne l'entendit jamais ; créée à Paris en 1954, elle sera donnée *deux fois dans une traduction* française les 3 et 6 novembre, à 20 heures. Dans l'intervalle, l'Opéra reprend la production de *Salomé,* mise en scène par Lavelli, avec John Brocheler et Edda Moser (les 4, 7, 11, 15 et 16 novembre). Entre la *Cinquième Symphonie* de Schubert, et la *Huitième Symphonie,* de Dvorak, l'Orchestre de Paris a glissé dans son programme la *création française de Chain 2, dialogue pour violon et orchestre,* de Witold Lutoslawski, avec le soliste Alain Moglia, direction Christof von Dohnanyi (salle Pleyel, les 5 et 6 novembre).

L'Orchestre Colonne et celui du Capitole de Toulouse, le Chœur philharmonique de Prague et celui du Singverein, uniront leurs efforts sous la direction de *Michel Plasson pour faire réson*ner les voûtes du palais omnisports de Bercy avec *le Requiem* de Verdi ; on ne sait s'ils y parviendront, *mais ils essaieront* tout de même les 5 et 6 novembre. Une nouvelle violoniste à découvrir, Myriam Fried, dans le *Concerto en ré majeur,* de Brahms, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Rolf Reuter (le 6 novembre au *Grand Auditorium*). Régis et Bruno Pasquier rivaliseront dans la *Symphonie concertante* pour violon et alto, de Mozart, sous la direction d'Armin Jordan, le 8 novembre, à la salle Pleyel. Enfin, le mélomane réservera sa soirée le 9 ou le 10 pour aller écouter la *Missa Solemnis,* de Beethoven, à l'église Saint-Augustin ; l'Orchestre national de France, le chœur, un quatuor de solistes fameux et le chef Rudolf Barshai, seront logés à la même enseigne, car, selon son habitude, le Grand Sourd n'a fait de cadeau à personne.

ROCK

Cocteau Twins à l'Elysée-Montmartre

Les concerts des Cocteau Twins, les *3 et 4 novembre* à l'Elysée-Montmartre, affichent complet depuis plus d'un mois. Ce succès, ils ne le doivent qu'à eux, ou plus précisément à leur musique, car eux gardent un profil bas, toujours absents des pochettes de leurs albums (quatre depuis 1982) et acceptant à contrecœur de donner des interviews. En Angleterre, l'accès au sommet des hit-parades aidant, ils font les couvertures des revues spécialisées, et les articles sont à la discrétion du journaliste, qui peut leur poser des questions sur tout sauf sur leur musique.

Ce ne sont pas là caprices de diva, mais les Cocteau Twins pensent n'avoir rien à ajouter sur le sujet, estimant ne pas être de grands techniciens. Sans système de travail précis ni source particulière d'inspiration, leurs compositions prennent forme en studio, laissant place à l'improvisation. Moyennant quoi, les prestations scéniques ne sont pas toujours à la hauteur des enregistrements, car contrairement à l'habitude il leur faut apprendre par cœur ce que la liberté et le hasard ont aidé à enfanter. Leurs disques sont avant tout d'atmosphère, des moments de grande pureté que l'acte public brise par nature. L'attention, la fluidité et l'écoute, en conséquence, sont différentes.

Qui sont les Cocteau Twins? Un groupe à part, c'est une évidence – il faut l'être pour enregistrer un album (Victorialand) sans batterie, qui repose sur la voix et les guitares et ne sonne pas comme du folk. Ecossais, partis en trio, puis réduits au couple (à la scène comme à la ville), ils sont de nouveau trois : Elysabeth Frazer (chant), Robin Guthrie (guitares) et Simon Raymonde (basse). La voix éthérée utilisée comme un instrument, se servant des mots moins pour leur teneur que pour leurs sonorités qui se fondent au reste, les envolées cristallines des guitares, leurs arpèges en dentelles, la grâce des mélodies, le tout bâti avec un sens de la progression climatique, en échappant à la mièvrerie néo-baba, les Cocteau Twins sont les nouveaux « planants » du rock.

ALAIN WAIS.

★ Les 3 et 4 novembre à 20 heures, à l'Elysée-Montmartre. Disques chez Virgin.

Les Communards à l'Olympia

Jimmy Sommerville est un Ecossais au physique de Tintin et à la voix haut perchée de soprano (à la tessiture exceptionnelle) qui s'est d'abord fait connaître il y a deux ans comme le chanteur du groupe gay Bronski Beat. Sommerville s'associe ensuite avec un pianiste de formation classique, Richard Coles, avec qui il partage un engagement gay et de solides convictions travaillistes (il a dédié, par dérision, un de ses derniers titres à Margaret Thatcher). Ensuite, ils composent des chansons, puis, l'hiver dernier, partent pour New-York, travaillent avec Mike Thorne, déjà producteur de Bronski Beat, et enregistrent au Sigma Gound Studio un album particulièrement brillant, un pur joyau musical qui détonne à l'époque des mélodies répétitives et de la technologie « nouvel âge », souvent sans âme.

Tous les titres d'un album inspiré d'un bout à l'autre et pimenté de soul, de jazz, de flamenco, de blues et de gospel ont en commun une richesse mélodique et un travail harmonique superbe dans les voix – par exemple, les beaux contrepoints dans les basses de Sarah Jane Morris – et dans les instruments utilisés sans esbroufe, avec un art sans faille de la nuance. La voix même de Jimmy Sommerville a la couleur flamboyante d'un instrument, dans l'émotion comme dans le swing à l'arraché.

Jimmy Sommerville et Richard Coles, les Communards – une appellation prise, semble-t-il, à la suite d'une promenade au Père-Lachaise, – se produisent à l'Olympia pour deux jours.

C. F.

★ Lundi 3 et mardi 4 novembre, 20 h 30. Album dist. Barclay.

Communication

La gestion d'une filiale de TF 1 mise en cause

La direction financière de TF 1 a découvert des *« irrégularités susceptibles de recevoir une suite pénale »* (notamment la présentation d'un bilan inexact et des abus de biens sociaux) dans la gestion de sa filiale TF 01, chargée notamment de produire un certain nombre de magazines d'initiation à l'informatique. *TF 01 avait été mise en liquidation* amiable en juillet dernier, après avoir enregistré un déficit de près de 9 millions de francs depuis sa création en 1984. Sur la base de ces constatations, le contrôleur d'Etat de TF 1 représentant la tutelle publique a adressé un rapport au ministère des finances, et une plainte a été déposée par TF1 , indique-t-on au siège de la chaîne, qui, pour l'instant, ne s'est pas portée partie civile. *« Nous ne chercherons pas à accabler M. Jean-Claude Vernier, ancien directeur général de TF01, mais à réduire le plus possible les pertes financières »*, précise la direction financière de TF1.

S'estimant mis en cause par un article de *l'Express* publié cette semaine, M. Vernier a décidé d'engager à son tour une action en justice. Il estime que les attaques dirigées contre lui ont une *« fonction précise » : « lui faire porter la responsabilité de l'utilisation abusive par TF 1 de sa filiale »*.

Rencontre de la créativité à Toulouse

(Suite de la première page.)

Entièrement conçu en mobilier Thonet, dans le plus pur style des années 30 (VIA, organisme pour l'innovation de l'ameublement), ce bistro marquait tout particulièrement le lien entre le passé et le futur.

Des réminiscences du charleston on passait tout naturellement aux perspectives de l'an 2000. On découvrait ainsi, en première mondiale, le Télévox (société Elan informatique), une machine dont le système permet de lui faire « avaler » un texte écrit (en français, pour le moment !) qu'elle vous restitue simultanément en parole... synthétique. On croit rêver. Une aubaine pour les timides, mais surtout d'un intérêt majeur pour les mal-voyants et les aveugles.

A deux pas de là, une « borne » permettant de « construire » des contes et des clips à la carte (250 millions d'enchaînements potentiels) grâce à une combinaison de modules visuels et sonores (Marc Denjean, avec le CCETT (1) et le CNC). Tout à côté, Extasie, outil de composition de bandes dessinées interactives (Créalude). Inutile, pour les fans de BD, de le chercher dans le commerce, ce logiciel est encore en quête d'un éditeur. *Il y* avait bien d'autres nouveautés à dénicher dans ce dédale de stands où se côtoyaient les principales institutions publiques françaises de la recherche, de grandes entreprises qui avaient accepté de jouer le jeu de FAUST (IBM, JVC, Sony, CGE, Apple) et de petites sociétés régionales.

Ce premier FAUST (les suivants se tiendront tous les deux ans) a-t-il pleinement atteint son objectif ? Oui, s'il a réussi à faire comprendre au public *« qu'on n'a plus besoin aujourd'hui d'être informaticien, mais problématicien »*, comme l'a bien résumé M. Dalloz. Les machines, devenues si performantes, ne demandent plus seulement à l'homme de *« les commander mais de savoir exprimer ses problèmes »*, une situation *« tout à fait révolutionnaire »*, dont la majorité des individus ne perçoivent pas encore la portée.

ANITA RIND.

(1) Centre commun d'études de télécommunication et de télédiffusion à Rennes.

● **Un hebdomadaire socialiste à Marseille ?** – M. Michel Pezet, député PS (Bouches-du-Rhône) qui fut candidat à la mairie de Marseille après le décès de Gaston Defferre, a indiqué qu'il *« serait amené à sortir dans quelques mois un hebdomadaire »*. Sa parution devrait se situer début 1987, M. Pezet ayant précisé qu'il étudiait actuellement la question de son financement, sans fournir d'autres précisions.

Ouverture d'un nouveau marché pour Walt Disney

Mickey à la télévision chinoise

PÉKIN
de notre correspondant

Dimanche 26 octobre, à 18 h 30, Mickey Mouse et Donald Duck apparaîtront sur les petits écrans chinois. C'est ce qu'a annoncé M. Michael Eisner, PDG de la société Walt Disney. Des dizaines, voire des centaines de millions de Chinois, petits et grands, vont pouvoir enfin jouir de ce fleuron de la culture américaine... *« C'était la plus grande tache blanche sur la carte de nos activités mondiales »*, nous a dit M. Eisner, dont la stratégie internationale est axée sur deux projets : la conquête du marché chinois et l'ouverture d'un parc d'amusement en Europe. Il a d'ailleurs confirmé que les travaux du Disneyworld de Marne-la-Vallée débuteraient l'année prochaine.

La Chine est connue pour ses bandes dessinées et ses dessins animés tirés des légendes anciennes, comme le fameux *Roi des singes.* Au nom de la coexistence pacifique, ce dernier va devoir se mesurer avec les héros de Walt Disney. Ceux-ci sont cependant déjà connus. Lors de la réception donnée à l'occasion de la signature de l'accord avec la télévision chinoise, on pouvait voir des cadres vénérables, entourés de leurs enfants et petits-enfants, chargés de ballons et portant sur leur vareuse Mao l'insigne, non pas du Grand Timonier, mais de Mickey...

Dans un pays qui ne reconnaît guère les règles du copyright international, les contrefaçons ont, depuis des années, fait leur apparition : cigares, thermomètres Mickey, bandes dessinées, personnages en stuc dans les parcs pour enfants... l'effigie de Mickey apparaît même sur des tableaux traditionnels chinois. La compagnie Walt Disney espère bien que le mythique marché chinois s'ouvrira à ses nombreux produits, tee-shirts, poupées, porte-clés... et arrondira un peu plus ses profits. Ce sera difficile : la télévision ne paie pas les dessins animés. Walt Disney compte donc se rembourser en vendant des espaces publicitaires.

La présentation de Mickey et de Donald à la foule chinoise sur la place Tian-An-Men, face au grand portrait de Mao, n'a finalement pas eu lieu, en raison du deuil observé pour le décès de l'ancien chef de l'Etat, Ye Jianying. Un banquet est cependant prévu en l'honneur de la célèbre souris dans le bâtiment voisin de l'Assemblée nationale populaire. Et on attend à Pékin l'arrivée d'un orchestre de jazz américain.

PATRICE DE BEER.

EN BREF

● ***M. Patrick Meney, directeur général de Gamma-Télévision.*** – M. Patrick Meney, ancien responsable du département télévision de l'Agence France-Presse, vient d'être nommé directeur général et rédacteur en chef de Gamma-Télévision, parallèlement à l'entrée au sein du capital de cette société de la Caisse des dépôts et consignations et du groupe immobilier Brémond. L'agence Gamma-Photo, qui détenait la totalité du capital de Gamma-Télévision, reste majoritaire avec 55 % des parts, les deux nouveaux arrivants se partageant à égalité les 45 % restants.

● ***Femmes d'aujourd'hui-Modes de Paris et Femme pratique entrent dans le groupe éditeur de Marie-France.*** – L'hebdomadaire *Femmes d'aujourd'hui-Modes de Paris* (741 686 exemplaires diffusés en 1985) et le mensuel *Femme-pratique* (202 340 exemplaires) passent sous la coupe de la Société de publications économiques, féminines et familiales (SOPEFF) qui appartient à Mme Francine Amaury et édite notamment le mensuel *Marie-France.* La société belge Femmes d'aujourd'hui (SAFA) ancienne gérante de *Femmes d'aujourd'hui* et de *Femme-pratique* a en effet cédé à la SOPEFF 55 % des parts d'Edifap, société qui gérait les deux magasins à la suite du dépôt de bilan des éditions la Hennin (*le Monde* du 4 janvier), le reste du capital d'Edifap a été repris par l'éditeur Michel Lafon (éditions Carrère-Lafon).

● **Nouvelle parution de *Confidences.*** – L'hebdomadaire féminin *Confidences* renaîtra le 5 novembre sous le titre *Confidences-magazine,* avec une périodicité mensuelle. Ce titre qui appartient au groupe Hachette depuis 1980 avait suspendu sa parution en juillet, après une tentative de fusion avec *7-Jours-Madame* afin de résister aux magazines du groupe Prisma-Presse (*Prime, Femme actuelle*). *Confidences-magazine* s'adressera, *selon sa rédactrice en chef à « la femme active de vingt-cinq à quarante-cinq ans, qui aime rêver »,* et proposera de la lecture et des *entretiens avec des vedettes.* L'objectif d'Hachette est d'atteindre une diffusion de 250 000 exemplaires avant de passer à 500 000 dans six mois. Le lancement bénéficiera d'une campagne publicitaire de 4 millions de francs.

● **La SET-Presse se renforce.** – Les groupes Modes et travaux, Media (*Enfants-Magazine, Biba, Jacinthe-20 ans*) et Mehaulle, qui édite des hebdomadaires locaux (*l'Eveil normand, l'Orne-Hebdo, etc*) rejoindront la Société d'étude de la télévision pour la presse (SET-Presse). Fondée en septembre 1986, la SET-Presse souhaite *« créer des regroupements dans la presse écrite en vue de développements dans l'audiovisuel »,* selon son administrateur directeur général, M. Noël Mettey. La SET-Presse, qui compte maintenant une trentaine d'adhérents (dont Bayard Presse, *Sélection du Reader'Digest, la Voix du Nord,* etc) souhaite participer à hauteur de 10 % au capital d'une télévision privée.



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PETITES PIÈCES INTÉRIEURES, 18 Théâtre (42-26-47-47), 20 h 30.

LES CLIENTS, Edouard VII (47-42-57-49), 22 h 30.

H. POUR HOMMES, Tintamarre (48-87-33-82), 20 h 30.

JULIE, Marie Stuart (45-08-17-80), 22 h.

ŒIL POUR DEUIL, Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

L'OPÉRA DE QUAT' SOUS, TMP Châtelet (42-61-19-83), 20 h 30.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), 21 h : l'Ange de feu.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier 20 h 30 : Marionnettes de Xian (province de Shanxi).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo, Vidéo-information : 16 h : l'Empire de Noisiel, de E. K. Granger ; 19 h : Autour du mur, de P. Blossier ; Vidéo-Musique : 16 h : Cendrillon, de Rossini ; 19 h : Turandot, de Puccini. Hommage à la Fédération Jean Vigo : 17 h 30 : Aventures fantastiques, de K. Zeman ; 20 h 30 : la Plaisanterie, de J. Jires ; 17 h 30 : le Chemin de la vie, de N. Ekk ; 20 h 30 : Une vie difficile, de D. Risi.

Les autres salles

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : Stefano.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : Facades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle, 21 h : Un amour de punk.

PARIS-VILLETTE (42-03-02-55), voir Festival d'automne.

ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), 20 h 30 : Antigone.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeunes et de la culture.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire (dern. le 31).

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), 21 h 30 : le Journal d'un fou.

CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

Music-hall

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : K. Trow.

OLYMPIA (47-42-25-49), 17 h et 20 h 30 : Abeti Maskini.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

LE 78 (43-59-09-99), 24 h : J.-P. Kalfon.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

Voir théâtres subventionnés

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Solos.

Les concerts

Athénée, 20 h 30 : J. Carreras.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Comédie-Française, 20 h 30 : Bérénice.

7e Festival de jazz de Paris

Cirque d'Hiver, 19 h 30 : D. Salluzzi/E. Rava, U. Rocha.

En région parisienne

ANTONY, Collège Sainte-Marie, le 1er à 20 h 30 : Lodeon, D. Hovora (Schumann, Brahms, Rachmaninoff) ; le 2 à 18 h : Jeunes espoirs de l'école française de violoncelle. Th. F. Gémier (46-66-02-74), le 30 à 21 h : l'Effet Glapion.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 16 h : la Tempête.

COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 30 à 20 h 30 : A. Dreyfus ; le 31 à 20 h 30 : I. Liptay, S. Teshigawara.

COMBS-LA-VILLE, église, le 1er à 20 h 30 : S. Renaud (Schubert, Schumann, Brahms).

CRETEIL, Maison des arts (48-99-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Oiseau vert (dern. le 30).

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), les 29, 31 à 20 h 30 : Futurities.

MALAKOFF, Th. 71 (46-55-43-45), les 29, 30, 31 à 20 h 30 : Baleine.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), le 4 à 20 h 30 : Le drame de la vie.

NEUILLY, Athletic (47-47-83-03) (D. soir, L. Mar.) à 20 h 30 ; dim. 16 h : Tueur sans gages. Grand Théâtre (47-47-47-40) (D. soir, L.) à 20 h 30. Dim. 16 h : « V » comme Voltaire (dern. le 31).

LE PLESSIS-ROBINSON, Centre P. Picasso (Dim. soir, L.), 20 h 30 et dim. à 17 h : le Médecin malgré lui.

VERRIÈRES-LE-BUISSON, église Notre-Dame, le 31 à 20 h 30 : Ph. Muller, J. Rouvier (Beethoven, Webern, Stravinski...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Escape from San Quentin, de F. F. Sears (vostf) ; 17 h, Apache Warrior, de E. Williams (vostf) ; 19 h, La cinémathèque créatrice (téléphoner pour programme).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., vo) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 3 novembre

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

COBRA (*) (A., vo), Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (46-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00)

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (GENESIS) (A, vf) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46).

PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). – V. f. : Images, 8e (45-22-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), jeu. 16 h 55, sam., lun. 21 h, dim. 18 h 55 : A travers le miroir ; sam. 18 h 45, dim. 21 h., mar. 18 h 30 : Toutes ces femmes.

CHAPLIN – ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07), mer. : les Temps modernes ; jeu. : le Kid ; ven. : les Lumières de la ville ; sam. : le Dictateur ; dim. : la Ruée vers l'or ; lun. : l'Émigrant ; mar. : les Feux de la rampe. – Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; mer. : la Ruée vers l'or ; jeu. : le Dictateur ; ven. : la Revue de Charlot ; sam. : les Temps modernes ; dim. : le Kid ; lun. : les Lumières de la ville ; mar. : Monsieur Verdoux.

COURTS MÉTRAGES, jeu. 20 h 30 : Bonjours chéries (J.-M. Desrosiers) ; Intransit (C. Klapisch) ; China Blues (M. Yang) ; la Frite (R. Guillot) ; la Femme en bleu (G. Kelner) ; le Doigt (Y. Piquer).

FASSBINDER (v.o.), Templiers, 3e (42-72-94-56), mar. 17 h 45 : la 3e Génération ; mer., ven., 17 h 45, dim. 22 h : l'Année des 13 lunes ; jeu., sam., 17 h 45, dim. 22 h, mar. 22 h : les Larmes amères de Petra von Kant ; mar. 20 h : Tous les autres s'appellent Ali.

FILMS ET FOLIES (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), mer. 14 h : Je veux seulement qu'on m'aime ; 16 h : Liberté de Brême ; 22 h : le Cabinet du Dr Cagliari ; jeu. 14 h : Vampyr ; 16 h : l'Empereur Tomato Ketchup + Une page folle ; 22 h : L'Homme au crane rasé ; ven. 14 h : le Cabinet du Dr Cagliari ; 16 h : Les nains ont aussi commencé petits ; 22 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham ; sam. 14 h : les Secrets d'une âme ; 16 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham ; 22 h : M. Arkadin ; dim. 14 h : le Cabinet du Dr Cagliari ; 16 h : les Secrets d'une âme ; 22 h : Les nains aussi ont commencé petits ; lun. 14 h : Liberté de Brême ; 16 h : Vampyr ; 22 h : l'Empereur Tomato Ketchup ; mar. 14 h : Aloïse ; 16 h : Breaking Silence ; 22 h : Je veux seulement qu'on m'aime.

J.-L. GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 18 h : Je vous salue Marie ; lun. 17 h 40 : Sauve qui peut la vie ; lun. 12 h : le Mépris.

CINEMA IRANIEN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65), mer. 18 h : le Trésor de Gharone (Yassaoui) ; 20 h : Adieu Téhéran (Khatchikian) ; 22 h : Gheysar (Kimiai) ; jeu. 18 h : Reza le motard (Kimiai) ; 20 h : Hassan le chauve (Ali Hatami) ; 22 h : M. Naïf (De Mehrjoui) ; ven. 18 h : la Fenêtre (Moghadam) ; 20 h : Nature morte (Shahid Saless) ; 22 h : Elégie (Maderi) ; sam. 18 h : Adieu Téhéran ; 20 h : Gheyssar ; 22 h : Hassan le chauve ; dim. 18 h : M. Naïf ; 20 h : le Trésor de Gharone ; 22 h : la Fenêtre ; lun. 18 h : Elégie ; 20 h : Reza le motard ; 22 h : Nature morte ; mar. 18 h : Gheysar ; 20 h : Hassan le chauve ; 22 h : le Trésor de Gharone.

SEMAINE DU CINÉMA ISLANDAIS A PARIS (v.o.), Panthéon, 5e (43-54-15-04) : Ainsi meurt la bête, mer. 14 h, ven. 22 h, dim. 18 h, lun. 16 h ; Enfants du pays, mer. 16 h, jeu. 20 h, sam. 20 h, dim. 22 h, lun. 18 h, mar. 16 h ; Journées courtes de l'hiver, mer. 18 h, jeu. 16 h, ven. 20 h, lun. 14 h, mar. 18 h ; Tout va bien : mer. 20 h, jeu. 22 h, ven., sam., 16 h, dim. 14 h, mar. 20 h ; Hors-la-loi, mer. 22 h, jeu. 18 h, ven. 14 h, sam. 18 h, dim. 16 h, lun. 20 h, mar. 22 h ; Au bord du monde, jeu. 14 h, ven. 18 h, sam. 14 h, dim. 20 h, lun. 22 h, mar. 14 h ; Rencontre avec les réalisateurs : Agust Gudmundsson et Kristin Johannesdottir, sam. 22 h.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA JUIF (v.o.), Centre Rachi, 5e (48-05-93-07) : mer. 16 h : En visite, de L.-B Revess (Hongrie) 1983, 88 mn, v.o. (s.-t. fr.) ; 18 h : Psalm for Moshe de R. Jakobson (USA) 1985, 19 mn, v.o. ; The Cafeteria de A. Nowak (USA) 1983, 58 mn, v.o. ; 20 h : Joshua then and now de T. Kotcheff (Canada) 1985, 120 mn, v.o. (s.-t. fr.) ; 22 h : la Forêt noire de B. Jalbert (France) 1986, 15 mn ; Die Mitläufer de E. Leiser et E. Itzenplitz (RFA) 1984, 90 mn, v.o. (s.-t. fr.) ; jeu. 18 h : House of Unamerican Activities de F. Marx (USA) 1984, 17 mn, v.o. ; Free Voice of Labour de S. Fischler et J. Sucher (USA) 1980, 55 mn ; 20 h : Pobre Mariposa de Raoul de La Torre (Argentine) 1986, 118 mn ; 22 h : Bol de jour de H. Gruvman (France) 1986, 8 mn ; Bien joué M. Grünstein de B. Wicki (RFA) 1985, 102 mn., v.o. (s.-t. angl.) ; sam. 20 h : Gare de la douleur de H. Jouf (France) 1985, 25 mn ; Die Mitläufer de E. Leiser et E. Itzenplitz (RFA) 1984, 90 mn ; 22 h : Joshua then an now de T. Kotcheff (Canada) 1985, 120 mn., v.o. (s.-t. fr.) ; dim. 14 h : Joshua then and now de T. Kotcheff (Canada) 1985, 120 mn. v.o. (s.-t. fr.) ; 16 h : Drôles de mendiants de S. Goskind (Pologne) 1937, 62 mn, v.o. (s.-t. angl.) ; 18 h : Nos enfants de S. Goskind (Pologne) 1946, 90 mn. v.o. (s.-t. fr.) ; 20 h : Chiken Soup de K. Schneider (USA) 1985, 16 mn, v.o. ; le Bonheur juif de A. Granovsky (URSS) 1925, 90 mn ; 22 h : The Well de D. Greenwald (USA) 1983, 28 mn, v.o. ; The Golden Age of Second Avenue de M. Silverstein (USA) 1969, 70 mn.

KAZAN (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), en alternance : Panique dans la rue ; l'Arrangement ; Baby Doll.

LUBITSCH (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60) : jeu., sam., lun. : To be or not to be ; ven., lun. : la Folle Ingénue ; mer., dim. : Le ciel peut attendre.

MONTY PYTHON (v.o.), Parnassiens, 14e (43-20-32-20), mer., ven. : la Vie de Brian ; jeu., dim. : Jabberwocky ; sam., lun. : Monty Python sacré Graal ; mar. : le Sens de la vie.

RHOMER Républic-Cinéma, 2e (58-05-51-33), ven. 14 h : Perceval le Gallois ; mer. 16 h 20 : la Boulangère de Monceau + la Carrière de Suzanne ; ven. 16 h 20 : la Collectionneuse ; dim. 16 h : la Femme de l'aviateur ; dim. 10 h 40 du mat. : la Marquise d'O ; sam. 16 h 20 : le Genou de Claire. – Denfert 14e (43-21-41-01), mer. 22 h, dim. 12 h : les Nuits de la pleine lune ; mar. 17 h 40 : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau ; ven. 20 h : la Femme de l'aviateur ; jeu. 22 h, dim. 18 h : le Beau Mariage ; jeu. dim. 20 h : Ma nuit chez Maud ; mer. 20 h, dim. 16 h : Pauline à la plage.

TARKOVSKI (v.o.), Républic-Cinéma, 2e (48-05-51-33) ; ven. 21 h : Andrei Roublev ; lun. 14 h : l'Enfance d'Ivan + le Rouleau compresseur et le Violon. – Denfert, 14e (43-21-41-01), jeu. 16 h : Nostalghia ; lun. 21 h 30 : Solaris ; mar. 21 h 10 : Stalker ; sam. 21 h : Andrei Roublev ; lun. 15 h 40 : le Miroir.

TEX AVERY (v.o.), Forum 1er, George-V, 8e, Parnassiens, 14e : le Plus Fou des deux, Casse-noisette fait des folies, la Métamorphose de Cendrillon, le Canari géant, le Noiraud porte-malheur, Jeannot Lapin, Droopy l'intrépide, Billy la fringale, la Ferme de demain, Droopy au Far-West, le Chasseur aux abois, Vas-y mon lapin.

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01) mar. 14 h : l'Argent de poche ; jeu. sam. dim. 14 h, mar. 16 h : les 400 Coups ; sam. 12 h : Jules et Jim ; ven. 16 h : L'homme qui aimait les femmes ; sam. 19 h 20 : Tirez sur le pianiste ; mer. 18 h, dim. 10 h 20 : l'Enfant sauvage.

VIOLENCE ET PASSION LATINES (v.o.), Le Latina, 4e (42-78-47-86), mer. 14 h, 19 h : Un amour de Swann ; 16 h 20, 21 h 20 : la Lune dans le caniveau ; jeu. 14 h, 18 h 55 : Bellissima ; 16 h 10, 21 h 05 : Le Christ s'est arrêté à Eboli ; ven. 14 h, 18 h 50 : Violence et passion : 16 h 20, 21 h 10 : Hécate, maîtresse de la nuit ; sam. 14 h, 18 h 40 : le Mépris ; 16 h, 20 h 40 : Tartuffe ; dim. 14 h, 18 h, 22 h : la Belle Captive ; 15 h 45, 19 h 45 : Senso ; lun. 14 h, 19 h : la Peau ; 16 h 30 : la Lune dans le caniveau ; 21 h 30 : Hécate, maîtresse de la nuit ; mar. 14 h 15, 18 h 45 : l'Innocent ; 16 h 30, 21 h 30 : la Truite ; 23 h : le Rideau cramoisi. – salle II, mer. 14 h, 16 h, 18 h : le Roi et l'Oiseau ; 20 h, 22 h : les Ailes de la colombe ; jeu. 14 h, 18 h, 22 h : Bleu comme l'enfer ; 16 h, 20 h : Mon beau-frère a tué ma sœur ; ven. 14 h 10, 18 h 50 : 37,2e le matin ; 16 h 40, 21 h 10 : Clair de femme ; sam. 14 h, 17 h 50, 21 h 50 : Cuore ; 16 h 30, 20 h 20 : les Enfants terribles ; dim. 14 h, 17 h 55, 22 h : Masculin-Féminin ; 16 h 05 : les Mots pour le dire ; 20 h : Mon beau-frère a tué ma sœur ; lun. 14 h, 20 h 40 : Benvenuta ; 16 h 10 : Querelle ; 18 h 35 : Clair de femme ; mar. 14 h, 18 h, 22 h : les Ailes de la colombe ; 16 h, 20 h : le Mépris.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : Gendarmes et voleurs ; 15 h 50 : Golden Eighties ; 17 h 40 : ZOO ; 20 h : les Cœurs captifs ; 22 h : Guerre froide.

CENTRE GEORGES POMPIDOU, salle Garance (42-78-37-29) : Hommage à la Fédération Jean-Vigo ; sauf mar., mer. à 14 h 30 : Rosi et la grande ville de G. Behrens ; 17 h 30 : Aventures fantastiques de K. Zeman ; 20 h 30 : la Plaisanterie, de J. Jires ; jeu. 14 h 30 : les Enfants du no 67 de U.-B. Weller et W. Meyer ; 17 h 30 : San Mao le petit vagabond de Z. Ming et Y. Gong ; 20 h 30 : l'enfance d'Ivan, de A. Tarkovski ; ven. 14 h 30 : Aventures dans la baie d'or, de B. Pojar ; 17 h 30 : Fiancées en folie, de B. Keaton ; 20 h 30 : Miracle à l'italienne de N. Manfredi ; sam. 14 h 30 : la Barrière, de J. Skolimovski ; 17 h 30 : Okraina, de B. Barnet ; 20 h 30 : Deux hectares de terre, de B. Roay ; dim. 14 h 30 : Sans famille, de A. Michel ; 17 h 30 : les Enfants du no 67, de U.-B. Weller et W. Meyer ; 20 h 30 : Kaos, de P. et V. Taviani ; lun. 14 h 30 : Hugo et Joséphine, de K. Grede ; 17 h 30 : le Chemin de la vie, de N. Ekk ; 20 h 30 : Une vie difficile, de D. Risi.

LES FILMS NOUVEAUX

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR), film français de Hans Noever : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-80).

ANGEL II, LA VENGEANCE, film américain de Robert Vincent O'Neil, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA BRULURE, film américain de Mike Nichols, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU, film américain de Bill Sherwood, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

SHANGHAI SURPRISE, film américain de Jim Goddard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) UGC Danton, 6e (43-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie (v.o. et v.f.), 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE ACTRESS, film américain de George Cukor (Inédit de 1953), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

AVANT-PREMIERE

TOKYO BLUES, film japonais de Haruki Kadokawa, v.o. : Club de l'Etoile 20 h 30, 17e (43-80-42-05).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : La neige en deuil. ■
Film américain d'Edward Dmytryk (1956), d'après le roman d'Henri Troyat.
Un jeune homme veut piller l'épave d'un avion qui s'est abattu dans le massif du Mont-Blanc. Son frère, un vieux guide, l'accompagne pour le protéger. Drame montagnard tiré d'un roman d'Henri Troyat. Pas très palpitant à cause de la confection hollywoodienne.

22 h 15 Acteur studio.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Première page. De Denis Brunetti.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les cinq dernières minutes.
La quadrature des cercles.
Téléfilm de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud, Jacques Duby, Daniel Beretta.
Babyrock, vedette de la chanson yé-yé, disparaît en plein Paris. On retrouve quelques jours plus tard son imprésario assassiné.

22 h Documentaire : Les sorciers de la vie.
▶ De Marcel Teulade et Marie-Ange d'Adler. 1re partie : Enfants de l'éprouvette.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : Remorques. ■■■
▶ Film français de Jean Grémillon.
En Bretagne, le capitaine d'un bateau de sauvetage ne veut pas renoncer à son métier, malgré la grave maladie de sa femme. Il s'éprend d'une autre, d'une étrangère apportée par la mer.

22 h Journal.

22 h 25 Boîte aux lettres. Objectif : Hergé.

23 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 35, Cinéma : Mystère sur le vol 502. □ Film américain de George McCowan (1975), avec Ralph Bellamy, Polly Bergen, Théodore Bikel... ; 22 h 05, Flash d'informations ; 22 h 15, Etoiles et buts ; 22 h 45, Les KO de Canal + ; 0 h 10, Football américain ; 1 h 15, Cinéma : Le lit d'Elodie. ■ *Film érotique français, classé X, de J. Helbie (1983)*, avec Yves Callas, Alban Ceray, Christine Gienne.

LA « 5 »

20 h 30, Téléfilm : Dynasty 2 ; 21 h 20, Série : La cinquième dimension ; 22 h 10, Série : Flamingo Road.

TV 6

20 h 10, Série : Les envahisseurs ; 21 h, Série : Les superminds ; 22 h, Tonic 6.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Scènes littéraires, scènes de ménage.

21 h 30 Musique : Latitudes.

22 h 30 La nuit sur un plateau. Avec Daniel Mesguich.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert en direct du Mozarteum de Salzbourg : Quatuor à cordes en si bémol majeur K 589, de Mozart ; Quatuor à cordes nº 3, op. 84, de Eder ; Quatuor à cordes en sol majeur, op. 106, de Dvorak, par le Quatuor Stamitz (Bohuslav Matousek et Josef Kekulka, violons, Jan Peruska, alto, Vladimir Leixner, violoncelle).

23 h *Les soirées de France-Musique.* Symphonie nº 2 en ré majeur, op. 43, de Sibelius ; Symphonie nº 3 en ré mineur, de Mahler ; Capriccio italien pour orchestre, op. 45, de Tchaïkovski, dir. Maurice Abravanel.

Mardi 4 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 Feuilleton : Dallas (rediff.).
14 h 35 Croque-vacances (suite).
16 h 15 Variétés : Show bises.
17 h 25 Série : A vous de jouer, Milord.
18 h 25 Mini-journal.
18 h 35 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.
20 h 25 Loto sportif.
20 h 35 Série : Le véto.
De Daniel Goldenberg. Avec Sady Rebbot.

21 h 25 Magazine : Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Au sommaire : Le soldat méconnu ; Un homme libre : Claire obscure ; La mort au poing ; Ex-voto. Les faits divers revisités et réanalysés après. Un excellent magazine, malheureusement appelé à disparaître.

22 h 40 Sport : Coupe America. En direct de Perth.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.
Avec Henri Coulonges, pour Les frères Moraves, et Claire Gallois.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
▶ La vie à vif : pourquoi notre société a-t-elle autant besoin d'aventuriers ?

15 h Série : Le juge et le pilote.
15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 35 Récré A 2.
18 h 5 Série : La guerre des femmes.
18 h 30 Magazine ; C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran.
Emission d'Armand Jammot.
Cinéma : C'est ma vie après tout ! ■
Film de John Padham (1982).
Après un terrible accident, un sculpteur se retrouve paralysé, réduit à l'état de « légume ». Il veut qu'on arrête les soins, le médecin s'y oppose.

22 h 35 Débat.
Sur le thème : Disposer de sa vie ?
Avec Mme Catherine Labrusse, professeur de droit, membre du Comité national d'éthique ; Mme Paule Caucanas-Pisier, secrétaire générale de l'association Pour le droit de mourir dans la dignité ; Bernard Hoerni, professeur de cancérologie à Bordeaux ; Paul Vespiren, directeur du département d'éthique biomédicale au centre Sèvres, à Paris ; MM. Peter Admiral, anesthésiste à Delft (Pays-Bas) ; Raymond Viley, président du conseil de l'ordre des médecins, ancien doyen de la faculté de médecine de Caen.

23 h 20 Histoires courtes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h Documentaire : L'encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
14 h 30 Série : Erreurs judiciaires.
15 h Prélude bis.
16 h Documentaire : Les grands fleuves reflets de l'histoire : la Tamise.
16 h 55 Dessin animé : Mister Magoo.
17 h Les après-midi de Disney Channel.
17 h 55 Croqu'soleil.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à La Grande Motte.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : La dernière séance.
Emission proposée par Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.

20 h 45 Cinéma : Le traître du Texas. ■ Film américain de Budd Boetticher (1952), avec Robert Ryan, Julia Adams, Rock Hudson...
Après la guerre de Sécession, deux frères qui ont servi dans l'armée sudiste rentrent chez eux. L'un reprend sa place à la ferme paternelle, l'autre se met à gagner de l'argent par tous les moyens.
A 22 h 05, Dessins animés : Tom et Jerry ; Tex Avery.

22 h 30 Journal.
22 h 50 Deuxième film : Berlin Express. ■■
Film inédit de Jacques Tourneur (1948), en v.o., avec Merle Oberon, Robert Ryan, Charles Korvin...
Au début de la guerre froide, quatre officiers alliés, un Américain, un Anglais, un Russe et un Français, voyageant dans le train pour Berlin, cherchent à sauver une personnalité politique allemande menacée par des terroristes nazis.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Taps. ■ Film dramatique américain d'Harold Becker (1981) ; 16 h 10, Cinéma : Elsa, Elsa. ■ Film dramatique français de Didier Haudepin (1985), avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Catherine Frot ; 17 h 20, Cabou Cadin ; 17 h 35, Série : Les monstres ; 18 h, Flash d'informations ; 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30, Les triplés ; 20 h 35, Cinéma : Trois hommes et un couffin. ■■ Film français de Coline Serreau (1985) ; 22 h 15, Flash d'informations ; 22 h 25, Cinéma : Liberté, égalité, choucroute ■ *Film français de Jean Yanne (1985)* ; 0 h 15, Cinéma : Le fil à la patte ■ Film français de Guy Lefranc (1954) ; 1 h 40, Les superstars du catch ; 2 h 35, Série : Batman.

LA « 5 »

13 h 05, Feuilleton : Flamingo road ; 15 h 40, Série : L'homme de l'Atlantide ; 17 h 25, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 10, Série : K 2000 ; 19 h 10, Série : Happy days ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30 Série : Mike Hammer ; 22 h 10, Série : Kojak ; 23 h, Feuilleton : Flamingo road ; 0 h 40, Série : Mike Hammer ; 2 h 30, Série : Kojak.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : Max la menace ; 20 h 10, Cinéma : Panique à l'hôtel. □ 22 h 6 Tonic

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps. Face à la presse médicale.

21 h 30 Musique : Diagonales.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert. Les temps retrouvés : Quintette en forme de chôros ; chôro nº 5 pour piano Alma brasileira, de Villa-Lobos ; Sextuor, de Lemeland ; Trois pièces brèves pour quintette à vent, d'Ibert ; Sextuor, de Poulenc, interprétés par Geneviève Ibanes, piano, Thomas Prévost, flûte, Jacques Vandeville, hautbois, Robert Fontaine, clarinette, Alain Randon, basson, Paul Minck, cor.

22 h 30 Récital. Sonate pour violon et piano nº 1 en sol majeur, op. 78, de Brahms ; Sonate pour violon et piano en sol mineur, de Debussy ; Sonate pour violon et piano en mi bémol majeur, op. 18, de Strauss, avec Patrice Fontanarosa, violon, Youri Boukoff, piano.

24 h Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 3 novembre à 0 heure et le mardi 4 novembre à 24 heures.

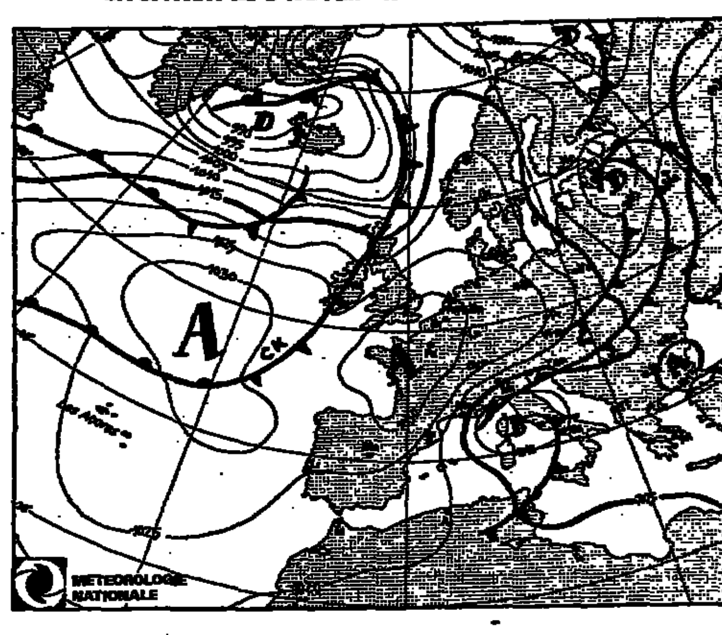
Le minimum du golfe de Gênes va *s'évacuer lentement vers le sud de l'Italie* en se comblant, d'où une atténuation progressive des pluies orageuses sur la Corse et des vents près de la Méditerranée. Sur le reste du pays, les conditions anticycloniques persisteront.

Mardi matin : les nuages bas seront abondants de la Bretagne au Nord, à la Champagne, au Bassin parisien et aux pays de Loire. Sur ces régions, les températures minimales seront assez douces : elles iront de 8 à 10 degrés près des côtes, de 5 à 7 degrés dans l'intérieur. En cours de journée, les nuages se dissiperont lentement, le soleil faisant des apparitions plus belles sur l'ouest. L'après-midi, les températures iront de 8 à 12 degrés.

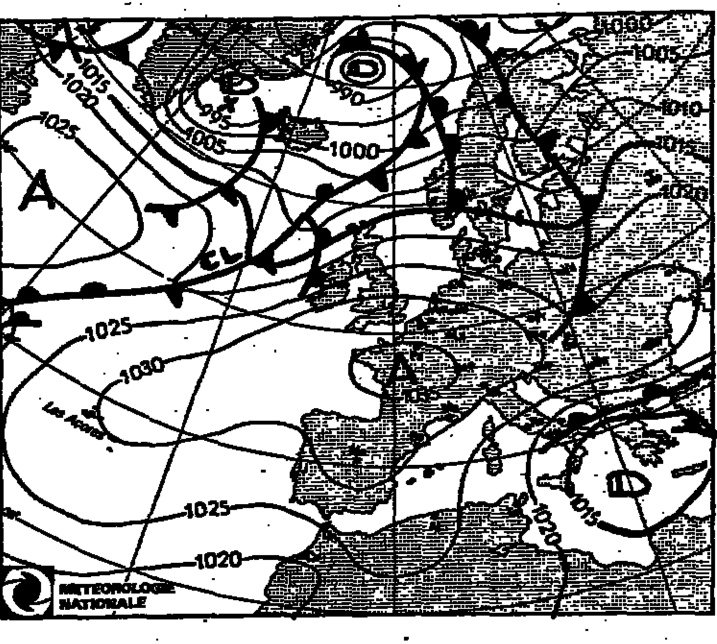
Du Nord-Est au Lyonnais, au Massif Central et au Sud-Ouest, la matinée sera fraîche et très brumeuse avec de faibles gelées et des brouillards locaux. L'après-midi, la nébulosité restera forte en Lorraine et en Alsace où les températures ne dépasseront pas 5 à 7 degrés. Plus au sud, les éclaircies seront belles et le thermomètre indiquera 10 à 14 degrés.

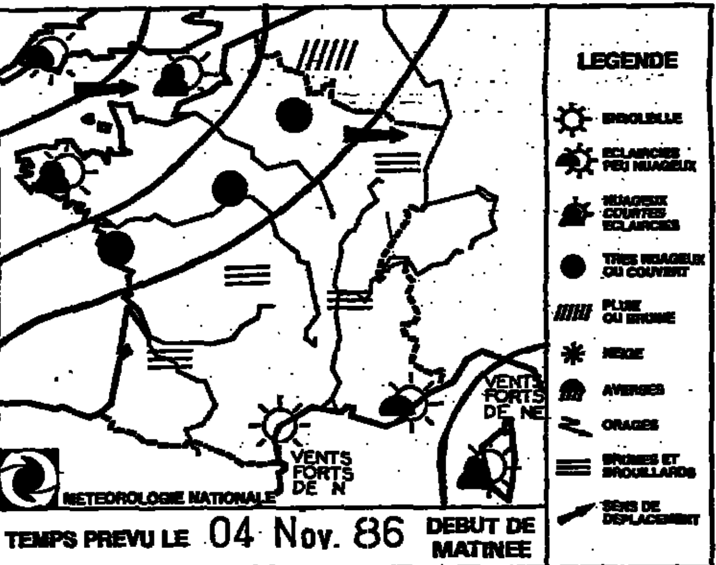
Des Alpes à la Méditerranée, la journée sera très ensoleillée avec toutefois *encore quelques nuages sur la Corse.* Le mistral et la tramontane faibliront tandis que les vents de nord-est resteront assez forts sur la Corse. Au lever du jour, les températures iront de 5 à 7 degrés, localement 3 degrés dans l'intérieur. Elles atteindront 16 à 18 degrés dans l'après-midi.

SITUATION LE 3 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 2-11 à 6 h TU et le 3-11-1986 à 6 h TU

FRANCE											
AJACCIO	19	7	P	TOURS	11	8	D	LOS ANGELES	30	14	D
BIARRITZ	14	3	D	TOULOUSE	12	2	D	LUXEMBOURG	7	0	D
BORDEAUX	13	-1	D	POINTE-À-P.	30	22	D	MADRID	20	2	D
BOURGES	10	-1	B	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	21	16	D
BREST	12	5	N	ALGER	23	11	D	MEXICO	23	8	B
CAEN	10	1	D	AMSTERDAM	11	6	C	MILAN	10	8	N
CHERBOURG	9	3	C	ATHÈNES	20	13	D	MONTRÉAL	16	-1	D
CLERMONT-FERR.	9	0	N	BANGKOK	31	24	C	MOSCOU	4	4	P
DIJON	11	1	D	BARCELONE	21	4	D	NAIROBI	24	18	D
GRENOBLE St-M-H	11	7	D	BELGRADE	14	9	P	NEW-YORK	17	6	N
LILLE	10	5	C	BERLIN	9	-2	D	OSLO	8	-4	N
LIMOGES	9	1	D	BRUXELLES	10	5	C	PALMA-DE-MAL.	21	8	D
LYON	10	4	D	LE CAIRE	27	17	D	PÉKIN	15	-2	D
MARSEILLE-MAR.	15	8	D	COPENHAGUE	9	-3	D	RIO-DE-JANEIRO	30	26	D
NANCY	8	-2	D	DAKAR	31	24	D	ROME	18	10	D
NANTES	11	3	N	DELHI	31	16	D	SINGAPOUR	–	–	–
NICE	20	11	C	DJERBA	24	15	D	STOCKHOLM	4	-2	D
PARIS-MONTS.	11	4	D	GENÈVE	10	5	N	SYDNEY	22	15	D
PAU	12	0	D	HONGKONG	25	22	D	TOKYO	21	13	C
PERPIGNAN	17	9	D	ISTANBUL	14	11	D	TUNIS	22	13	A
RENNES	12	1	B	JÉRUSALEM	16	12	P	VARSOVIE	13	2	N
ST-ÉTIENNE	8	4	–	LISBONNE	19	12	D	VENISE	14	11	C
STRASBOURG	9	-1	D	LONDRES	10	4	C	VIENNE	–	–	–

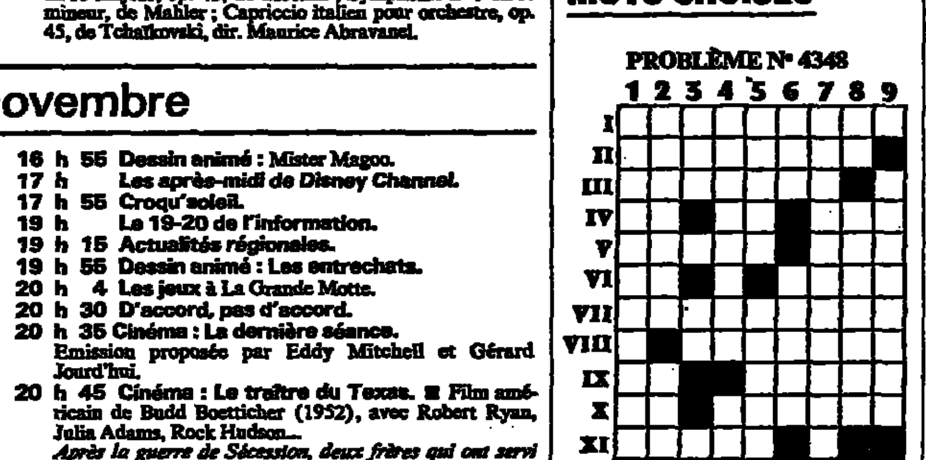
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4348



HORIZONTALEMENT

I. Chef de service. – II. Est trouée comme une passoire. – III. L'expression du bonheur forcé. – IV. Démonstratif. Mesure étrangère. Faisait rage dans le passé. – V. A donc tout pour être d'attaque. Monnaie bulgare. – VI. Négation. L'éternel féminin. – VII. Pousse à la faute en faisant le « malin ». – VIII. Sans lustre ou qui en a beaucoup. – IX. Note. Tête d'affiche. – X. Préposition. Scènes qui se répètent sur un plateau. – XI. Soufflent certainement plus en travaillant qu'en se reposant.

VERTICALEMENT

1. Experts en rapport. – 2. Boîte de métal. Assemblage de traits. – 3. Consommation courante ou courant. Abréviation religieuse. – 4. Peut être faite par un coq mais ne saurait se faire sans une poule. Fleuve étranger. – 5. Mise à feu. Les uns se font en jouant, les autres à l'étude. – 6. Sujet d'actualité moyenâgeux. Renforts « armés ». – 7. Sont unies en un seul cœur. – 8. *Personnel. Parvenir* à une réflexion des plus brillantes. – 9. Traitées comme des déesses.

Solution du problème nº 4347

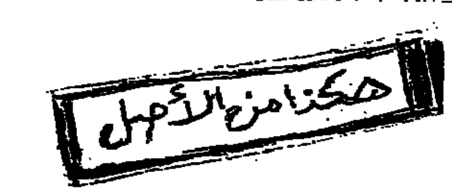
Horizontalement

I. Applaudissement. – II. Nouilles. Etau. – III. Tirette. Veinure. – IV. Ir. Reis. In. Aire. – V. Té. Armstrong. – VI. Usé. Naevus. En. – VII. Plat. Aleurode. – VIII. Eté. Tuf. Neveu. – IX. Réprimé. Apt. – X. Cri. Nativité. – XI. Nœud. Elément. – XII. Lieu. Or. Ud. – XIII. Enraiements. Ras. – XIV. Un. Torero. Eu. Nô. – XV. Xérès. Résultats.

Verticalement

1. Antituberculeux. – 2. Poires. Ter. Inné. – 3. Pur. Epépiner. – 4. Liera. Ouate. – 5. Alternative. Ios. – 6. Ultimatum. User. – 7. Déesse. Fend. Mer. – 8. IS (Intelligence service). TVA. Père. – 9. Virulente. Nos. – 10. Sténose. Ilot. – 11. Universel. – 12. Ménagère. Im. Ut. – 13. Etui. Novateur. – 14. Narre. Dépendant. – 15. Tuée. Peut. SOS.

GUY BROUTY.



«Services»

PARIS EN VISITES

MARDI 4 NOVEMBRE

«Notre-Dame et l'art *gothique*», 14 h 30, devant portail central (Ch. Merle).

«Le fournil de la boulangerie Poilâne», 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

«Tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise», 14 h 30, entrée principale (Arts et curiosités de Paris).

«L'UNESCO et film sur la Cappadoce», 14 h 45, place Fontenoy (AITC).

«Les Catacombes», 14 h 30, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

«Claude Monet et les impressionnistes», 14 h 30, musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly.

«L'Opéra de Paris», 13 h 15, façade principale, vestibule.

« Promenade à Montmartre », 15 heures, sortie Mº Abbesses, et «Un certain art de vivre dans l'île Saint-Louis : l'hôtel Lauzun», 15 heures, 17, quai d'Anjou (tél. la veille au 48-87-24-14) (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

«Les prestigieux tombeaux aménagés sous le dôme de gloire des Invalides», 14 h 45, Mº Saint-François-Xavier (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 14 h 30 : «Le caravagisme» ; 19 heures : «Cours d'histoire de l'art : du VIIIᵉ au XIIIᵉ siècle au Japon».

Gare de l'Est, porte 18 (prendre parking souterrain à gauche en regardant la gare, 17 h 30 : «Dans la foulée des dieux, les îles grecques» (M. Maumène).

Salle Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V, 15 heures : «Venise : à la conquête du monde, l'histoire de la Sérénissime» (M. J.-C. Gras).

Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 20 h 45 : «De la nécessité de renaître».

CIRCULATION

Oublier sa ceinture coûtera 230 francs

A partir de ce lundi 3 novembre, les automobilistes français vont devoir impérativement boucler leur ceinture de sécurité — même en ville — et demander à leur passager situé à l'avant de le faire. Sinon, l'amende sera de 230 F pour le conducteur, autant pour le passager. La police et la *gendarmerie ont reçu l'ordre de* contrôler systématiquement tous les véhicules et de verbaliser, surtout en ville, les automobilistes distraits, négligents, ou les récalcitrants qui ne «la bouclent pas».

Penser à la vignette

Elle est ronde, de couleur rose *saumonée : c'est la vignette automo*bile 1987. Obligatoire à partir du 1ᵉʳ décembre, elle est en vente à partir du lundi 3 novembre dans les recettes des impôts, puis, à partir du 10 novembre, dans les débits de tabac.

● **EXPOSITION : des folies pour Bagatelle.** — Construit en soixante-quatre jours pour 3 millions *de francs de l'époque* (1777) à la suite d'un pari du comte d'Artois (futur Charles X) avec sa belle-sœur Marie-Antoinette, Bagatelle était une vraie «folie».

*Jusqu'au 31 décembre, l'exposi*tion «Folies en Ile-de-France» sera présentée au Trianon de Bagatelle. Véronique Villemin, architecte-photographe, exposera ses clichés, *ainsi* que des plans, *gravures*, peintures et sculptures dans des décors restituant l'atmosphère des parcs de folie du dix-huitième siècle.

★ Tous les jours de 11 heures à *16 h 30. Tél. : 42-76-41-35.*

JEU GAGNANT N° 63

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2			Equipe 1	Equipe 2	
1	MONACO	SOCHAUX	X N 2	9	LENS	LE HAVRE	1 X 2
2	TOULOUSE	BORDEAUX	1 X 2	10	MARSEILLE	NANTES	X N 2
3	LAVAL	RENNES	X N 2	11	RED-STAR	ANGERS	1 X 2
4	AUXERRE	R.C. PARIS	X N 2	12	BEAUVAIS	AMIENS	1 N X
5	BREST	LILLE	1 X 2	13	MULHOUSE	TOURS	X N 2
6	ST-ÉTIENNE	TOULON	X N 2	14	MONTCEAU	MARTIGUES	X N 2
7	METZ	NICE	1 X 2	15	THONON	BOURGES	X N 2
8	PARIS-S.G.	NANCY	1 X 2	16	BÉZIERS	LYON	1 N X

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 2 Nov. 1986 : 2 4 5 8 10 14 16

NATIONAL LOTO Nº 44 — TIRAGE DU SAMEDI 1ᵉʳ NOVEMBRE 1986

5 16 22 31 38 40 — 1 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR TF1
MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986 A 20H35
ET SAMEDI 8 NOVEMBRE 1986 A 20H35

VALIDATION : AU PLUS TARD MARDI AUX HEURES HABITUELLES

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS Nºˢ	13	523 035,00 F
5 BONS Nºˢ + complémentaire	35	95 690,00 F
5 BONS Nºˢ	2 068	5 325,00 F
4 BONS Nºˢ	99 644	110,00 F
3 BONS Nºˢ	1 678 090	9,00 F

BONUS DU SAMEDI 117 262
3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 9,00 F X 2 = 18,00 F

Environnement

L'incendie d'une usine près de Bâle

Le dégagement de substances chimiques ne devrait pas avoir de conséquences médicales

BERNE
de notre correspondant

Les autorités locales et les responsables de l'entreprise Sandoz s'efforcent de rassurer la population après l'incendie qui a ravagé, dans la nuit de vendredi à samedi, un entrepôt du groupe chimique suisse à Schweizerhalle, près de Bâle. La police du demi-canton de Bâle-Campagne où s'est produit l'accident a reconnu dimanche que des substances toxiques s'étaient dégagées lors de l'incendie, mais *« à un niveau extrêmement faible, sans danger sur le plan médical »*.

A en croire les résultats des dernières analyses de l'air, il ne devrait y avoir aucun risque pour la santé de la population. La police a néanmoins décidé de poursuivre les examens, *« car il n'est pas absolument exclu que des substances non décelées jusqu'ici se soient échappées des entrepôts »*. L'eau également continue d'être soumise à des analyses. Des centaines de poissons ont été trouvés morts dans le Rhin en raison des pesticides et autres produits chimiques qui se sont déversés dans le fleuve avec les eaux utilisées pour éteindre le sinistre.

L'incendie n'a fait ni victime ni blessé. *Quatorze personnes incom*modées par les émanations gazeuses ont reçu des soins ambulatoires dans les hôpitaux de la région. Dimanche encore, une odeur nauséabonde planait sur la ville. Les dégâts sont évalués pour l'instant à quelque 10 millions de francs suisses.

L'alerte aura été chaude pour les quatre cent mille habitants de Bâle et de sa banlieue réveillés en pleine nuit par le rugissement des sirènes.

L'incendie, accompagné de fortes *explosions, s'était déclaré peu après* minuit dans un entrepôt de l'usine chimique Sandoz, à moins de 5 kilomètres au sud-est de Bâle. Immédiatement accourus sur les lieux, près de deux cents pompiers ont combattu jusqu'à 6 heures du matin pour circonscrire le sinistre. Ils n'ont cependant pas réussi à empêcher plusieurs centaines de tonnes de produits agro-chimiques de se répandre dans l'atmosphère en formant un nuage de gaz dégageant une odeur fétide.

Dans la nuit, les autorités décidaient d'appliquer pour la première fois un plan d'alarme catastrophe, invitant la population à rester chez elle toutes fenêtres fermées et interrompant le trafic routier et ferroviaire. Des appels ont été lancés sur les ondes de la radio, les postes-frontières ont été momentanément fermés et des douaniers suisses ont été vus portant des masques à gaz. Pendant quelques heures, Bâle a eu l'aspect d'une ville fantôme, avant que ces mesures exceptionnelles ne soient levées, samedi à 7 heures du matin.

Les Bâlois et leurs voisins n'ont cependant pas fini de s'interroger sur les risques liés à la présence dans la région de nombreuses entreprises chimiques. Samedi soir déjà, plus de deux mille personnes ont spontanément exprimé leur inquiétude en défilant dans le centre de la ville.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Les autorités françaises souhaitent améliorer les circuits d'alerte

MULHOUSE
de notre correspondant

Au lendemain de l'incendie on s'inquiétait du côté alsacien — et notamment dans les communes frontalières comme Saint-Louis ou Huningue — du retard mis par les autorités suisses à prévenir de la catastrophe et de ses éventuels dangers pour la population. Selon le maire de Saint-Louis, M. Théo Bachmann, *« la frontière est restée hermétique »* à toute information avant des heures, et lui-même n'avait toujours pas été officiellement alerté samedi à midi ! De leur côté, toutefois, les Suisses affirment que les Français ont été avisés *« sans délai »*.

C'est ce *« sans délai »* qui, de ce côté de la frontière, suscite l'indignation. Selon les Suisses, l'information a été transmise à la préfecture de Colmar (où le coup de téléphone a été enregistré à 5 h 30) dès que les autorités bâloises ont mesuré l'ampleur du sinistre, qui s'est déclenché peu après 0 heure. Il semble que leur premier souci ait été *d'éviter une extension du sinistre* aux ateliers de fabrication notamment. La sirène avertissant la population bâloise d'une alerte chimique n'a hurlé que quatre heures après le début de l'incendie.

M. Claude Guisard, commissaire de la République, préfet du Haut-Rhin, s'il reconnaît le retard indéniable dans l'alerte d'autorité à autorité, ne veut pas, pour autant polémiquer. *« Sur place, à la base,* affirme-t-il, *il y a eu des contacts. »* Pompiers et policiers bâlois ont effectivement avisé leurs collègues ludoviciens à 5 h 15, au moment même où des frontaliers refoulés aux postes de douane en allant à leur travail à Bâle les ont alertés sur les allées et venues des secours dans Bâle. *« Nous devons nous attacher, à présent, à améliorer les circuits d'alerte*, souligne M. Guisard. *Nous en discuterons avec les services concernés, puis avec les élus, et dès mardi nous adresserons nos observations aux Suisses, par écrit, en prévision d'une rencontre qui pourrait avoir lieu la semaine prochaine. »*

Il rejoint en cela M. André Weber, conseiller général de Huningue qui avait pris l'initiative d'une table ronde entre Français et Suisses, après des incidents du même type survenus ces dernières semaines dans des entreprises chimiques bâloises. Le thème sera également à l'ordre du jour du prochain comité tripartite (regroupant des élus haut-rhinois, bâlois et du Pays de Bade) qui doit se réunir le 24 novembre.

BERNARD LEDERER.

Colère diplomatique

L'INCENDIE des entrepôts du groupe chimique suisse Sandoz, à un jet de pierre de la frontière française, relance le problème toujours plus aigu de la pollution *« transfrontières »*, et *notamment* des lacunes du réseau d'alerte international. Six mois après la catastrophe de Tchernobyl et les inquiétudes suscitées par le « nuage radioactif » au-dessus de l'Europe, on était en effet en droit d'attendre une vigilance renforcée et une meilleure coordination entre pays voisins.

Mais la « colère » de M. Alain Carignon, ministre délégué à l'environnement, s'indignant que les autorités helvétiques aient attendu plusieurs heures pour prévenir la France, n'est pas d'une *sincérité totale*. Comme souvent dans ce genre d'accident, l'incendie a éclaté en pleine nuit et un jour férié. Il est probable que, l'eussent-elles *tenté*, les autorités bâloises auraient eu beaucoup de mal à joindre la préfecture de Colmar ou la mairie de Saint-Louis à trois heures du matin, un jour de *Toussaint*.

M. Carignon a d'autant moins de scrupule à faire éclater son indignation que la France est souvent prise à partie par ses voisins *pour la pollution du Rhin* (les Mines de potasse d'Alsace rejettent leurs saumures dans le fleuve, au grand désespoir des maraîchers néerlandais) ou, plus récemment, pour la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), qui inquiète Luxembourgeois et Allemands. Au moment où les Verts des trois pays riverains s'associent pour bloquer symboliquement la frontière, il est de bonne guerre que le gouvernement français donne de la voix pour détourner l'attention sur un autre pays, qui plus est toujours cité en exemple pour son respect de la loi et sa propreté méticuleuse.

ROGER CANS.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Brigitte et Robert ETIEN,
Claire, Anne et Guillaume,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

le 31 octobre 1986.

32, rue de Chazelles,
75017 Paris.

— Anne, Bruno et Célia FORTIER

ont la joie de faire part de la naissance de

Laurent.

Paris, le 27 octobre 1986.

— *Christèle et Denis PIETTON*

ont la joie de faire part de la naissance de

Raphaël et Romain,

le 27 octobre 1986.

7, rue Jean-Maridor,
75015 Paris.

Décès

— Mᵐᵉ Pierre-Marie Fourt,
Isabelle et Olivier Dusanter
et leurs enfants,
Nicolas, Barbara et Jean-Matthieu Fourt,
M. et Mᵐᵉ Antoine Fourt
et leurs enfants,
Mᵐᵉ Raymond Moreau,
Mᵐᵉ Pierre de Villeméjane
et ses enfants,
Et tous ses amis,

font part du rappel à Dieu de

Pierre-Marie FOURT,

le 1ᵉʳ novembre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 novembre, à 10 h 45, en l'église de Saint-Cloud, place de l'Eglise, à Saint-Cloud.

— Le Centre de recherche artistique de Lascours,
MM. Claude Blanc et Jean-Louis Bastouil,

ont le regret de devoir annoncer le décès de

Mˡˡᵉ Jacqueline GURNARI,

survenu le 23 octobre 1986.

Conformément à sa volonté, elle a été inhumée dans la chapelle du château de Lascours, dans la plus stricte intimité.

C'est avec passion, grandeur et compétence que Jacqueline Gurnari a su donner à MUSIQUE A LASCOURS le rayonnement que l'on sait.

CRAL, château de Lascours,
30290 Laudun.

— M. Roger Houdet,
M. et Mᵐᵉ Francis Becquet,
M. et Mᵐᵉ François Follenfant,
M. et Mᵐᵉ Bernard Houdet,
M. et Mᵐᵉ François Liot,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Roger HOUDET,
née Simonne Marchand,

survenu le 30 octobre 1986, à Vaucresson.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 4 novembre, à 16 heures, en l'église de Luneray (Seine-Maritime)).

Rue des Ecuyers,
76810 Luneray.
Ferme de la Neuvillette,
76630 Biville-sur-Mer.
14, avenue de Rueil,
92420 Vaucresson.
9, Grande-Rue,
76450 Cany.
25, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

— Mᵐᵉ Bertrand Pineau,
son épouse,
Christophe Pineau,
son fils,
Mᵐᵉ de Guermarquer,
sa mère,
M. Christian Pineau, ancien ministre,
son père,
Ses frères, Claude, Alain et Gilbert,
Ses sœurs, Danièle et Florence,
Et toute sa famille,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

Bertrand PINEAU,

survenu accidentellement, le 28 octobre 1986, à l'âge de cinquante-six ans.

Un service religieux aura lieu en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, 2, rue d'Armaillé, à Paris-17ᵉ, le mercredi 5 novembre, à 10 h 30, et sera suivi de l'inhumation le même jour, à 16 heures, à Montabon (Sarthe).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Laugier,
75017 Paris.
55, rue Vaneau,
75007 Paris.

— Mᵐᵉ Marie-Louise Rigaudias,
son épouse,
Marie-Claude et Jean-Baptiste,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie RIGAUDIAS,

survenu le 24 octobre 1986, à Paris-12ᵉ.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 5 novembre, dans l'intimité.

Remerciements

— M. Jean Coisy et toute sa famille, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Camille COISY,

adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Il y a un an, le 4 novembre 1985,

Emile BOUTHIER

nous quittait.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 4 novembre 1981

Roger, Lazare MANCY

nous a quittés.
Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Je n'ai pas une grande gloire, mais celle que j'ai c'est de n'avoir jamais déçu l'espoir de personne. C'est tout. »
(Jean Giono.)

— Ceux qui ont connu et aimé

Jean SENARD,
journaliste,

auront une pensée pour lui en ce vingtième anniversaire de sa disparition.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, vendredi 7 novembre, à 17 h 30, salle des Conseils, M. Olivier Dugrip : « Les procédures d'urgence devant les juridictions administratives. »

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03



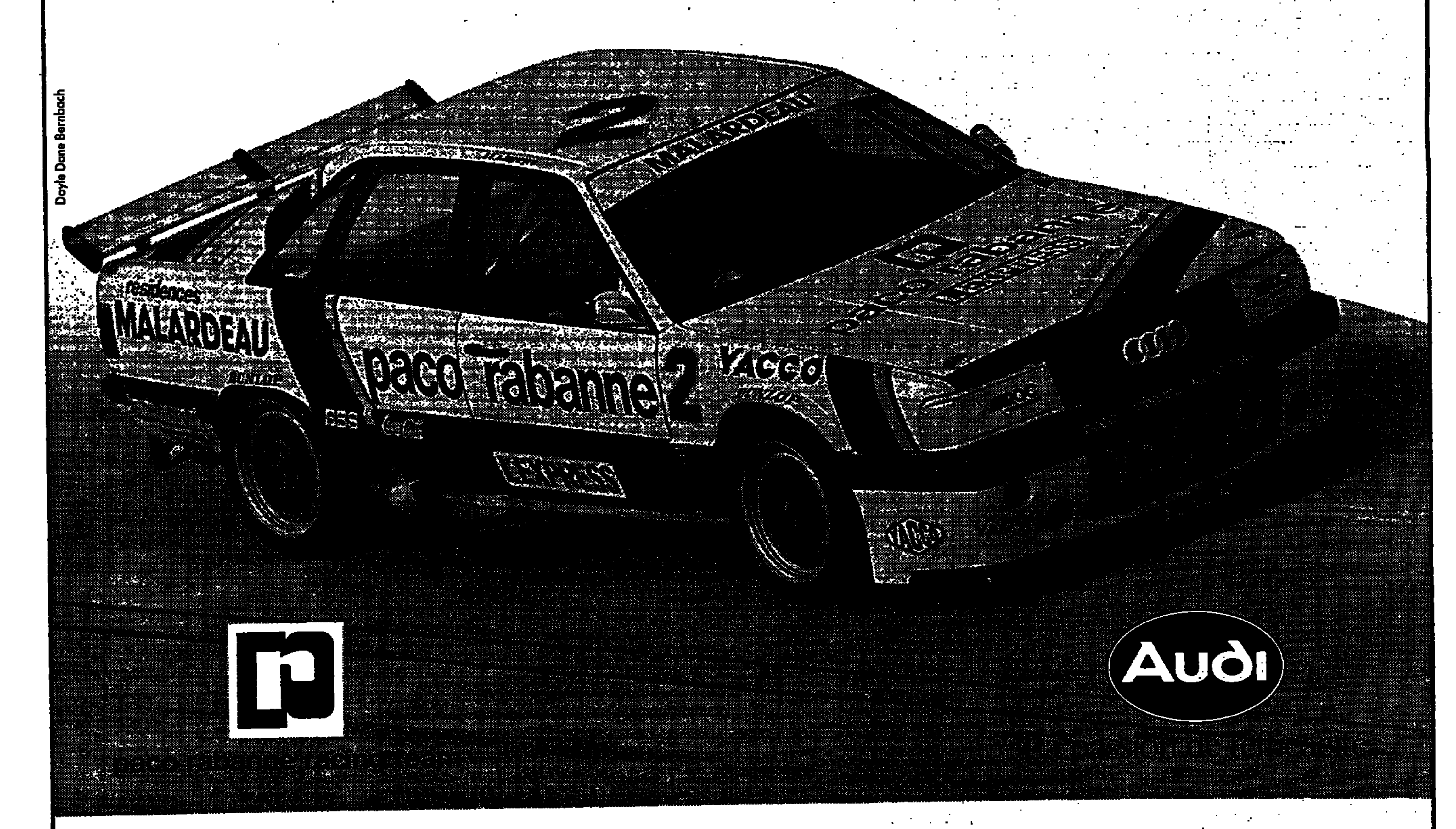


BRAVO !

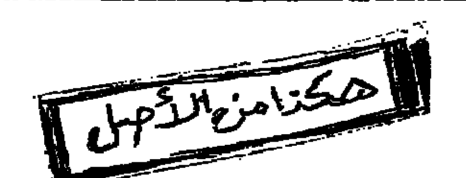
BRAVO A XAVIER LAPEYRE POUR SA MAGNIFIQUE VICTOIRE.

BRAVO AU TEAM DES PARFUMS PACO RABANNE - L'EXPRESS - MALARDEAU - YACCO ET A ROC automoto QUI ONT CHOISI L'AUDI 200 QUATTRO POUR GAGNER LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PRODUCTION.

BRAVO A L'AUDI 200 QUATTRO QUI S'EST MONTRÉE DIGNE DE LEUR CONFIANCE.



Xavier Lapeyre, champion de France de Production 1986 sur Audi 200 quattro.



VOILE : la Coupe de l'America

Alan Bond et le défi des *Kookaburra*

Le deuxième round-robin de la coupe Louis-Vuitton qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America a commencé dimanche 2 novembre à Fremantle (Australie occidentale). Les douze challengers encore en compétition après le retrait de *Courageous-IV* ont mis à profit cette quinzaine sans régates pour apporter des améliorations à leurs bateaux ou pour démarcher de nouveaux commanditaires afin de boucler des budgets de plusieurs millions de dollars.

Les douze challengers ont aussi suivi avec attention la première des quatre séries de régates entre les six bateaux australiens susceptibles de défendre la coupe de l'America à partir du 31 janvier 1987. A la suprise de nombreux observateurs, ce n'est pas *Australia-IV*, le dernier des 12 mètres JI d'Alan Bond, barré par Colin Beashel, qui s'est imposé mais *Kookaburra-III*, barré par Ian Murray et appartenant à Kevin Parry, un autre milliardaire du Yatch-Club royal de Perth.

Le kookaburra est un oiseau du continent austral dont le cri évoque un ricannement. Adopté – à dessein – par Kevin Parry pour baptiser ses bateaux, le voilà en passe de devenir un symbole pour tous ceux que la réussite d'Alan Bond, petit émigré londonien arrivé sans un penny à treize ans, en 1938, agace ou dérange. Depuis ce fameux 26 septembre 1983 où, avec *Australia-II*, il a fait basculer dans l'autre émisphère le pôle d'intérêt principal de la voile, le milliardaire de Perth n'a perdu ni son temps ni son argent.

Nouveau dépositaire de cette coupe de l'America restée exposée cent-trente-deux ans dans les vitrines du Yacht club de New-York, Alan Bond a tout fait pour canaliser à son profit la deuxième ruée vers l'or austral après celle des pionniers du siècle dernier vers les mines voisines de Kalgoorlie. A la tête d'un conglomérat regroupant brasseries, chaîne de télévision (canal 9), industries cinématographiques, compagnies pétrolières, lignes aériennes, mines de charbon, biens immobiliers et commerces, il s'est, bien sûr, taillé la part du lion dans ce nouvel essor économique d'une région coupée du reste de l'Australie par le désert de Victoria. Ses revenus nets seraient ainsi passés de 14,4 millions de dollars en 1984 à 28 millions en 1985 et sont estimés entre 42 et 56 millions cette année.

Pour accueillir les centaines de milliers de visiteurs attendus, surtout si les Américains se qualifient pour la finale, plus de 6400 chambres d'hôtels et quelques 120 programmes immobiliers ainsi que des marinas sont sortis de terre, souvent par les soins du promoteur Alan Bond. Certains l'accusent d'avoir usé de son argent et de son influence pour obtenir tous ces permis sans toujours respecter les lois d'urbanisme. D'autres prédisent que cette spéculation immobilière risque de mal finir si la coupe de l'America venait à quitter Perth.

Le plus sûr moyen de rentabiliser ces investissements serait, bien sûr, de conserver le plus longtemps possible le plus vieux trophée sportif du monde. Alors que la conquête de cette coupe de l'America lui avait coûté 16 millions de dollars (95 millions de francs) pour ses quatre campagnes de 1974,1977, 1980 et 1983, Alan Bond a cette fois investi autant en une seule fois (18 millions de dollars australiens, soit 90 millions de francs) pour la défendre.

L'absence de John Bertrand

Dans le camp australien, le grand absent est John Bertrand, le barreur de 1983. « *Dès la fin de la coupe de l'America, je savais avec plus ou moins de conviction que je ne serais plus capable de recommencer*, écrivait-il (1). *Maintenant, j'ai l'impression qu'il n'y a plus pour moi de montagne, dans le monde du bateau, à laquelle j'aimerais aujourd'hui m'attaquer. Ce serait une grosse erreur de me demander de défendre la coupe de l'America. Ce serait comme de demander à Sir Edmund Hillary de refaire l'ascension de l'Everest juste comme ça, pour s'amuser.* »

En revanche, les autres hommes-clefs du challenge de 1983 ont relevé le défi : John Longley, le directeur de projet ; Ben Lexcen, l'architecte attitré d'Alan Bond depuis 1967, qui compare d'ailleurs ses relations avec le milliardaire à celles d'un peintre de cour attaché à un prince de Medicis et Tom Schnackenberg, le maître-voilier, dont le rôle en coulisses avait été déterminant. « *Comme bateau,* Australia-II *avait en général environ 10 % de supériorité sur* Liberty, estimait John Bertrand. *La moitié de ces 10 % était due à nos voiles, généralement supérieures et à notre propension à savoir quand et comment les utiliser. L'autre moitié était due à la quille, c'est vrai, mais avant tout au complexe d'infériorité qu'elle crée au sein de l'équipe américaine.* »

Le successeur de John Bertrand à la barre est d'ailleurs Colin Beashel qui était en 1983 l'équipier numéro 8, chargé du réglage de la grand-voile. Un poste délicat entre tous qui exige des qualités physiques pour manœuvrer le « moulin à café », mais surtout une intelligence et un grand sens marin pour régler le « moteur » du 12 mètres Ji en fonction des indications de l'ordinateur de bord et des sensations du barreur.

Pour tenter de conserver la coupe de l'América, Alan Bond a fait construire et aligne deux 12 mètres Ji dans la coupe des Defenders : *Australia-III et IV*. Il a même aidé un autre défi, *South Australia*, dont le bateau a aussi été conçu par Ben Lexcen et les voiles préparées par Tom Schnackenberg. Mais c'est peut-être à Perth, au sein de son propre club que se trouve son rival le plus dangereux.

Comme Alan Bond, Kevin Parry a fait fortune dans l'immobilier et la distribution. Comme lui, il possède une chaîne de télévision (Canal 7). Avec un important brasseur (Fosters), il a investi 16 millions de dollars australiens (80 millions de francs) pour construire trois *Kookaburra* et engager les deux derniers dans la coupe des Defenders.

Les bateaux des deux défis du Yacht club royal de Perth ne s'étaient jamais rencontrés avant le début des régates officielles et avaient préféré s'entraîner contre des bateaux étrangers. Les tentatives d'espionnage à l'entrainement avaient même donné lieu à quelques abordages entre « tenders » (bateaux d'accompagnement) australiens. Chaque camp soupçonne d'ailleurs l'autre de ne pas être étranger à quelques faits divers restés mystérieux : incendie de voilerie, vols de documents ou de disquettes d'ordinateur.

La première des quatre séries de régates de la coupe des Defenders a été très nettement dominée par les deux *Kookaburra* et par *Australia-IV*. Dans le premier des deux duels au sommet, *Kookaburra-III* s'est imposé dans une brise soutenue mais *Australia-IV* a pris sa revanche avec des vents faibles à médium. Mais le plus surprenant et le plus inquiétant pour les challengers étrangers, c'est qu'*Australia-III*, le meilleur bateau du championnat du monde des 12 mètres JI, où il avait dominé *New-Zeeland*, *America-II* et *French-Kiss* en février dernier sur ce même plan d'eau de Fremantle, n'a pu cette fois remporter une seule de ses six régates contre les trois meilleurs bateaux australiens.

GÉRARD ALBOUY.

(1) *Et le kangourou terrassa l'aigle* par John Bertrand. Traduction et adaptation par Mélanie et Bruno Troublé. Editions Gallimard, 296 pages, 98 francs.



Débuts victorieux pour l'équipage de *French Kiss* (à gauche) en train d'empanner son spinnaker, devant *Canada II*.

RUGBY : la tournée des All Blacks

Avertissement à la France

Sévère avertissement pour le rugby français un semaine avant le premier test-match à *Toulouse contre les All Blacks* ! A Perpignan, les rugbymen néo-zélandais ont infligé une défaite sans appel (59-6) à la sélection du Languedoc-Roussillon. Très supérieurs en mêlée et dans les regroupements, élaborant un jeu direct avec un soutien constant au porteur du ballon, les All Blacks ont réussi onze essais contre un seul à leurs adversaires dans les toutes dernières minutes.

Cette même faiblesse dans les regroupements, aggravée par un manque de prises de balle en touche, a également été fatale à l'équipe de France A', battue 15-9 à Bègles par l'Union soviétique. Dans cette partie médiocre disputée sous la pluie, les Soviétiques ont marqué l'unique essai et ont surtout fait la différence par leur buteur Mironov, auteur de onze des quinze points de son équipe.

La performance des rugbymen français, vainqueurs à Bucarest (20-3) le week-end dernier, a été très relativisée par la déroute subie par ces mêmes Roumains à Dublin (60-0). Avec dix essais, les Irlandais ont, en effet, établi un nouveau record pour un match international.

Sports

TENNIS : l'Open de Paris

Les trois coups de Boris Becker

Plus de quatre-vingt mille spectateurs ont suivi du 27 octobre au 2 novembre le premier Open de tennis de Paris, qui a été gagné par l'Allemand de l'Ouest Boris Becker, numéro deux mondial. Le seuil de rentabilité de ce tournoi qui, avec une dotation de 3,59 millions de francs, prenait la relève de l'Open de Coubertin, interrompu en 1982 pour cause de déficit chronique, avait été fixé à soixante mille entrées payantes.

La pérennité de cette épreuve, qui avait été inscrite au calendrier du grand prix à la demande pressante du maire de Paris pour animer le POPB, semble donc assurée. D'ores et déjà, des innovations sont prévues pour 1987 : instauration du tie-break dans le set décisif pour éviter l'allongement du programme survenu le 28 octobre ; création de deux sessions quotidiennes afin d'accroître le nombre d'entrées payantes. Enfin, *des négociations sont en cours entre la direction* du tournoi et les responsables du grand prix pour que le prochain Open reste aux mêmes dates et ne coïncide donc pas, comme prévu, avec le tournoi de Stockholm.

Les sociologues devraient prêter plus d'attention à la rumeur des stades. Au lieu de développer des théories sur les *« nouvelles pratiques sportives »* – thème d'un récent colloque savant, – ils pourraient répondre ainsi à des questions concrètes. Pourquoi, par exemple, le public agglutiné dimanche dans les travées du POPB a-t-il pris fait et cause pour l'Espagnol Sergio Casal ?

Il y avait là, aux premières loges, le Tout-Paris de la banque, de l'industrie, du négoce, de la mode et du spectacle. Leaders d'opinion et *décideurs confondus. Des gens qui* raisonnent en termes de profits et de rentabilité, qui, dans les cocktails et les dîners font l'éloge de l'efficacité, qui ferment une usine dans les Vosges et investissent à Hongkong. C'étaient les cousins de l'ogre. Et ils ont pris le parti du petit Poucet.

Comme c'était bizarre ! Car ce Sergio Casal, qui, pour être du pays de Cervantès, n'était pas un Don Quichotte des courts, n'avait pas le charisme d'un Mikael Pernfors partant en guerre contre Ivan Lendl le Terrible à Roland-Garros. Ce petit Suédois, cheveux en brosse, col relevé et short colonial, avait su taper dans l'œil de Paris au printemps. Mais qu'est-ce qui pouvait accrocher chez cet Espagnol blond à la lueur des projecteurs de Bercy ? C'est un garçon lisse. Sans histoire, sans problème. Transparent comme de l'eau claire. Des parents catalans riches, il joue donc au tennis dès qu'il sait marcher. Comme il tape dans la balle mieux que la moyenne des fils à papa de Barcelone, il passe professionnel. Il aime toutefois plus jouer que gagner. En dépit d'une technique classique, presque trop pure aujourd'hui, il ne parvient pas à se faire un nom. Il est seulement un cas statistique, un type qui a gagné un tournoi du grand prix (Florence) *en étant sorti* des qualifications, qui a été battu onze fois de rang en qualification précisément sans renoncer pour autant au circuit, qui a perdu quinze fois au premier tour des tournois disputés cette année... Il ne se fait plus d'illusions : *« A dix-huit ans, on peut croire qu'on va devenir le meilleur du monde. Je le pensais d'ailleurs en 1980 quand j'ai battu Mats Wilander à l'Orange Bowl* (officieux championnat du monde des jeunes). *Mais, aujourd'hui, je suis centième au classement mondial. Si je continue à bien jouer, je pourrai revenir dans les trente premiers. Avoir battu Boris Becker en Coupe Davis, lors d'un match qui ne comptait plus, ne doit pas faire rêver. A vingt-quatre ans, je sais ce qui peut m'arriver de mieux. »*

Voilà le héros que Paris s'était choisi dimanche. Oh ! ce qu'il avait fait au début de la semaine et ce qu'il était en train de faire était parfaitement honorable. Car Casal avait successivement éliminé Mat Anger (61e), Tarik Benhabilès (83e) John McEnroe (10e) et Tim Mayotte (14e) pour arriver en finale. Une belle série assurément. Il fait partie de cette sorte de tennisman qui joue mieux contre plus fort que lui. Et il méritait d'être encouragé pour tenir tête encore au numéro deux mondial, Boris Becker, jusqu'à lui prendre un service et le contraindre au tie-break dans la troisième manche.

Inconscient collectif

Pourtant, *il ne fallait pas s'y tromper* : l'exploit de cette semaine, c'était bien son adversaire qui le réalisait. Après vingt-trois aces, l'Allemand de l'Ouest signait, en effet, son troisième succès en trois semaines sur trois surfaces différentes, après avoir joué à saute-mouton avec les fuseaux horaires : Sydney, Tokyo et Paris. John Newcombe avait été le seul en 1974 à passer ainsi victorieusement sur trois continents. L'Australien avait été le numéro un de sa génération. Boris Becker a montré à Paris qu'il pouvait aussi le devenir. En tout cas, la marge qui séparait Lendl du double vainqueur de Wimbledon s'est amenuisée. Sur la surface synthétique de Bercy, les spectateurs du POPB ont peut-être vu évoluer le futur vainqueur de Roland-Garros. Le jeune rouquin qui se précipitait au filet a fait la preuve que, à dix-neuf ans, il sait désormais préparer un point du fond du court où son coup droit est aussi redoutable que son service.

Mais qu'y avait-il dans l'inconscient de cette foule tellement parisienne *pour recevoir la victoire du* jeune champion avec assez de froideur qu'il en marque quelque étonnement ? Un sentiment revanchard à l'égard de celui qui avait éliminé la veille Henri Leconte ? Un vieux fond d'anti-germanisme primaire ? Peut-être. Le premier adversaire de Becker, l'Equatorien Nunez, avait été ovationné après avoir accroché l'Allemand, *qui arrivait* à Bercy *en* descendant d'un avion avec douze *heures de décalage horaire. Cette* pulsion collective qui a fait préférer le présumé faible au fort doit avoir des racines plus profondes, plus complexes et, au bout du compte, plus perverses. A quel modèle s'identifient ces spectateurs qui acclament un vaincu ? A Casal, qui a perdu ses illusions, depuis longtemps, ou bien à Becker qui rêve encore d'être champion du monde ?

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME : 5 kilomètres sur piste couverte

Nouveau record pour Jeannie Longo

Jeannie Longo, double championne du monde et détentrice de deux records du monde de l'heure sur piste en plein air – au niveau de la mer et en altitude, – a amélioré son propre record des 5 kilomètres sur piste couverte en parcourant la distance en 6 min. 22 sec. 713, dimanche 2 novembre, sur la piste du *Palais* des sports de Grenoble.

Son précédent record était de 6 min. 29 sec. 606 depuis le *15 novembre 1985 sur la piste de Paris-Bercy. « Mon objectif était simplement de battre le record, sans me fixer de performance précise »*, a déclaré la championne du monde. *« J'aurais pu toutefois faire mieux, mais j'ai manqué d'influx, car j'ai déjà cinq soirées de compétition dans les jambes »*, a ajouté la Française, qui participe actuellement aux Six Jours de Grenoble.

Jeannie Longo tentera de battre, vendredi prochain, toujours à Grenoble, le record du monde de l'heure sur piste couverte, avant de s'attaquer, le 12 novembre à Paris-Bercy, à son record du monde des 3 kilomètres sur piste couverte. La Grenobloise détient les records du *monde de l'heure en altitude (44,770 kilomètres le 13 septembre* 1986 à Colorado-Springs) et au niveau de la mer (43,587 kilomètres le 30 septembre 1986 à Milan).

ATHLÉTISME : les Français au marathon de New-York

Participation pléthorique, performances modestes

NEW-YORK
de notre correspondant

« J'aime la France, mais il ne faudrait pas exagérer : mille quatre cent soixante-dix participants, c'est beaucoup ! » M. Alfred Lebow, l'organisateur de ce que M. François Léotard estime être *« la plus belle course du monde »* semblait discrètement irrité, dimanche 2 novembre, par l'engouement des sportifs français pour le marathon de New-York. *« Cette année, c'est le centenaire de la statue de la Liberté, alors nous avons dû en accepter beaucoup plus que prévu... »* A tel point que M. Georges Salzenstein, président de l'Amicale française des coureurs de fond, était convenu avec M. Lebow de s'en tenir publiquement au chiffre de mille deux cents participants ; quant au programme officiel, il indiquait qu'ils n'étaient que neuf cent quatre-vingt-seize...

Si, pour le président de l'amicale, la présence française devait être *« une réponse aux bêtises du mois d'avril »* (lorsque Paris avait refusé le survol de son territoire aux avions américains qui allaient bombarder la Libye), pour les fédérations sportives américaines la part faite à la France est d'autant plus inacceptable que dix-neuf mille coureurs américains se sont vu refuser l'inscription faute de place.

Pour des raisons matérielles aussi évidentes qu'insolubles, les organisateurs limitent le nombre des participants à vingt mille, dont cinq mille étrangers. *« Il n'y a que trois cents Allemands, cent cinquante Italiens, cinquante Japonais ; pourquoi cette horde de Français ? »*. Ce responsable de fédération qui préfère garder l'anonymat n'y va pas par quatre chemins. *« L'an prochain, cela ne se passera pas comme cela »*, ajoute-t-il.

Sur le parcours, pas de trace de ce conflit : les *« Bravo, la France ! »* sont aussi nombreux que les coureurs qui passent, vite reconnus grâce à leur maillot tricolore. Au « point de réunion » national, au milieu de Central Park, la joie et la satisfaction débordent.

Le plus illustre des coureurs français, le ministre de la culture, M. Léotard, a terminé en *3 h 47 mn 38 s*, un quart d'heure de plus que l'an dernier. *« Le parcours, déjà parmi les plus difficiles du monde, était alourdi par les changements de température : élevée au départ, elle était soudain plus basse à l'entrée de Manhattan »* explique son attaché de presse. Ce n'est pas l'avis de Bernard Chabrillat, un dentiste de Clermont-Ferrand, qui a trouvé les conditions météorologiques *« absolument parfaites : 12 degrés à l'arrivée, ciel couvert, pas d'humidité excessive »*.

Ce dix-septième marathon de New-York a été remporté chez les messieurs par l'Italien Gianni Poli, vingt-huit ans, en 2 h 11 mn 6 s, devant le Polonais Antoni Niemczak (à 15 secondes) et l'Australien Robert de Castella (à 37 secondes).

Le premier Français, Alex Gonzalès, est placé 22e avec un temps de 2 h 16 mn 58 s. Vingt-trois Français sont parmi les trois cent cinquante premiers. Le record pour cette course reste détenu par l'Américain Alberto Salazar (*2 h 8 mn 13 s*).

Chez les dames, la Norvégienne Grete Waitz a triomphé pour la huitième fois en 2 h 28 mn 6 s devant l'Américaine Lisa Martin, l'Italienne Laura Fogli et la Française *Jocelyne Villeton, de Saint-Etienne,* dont le temps a été de 2 h 32 mn 51 s.

CHARLES LESCAUT.

LES RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION II

(Dix-septième journée)

GROUPE A

*Niort b. Strasbourg	1-0
*Abbeville b. Caen	2-0
*Mulhouse b. Tours	1-0
*Red Star et Angers	1-1
Guingamp b. *Valenciennes	2-0
*Reims b. Dunkerque	3-2
*Quimper et Orléans	0-0
*La Roche AEPB et Saint-Dizier	1-1
Amiens b. *Beauvais	2-1

Classement. – 1. Niort, 31 pts ; 2. Mulhouse, 26 ; 3. Caen, 24 ; 4. Guingamp, Angers, 20 ; 6. Reims, 19 ; 7. Quimper, 18 ; 8. Saint-Dizier, Tours, 17 ; 10. Strasbourg, AEPB La Roche, Abbeville, Dunkerque, Valenciennes, 15 ; 15. Orléans, 14 ; 16. Beauvais, 12 ; 17. Amiens, 11 ; 18. Red Star, 2.

GROUPE B

Lyon b. *Béziers	5-0
*Montpellier b. Nîmes	1-0
*Alès b. Ajaccio	2-0
*Bastia b. Le Puy	4-2
Cuiseaux-Louhans b. Istres	2-1
*Cannes b. Sète	2-0
*Gueugnon b. *Limoges	2-1
*Montceau b. Martigues	1-0
*Thonon b. Bourges	3-2

Classement. – 1. Lyon, 23 pts ; 2. Alès, Montpellier, 22 ; 4. Bastia, Cuiseaux-Louhans, 21 ; 6. Nîmes, Montceau, 20 ; 8. Limoges, Sète, 19 ; 10. Cannes, Martigues, 18 ; 12. Gueugnon, 17 ; 13. Le Puy, Istres, Ajaccio, 13 ; 16. Thonon, 11 ; 17. Bourges, 9 ; 18. Béziers, 7.

Hippisme

SAINT-MARTIN GAGNE A LOS ANGELES

Le meilleur sprinter européen, Last Tycoon, *entraîné* à Chantilly par Robert Collet, et monté par Yves Saint-Martin, a arraché d'une tête, samedi 1er novembre sur l'hippodrome de Santa Anita Park à Los Angeles (Californie), le Breeders'Cup Mile, couru sur gazon et doté de 1 million de dollars (environ *6,7 millions* de F).

Le trois ans Last Tycoon, portant 56 kg, était outsider à 35/1. C'est la deuxième victoire d'Yves Saint-Martin dans une super-course de la Breeders'Cup. Il avait gagné avec Lashkari le Breeders'Turf Cup doté de 2 millions de dollars en 1984 (environ *13,4* millions de F) à Hollywood Park (Los Angeles).

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I A

(Onzième tour)

Grenoble b. *Briançon	4-3
Mont Blanc b. *Viry-Essonne	14-4
*Amiens et Gap	4-4
*Rouen b. Chamonix	6-2
*Français Vol. b. Villard-de-Lans	7-1

Classement : 1. Mont Blanc, 22 pts ; 2. Français Volants, Amiens, 15 ; 4. Gap, 14 ; 5. Villard-de-Lans, 13 ; 6. Grenoble, 8 ; 7. Chamonix, 7 ; 8. Rouen, 7 ; 9. Briançon, 5 ; 10. Viry-Essonne, 4.

Judo

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

(Deuxième tour)

Racing CF b. Flamme Galle Rome (It.), 3 vict. à 1 et 3 nuls *(dont celui d'Angelo Parisi, revenu à la compétition pour la circonstance, avec Daminelli en lourds)*.

US Orléans b. Bosna Sarajevo (Youg.), 2 vict. à 2 (20 pts à 15) et 3 nuls.

Tennis

OPEN DE PARIS

SIMPLES

Demi-finales : Becker (RFA) b. Leconte (Fr.), 6-2, 3-6, 6-3 ; Casal (Esp.) b. Mayotte (EU) 6-1, 3-6, 6-3.

Finale : Becker (RFA) b. Casal (Esp.), 6-4, 6-3, 7-6.

DOUBLE

Quarts de finale : Gonzales-Stewart (Par.-EU) b. Steyn-Visser (Afr. S), 7-6, 7-6 ; Noah-Forget (Fr.) b. Curren-Testerman (EU) 6-3, 6-7, 6-3.

Demi-finales : Bahrami-Perez (Iran-Urug.) b. Noah-Forget (Fr.) 7-6, 6-3 ; Fleming-McEnroe (EU) b. Gonzales-Stewart (Par.-EU) 7-6, 6-2.

Finale : Fleming-McEnroe (EU) b. Bahrami-Perez (Iran-Urug.), 6-3, 6-2.

TOURNOI DE HONGKONG

Demi-finales : Krishnan (Inde) b. Cash (Austr.), 6-4, 6-2 ; Gomez (Equat.) b. Krickstein (EU), 6-4, 6-1.

Finale : Krishnan (Inde) b. Gomez (Equat.), 7-6, 6-0, 7-5.

Voile

COUPE DE L'AMERICA
Defenders

(Première série)

1. Kookaburra III (Iain Murray), 9 pts ; 2. Australia IV (Colin Beashel), 8 ; 3. Kookaburra II (Peter Gilmour), 7 ; 4. Australia III (Gordon Lucas), 4 ; 5. South Australia (John Savage), 2 ; 6. Steak'n Kidney (Fred Neill), 0.

COUPE LOUIS-VUITTON

(Deuxième round Robin)

Dimanche : French Kiss (Marc Pajot) b. Canada II (Thierry Nielsen) de 2 mn 15 s ; Italia (Tommaso Chieffi) b. Challenge-France (Yves Pajot) de 8 mn 43 s.

Lundi : America II (John Kolius) b. French Kiss de 53 s.



Directeur commercial export

300.000 F + bonus

Produits industriels - Ce groupe multinational, établi de longue date et leader mondial dans son secteur, est spécialisé dans la fabrication et la vente d'une très large gamme de produits de consommation à usage industriel. Pénétrant la quasi-totalité des secteurs concernés et connaissant une progression commerciale nettement supérieure aux tendances du marché, ce groupe a su développer une stratégie globale à partir de la création de filiales, de la mise en place de réseaux de distributeurs et d'actions de vente directe auprès des industries utilisatrices. Il souhaite aujourd'hui accroître sa présence à l'export en recrutant un directeur commercial qui, basé dans la banlieue ouest de Paris, sera responsable d'une équipe performante, dont la mission est de développer les ventes dans la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique. Le candidat retenu, âgé de 30 ans minimum, sera bilingue français/anglais, la pratique de l'allemand étant souhaitée. Il sera doté d'une expérience confirmée de la direction d'équipes export et du développement des ventes, par l'intermédiaire de réseaux de distribution ou directement aux utilisateurs, idéalement dans le domaine des produits de consommation à usage industriel. La rémunération, de l'ordre de 300.000 francs, sera assortie d'un bonus lié aux résultats, d'une voiture de fonction et de divers autres avantages. Les entretiens auront lieu à Paris et seront conduits en français et en anglais. Merci d'adresser votre curriculum-vitae (en anglais) ou de téléphoner (en anglais) pour demander un dossier de candidature à James GUNN en précisant la référence SS63/1094/M.

PA

PA Sales Selection

Hyde Park House - 60a Knightsbridge - LONDON SW1X 7LE - ENGLAND
Tel. 19.44.1.235.60.60, poste 289

ALIMENTAIRE

Grandes marques mondiales

Chef de groupe marketing

Une opportunité particulièrement attractive de développement de carrière est offerte à un jeune Professionnel du Marketing, innovateur et réalisateur (3 à 5 ans d'expérience), par un grand Groupe Français ayant une forte implantation internationale dont plusieurs marques sont les premières mondiales.

En prise directe avec les centres de décisions du Groupe, rattaché au Directeur du Marketing, et pour une importante gamme de produits, il sera chargé :
- d'aider la Direction Générale aux choix des orientations stratégiques à retenir pour la France et l'étranger,
- d'assister les différentes filiales pour la mise en œuvre des stratégies marketing retenues,
- d'initier le développement de produits nouveaux.

Ce poste représente un excellent tremplin pour un candidat jeune, performant et déjà Chef de Groupe en marketing grand public, au sein d'un groupe important, de préférence chez un des "Grands" de l'alimentaire.
Son envergure personnelle, ses qualités de créativité, lui permettront de s'affirmer comme un interlocuteur de haut niveau et d'évoluer vers de larges responsabilités opérationnelles au sein du holding ou d'une de ses filiales.

Poste à Paris. Rémunération très motivante.

Ecrire sous réf. JR 209 AM - Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

PUBLIPANEL

Directeur industriel

La prise en main d'une fonction clef

Groupe anglo-saxon très connu dans l'agro-alimentaire, nous avons la volonté d'améliorer constamment nos outils et d'assurer notre développement.
Nous cherchons donc pour notre filiale française à Paris (400 personnes, un C.A. d'environ 580 MF) un collaborateur à fort potentiel. Bras droit du Directeur des Opérations, nous vous confierons tout d'abord notre productivité et les moyens d'y imprimer votre marque : plan directeur, études, investissements, développements techniques, engineering.

... d'abord

au-delà

La croissance rapide du Groupe, la gestion dynamique de nos ressources humaines et le dialogue social que nous avons su développer requièrent des potentiels évolutifs, mobiles intellectuellement, managers avant tout. Si ce sont également vos critères, votre prochaine étape pourrait être, la Direction d'une de nos unités de Production, voire la Direction des Opérations. C'est ce que nous cherchons.
De formation ingénieur, vous avez plus de 35 ans et vos succès dans une fonction similaire vous donnent à présent envie de développer votre savoir-faire dans un cadre très performant.
Merci d'adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions), *sous référence O/IM/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR qui vous garantit une totale discrétion.*

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Directeur Financier

TEG.
113 rue de l'Université,
75007
PARIS.

Parmi les leaders mondiaux de la micro informatique, notre filiale (120 MF) poursuit sa conquête du marché français ; plus 30 % de croissance annuelle.

Le patron Financier dirigera la filiale au côté du Président Directeur Général et fera évoluer une organisation comprenant comptabilités, finances, informatique, personnel, services généraux.

Maturité, sens du commandement et du « business », formation en gestion, maîtrise des techniques financières anglo-saxonnes et de l'anglais sont indispensables.

Merci de nous écrire sous référence 53111 M.

The Executive Group

DESSEIN

BANQUE

ASSISTANT

EN GESTION DE PERSONNEL

HF

Nous sommes une banque de taille humaine, implantée en région parisienne.
Dans le cadre de la modernisation de nos moyens de gestion, *nous recherchons un jeune professionnel de la fonction personnel.*
Vous possédez un diplôme orienté vers la gestion de personnel (Maîtrise de Droit, DESS, Ecole de Commerce...) et avez acquis une expérience d'environ deux ans dans la fonction.
Dynamique, inventif, vous souhaitez évoluer vers des fonctions à responsabilités impliquant l'encadrement d'une équipe.
Nous vous proposons, dans un premier temps, un poste d'**ASSISTANT EN GESTION DE PERSONNEL** dont la mission consistera, après une formation d'environ 6/8 mois, à :
- participer à l'ensemble des travaux du service paye,
- assurer le suivi de la législation et de la réglementation,
- développer les applications en micro-informatique (élaboration d'outils de gestion, utilisation de logiciels).

A l'issue de cette période d'intégration, vous aurez en charge l'animation du service de la gestion administrative et budgétaire du personnel.
Merci d'adresser lettre manscrite, C.V., photo et prétentions, sous la réf. 4404/LM, à

MEDIA PA 71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

NIXDORF COMPUTER

Constructeur européen, présent sur les marchés internationaux (42 pays) ; la qualité de nos hommes (23.000 personnes) dans le monde nous permet de faire progresser notre C.A. de + de 20% par an.

PROFESSIONNEL DE LA GESTION DES CARRIERES

(FORMATION SUPERIEURE)

- **Parfaitement bilingue anglais**, diplômé de l'enseignement supérieur vous souhaitez poursuivre une carrière dans la fonction personnel. Une expérience réussie vous a permis de maîtriser les techniques de la gestion des ressources humaines.
- Homme d'études, créatif et pragmatique, doté d'une bonne capacité relationnelle, vous conseillerez efficacement les responsables opérationnels de l'entreprise.
- De larges possibilités d'évolution existent pour un candidat efficace et motivé.

Envoyez CV + lettre manuscrite + photo *sous réf. 2485/M à notre Conseil*

FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris. Tél. 43.20.69.29

FMI recrutement

UNI-TOURNAY/ASSCOM

Cabinet
CONSULTANTS
recherche
INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES
2 à 3 ans d'expérience
pour missions de
CONSEIL D'ENTREPRISE
(ORGANISATION, GESTION)
Sens des contacts humains
rigueur, adaptation, autonomie

Ecr. avec C.V. et photo
à Guy Serfati, Conseil
42, bd de Sébastopol
75003 PARIS.

VOUS ÊTES
ATTACHÉ COMMUNAL

Vous êtes motivé par la Gestion des ressources humaines
La Ville de Marly-le-Roi (Yvelines)
recherche

LE RESPONSABLE de son SERVICE DU PERSONNEL

qui, outre l'Administration du Personnel et l'élaboration de la paie devra assurer la gestion prévisionnelle des personnels, le pilotage du Plan de Formation, les recrutements, le suivi de la mobilité des agents ainsi que les relations avec les partenaires sociaux
Statut de la Fonction Publique Territoriale
(IB 379-579)

Adresser C.V. + photo à
M. le maire
de Marly-le-Roi
Hôtel de Ville
78160 Marly-le-Roi.

Importante société transit
recherche
pour son agence de Bordeaux

- Expér. professionnelle exigée.
- Poste évolutif suivant capacités.
- Conditions motivantes.

Env. C.V. + photo s/ nº 8.150
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ÉDITEUR
d'OUVRAGES TECHNIQUES
DESTINÉS AUX PME
recherche

1 CORRECTEUR REWRITER PIGISTE

pouvant justifier d'une exp. dans la presse ou l'édition spécialisée (juridique, économique, vente, marketing, finance)

Env. C.V. et prétentions
s/ nº 8.151
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

L'AIR LIQUIDE

Leader mondial des gaz industriels
recrute

CADRE COMMERCIAL EXPORT

*Pour son **Département Matériel Médical** basé dans la **Région Parisienne** qui fabrique et vend dans le Monde Entier du matériel d'Anesthésie et Réanimation et de distribution de gaz médicaux.*

*Vous développerez les ventes en **Europe** par l'intermédiaire des filiales du groupe en animant un réseau de **revendeurs**.*
*Vous êtes de formation supérieure, de préférence diplômé d'une **Ecole de Commerce**, et disposez impérativement **d'une expérience d'au moins 5 ans** dans le commerce international de produits techniques, si possible dans le domaine médical.*
*La maîtrise de l'**anglais** et de l'**allemand** est indispensable.*

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

*Adresser lettre manuscrite C.V. avec photo en précisant votre rémunération actuelle et en rappelant la référence EM à **L'AIR LIQUIDE***
D.R.H.P. 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS Cedex 07

Jonction



Leader sur le marché français de la chocolaterie de marque, nous employons à BLOIS (41), près de 900 collaborateurs (siège et usine), et réalisons un CA d'environ 1 milliard.
Notre structure Marketing est en développement et nous souhaitons intégrer un

Chef de groupe marketing H/F

De formation supérieure (SUP de CO, ESSEC, SC.PO...), il a environ 30-35 ans, et est actuellement Chef de Produit
ou Chef de Groupe sur des produits de grande consommation, de préférence alimentaires.
Son professionnalisme, notamment en études, communication, actions de promotion, lui permettra d'assurer des
responsabilités particulièrement importantes et motivantes, dans une société qui fait partie d'un groupe d'envergure internationale.
Merci d'écrire avec C.V., photo et salaire s/réf. 6111 aux consultants de CINOREN 69, rue La Fayette 75009 Paris qui garantissent la confidentialité des candidatures.

cinoren

CONTESSE



Un professionnel du marketing bancaire

POUR DEVENIR «NOTRE FORCE DE DECISION»

Autour de 30 ans, après une formation ESSEC, ESC... et une expérience du marketing bancaire, vous souhaitez accéder à plus de responsabilités. Vous avez des qualités de rigueur, de créativité, relationnelles. Vous êtes enthousiaste.

Nous sommes une importante société financière régionale, liée à un réseau national de premier plan.

Pour préparer et réussir nos *activités de demain, nous cherchons notre responsable du marketing.*

Vous développez le dialogue avec nos clients, adaptez nos produits à nos marchés présents et prochains, contribuez à améliorer nos performances ; vous faites du marketing l'un de nos moteurs.

Professionnel du marketing, votre connaissance du monde bancaire va vous aider à devenir, au sein de la Direction du développement, l'interlocuteur écouté de tous.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. 26 M 239 à notre Conseil Edith Giacchetti, CPA, 3, rue de Liège, 75008 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Diriger une équipe de conseillers financiers sur un marché porteur

Commercial de haut niveau, après plusieurs années dans une institution financière vous avez une excellente culture financière ainsi qu'une expérience réussie d'animation et d'encadrement. C'est pourquoi nous vous proposons de rejoindre un groupe de sociétés financières de renom, en fort développement, réputé pour son dynamisme, sa créativité et la performance de ses produits.

Dans un premier temps vous sera confiée la direction d'une équipe de cadres animant, sur la région parisienne, un réseau déjà bien structuré de conseillers financiers, conseils en gestion de patrimoine, courtiers, établissements spécialisés...

Membre à part entière de l'état-major commercial, vous y aurez des responsabilités évolutives liées à vos réussites. Ecrivez-nous sous référence 8686 LM et, soyez sans crainte, nous ne parlerons pas de vous à notre client sans votre accord.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



Jeunes ingénieurs

BOURGOGNE

Notre Entreprise est membre d'un très grand Groupe Industriel International. Elle conçoit, fabrique et commercialise des produits d'appareillage haut de gamme. Nous recherchons

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

AM, ENSI MECANIQUE ET ELECTROTECHNIQUE

Débutant ou première expérience dans un service technique, il sera partie prenante à la création des nouveaux produits ainsi qu'à l'évolution technique des produits déjà existants. Il pourra être appelé à prendre des **responsabilités hiérarchiques** à plus ou moins court terme. **Réf. 5103-M**

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Une première expérience en milieu industriel est souhaitée. Cet ingénieur aura à développer des produits électroniques dans des équipements d'appareillage. De l'étude de marché au soutien technique du réseau commercial, c'est la responsabilité complète de l'apport de l'électronique dans le processus industriel de nos appareillages qui lui sera confiée. **Réf. 5104-M**

Les possibilités d'évolution dans notre Groupe sont de nature à vous intéresser.
Merci d'écrire sous référence correspondante à I.C.A. 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

BRUEL & KJAER FRANCE
Instruments de Mesure en Acoustique et Vibrations, recherche

jeunes ingénieurs technico-commerciaux en instrumentation

pour ses Agences régionales de LILLE (réf. A) et de RENNES (réf. B)
Diplômés d'une **Grande École.**
Débutants ou quelques années d'expérience.

Votre formation en électronique et votre solide culture scientifique vous seront nécessaires pour promouvoir notre matériel auprès d'une clientèle de professionnels de haut niveau.
Prospection, suivi de clientèle, présentation des produits, conférences techniques constitueront votre activité.
Vous possédez de préférence des connaissances en Acoustique, et Mécanique des Vibrations.
Grâce à un programme de formation permanente, nous vous offrons une carrière réellement enrichissante.
Nous vous proposons une rémunération motivante composée d'un fixe + % C.A. Libéré O.M.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à :
BRUEL & KJAER FRANCE - B.P. 33 - 91541 MENNECY Cedex.

BANQUE
de taille moyenne, PARIS-8e, recherche un

JURISTE

Les candidats possèdent une Maîtrise ou un DESS en Droit des Affaires.

Une première expérience professionnelle, acquise si possible dans le secteur bancaire, a renforcé leurs bonnes connaissances juridiques.

Le titulaire du poste sera, au sein de la Direction Juridique, chargé plus spécialement du recouvrement de créances, de la rédaction d'actes et du conseil.

Ses facultés de contact lui permettront de jouer un rôle actif au sein d'une Banque en expansion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4410/LM, à



71, av. Victor-Hugo
75116 PARIS, qui transmettra.

THOUARD ENTREPRISE
Société du groupe JEAN THOUARD spécialisée en ingénierie financière dans les domaines du rapprochement et de la transmission d'entreprises (PME) recherche deux

CONSULTANTS JUNIORS

Fort potentiel commercial et technique.
Formation grande école commerciale ou d'ingénieurs, ayant acquis une première expérience en conseil, cabinet d'audit, ou dans une direction financière, et doués d'une mentalité d'entrepreneur pour réussir dans ce métier passionnant mais difficile.

La rémunération de l'ordre de 200 000F + comprendra à terme une proportion d'intéressement.
Ils pourront envisager une participation au capital.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé sous réf. *765 à Brigitte PRISSARD*



plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines

Organisme Professionnel BTP région Rhône-Alpes recherche son

Secrétaire général

En étroite collaboration avec le président et une équipe de professionnels, vous devrez :
- mettre en œuvre la politique professionnelle pour animer et coordonner les relations entre l'organisme et ses interlocuteurs extérieurs,
- être le manager de l'ensemble des personnes.

Vous avez :
- 35/50 ans,
- une *formation supérieure juridique, commerciale ou école d'ingénieur.*

Grâce à votre esprit d'entrepreneur, vous réagirez à l'évolution du marché.
Vos qualités relationnelles vous permettront d'être à l'écoute des adhérents.

La Direction d'une équipe de collaborateurs de haut niveau exigera de vous compétence, méthode, rigueur et organisation.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 195.86.138, à Pro Consultant, 18 rue Rouget de Lisle, 42000 St-Etienne.

pro consultant

média-system

Dans le cadre de son développement, notre Groupe de 1600 personnes cherche son :

Chef du personnel

Sous l'autorité du Directeur des Affaires Sociales, il sera chargé plus particulièrement de la fonction personnel :

Gestion du personnel

Préparation et suivi de l'ensemble des dossiers des salariés du groupe. Participation aux négociations collectives.

Paie

Suivi des procédures de paie. Coordination du développement d'un nouvel outil en liaison avec la Direction Informatique.

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 35 ans environ, de formation supérieure, ayant une expérience similaire dans une entreprise d'au moins 500 salariés.

Poste à pourvoir dans l'Ouest de la France.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions s/réf. 2823 à *Lévi Tournay/Asscom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris* Cedex 02 - qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

INGENIERIE INTERNE AGRO-ALIMENTAIRE

Un très important Groupe Agro-alimentaire souhaite intégrer à son Service Ingéniérie, un

ingénieur génie chimique ou génie alimentaire

Agé de 32 ans environ, son expérience chez un constructeur ou dans une ingéniérie lui a apporté la maîtrise des négociations, de la conception de projets, du suivi de chantiers et de l'anima*tion d'équipes et a fait de lui un gestionnaire sensible à la* rentabilité.

Animant quelques Techniciens supérieurs et un Ingénieur, il prendra en *charge en tant que Chef de Projet, des études de* faisabilité technico-économique concernant des investissements lourds dans les activités actuelles ou nouvelles de la Société, ainsi que *la réalisation de projets de modernisation de l'outil industriel,* de la conception à la mise en route. Ceci dans un climat de collaboration efficace avec les Responsables des Sites.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire. Evolution possible dans le Groupe. Résidence à 100 km de Paris, déplacements fréquents mais courts, principalement en France.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et indication de la rémunération actuelle), sous référence 2470-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin
CONSEILS DE DIRECTION
47, AVENUE ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

Vous êtes **ENA - HEC - ESSEC** ou diplômé(e) d'une grande école...
Vous souhaitez occuper un poste de:

CADRE DE DIRECTION

dans le *MIDI* (grande ville universitaire)
et participer au démarrage d'une
GRANDE REALISATION A FINALITE MEDICALE

Téléphonez au 83.35.42.63 ou écrivez, sous référence P444 à:

Mr Claude BLIQUE
Boite Postale 3097,
54013 NANCY Cédex

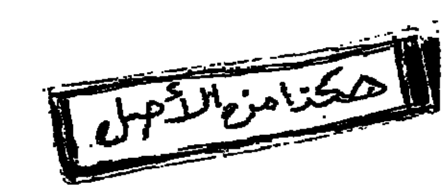
Cabinet Claude Blique

Banquiers CLASSE VII, VIII

Vous vivez actuellement dans une structure fermée ; vous rêvez d'une structure ouverte, simple où l'on reconnaîtra vos mérites et vos réussites.
Si tel est le cas, une BANQUE REGIONALE, très dynamique est prête *à vous accueillir pour vous confier des* POSTES DE DIRECTION OPERATIONNELLE RESEAU correspondant à votre expérience et susceptibles de répondre à vos motivations.
Premier lieu de résidence en *métropole lilloise.*
Ecrivez à Gérard STIKER, en toute discrétion, sous la référence 3294 U ; il vous rencontrera à PARIS ou à LILLE pour vous présenter la Société.

G.L. STIKER & ASSOCIES

"Centre Vauban" - 201, rue Colbert
59800 LILLE - Tél. 20.54.06.37.



Le Monde CADRES

LA DIVISION
Equipement automobile
D'UN GROUPE INDUSTRIEL

DE PLUS EN PLUS EXIGEANTE SUR LA
Qualité
RECRUTE POUR SON USINE PRINCIPALE en
Normandie

son «MANAGER QUALITÉ»

RESPONSABLE DU Service QUALITÉ
IL SERA
- L'INTERLOCUTEUR DES CONSTRUCTEURS AUTOMOBILE (les connaître sera un + appréciable).
- LE MAITRE D'ŒUVRE DU PLAN «QUALITÉ» DE L'USINE.

Ingénieur Grande Ecole
- Moins de quarante ans.
- SON ESPRIT «QUALITÉ», SON DYNAMISME ET SON AUTORITÉ FERONT PASSER SON MESSAGE, à l'extérieur comme à l'intérieur

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 8526 à



Société d'ingénierie énergétique (50 personnes)

recherche pour renforcer ses équipes sectorielles :

1 INGÉNIEUR AUTOMATICIEN CONFIRMÉ

Pour conception et suivi de réalisation de systèmes automatiques destinés aux PMI.

1 INGÉNIEUR AUTOMATICIEN

ayant une première expérience dans le domaine des réseaux de communication.

1 INGÉNIEUR SPÉCIALISTE « MÉTAUX »

(Traitement thermique, fonderie, traitement de surfaces...)
ayant 5 à 10 ans d'expérience.
Poste technico-commercial avec déplacements fréquents sur toute la France.

1 INGÉNIEUR

ayant une bonne connaissance des *secteurs* textile et papier-carton, expérience commerciale appréciée.

Adresser C.V. avec prétentions à :
Société Française d'Études Énergétiques
« TOUR ESSOR 93 »
14-16, rue Scandicci
93500 - PANTIN
(*A l'attention de Mme FRETZ.*)

Ecole supérieure d'agriculture grande ville de province

RECHERCHE

DIRECTEUR

Pour son CENTRE D'ÉTUDES, DE RECHERCHE ET DE FORMATION CONTINUE

Responsable de l'organisation, de la promotion et de la gestion des activités du centre, et apte à s'intégrer aux activités d'enseignement de l'école.

Expérience *souhaitée dans* le domaine agricole et rural.
Poste à pourvoir le 1er janvier 1987.

Joindre c.v. et prétentions sous no 8 144
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.
avant LE 15 NOVEMBRE 1986.

Le Conseil Régional d'Aquitaine

recrute

LE RESPONSABLE DE SON CENTRE INFORMATIQUE

- Chargé de la direction de l'équipe d'exploitation comprenant 3 personnes. (matériel Bull Mini 6, réseau de terminaux).
- Et de l'évolution du service vers le développement d'applications de gestion.
- Connaissant bien GECOS 6.

Le poste est immédiatement disponible.

Adresser avant le 10 novembre lettre manuscrite et c.v. à Monsieur le Secrétaire Général, Conseil Régional d'Aquitaine, 24, rue Esprit-des-Lois, 33077 Bordeaux Cedex.

X, ECP, Mines...

Directeur général de filiales

Un grand groupe français, leader et en développement recherche le Directeur Général d'un ensemble de filiales en France.

Il sera chargé :
- d'animer plusieurs directeurs de centres de profits,
- de créer de nouvelles implantations,
- de négocier des contrats à niveau élevé.

Ce poste conviendrait à un candidat de premier plan ayant déjà assumé avec succès des responsabilités opérationnelles de direction de centre de profits *importants.*
Il aura environ 10 à 15 ans de vie professionnelle et il témoignera de solides qualités de négociateur, de gestionnaire et d'animateur ainsi que d'un réel potentiel d'évolution lui permettant d'accéder ultérieurement à des responsabilités plus larges.

Poste : grande ville Rhône-Alpes.
Ordre de grandeur de rémunération : 450.000 F

PUBLIPANEL

Ecrire sous réf. NK 213 CM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

AGRO-ALIMENTAIRE

INSEAD, ISA, CESMA

Le marketing, début d'un parcours prometteur

Un groupe international de premier plan ayant des marques mondialement connues, offre un poste de Chef de Produit à un candidat créatif et de valeur, de formation supérieure + INSEAD, ISA, CESMA...

Il sera intégré dans une équipe Marketing dynamique et performante qui utilise l'ensemble des techniques pluripromotionnelles.
Réelles opportunités de carrière attractive et évolutive au sein du Groupe.

Poste : grande ville sud-est.

PUBLIPANEL

Ecrire sous réf. TX 215 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris





Pour faire face à la forte expansion de ses activités à l'exportation (50% de son C.A.), **LIGNE ROSET**, leader français du mobilier contemporain de haut de gamme, recherche un

Responsable de secteur export H/F

maitrisant parfaitement
Anglais et Espagnol

JEUNE DIPLÔMÉ DE L'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPÉRIEUR, il sera le collaborateur immédiat de la Direction EXPORT et il assumera avec une large autonomie, un ensemble de missions touchant à tous les rouages de l'activité de la Société dans le cadre du développement de son implantation en ESPAGNE, HOLLANDE et grande exportation.
Une expérience de la vente, en particulier acquise dans le contexte d'une politique de marque, serait appréciée, mais un ***DEBUTANT*** sera accepté s'il possède la disponibilité et la personnalité vigoureuse tournée vers l'action, *qualités déterminantes face à ce poste évolutif au sein* d'une Société particulièrement performante.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême, 69006 LYON, sous réf. 112/LM

HAVAS CONTACT

Formation

Un organisme paritaire de formation recherche le

RESPONSABLE DU RESEAU "CONSEILS AUX ENTREPRISES"

Il animera l'action des conseillers (prospection, conseil sur les actions de formation, *préparation du* financement), leur apportera l'assistance nécessaire, contrôlera leur activité et leurs résultats.

C'est un professionnel de la formation. Il connaît les modes de gestion des fonds de formation. Il sait animer, diriger.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 610 006 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Pour une carrière en entreprise

Audit... aujourd'hui Manager... demain

Un puissant groupe alimentaire, produits mondialement connus poursuivant son développement tant sur le plan international qu'en France, recherche un jeune Cadre Financier HEC, ESSEC, ESCP... MBA.

Le poste proposé au sein du holding permet :
- **de valoriser une première expérience** d'audit de 2 à 3 ans acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon de forte notoriété,
- **de participer aux études** liées à l'organisation financière du Groupe,
- ***d'accéder rapidement à de réelles responsabilités opérationnelles*** au sein du holding ou d'une de ses filiales.

Bonne maîtrise de l'anglais.

Poste à Paris.

PUBLIPANEL

Ecrire sous réf. OW 214 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

CHIMIE

Ingénieurs recherche-développement

Une importante société chimique, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, offre deux postes au sein de sa Direction de la Recherche, du Développement et de l'Innovation.

Les missions impliquent :
- la mise au point de nouveaux produits, procédés et de nouvelles applications,
- l'assistance à la fabrication,
- l'assistance clientèle.

Pour ces deux postes, nous recherchons des ingénieurs diplômés d'une grande école de chimie (+ Doctorat de préférence) ayant quelques années d'expérience ou *débutants.*
Ces postes sont à pourvoir dans les domaines :

• RESINES THERMODURCISSABLES

Une spécialisation Institut Français du Caoutchouc serait appréciée. La connaissance de l'anglais est nécessaire.

référence LT 211 AM

• COLLES THERMOFUSIBLES

Une spécialisation "polymères" serait appréciée. La connaissance de l'anglais est nécessaire, celle de l'allemand est souhaitée.

référence MU 212 AM

Ces deux postes se situent dans la région de Compiègne.

PUBLIPANEL

Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris
etap

Bûcheur, ambitieux, pragmatique et... jeune ingénieur Electro-Mécanicien, devenez notre futur :

CHEF DES MÉTHODES DE FABRICATION

Diplômé d'une école d'ingénieurs, vous avez acquis une expérience d'un à trois ans en production.
Vous êtes attiré par les **méthodes** et vous souhaitez devenir un professionnel de cette fonction, mais **l'opportunité** ne s'est pas encore présentée et vous ressentez peut-être le besoin d'une **formation complémentaire.**

Nous vous les offrons... à vous de les mériter

Un outil de production et une organisation adaptés à des fabrications très diversifiées en petites séries et une politique volontariste font de notre société le leader de l'électrothermie en France.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
METANIC Division VULCANIC
Service du Personnel
ZI *Les Chanoux* - 48, rue Louis Ampère
93300 NEUILLY-SUR-MARNE

Nous sommes une Société financière installée à PARIS 2e, petite par la taille, mais traitant un important volume d'affaires.
Notre activité est en plein développement et nous devons en premier lieu consacrer notre énergie et notre temps à notre exploitation.
Pour assurer l'administration de cette croissance de façon harmonieuse, il nous faut donc intégrer un (H/F)

SECRETAIRE GENERAL

Il devra gérer au *quotidien* la vie juridique, comptable, financière, administrative et « personnel » de la société. De plus il aura à traiter au coup par coup des dossiers particuliers en *matière d'investissements, de gestion locative, d'assurances,* etc...

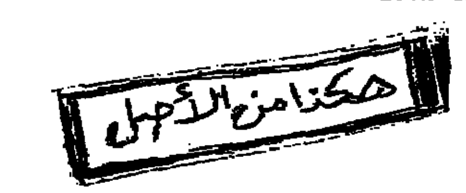
Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant de bonnes connaissances comptables (DECS), âgé au minimum de 40 ans et pouvant justifier d'une expérience similaire. Autonome et ayant le goût des petites structures, il devra s'intégrer à l'équipe de direction pour laquelle il jouera le rôle de conseiller.

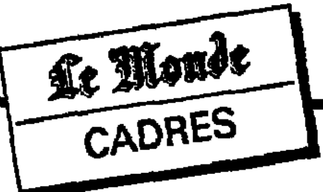
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence M/489/D à notre Conseil.

PARTRANCE ANNONCES

chp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris


Le Monde
CADRES





Pour bâtir une nouvelle carrière chez un leader du bâtiment...

Nous sommes une importante entreprise (1 300 personnes), filiale d'un puissant Groupe industriel français, spécialisée dans l'installation d'équipements destinés à l'habitat.

Afin de consolider nos structures, nous créons les fonctions de

Directeur du montage

Dépendant du Directeur Général, vous participerez à la définition des plans stratégiques de l'entreprise et aurez pour tâche de coordonner au double plan technique et humain la mise en place, l'organisation ainsi que la gestion des nombreux chantiers de la société situés en France et à l'étranger.

A ce titre, vous serez l'interlocuteur des chargés d'affaires et des services techniques.

Ingénieur de formation (A.M., Centrale, Ponts, ...) et âgé de 35 ans minimum, vous avez acquis une expérience confirmée de la gestion de chantiers d'abord sur le terrain, puis au sein d'une Direction Technique ou d'un important bureau d'études.

Vous avez déjà démontré des capacités d'animateur et un sens de l'autorité sur des équipes de chantiers et vous souhaitez actuellement accéder à des responsabilités d'envergure.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence C/DMO/LM, à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.


Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA BA

GRANDE DISTRIBUTION

Jeunes responsables de filiales pour diriger nos bases d'approvisionnement



Filiale spécialisée d'un groupe national en expansion continue, la croissance et la diversification de nos activités nous amènent à développer nos implantations régionales elles-mêmes filialisées ayant pour vocation l'approvisionnement des points de vente en produits alimentaires. Plusieurs postes de responsables sont aujourd'hui à pourvoir en région parisienne et en province.

A la tête d'une unité structurée d'une trentaine de personnes, indépendante et autonome au niveau de sa gestion mais en synergie avec les services du siège chacun d'eux dirige sa filiale avec pour domaines d'objectifs principaux :
- l'achat et l'approvisionnement des produits au meilleur prix,
- une logistique efficace permettant à la fois une rotation rapide des stocks et la livraison des magasins dans les meilleurs délais,
- une gestion rigoureuse afin d'optimiser les marges,
- l'animation et la dynamisation de son équipe.

Pour réussir à ce poste très motivant et épanouissant par l'autonomie, les moyens et le niveau de responsabilités offertes, nous attendons des généralistes, jeunes professionnels de la grande distribution (28 -35 ans) ayant d'une part une expérience réussie de bon niveau dans une fonction commerciale et/ou logistique grâce à des compétences indiscutables d'organisateur et de gestionnaire mais également des qualités personnelles auxquelles nous sommes très attachés et qui feront la différence : l'engagement, la disponibilité, le sens du service et un tempérament d'entrepreneur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous la réf. 4183/LM à notre conseil Jacques GUYON, en précisant les régions qui vous intéressent.

HAY *Managers* 13, rue Alphonse de Neuville - 75017 PARIS

POPI
POMME D'API
astrapi
OKAPI
PHOSPHORE
I ♥ ENGLISH

BAYARD-PRESSE JEUNES

La création et le lancement de nouvelles publications témoignent de notre dynamisme et confortent notre position de leader sur le marché de la presse pour jeunes.
Ce développement nous conduit à créer un poste au sein du Secrétariat Général de notre Département, et nous recherchons :

SECRETAIRE GENERAL(E)
CHARGE(E) DE LA COORDINATION COMMERCIALE ET FINANCIERE

Vous aurez un rôle fonctionnel de suivi, de coordination et de synthèse des informations commerciales et financières qui émanent des différentes publications, ainsi qu'un rôle opérationnel sur certains dossiers. Vous serez amené(e) à négocier avec des partenaires extérieurs.

Vous avez 30 ans environ, après une expérience réussie dans le marketing et/ou la gestion, vous souhaitez vous impliquer dans une structure en plein développement, ce poste représente pour vous une opportunité. Le groupe offrira de réelles perspectives d'évolution à un candidat de bon potentiel.

Merci d'adresser votre lettre de candidature + CV sous réf. MLA/442 M à :
BAYARD PRESSE
Direction des affaires sociales - 3, rue Bayard, 75008 PARIS

Juriste d'entreprise
DOCTORAT, DJCE, DESS...

- *Conseiller la direction et l'ensemble des services des sociétés du groupe,*
- *Traiter des problèmes très variés, relevant du droit du marketing.*
- *Protéger les droits de propriété industrielle.*
- *Rédiger des contrats et suivre leur exécution.*

Telle sera la mission que nous souhaitons confier à un diplômé en droit d'une expérience de 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet juridique et possédant de solides connaissances en droit de la publicité et de la promotion, en matière de marque de fabrique et de concurrence déloyale.
La maîtrise de l'anglais est un impératif.
Le poste est à pourvoir au sein d'une équipe de 3 juristes sous la responsabilité directe du Directeur Général des Services Juridiques du groupe français d'une société internationale de premier plan spécialisée dans les produits de grande consommation.

Il s'agit d'une opportunité unique pour un candidat(e) souhaitant dès aujourd'hui optimiser son fort potentiel et ses connaissances dans ce type d'activité.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. 734, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.

média-system

Directeur d'établissement
Lorraine

Directeur régional - Retraite et prévoyance - Cet organisme à vocation sociale est l'un des tout premiers groupes d'institutions de retraite et de prévoyance. La direction générale recherche le directeur régional Est de la France. Il a pour mission de mettre en œuvre localement la politique définie. Responsable en liaison avec les directions centrales de l'ensemble des activités (commerciale, retraite, prévoyance, social), il dirige et gère un établissement représentant plus de 150 personnes (comité d'établissement, délégués du personnel). Il représente le groupe auprès des autorités locales. Ce poste très polyvalent s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins 35 ans et possédant la double capacité de direction d'un établissement important et d'animation d'une politique de développement. Il aura acquis soit dans un organisme spécialisé soit dans une entreprise, des connaissances des régimes de prévoyance collective et de la législation sociale. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience. Ce poste est situé dans une grande ville de Lorraine. Ecrire à J. MOUNIER en précisant la référence A/2804M. (PA Minitel 36.14 code PA).

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune ingénieur développement
Soudage

Vallée du Rhône - Filiale de groupes français de tout premier plan, cette société (1500 personnes sur trois sites) est leader mondial dans sa spécialité, la production de combustible nucléaire. Elle crée le poste d'ingénieur développement soudage. Au sein de la direction technique, il sera chargé de l'étude, du choix et de la mise en œuvre de techniques modernes de soudage sur des métaux spéciaux (TIG, résistance, faisceau d'électrons, laser...). Il sera en relation avec les différents établissements de la société, les laboratoires extérieurs. Il interviendra auprès des bureaux d'études clients chargés de la conception des ensembles. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur grande école qui s'est spécialisé dans les techniques de soudage (formation complémentaire de type Institut de Soudure). Il disposera, de préférence, d'une première expérience professionnelle d'au moins deux ans. La pratique de la langue anglaise est indispensable. Les possibilités d'évolution, la rémunération, fonction de l'expérience acquise, sauront motiver des candidats de valeur. Ecrire à P. GYSELINCK en précisant la référence A/3964M.

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Toulouse - Labège

recrute pour son centre de recherches (unité de chimie et biochimie analytique) un

ingénieur de recherche

de formation docteur ingénieur ou thèse d'université. Une expérience de 4 à 5 ans est souhaitée dans les techniques d'analyse biochimiques et en particulier dans les dosages immunologiques. Il sera chargé de développer et qualifier des tests en relation avec les autres unités et du suivi du développement analytique d'un produit. Ecrire à M. FABRE en précisant la référence B/2034M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
71 bis, allées Jean-Jaurès - 31000 TOULOUSE - Tél. 61.63.70.63
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Jeune ingénieur mécanicien

Rhône-Alpes - Filiale d'un groupe étranger important, cette entreprise de plus de 500 personnes située à une demi-heure de Lyon, fabrique des produits usinés de haute technicité qu'elle vend pour moitié à l'exportation. Pour faire face à un important programme d'investissements, elle recherche un jeune ingénieur mécanicien, diplômé AM ou ENSI de préférence, pour s'insérer dans une équipe de 28 cadres. Après une période de formation dans les ateliers, il sera chargé, au sein du service méthodes, de l'étude de nouveaux moyens de production (usinage à commandes numériques en particulier), de la préparation et du suivi des dossiers d'investissements. L'intérêt pour l'industrie mécanique et le travail en équipe devront motiver le postulant. Les relations avec les fournisseurs et la maison mère nécessitent une connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand. Nous offrons un poste évolutif, devant conduire à moyen terme à des responsabilités en gestion de production ou en fabrication. Ecrire à D. HATT en précisant la référence A/3962M.

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE
78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. 78.93.90.63
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Le Monde

CADRES

GESTION DE PRODUCTION :
UNE AFFAIRE DE SPECIALISTES

Notre cabinet est une signature prestigieuse dans le monde entier. Il aide les entreprises à décider en pleine connaissance de cause. Nos consultants sont diplômés de grandes écoles et possèdent une solide expérience opérationnelle. *Nous recrutons aujourd'hui pour développer notre activité* **Conseil en production**, des ingénieurs du meilleur niveau, ayant participé activement à la mise en place d'un système de GPAO. Homme d'ouverture, d'écoute et de création, vous participerez à des missions *fortement orientées vers l'organisation.*

Notre cabinet a beaucoup d'ambition et une éthique de rigueur et de compétence reconnue. Nous intervenons en véritables « spécialistes » sur des problèmes sans cesse nouveaux. Des équipes jeunes et pluridisciplinaires sauront vous accueillir avec confiance.

Michel NEUVE EGLISE étudiera avec attention votre candidature (lettre manuscrite, photo et C.V.). *Réf. 10430M. Faites-lui part de vos aspirations et motivations.*
COOPERS & LYBRAND Associés - 56, rue de Ponthieu, 75008 Paris.

C&L

Une signature pour la compétence...

CONTESSE TELEMATIQUE UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 4 25 51 63

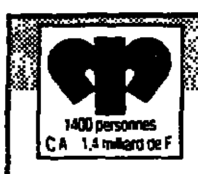
QUARTIER ÉTOILE
P.M.E. en pleine expansion, dynamique
RECHERCHE

- **CHEF DE GROUPE COMPTABLE**
- **CONTROLEUR FINANCIER**
- **COMPTABLE**

Une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance de la promotion immobilière.

Libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite, c.v. + photo + prétentions au MONDE PUBLICITÉ, sous n° 8.142
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



1400 personnes
C A 1,4 milliard de F

LION

NUTS

SMARTIES

AFTER EIGHT

QUALITY STREET

LANVIN...

Rowntree Mackintosh

Leader sur le marché français du chocolat
recherche

• Pour animer le contrôle budgétaire de son usine de **DIJON** (400 personnes + 350 temporaires en saison)

Contrôleur budgétaire

Rattaché au directeur d'usine et responsable d'une équipe, ses missions principales seront :
- analyse des frais directs de production,
- contrôle des charges fixes,
- mise en place des procédures relatives aux saisies des données du contrôle budgétaire,
- aide à l'élaboration du tableau de bord en liaison avec les responsables de l'unité, etc...

Ce poste s'adresse plus particulièrement a un candidat ayant acquis une expérience significative du contrôle budgétaire en usine, possédant une formation supérieure (École de Commerce, universitaire) et la pratique courante de l'anglais.

• Pour intégrer le département développement stratégique basé à notre siège de **NOISIEL**

Analyste marketing
(HEC, ESSEC, ESCP, IEP) débutant ou 1ère expérience

Votre mission consistera à analyser l'évolution de nos marques et la position de notre société dans son environnement concurrentiel. Pour cela vous serez amené à utiliser, gérer un système d'information marketing sophistiqué et à le développer.
Vous ferez partie d'une équipe en relation avec différents départements de notre société.
Votre capacité de communication, votre goût pour la micro-informatique et votre anglais courant seront de précieux atouts.
Ce poste très formateur ouvre de larges perspectives.

Merci d'envoyer lettre, CV, (photo) et prétentions, en précisant la référence à Rowntree Mackintosh SA, direction du personnel, Noisiel, 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

CONTESSE

SIETAM

Importante société Sud de Paris recherche

METTEURS AU POINT
(réf. 1.351)
EXPÉRIMENTÉS - NIVEAU INGÉNIEUR ET BTS
pour mise au point d'installations industrielles pilotées par automates programmables ou commandes numériques
Déplacements en France et à l'étranger
Anglais souhaité

INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS-AUTOMATICIENS
(ESE - INSA)
(réf. 1.352)
Anglais nécessaire

BTS ÉLECTROTECHNIQUE AUTOMATISME
(réf. 1.353)
Pour ces deux derniers postes : étude et réalisation de systèmes automatisés en milieux industriels

Env. C.V. et prét. en précisant la réf. choisie à SIETAM
42-48, av. du Président-Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON.

IMPORTANT GROUPE SIDÉRURGIQUE
ÉTOILE
recherche

COLLABORATEURS
pour service expéditions, expérience transport/transit nécessaire, horaires dynamiques, avantages sociaux
Ecr. avec C.V. et prétentions à SIDERFRANCE
54, av. Marceau, 75008 Paris.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons

quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après stage, d'atteindre après un an 10.000 F à 15.000 F mensuels

Nous leur offrons :
- une formation complète ;
- une activité prenante ;
- un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire *« PEAU NEUVE »*

Ecrire avec C.V. et photo à n° 5.582 Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- *SOIT de bonnes études.*
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Chimie-biologie
nous recherchons traducteur (trice), français, allemand en tant que collaborateur indépendant. Rep. ss n° V 925 à Runte KG, Blumenstr. 7, D-6000 Frankfurt.

Laboratoire CNRS
(91 ORSAY)
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

embauché immédiatement sur contrat temporaire, 10.700 FF par mois net sur 8 mois min.
Mme BENARD 60-19-01-16.

ATTACHÉ DE DIRECTION, pour Institut enfants inadapt.
Travail administratif
Coordination, entretien locaux
Lettre et C.V. : La Sittelle
77760 BOURRON.

IMPORTANT C.E. PARIS

recherche

CADRE CULTUREL

Pour création service
- Esprit dynamique.
- Disponible rapidement.
- Expérience souhaitée.

Env. curriculum vitae au MONDE PUBLICITÉ
sous n° 8.147
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

ÉCOLE H.E.C.

RECHERCHE

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Responsable des stages internationaux
- Responsable des stages internationaux.
- Formation : Ecoles Sup. de Com., IEP, Sc. Eco.
- Anglais courant indispens. plus 2e langue.
- 1 à 2 ans d'expérience.
Libre rapidement

Adresser lettre + C.V. + photo à : Centre HEC - ISA - SCE du Personnel
1, rue de la Libération
78350 JOUY-EN-JOSAS.

STATION DES KARELLIS
SAVOIE
1re station de l'éco. sociale séjours hiver-été à la montagne
recherche

1 RESPONSABLE D'ANIMATION

Formation sup. et diplôme animation (DEFA-DUT) exp. similaire dans tourisme associatif et commercial, esprit sportif et montagnard personne de terrain et de relation, grande disponibilité

Adresser lettre + C.V. + photo + prétentions à M. le Directeur station des Karellis
73870 St-Julien-Montdenis.

CHEF DE PUBLICITÉ
Publications spécialisées
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL
CHEF DE PUBLICITÉ

connaissant anglais pour contacts internationaux

Envoyer C.V. : AFRABI
11, rue de Téhéran, 75008 Paris.

PUBLIMÉTRIE recrute un
CHARGÉ DE CLIENTÈLE
profess. confirmé(e), dipl., relation pour vente études et « omnibus », fixe + frais + %
Ecr. avec C.V., 10, rue Talma
75016 Paris.

UNIVERS DE LA GESTION

AGENT DE CHANGE
BOURSE DE PARIS
recherche

ANALYSTE FINANCIER

- Maîtrise des marchés boursiers (3 à 4 ans d'expérience minimum).
- Formation économique et commerciale supérieure.
- Sens commercial affirmé.
- Parfaite maîtrise de l'anglais.

Les contacts avec des Institutions Financières et Boursières seront permanents.

Possibilités d'évolution à terme intéressantes.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 15661 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 paris Cedex 01, *qui transmettra.*

CONTESSE

Important établissement financier offre postes de

FINANCIERS
RESPONSABLES D'UNE CLIENTELE DE PME
à des jeunes diplômés ESCAE ou équivalent.

Après une formation de longue durée il leur sera confié une mission d'information, de conseil et de montage des dossiers de crédit auprès des chefs d'entreprise et des banques.

Différentes implantations :
PARIS - ILE DE FRANCE - PROVINCE.

Ecrire avec C.V., photo, en précisant disponibilité, choix géographique et prétentions, s/réf. 3863 à PIERRE LICHAU S.A.
10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

COLLABORATEUR CALCULS
HF

110 000 F +

Nous sommes la Société PREPAR, spécialisée en Epargne-Retraite et Filiale de la BRED.
Nous renforçons notre équipe en créant ce poste.
Vous avez :
- une maîtrise de Mathématiques ou de Physique.
- éventuellement 2 années d'expérience professionnelle.
- une connaissance (appréciée) en micro-informatique.

Vous serez chargé :
- des calculs techniques liés à la gestion de l'entreprise.
- de la tarification des régimes de retraite.

Statut cadre.
Evolution de carrière envisageable.
Merci d'envoyer lettre manuscrite. C.V., photo, à

PREPAR 36, rue Nicolo - 75116 PARIS

MEDIA PA

BANQUE PARISIENNE
en fort développement, filiale d'un tout premier Groupe bancaire français, recherche pour ses Directions Relations Clientèle Entreprise plusieurs

jeunes diplômés HF
E.S.C., DESS GESTION

Nous vous confierons des responsabilités en tant qu'Exploitant Bancaire Junior, ou Analyste de Crédit.

• **EXPLOITANTS BANCAIRES JUNIORS :**
vous assistez les Exploitants Bancaires Grandes Entreprises.
Très à l'aise dans les relations commerciales, vous bénéficiez d'une *expérience de 3 à 5 ans ainsi que d'une excellente connaissance* des techniques bancaires.
Votre potentiel vous permettra d'évoluer vers la prise en charge directe *d'un portefeuille (réf. 3320 E B).*

• **ANALYSTES DE CRÉDIT :** vous êtes chargé de la préparation des dossiers de crédit et du suivi permanent des engagements.
Vous êtes débutant, bénéficiez d'une première expérience bancaire du crédit aux entreprises.
Nombreuses possibilités d'évolution vers les fonctions commerciales. (réf. 3320 AC).
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions *sous référence choisie, à:*

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 - PARIS, qui transmettra.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
dans le cadre de son développement
recherche

- ***Chefs de mission***
  3 à 4 ans d'expérience
- ***Réviseurs confirmés***
  certificat supérieur juridique et fiscal
- ***Assistants réviseurs***
  débutants ou ayant connu une première expérience - DECS complet

HF

- Ces *postes impliquent d'être diplômés de* l'enseignement supérieur.
- Vous vous intégrerez dans une structure souple et évolutive.
- Vous participerez à des missions variées axées essentiellement sur la Région parisienne.
- Vous bénéficierez d'une formation diversifiée et adaptée à la préparation du diplôme d'E.C.

Merci d'adresser votre dossier s/réf.2686 à :
FRANCACIP - 17, rue de la Banque - 75002 PARIS

Banque
EN PLEINE EXPANSION

cherche

RESPONSABLE DE LA GESTION ACTIONS
françaises et internationales

Ce poste basé à Paris conviendrait à un **DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** (grande école ou *université*), ayant acquis une **EXPÉRIENCE RÉUSSIE** de plusieurs années. Rémunération motivante pour candidat de valeur. La croissance des actifs gérés et le dynamisme de l'établissement devraient assurer de ***LARGES DÉVELOPPEMENTS DE CARRIÈRE.***

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo à :
MADAME DOAT, 22, avenue Emile-Zola, 75015 Paris.



CHEF COMPTABLE HF

DECS COMPLET OU FORMATION GESTION

Importante structure médico-sociale, nous recherchons, au sein de nos services centraux (Paris-8e), un CHEF COMPTABLE.

Votre profil :
- titulaire d'un DECS complet. Avoir, de plus, une formation en gestion sera appréciée ;
- *justifiant d'une première* expérience (2 ans) dans une fonction de cadre comptable ;
- apte à l'animation et à l'encadrement ;
- possédant un bon sens relationnel.

Votre mission : Rattaché au Directeur des Services Comptables et du Budget, *vos fonctions s'articule*ront autour de trois axes :
- superviser les comptabilités Fournisseurs, Clients, Générale et Budgétaire ;
- établir le bilan et le compte de résultats ;
- *traiter la fiscalité et faire* toutes les déclarations obligatoires.

Rémunération selon formation et expérience.

Merci d'adresser C.V. détaillé, rémunération actuelle, prétentions et délai de disponibilité, sous la réf. 4412/LM, à *MEDIA P.A. - 71, av. Victor-Hugo* - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

Futur responsable du personnel

Banque - 400.000 F

Un établissement du secteur bancaire, établi de longue date et très réputé dans son domaine d'activité, recherche son futur responsable du personnel. Recruté en qualité d'adjoint de l'actuel titulaire du poste, et devant lui succéder dans un délai d'environ deux à trois ans, il mettra à profit cette période transitoire pour se positionner comme futur patron du service (plusieurs dizaines de personnes) et se consacrera en priorité à la mise en place d'une véritable gestion moderne des effectifs (systèmes de classification/qualification, gestion prévisionnelle, filières d'emplois...). Il prendra ensuite la responsabilité globale de la fonction personnel, dont les relations avec les partenaires sociaux constituent une composante majeure. Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre confirmé (directeur du personnel, adjoint du directeur du personnel, cadre spécialisé...) souhaitant vivre un nouveau challenge dans un contexte spécifique et possédant une solide expérience du développement des ressources humaines, acquise dans une banque ou un établissement assimilé, dans une compagnie d'assurances, ou plus généralement dans une société de services ou dans l'industrie au niveau direction du personnel du siège social. La rémunération annuelle brute prévue à l'engagement pourra atteindre 400.000 francs et sera assortie de nombreux avantages. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R 9186 M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

JEUNES ATTACHES COMMERCIAUX

Paris

NOTRE DEVELOPPEMENT EST A LA MESURE DE VOS AMBITIONS

La Compagnie Générale de Banque, filiale du groupe CITIBANK, recherche pour assurer le développement de son activité crédit immobilier en faveur des particuliers, de jeunes diplômés (BAC + 2, BTS, DUT ou équivalent) - 27 ans minimum - possédant une première expérience acquise au sein d'une banque ou d'un organisme commercialisant des produits similaires. Ils auront pour mission de gérer et de développer un portefeuille de clientèle particulière (crédits CT. MT. LT). Les perspectives d'évolution proposées aux candidats passent, à terme, par la responsabilité d'agence. Les rémunérations seront liées à l'expérience acquise.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo, lettre) à la Direction des Relations Humaines - COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE CITIBANK - B.P. 704 - 75821 PARIS Cedex 17.

COMPAGNIE GENERALE DE BANQUE

CITIBANK

IMMOBILIER

PA Advertising



VICO, 1er transformateur français de pommes de terre, (2 usines, 650 personnes, 450 MF), nous avons triplé notre C.A. en 5 ans grâce à notre dynamisme, notre notoriété et notre excellente situation. Pour poursuivre cette croissance nous recherchons

Jeune contrôleur de gestion

VOTRE MISSION :
Dans un 1er temps, vous aurez l'entière responsabilité de notre CONTROLE BUDGETAIRE, en relation directe avec le Directeur Financier et Administratif afin d'accéder, à court terme, au poste de contrôleur de gestion.

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure - ESC ou équivalent + DECS,
- une première expérience similaire, de préférence en milieu industriel,
- 25/30 ans environ,
- de bonnes connaissances de l'informatique.

NOUS OFFRONS :
- une fonction nouvelle où vous aurez à mettre en place les outils adaptés,
- un rôle privilégié et relationnel au sein d'une structure légère et performante,
- le statut cadre,
- une grande autonomie de fonction et de réelles possibilités d'évolution.

Poste basé dans une région agréable à 100 km au Nord-Est de Paris.

Adressez CV, photo et rémunération actuelle à notre Conseil : MERCURI URVAL, 14bis, rue Daru, 75008 PARIS s/ réf. 45.1469 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Vos atouts : le contrôle de gestion + l'audit

Vous possédez la pratique du contrôle de gestion et de l'évaluation des entreprises, acquise au cours d'une expérience de plusieurs années dans ce type de fonction. Vous avez prouvé votre sens des ***METHODES****, vos* ***CAPACITES DE CONTACT*** *et de* ***DIPLOMATIE.***

Vous êtes le

Contrôleur de Gestion de notre groupe publicitaire.

Très proche du Comité et Direction et collaborateur direct de notre Secrétaire Général et Directeur Financier, vous apporterez votre expérience et vos qualités en participant :
- *au niveau des affaires propres à la Société Mère, à l'établissement des budgets et aux analyses financières nécessaires aux prises de décision et à la gestion.*
- *au niveau des participations prises dans le cadre du développement de notre Société (France et étranger) :*
  - *analyse financière et évaluation des entreprises,*
  - *établissement de budgets prévisionnels,*
  - *étude de la rentabilité des investissements,*
  - *suivi, analyse et contrôle de gestion,*
  - *analyse des projets.*

Vous êtes motivé par une fonction très complète nécessitant des contacts et des déplacements au sein d'une entreprise dynamique : adressez votre dossier de candidature à notre conseil en précisant vos motivations sous réf. 417 à Christine d'AUBIGNY qui vous assure de sa totale discrétion.

VALEURS +

Conseils en ressources humaines
59, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

VALENS CONSEIL

CHEF DU PERSONNEL

Vous êtes âgé d'environ 35 ans et possédez une expérience confirmée dans la fonction.
Nous vous proposons, pour une Société leader dans sa branche, fabriquant et diffusant des produits industriels :
- de prendre en charge, sous l'autorité de la Direction Générale, les problèmes de gestion et d'animation du personnel ;
- d'être l'interlocuteur des services du personnel dans nos établissements en province et à l'étranger.

Ce poste à pourvoir à notre siège à Paris, nécessite une bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez adresser votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 10272 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Filiale d'un très important groupe international (3 MF, 5 000 personnes, 20 filiales dans le monde) nous sommes spécialisés dans les biens d'équipement industriels. La forte rentabilité de nos produits, notre notoriété et notre avance technologique nous assurent un grand développement et nous amènent à recruter notre

Directeur administratif et financier

260 000 F +

NOUS VOUS DEMANDONS :
- 30 ans environ,
- une formation supérieure (+ DECS),
- une expérience similaire réussie en entreprise et/ou en cabinet,
- de bonnes connaissances de la législation,
- une bonne maîtrise de l'informatique,
- un anglais courant.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- de diriger une équipe performante de 6 personnes,
- la responsabilité complète de la comptabilité analytique et informatique (en relation avec le Responsable Informatique),
- les analyses et études de rentabilité, élaboration des statistiques et reporting à notre maison-mère,
- une grande autonomie de fonction au sein d'une structure à taille humaine,
- de réelles perspectives d'avenir.

Pour nous rencontrer adressez votre CV avec photo et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris, sous réf. 45 1468 LM portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Contrôle de gestion

GRANDE BANQUE PARIS

recherche pour participer au développement de son système d'information de gestion un candidat de formation supérieure, Grande Ecole de Commerce, expertise ou équivalence ayant une exérience de quelques années dans un poste similaire.

Connaissance de la banque souhaitée, mais non indispensable.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous référence 2252 à

144 rue de Rivoli - 75001 Paris
qui transmettra.

VESTRA UNION

Notre Groupe, spécialisé dans la manufacture de vêtements masculins, recherche dans le cadre du renforcement de ses structures, un

Contrôleur de gestion senior

De formation commerciale supérieure, vous avez le sens du contact, une bonne connaissance de la comptabilité, de la gestion et de l'informatique ; vous avez acquis une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans des fonctions similaires, de préférence dans l'industrie.
Vous interviendrez entre autre, dans la mise en place du contrôle de gestion, l'élaboration ou l'amélioration de procédures et le contrôle de leur application, l'établissement de tableaux de bord, la préparation des budgets...
Le poste, évolutif, est basé au **Nord de Strasbourg**. Les conditions de rémunération offertes sont de nature à intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé et d'une photo sous réf. 71010/M à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants

32, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK

UNIVERS DE LA GESTION



Organisme Financier régional en expansion

recherche

DIRECTEUR FINANCIER
pour Mont-de-Marsan — Réf. 8684

Agé de 35 ans environ, il devra posséder :
- une formation supérieure en matière de gestion financière et de comptabilité,
- une expérience polyvalente acquise dans un établissement bancaire ou financier.

Il aura pour mission :
- de superviser l'ensemble de la comptabilité,
- d'assurer la coordination de toutes les activités financières de l'établissement,
- de conseiller la Direction Générale sur les choix à opérer dans ce domaine.

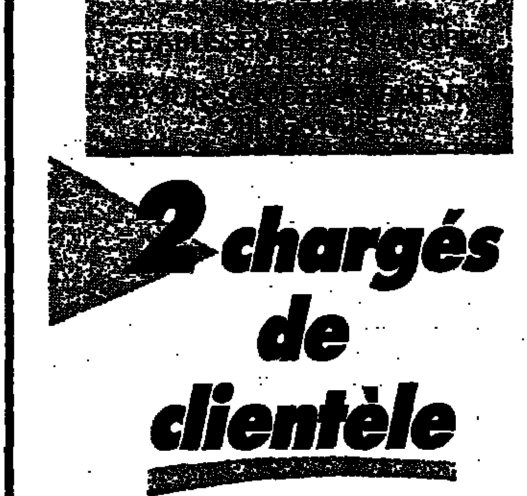
ASSISTANT JURIDIQUE H/F
pour Bordeaux — Réf. 8685

Agé d'une trentaine d'années, titulaire d'une maîtrise de droit privé (expérience pratique du droit bancaire appréciée).

Il devra :
- jouer un rôle de conseil en matière de contentieux,
- contribuer au suivi des problèmes juridiques de cet organisme,
- pouvoir être, si possible, animateur de formation dans les matières qui relèvent de sa compétence.

Adresser C.V. avec lettre manuscrite, photo et prétentions en précisant la référence à Michel MORACCHINI - Conseil en Recrutement (Département SELEBANQUE) - 22 bis, rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS qui vous garantit une discrétion absolue.

CONTESSE



2 chargés de clientèle



Dans le cadre du développement de la *"contrepartie"* et en liaison avec une petite équipe opérant à partir d'une table de négociation sur le marché obligataire domestique leurs principales responsabilités seront :
- de rechercher des investisseurs français et étrangers souhaitant intervenir sur le marché ;
- de répondre aux demandes de cette clientèle en fonction des stocks gérés par le Market Maker.

Interlocuteurs privilégiés entre ces investisseurs institutionnels et l'Etablissement ils devront impérativement :
- être diplômés d'une grande école de commerce ;
- maîtriser l'anglais et si possible une seconde autre langue étrangère ;
- être fortement motivés par la négociation sur les marchés financiers.

CONTESSE

Nous sommes une très importante multinationale américaine (100 000 personnes dans le monde), spécialisée dans les secteurs de très haute technologie : électronique et systèmes d'information.
Notre expansion nous conduit à proposer pour l'une de nos filiales françaises, récemment rachetée, un poste de :

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Financier, vous prendrez en charge une mission complète, axée vers le développement du service : préparation des plans budgétaire et comptable dans un cadre mensuel et annuel ; reporting au niveau du groupe ; études systématiques de l'ensemble des centres de profit de la société ; contrôle de toutes les procédures administratives, avec un objectif particulier : avoir les meilleurs outils d'analyse pour permettre la prise de décision, et mettre sur pied une organisation de distribution/vente plus souple et plus efficace.
Ce poste de haut niveau (salaire 300 000 +) conviendra à un professionnel très confirmé (une dizaine d'années d'expérience dans des fonctions similaires) diplômé grande école (HEC, ESCP, ESSEC, Sciences Po, DECS, etc...) qui a déjà fait la preuve de son aptitude à créer et à développer les meilleurs standards de la fonction.
La maîtrise de l'anglais est indispensable et l'expérience internationale sera considérée comme un plus.
Concret, réaliste, très habitué à travailler en équipe, il considère cette opportunité comme un premier pas vers une carrière qui pourrait être INTERNATIONALE (de nombreuses possibilités seront offertes en Europe et aux U.S.A.).
Ce poste est basé à Paris.

Nous vous remercions de nous envoyer lettre de motivation, C.V. complet et rémunération souhaitée, sous référence 125 F, à notre Conseil : Arnaud de MENDITTE, NEMESIS 21, rue du Bourg Tibourg, 75004 PARIS, qui traitera votre candidature dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS — Affluents



DOW CHEMICAL

2 ème chimiste U.S. offre à Neuilly, au Siège de ses activités pharmaceutiques en France, un poste

ASSISTANT RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES

Si vos qualités et votre volonté sont celles de notre Société : dynamisme, flexibilité, développement.
Si vous avez une formation en Droit Social.
Si vous parlez anglais et êtes mobile géographiquement.
Alors, venez nous rejoindre. D'abord à Neuilly. La suite, ne dépend que de vous.

Ecrivez-nous avec C.V. et photo à l'appui à :
MERRELL DOW FRANCE - Guy LABORIE - RELATIONS HUMAINES
B.P. 111 - 92203 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.

* Marque déposée THE DOW CHEMICAL COMPANY

Nous sommes une TRES IMPORTANTE MULTINATIONALE AMERICAINE (100 000 personnes dans le monde), spécialisée dans les secteurs de très haute technologie : électronique et systèmes d'information.
Notre expansion nous conduit à proposer pour l'une de nos filiales françaises, récemment rachetée, un poste de :

RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Dépendant du Directeur Financier, et dans le cadre d'une large délégation, vous dirigerez et animerez une équipe d'une dizaine de spécialistes, avec les missions suivantes : comptabilité générale par centres de profit et pour la société jusqu'au bilan ; responsabilité de la trésorerie ; des assurances ; préparation et suivi de la fiscalité, dans un contexte informatique à développer. Vous assurez également le reporting au niveau supérieur et vous êtes responsable des standards de contrôles internes. Vous assurez les relations avec les auditeurs.
Ce poste de haut niveau conviendra à un professionnel confirmé (5 à 10 ans d'expérience) dans un poste de nature similaire. De niveau DECS, Sup de Co, ou Université, vous maîtrisez bien l'anglais. L'expérience d'un groupe international serait un atout.
Les conditions offertes ainsi que les perspectives d'évolution nombreuses en France ou à l'étranger sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.

Nous vous remercions d'adresser lettre de motivation, C.V. complet et rémunération souhaitée, sous réf. 125 G, *à notre Conseil* : Arnaud de MENDITTE, NEMESIS, 21, rue du Bourg Tibourg, 75004 PARIS, à qui nous avons confié cette recherche et qui traitera votre candidature dans la plus stricte confidentialité.

NEMESIS — Affluents

ASSOCIATION RECHERCHE

COMPTABLE UNIQUE

- Libre de suite.
- Niveau B.P.
- Expérience comptab. générale et informatique, payes, déclarations, prép. bilan.

Adresser lettre manuscr., C.V., photo
Direction Personnel
F.F.C.C. - 78, *rue de Rivoli*
75004 PARIS.

Recrutons :

2 EXPERTS COMPTABLES

CONFIRMÉES
Rémunération offerte
250 à 380.000 F
+ avantages

Tél. au 87-75-48-00.

LAMBERT

Le Groupe LAMBERT
recherche pour l'une de ses filiales de Distribution (C.A. 700 MF)

JEUNE CHEF COMPTABLE

Le poste comporte la responsabilité d'une équipe de 12 personnes chargée de la Comptabilité Générale, de la Comptabilité Fournisseurs, des problèmes fiscaux, de l'application informatique et du contrôle des procédures en liaison avec les différents services de la Société.
Cette fonction nécessite une formation ESCAE et/ou DECS, de sérieuses connaissances en fiscalité, ainsi qu'une expérience similaire d'environ 5 ans dans une société ou un groupe important de préférence à vocation commerciale.
Une connaissance de l'informatique sera fortement appréciée.

Le poste est basé en proche banlieue Ouest de Paris et permet une évolution rapide dans la société pour un élément de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 3585 à LAMBERT DISTRIBUTION, Direction des Ressources Humaines, 2 rue du Port, 92000 Nanterre.

AXIAL Publicité

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

BUE

recherche pour le Département des Engagements de sa DIRECTION INTERNATIONALE

ANALYSTE
H/F

- de formation supérieure économique et financière
- disposant d'une expérience bancaire de 3 à 5 ans dans le domaine international (analyse financière et/ou exploitation).

Le candidat devra :
- étudier les demandes de crédit
- analyser les bilans (micro-informatique)
- évaluer les risques
- apporter assistance technique dans la négociation ou le montage des opérations.

  - déplacements occasionnels
  - *anglais nécessaire, allemand souhaitable.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 15742 à : B.U.E. - Service du Recrutement 75107 Paris cedex 02

CONTESSE

Gestionnaire responsable administratif
Bourgogne

PME en pleine expansion (CA 170 millions) adjoindrait à son équipe dirigeante un

Gestionnaire
responsable administratif

ESC, 30 ans, ayant 5 ans d'expérience similaire dans entreprise performante pour :
- Organiser et gérer l'ensemble des services administratifs et comptables.
- Faire avancer l'informatisation commencée et concevoir les futurs systèmes de communications (internes et externes).
- Mettre en place une comptabilité budgétaire et prévisionnelle.

Ecrire manuscrit (+ CV + photo + rémunération actuelle) à

L. justet — psychologue
18, rue des Grottes — 84000 AVIGNON

MEDIA 84



Finance-gestion pour vivre vos ambitions!

TECHNIP, groupe français d'ingénierie poursuit sa politique de développement à l'étranger comme en France.
Du pétrole aux aménagements tertiaires, de l'agro-alimentaire aux technologies de pointe, nos domaines d'activité sont multiples et nos équipes ont la pratique des défis.
Aujourd'hui, nous recherchons pour notre siège situé à LA DEFENSE :

Financier négociateur export
Réf. FNX

Rattaché au département financement des contrats, vous prendrez en charge -pour chaque affaire dont vous aurez la responsabilité- l'élaboration du schéma de financement le plus compétitif, le suivi des relations avec les banques et les administrations, l'établissement des conditions de financement avec le client.
Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce - HEC, ESSEC, SUP de CO - vous avez, à votre actif, une expérience de 4 ou 5 ans dans le domaine du montage et de la négociation des financements à l'exportation. Vous parlez couramment l'anglais. Votre fort potentiel (création de schémas, négociation de haut niveau) et votre capacité à l'autonomie vous permettront, à terme, d'évoluer au sein de notre entreprise.

Contrôleur de gestion
Réf. CG

Rattaché au responsable du service budgets/contrôle de gestion, vous assurerez l'établissement des prévisions budgétaires annuelles, le contrôle budgétaire, l'activation des procédures de gestion et le reporting.
Diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion, votre expérience d'au moins 2 ans en milieu industriel ou cabinet d'audit vous a donné la maîtrise des outils modernes de gestion, en particulier de la micro-informatique. Le DECS et la pratique de l'anglais sont un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à TECHNIP - Division du Personnel - Cedex 23 - 92090 LA DEFENSE.

TECHNIP — média-system

Moyenne Vallée du Rhône

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes une importante Société de Transport (près de 100 véhicules, 4 centres d'Exploitation), filiale d'un groupe industriel du Sud-Est.
C'est pour faire face à une expansion importante que nous recherchons un candidat d'environ 35 ans, titulaire du DECS, habitué au style PME, pouvant justifier de responsabilités similaires durant quelques années (*l'expérience de la branche Transport n'est pas indispensable*), et prêt à s'investir totalement dans ce poste.
Adressez votre candidature avec C.V., références et prétentions, sous référence 301.005 M, à notre Conseil Philippe BUSSY, qui vous documentera sur le poste avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor
CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE

GRANDE INSTITUTION FINANCIERE FRANÇAISE
C.A. 17 Milliards de francs
implantée sur l'ensemble du territoire, nombreuses filiales, crée un poste de :

CHARGÉ D'ÉTUDES «FISCALISTE»

Pour son département juridique et fiscal au niveau central à Paris (25 personnes dont 10 chargés d'études).
- Formation : Doctorat en Droit + DESS Droit Fiscal,
- Expérience plusieurs années de la fiscalité en entreprise ou cabinet.

MISSION :
- Participer à la rédaction des revues juridiques et fiscales et à une base informatique de données,
- Répondre aux consultations des sociétés de groupe.

Age 30 ans environ.
Rémunération motivante, réelles possibilités d'évolution PARIS/PROVINCE.

Envoyer CV, lettre de candidature s/réf. 2812 Lévi-Tourney/Asscom 31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

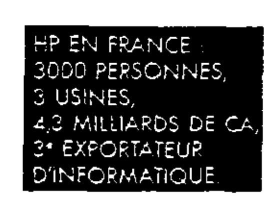
LÉVI-TOURNAY/ASSCOM



HP FRANCE PROPOSE A UN JEUNE ESC UNE MISSION D'ORGANISATION.

La politique financière et comptable d'HP France fait appel à des solutions informatiques dont le niveau de performance est constamment réévalué.
Nous vous proposons de conduire une mission d'organisation sur nos systèmes informatiques internes de gestion de trésorerie, comptabilité, finance.
Dans un contexte de large autonomie, et de négociation, vous définirez les conditions d'utilisation optimales de ces systèmes, et en assurerez le contrôle. Vous coordonnerez ces actions avec notre siège européen.
De formation ESC, vous développerez *vos capacités d'organisation et de négociation*, en français comme en anglais. Nous vous apporterons les connaissances informatiques nécessaires.
Cette fonction est largement ouverte, à terme, vers des fonctions de gestion ou commerciales. Le poste est basé à Evry.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions, sous réf. AHQ/3/M, à Brigitte VOLTA, Service Recrutement, HEWLETT-PACKARD France, Parc d'activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cedex.







PERFORMANCES A L'APPUI

PREMIÈRE ÉTAPE VERS LE CONTRÔLE DE GESTION

Groupe international, présent dans 95 pays avec environ 70 % de son CA à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale.
Notre **Direction du Contrôle de Gestion et du Plan** souhaite intégrer son

FUTUR RESPONSABLE DU REPORTING HF

Rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion du Groupe, vous travaillerez dans un premier temps avec l'actuel Responsable du Reporting appelé à évoluer au sein de la Direction.
Vous participerez à la consolidation des informations de gestion collectées par l'intermédiaire d'un réseau mondial de micro-ordinateurs. Vos contacts très fréquents avec les contrôleurs de gestion de nos filiales à l'étranger supposent une parfaite maîtrise de l'anglais et de l'allemand.
Nous souhaitons confier ce poste à un **débutant à fort potentiel, diplômé d'une école de commerce (option gestion)**, que nous orienterons après cette première contribution vers un poste de Contrôleur de Gestion.



THOMSON CGR

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) à Odile BORDIER - THOMSON-CGR - BP 50 75755 PARIS CEDEX 15.

HAVAS CONTACT

L'AIR LIQUIDE

Responsable des services comptables chiffre d'affaires consolidé = 20 milliards.

On ne peut être l'un des premiers groupes industriels français implanté mondialement sans s'appuyer sur une gestion solide, aussi bien pour notre société-mère que pour ses filiales. La direction des services comptables au plus haut niveau est, à l'évidence, une responsabilité essentielle qui englobe en outre chez nous l'organisation, les méthodes et procédures liées à l'outil comptable *de même que la supervision de la fiscalité appliquée.*
Pour réussir dans une telle fonction-clé, le dirigeant que nous souhaitons attirer à notre Siège parisien doit être un jeune professionnel de la comptabilité, ayant environ 7 à 10 ans d'expérience et capable d'animer une structure opérationnelle importante (30 personnes).
Son origine : Grandes Ecoles et expertise comptable puis Cabinet d'Audit ou mieux, animation de la comptabilité dans un grand groupe confronté au même niveau de complexité que le nôtre. La pratique de l'anglais est indispensable - ainsi qu'un fort potentiel professionnel - pour tirer parti des possibilités de carrière que nous aimerions lui ouvrir après quelques années. *Merci* d'adresser votre dossier aux consultants de Sirca, 64 rue la Boétie, 765008 Paris, sous référence 605 312 M.



Sirca Membre de Syntec

FOURCES



Prisma Presse filiale française d'un groupe de communication de renom international est devenue, en quelques années, l'un des leaders de la presse magazine grâce à la réussite commerciale de ses titres et à ses méthodes de gestion. Nos atouts : un état d'esprit enthousiaste *et un souci permanent de qualité et de rigueur.*

Nous recherchons aujourd'hui pour notre **Service contrôle de gestion**, directement rattaché à la Direction Générale

Au sein d'une équipe jeune et dynamique, dans un contexte de travail exigeant et motivant, vous participerez à l'élaboration des budgets et du reporting ainsi qu'à l'analyse des résultats des titres du groupe.

Agé d'environ 25 ans, de formation supérieure (BAC + 4 : économie, gestion), vous avez de solides connaissances en comptabilité et micro-informatique. Vous maîtrisez la langue anglaise.

Vous avez déjà acquis 1 ou 2 ans d'expérience du contrôle de gestion en cabinet ou en entreprise.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions), sous la référence 10/ACGM, à **PRISMA PRESSE** - Direction du Personnel - 6, rue Daru - 75008 PARIS.

GEO Ça prima Femme Actuelle Télé Loisirs

MEDIA BAL

Notre client, une société industrielle (réalisant un CA en expansion de 270 MF), filiale française d'un grand groupe multinational anglo-saxon, recherche son :

Directeur Administratif et financier

Province 350 000 F + Voiture + Bonus

Le candidat, rattaché au PDG, aura la responsabilité des services comptable, contrôle de gestion, trésorerie et informatique. Il aura pour principales missions : le reporting, le planning et budgetting, les financements, le développement du service comptabilité analytique (suivi des standards, analyse des écarts, tableaux de bord, logiciel de gestion de production).
Pour ce poste à haut niveau de responsabilité et autonome, le candidat - 30-40 ans environ - doit posséder un bon niveau d'anglais, *une formation supérieure, une parfaite maîtrise des techniques* comptables et financières et une expérience réussie à un poste de direction financière dans une entreprise industrielle.
Des possibilités d'évolution au sein de cette société connaissant un fort taux d'investissement seront possibles pour un bon manager alliant rigueur et créativité.

Veuillez contacter **Charles-Henri Dumon ou James Forte au (1) 40.70.00.36** ou envoyer un curriculum vitae à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris** sous réf. 13658.



Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Une des principales filiales (CA › 2 milliards) d'un groupe multinational français parmi les plus performants et leader sur les marchés où il intervient, recherche son :

Responsable de la consolidation

Province 280 000 F +

Rattaché directement au Directeur Financier, dont vous serez l'un des adjoints, vous aurez la responsabilité :
– de la consolidation des filiales françaises et étrangères ;
– du reporting ;
– des prévisions de résultats.
Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure (ESC, DECS...), parlant couramment l'anglais, vous avez une première expérience de 4-5 ans réussie dans le service consolidation et reporting d'un groupe multinational ou dans un "Big-Eight".
Votre potentiel et vos qualités de manager vous permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies de Direction Comptable ou Financière au sein du groupe en France ou à l'étranger.

Téléphonez à **Yves Boissonnat au (1) 40.70.00.36** ou envoyez sous réf. 13573 un dossier (C.V. + photo + rémunération actuelle) à **Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris.**

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

Notre client, un important groupe américain, recherche pour sa filiale française basée à Paris un

Auditeur

Cette personne effectuera des missions variées (revue des systèmes, efficacité opérationnelle...) et jouera un rôle important dans la mise en place de nouveaux systèmes au sein du groupe.

Environ 35 % de déplacements seront à prévoir en France et en Europe. Réf. 1203

Auditeur

Outre les missions décrites ci-dessus, ce poste nécessitera des *contacts étroits avec la filiale espagnole et son Contrôleur financier.*

Environ 50 % de déplacements seront à prévoir (dont 35 % en Espagne). L'espagnol courant sera obligatoire. Réf. P 1204

Trésorier junior

Une excellente opportunité pour un candidat souhaitant effectuer une carrière dans la trésorerie internationale. La personne travaillera en étroite collaboration avec le trésorier principal sur des missions ponctuelles aussi bien que sur des études d'analyse générale.
Réf. P 1205

Pour les trois postes les critères suivants sont essentiels :
- une double formation MBA + grande école de commerce
- une excellente connaissance de la langue anglaise
- la capacité de réussir dans un environnement dynamique et international.

Un excellent salaire sera offert au bon candidat.
Des ouvertures à des postes de direction sont possibles à moyen terme, en France aussi bien qu'à l'étranger.

Veuillez envoyer un C.V. + photo + nº de téléphone à **M. Ivor Alex à Michael Page International, 19, avenue George V, 75008 Paris,** en mentionnant la référence du poste qui vous intéresse.

MP
Michael Page International
Spécialiste en recrutement financier
Paris · Londres · Bruxelles · New-York · Sydney

UNIVERS DE LA GESTION



recrute pour son service des comptes consolidés

UN CADRE DEBUTANT

Diplômé IEP, ESC (option finance comptabilité) ou de formation universitaire de type Dauphine plus DECS.

Placé sous la responsabilité directe du Chef de Service, il participera notamment :

- *aux opérations de consolidation périodique,*
- *à l'assistance des filiales françaises et étrangères pour ces opérations,*
- *aux diverses analyses menées avec les autres services de la Direction des Affaires Financières à partir des documents de consolidation,*
- *au développement informatique des activités du service.*

Anglais indispensable.

Possibilité d'évolution de carrière intéressante au sein du Groupe à partir de ce premier poste.

Les dossiers de candidatures sont à adresser sous référence M311 à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises




Crédit National

recherche pour son **Service de la Comptabilité Générale** un Cadre Diplômé d'Etudes Supérieures (+ DECS complet)

- Il secondera le Responsable de l'Unité chargée de la gestion administrative et comptable des filiales.
- Il réalisera essentiellement des études comptables, fiscales, d'organisation et d'audit, et pourra également participer aux travaux de l'unité en cas de besoin.
- Il possèdera de préférence 2 à 3 années d'expérience acquise dans un établissement de crédit, un cabinet comptable ou en entreprise.
- Il aura également de bonnes connaissances en fiscalité, en techniques d'organisation *ainsi qu'en informatique* (générale et micro).

Merci d'adresser une lettre man. avec CV, indication du salaire et photo au **Crédit National**, Service du Personnel et des Relations Sociales, 45 rue St Dominique, 75700 Paris.

Cadre Diplômé d'Etudes Supérieures + DECS complet

DESSEIN

L'analyse Financière : un Jeune Professionnel

Partenaire en Joint Venture d'un grand constructeur informatique européen, nous sommes nous mêmes un des leaders mondiaux de mini-informatique compatible.

Le jeune Analyste Financier qui vient renforcer notre dynamique direction financière européenne à Paris intervient activement dans :

- la préparation des plans et budgets consolidés,
- l'analyse des écarts,
- l'interprétation des résultats et le reporting,
- le suivi et la coordination des affaires fiscales ainsi que des procédures de groupe.

Il est en outre l'interlocuteur permanent du management international et des conseils extérieurs pour divers projets nécessitant son intervention.

Si vous êtes jeune, originaire d'une école de gestion (DECS *en plus) opérant dans un environnement international* (audit ou expérience financière), bilingue anglais français, disponible et capable de faire face à des priorités changeantes, merci de nous écrire sous réf. 58011 M.

TEG,
113 rue de
l'Université,
75007
PARIS.



DESSEIN

Contrôle de Gestion Industriel

Nous sommes un important Groupe Industriel français : + de 2,5 *milliards de CA dont 60 % environ à l'export. Notre activité recouvre* différents domaines porteurs : automobile, armement, électronique, aéronautique etc...

Notre progression constante repose, entre autre, sur une équipe soucieuse d'une gestion rigoureuse et moderne. Nous recherchons aujourd'hui pour une de nos plus importantes divisions un :

CONTRÔLEUR H/F

(école d'ingénieurs et / ou de gestion...)

Rattaché au Directeur de l'usine (100 km environ à l'Est de Paris), vous serez l'interlocuteur permanent entre le site industriel et le siège parisien de la division et du Groupe.

Vous travaillerez à l'amélioration des activités, à un meilleur contrôle préventif : comptabilité générale, résultats, reporting etc.

Avec l'aide d'une équipe efficace (12 personnes) que vous animerez et dirigerez, vous assurerez la préparation et le contrôle des diverses prévisions (plan à 3 ans, budget, prévisions à 3 mois etc.).

Vous participerez activement à la réflexion à long terme sur l'évolution des décisions (investissements, expansion...).

Pour ce poste, nous recherchons un candidat justifiant de 5 ans d'expérience acquise en milieu industriel.

Beaucoup de rigueur, le sens du profit, sont des qualités majeures pour évoluer au sein du Groupe.

Merci d'envoyer très rapidement votre dossier complet sous Réf. M 907 à notre conseil **ORSEG & ASSOCIÉS** *qui nous assiste dans cette recherche.*

ORSEG ET ASSOCIÉS 43, rue de Châteaudun 75009 PARIS



Cette fonction est à pourvoir dans une société française AU TOUT PREMIER RANG MONDIAL de son secteur d'activité (prestation de services).

Le nouveau titulaire partagera la responsabilité de l'ensemble de la fonction financière et comptable de la société ainsi que de ses 12 filiales situées sur les 5 continents.

Le caractère international de l'entreprise ainsi que l'originalité et la complexité de ses prestations lui font rechercher une personnalité de très bon niveau (formation supérieure générale + DECS minimum), capable d'animer une équipe, de traiter des problèmes comptables et fiscaux au niveau international et de mettre en place des systèmes efficaces de contrôle de gestion. Un minimum de 5 années d'expérience est indispensable.

De courts VOYAGES DANS LE MONDE ENTIER sont à prévoir.

Le poste est basé à Paris.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 610 010 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris



CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recrute pour sa Direction Informatique des

Ingénieurs projet

Nos activités sont en forte croissance et nos techniques à la mesure de cette expansion. Nous souhaitons pour renforcer nos équipes accueillir des **diplômé(e)s de l'enseignement supérieur** ayant 1 à 3 ans d'expérience en **Informatique de Gestion,** destiné(e)s à terme à **devenir Chefs de Projets.**

Vous êtes à la recherche de projets motivants et d'envergure ;

Vous voulez être apprécié(e)s pour vos *compétences et réalisations ;*

Vous souhaitez développer votre professionnalisme ;

Venez discuter de ces opportunités au **CREDIT AGRICOLE.**

Adressez votre lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle sous réf. **MAF/1064** à **CNCA** Service Gestion des Personnes - BP 48
78280 GUYANCOURT.

PUBLIVAL

CREDIT AGRICOLE DU LOIRET
ORLEANS

Jeune cadre financier *HF*

pour prendre en charge la gestion financière de la Caisse Régionale.

Ce poste à pourvoir dans un environnement dynamique S'ADRESSE à *un candidat à fort potentiel, à un homme de progrès et d'initiative* — de formation supérieure type HEC — Sup de Co — Ecole de gestion — JUSTIFIANT d'une expérience réussie au sein d'une Direction des Services Comptables et Financiers — CAPABLE de faire face avec autorité et esprit de décision à ses responsabilités.

EN DEHORS d'un suivi régulier de l'activité financière de la Banque, *d'une recherche permanente* autorisant l'optimisation de la gestion de Trésorerie et du Patrimoine de notre Caisse, IL EST une véritable force de propositions auprès de notre Direction, et le Conseiller auprès de nos Services — De solides compétences en fiscalité lui seront indispensables pour mener à bien toutes études relevant de ce domaine.

Si ce type de fonctions s'inscrit dans le cadre de votre évolution de carrière, alors, n'hésitez pas à nous adresser votre C.V. + rémunération actuelle, sous la référence 352/LM, à :

DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MÉDIA BK

---

capitaux propositions commerciales

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 16 %. Garanties sur immeubles. 43-48-77-53.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (D 16) BP 402-09 PARIS CEDEX 09.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

FORD ESCORT Laser 1300, 5 CV, oct. 1983, mod. 84, gris métal., radio, 56.800 km. Prix : 35.000 F. GAUTHIER 45-48-20-86, bur. 43-31-70-63, domicile.

de 8 à 11 C.V.

VENDS CX 2000 Super Excellent état mécan., ann. 1978, 98.800 km, auto-radio bavettes, bulles Prix : 12.000 F. Téléphone : 43-50-84-38.

travail à domicile

ASSISTANTE RÉDACTRICE *recherche* **AUTEURS** *pour révision de textes et ouvrages didactiques ou littéraires dossiers et articles de fond* Téléphone : 46-51-94-86.

Et. univers. cherche travaux manuscrits à domicile
Ecrire sous le n° 6.924
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Travaux à domicile pour renseignements.
Ecrire à M. Delmée Rémy (service LM)
rue du général Patton
60810 BARBERY.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur Technico-Commercial pour l'Etranger : une formation et une expérience...

... diplôme d'ingénieur IDN, 27 ans, une formation informatique et participation à de grands projets et travaux internationaux, une connaissance de l'Afrique avec une bonne maîtrise de l'anglais et des notions générales d'allemand.
Importante *société pétrolière cherche à reclasser* son collaborateur dans une entreprise à envergure internationale. Il saura, en véritable professionnel, lui *faire bénéficier de toute son expérience.*
Ecrire ou tél. à G. Duverger-Nedellec - Cedex 2
92093 Paris La Défense - Tél. 16(1)43.34.67.11

Établissement hospitalier privé

suite à restructuration recherche

pour l'un de ses cadres un poste de

CHEF DU PERSONNEL

OU ASSISTANT DE DIRECTION

Homme 39 ans, 6 ans d'expérience toutes composantes fonction personnel, services généraux et travaux bâtiment. Disponible, réelle mobilité géographique.
Contacter M. BECHE au
16 (1) 43-34-30-10, poste 550.

EMPLOYEURS

NOUS SOMMES DE JEUNES TECHNICIENS

courageux (moins de 25 ans).

Nous avons une formation en GPAO

Qu'avez-vous à nous proposer ?

Merci d'avance
Ecrire : GRETA SUD VENDÉE
45, rue Rabelais, 85200 FONTENAY-LE-COMTE.

Ingénieur ECP 23 ans, dégagé O.M. ch. poste *informatique*, temps réel. Traitement signal départements 06 – 13 – 83
Ecrire sous le n° 8.148
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

H. dipl., traduct., éc. interpr., Genève, allem., angl., nat. fr., format. éco., 10 ans expér. comm. adm., (trad. tech.) ch. emploi à responsab. avec langues
Ecrire sous le n° 7.011
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. ch. poste de libraire ou de lectrice dans maison d'édition ou d'enseignement en form. permanente à Paris ou de réception dans cabinet *médical*
Téléphone : 45-26-90-08 (répondeur).

JE SUIS JURISTE D'ENTREPRISE

J'ai un acquis dans l'exercice de la profession libérale de conseil juridique
● Je cherche une collaboration contractuelle, salariée ou non, à temps partiel ou non, dans le cadre d'un groupe de sociétés où je pourrai assumer la conception et le suivi en matière de droit des sociétés, contentieux, etc.

Ecrire sous le n° 0.737
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CONCEPTEUR RÉDACTEUR PUBLICITÉ
24 ans, très motivé
BTS publicité
recherche dans agence, poste concepteur junior, chef de publicité, assistant
Téléphone : 42-05-95-82.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

LA PLUS BELLE VUE
6 pièces sur Seine Sud
Téléphone : 45-08-96-59.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO
Loc. burx, secrét., tél., télex
Domiciliation : 170 à 390 F/M
CIDES, 47-20-41-08.

SIÈGE SOCIAL ÉTOILE
Location de bureaux
Formalités RC – RM
Tous services
J.C.A. 45-00-84-95.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services
Téléphone : (1) 47-27-15-59.

DOMICIL. CCIALE
TÉLEX/PERMANENCE TÉLÉPH.
Travaux secrétariat, bureau heure, 1/2 journée et journée
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MOIS
RUE ST-HONORÉ : 43-40-81-62
OU PARIS-12e : 43-40-68-50.
CONSTIT. SARL 2.000 F/HT.

locaux commerciaux

Ventes

Z.I. SANLIEUES EST et SUD Locaux aménagés et bureaux à attribuer. Surfaces 700 m², 1.000 m², 1.500 m²
Téléphone : 48-82-19-96.

Locations

Loue restaurant, terrasses face aux pistes de ski Andorre, sans impôts
Téléphone : 62-83-13-39 ou 62-85-52-18.

fonds de commerce

Ventes

VENDEZ ACHETEZ
Commerces. Propriétés
Entre Particuliers
IFIC
Partout en France
UN SIMPLE APPEL GRATUIT
Tél. 05-30-15-15.

immeubles

C.E.R.J.
Achète comptant immeubles occupés L. 48 et baux
(1) 42-60-30-15, p. 10.

propriétés

24 km de LIMOGES
7 km de Saint-Julien
VIENNE à 10 m.
VENDS MAISON 10 PIÈCES
Sur 2.800 m² de terrain
Téléphone : 55-03-57-61
16 (1) 46-63-28-30.

Limite Charente-Périgord sur 10 000 m² clos murs, pavillon 7 p., tennis, piscine, sauna, salle billard, dépend. 300 m², 1 600 000 F ou échange appt Paris, Nice, Biarritz. Agence Deville (16) 45-65-61-36.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE!!

- Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
- Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.

Toutes transactions immobilières :
achats, ventes, locations, gestions locatives, etc.

L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

Pour Vendre ou Acheter
Maison – Appartement
Château – Propriété
Terrain – Commerce
sur toute la France
AGENCE LAGRANGE
9, rue Le Châtelier, 75017 Paris
Tél. : 16 (1) 40-54-08-06.

هكذا من الأصل

LE PLAN EN QUESTION

Tout cela mérite débat

Si la plupart des observateurs s'accordent pour reconnaître qu'une réforme de la planification s'impose, tous souhaitent en même temps sauver l'institution

L'ACTE de décès du Plan a été prononcé presque à la sauvette. Du haut de la tribune de l'Assemblée nationale, le 22 octobre. Ce jour-là, en présentant le budget de son ministère, M. Hervé de Charette a tout tranquillement annoncé son intention de substituer un « commissariat de la stratégie » à l'actuel commissariat du Plan tout juste vieux de quarante ans.

Le débat qui a suivi n'a malheureusement pas été à la hauteur du problème. Passe encore que le ministre de la fonction publique attribue à Apollinaire ce qui revient à Verlaine, mais prétendre que la planification est morte à cause des socialistes relève de l'erreur historique.

C'est bien avant 1981 que les pouvoirs publics se sont détournés de cette instance encombrante, même s'ils ont entretenu la fiction en continuant d'élaborer des plans. La crise des années 70 avait suffi à démontrer l'impasse dans laquelle l'Etat avait fini par s'engager en confondant projections et prévisions. Chacun garde le souvenir de ce qu'il advint à partir de 1976 : un 7e Plan irréel, avec sa prévision de croissance à 5 %, voire 6 % l'an ; le remaniement de ce 7e Plan imposé par une crise mal perçue ; un 8e Plan qui ne fut même pas présenté au Parlement. Tout cela sous le septennat de M. Giscard d'Estaing. Le pouvoir socialiste, venu bien après, se disait planificateur : il s'embourba d'abord dans un piètre Plan intérimaire avant de bâcler, dans la confusion de la semaine du 23 mars 1983, un 9e Plan aussitôt oublié.

Rappel historique qui vaut leçon : en temps de crise, les pouvoirs publics refusent de prendre des engagements, et d'abord les ministres des finances. Occupés par le court terme ils sont soucieux de ne pas donner d'arguments à l'opposition, démontrant pour cela que la planification est un anachronisme dont la France n'a plus besoin.

Faut-il donc brûler le Plan ? C'est la question que nous avons posée non pas à des hommes politiques *qui ont*, pour *la plupart*, trop tendance à user d'arguments idéologiques, mais à un ancien commissaire au Plan – l'un des plus importants – à un patron, à un syndicaliste et à un membre du Conseil économique et social, qui fut aussi, sous M. Giscard d'Estaing, président de la commission des inégalités sociales du Plan. Sans s'être concertés, ces personnalités se sont rencontrées sur deux idées simples : oui le système de planification mérite d'être réformé, oui l'instrument doit être préservé. *« Ce serait une faute que de priver notre démocratie d'un lieu de concertation et de rassemblement que n'a cessé d'être le Plan depuis trente ans »*, déclare de son côté le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot. C'est dire qu'il se trouve des voix autorisées jusque dans la majorité, pour refuser l'abandon du Plan.

La France des années 80 peut-elle en effet se passer d'une réflexion collective sur les conditions de son développement économique et social ? La réponse à cette question court à travers les quatre textes que nous publions. Elle est celle aussi – mais est-ce un hasard ? – du commissaire au Plan actuel, M. Henri Guillaume, qui n'avait pas attendu le coup de semonce de M. de Charette pour évoquer la nécessité d'une réforme. Ses idées sont connues. Il s'agit pour lui de maintenir un commissariat au Plan dont la mission *est double : éclairer l'avenir*, servir de lieu de rencontre entre tous les acteurs du développement économique comme le voulait le père de la planification, Jean Monnet.

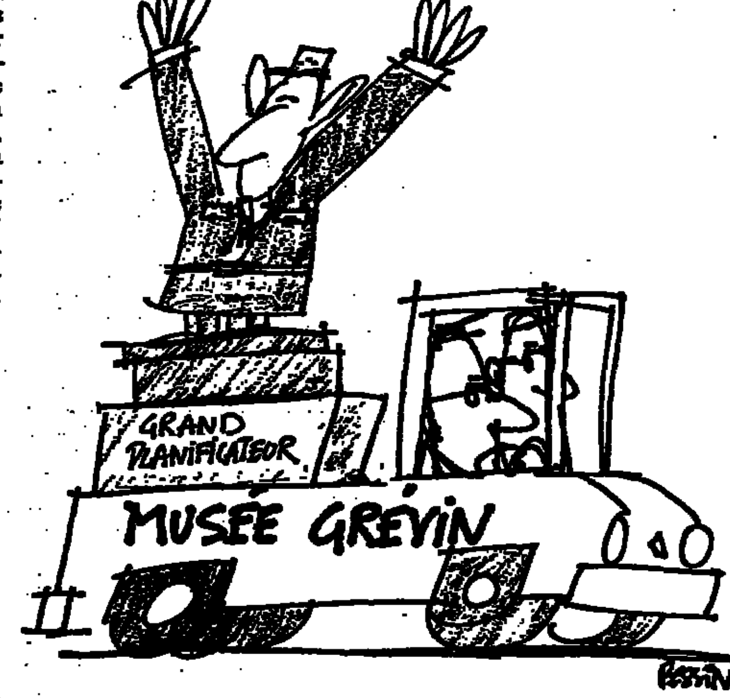
Sur le premier point, les travaux de ces deux dernières années, dont *le Monde* a largement rendu compte (« Faire gagner la France » « Prospective 2005 » etc.) (1), semblent prouver l'utilité de l'institution. Quant au second argument, il est répété par tous ceux qui ont l'habitude de se fréquenter au siège du Plan, comme le rappellent ici un patron et un syndicaliste. M. de Charette, en définitive, ne tient-il pas un langage similaire ? *« Il reste*, disait-il à l'Assemblée nationale, *de la longue expérience du Plan des acquis qu'il faut préserver : et d'abord un incomparable instrument de recherche, par les groupes sociaux, des stratégies acceptées en commun pour l'éclairage de l'avenir. »* Cela ne mérite-t-il pas plus qu'un vague « commissariat à la stratégie » qui serait la façon, pour le ministre de la fonction publique, de « garder le meilleur du Plan » ? Question de sémantique : est-on sûr de maintenir l'idée en même temps que l'on abandonne le mot ? Est-ce enfin de ce « commissariat à la stratégie » que dépendra la réalisation des contrats de Plan Etat-régions dont tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils furent la réussite et l'originalité du 9e Plan ?

On voit bien qu'il faudra continuer à disposer d'un instrument suffisamment fort et indépendant pour maintenir une cohérence entre les prétentions régionales aussi légitimes soient-elles, et l'intérêt national.

Tout cela mérite débat et l'on se réjouit que M. de Charette se rallie à cette idée en prévoyant d'*« engager auprès des élus, des partenaires sociaux et de l'ensemble des acteurs de la vie économique une consultation nationale la plus large possible »*. On peut simplement souhaiter qu'entre-temps des décisions ne rendent pas inutile cette consultation.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *Le Monde* du 24-25 novembre 1985 et *le Monde* du 24 septembre 1985.



« Voilà ce qu'il faut faire »

DANS ses Mémoires, Jean Monnet raconte comment il fut amené à proposer au général de Gaulle d'établir un plan d'équipement et de modernisation. Il rapporte ainsi le dialogue.

« Il faudra un certain temps, lui dis-je, pour réparer les villes, les ports, les chemins de fer, mais ces choses-là seront réparées, parce qu'on ne peut pas faire autrement. Par contre, il faudra une volonté très ferme, et beaucoup d'explications, pour faire comprendre aux gens que le mal essentiel est dans l'archaïsme de notre équipement et de nos méthodes de production. – C'est le rôle des pouvoirs publics, me répondit-il. Proposez-leur quelque chose. – Je ne sais pas encore exactement ce qu'il faut faire, mais je suis sûr d'une chose, c'est qu'on ne pourra pas transformer l'économie française sans que le peuple français participe à cette transformation. Quand je dis le peuple, ce n'est pas une entité abstraite, ce sont les syndicats, les industriels, l'administration, tous les hommes qui seront associés à un plan d'équipement et de modernisation... – Voilà ce qu'il faut faire, et en voilà le nom, conclut le général de Gaulle. Adressez-moi des propositions avant la fin de l'année.

» Nous nous mîmes au travail sur une table rase. »

Neuf commissaires pour neuf Plans

DEPUIS 1946, neuf commissaires au Plan ont été nommés en conseil des ministres :

– Jean Monnet (1946-1951) ;
– Etienne Hirsch (1952-1958) ;
– Pierre Masse (1959-1966) ;
– François-Xavier Ortoli (1967) ;
– René Montjoie (1968-1973) ;
– Jean Ripert (1974-1977) ;
– Michel Albert (1978-1981) ;
– Albert Prévot (1982-1984) ;
– Henri Guillaume (1984).

Mais si, depuis 1946, neuf Plans ont été élaborés, leurs dates d'application ne correspondent pas avec le règne de chaque commissaire.

1er PLan : 1947-1953 ;
2e Plan : 1954-1957 ;
3e Plan : 1958-1961 ;
4e Plan : 1962-1965 ;
5e Plan : 1966-1970 ;
6e Plan : 1971-1975 ;
7e Plan : 1976-1980 ;

8e Plan : prévu pour la période 1981-1985, n'a pas été soumis au vote du Parlement.

Un Plan intérimaire a été mis en place pour la période 1982-1983.

9e Plan : 1984-1988.

Contre la dictature de l'instant

par PIERRE MASSÉ (*)
de l'Institut

LE plan serait un carcan pour l'économie s'il prétendait être impératif à la manière du Gosplan. Telle n'a jamais été l'idée de Jean Monnet et de ses successeurs. Le général de Gaulle était d'une autre trempe. Je l'ai vu néanmoins, de mes yeux vu, biffer *diriger* et le remplacer par *conduire* (1) dans le brouillon d'une allocution discutée en tête à tête dans le silence de son cabinet. Il réservait l'impulsion au stratège et déléguait l'exécution à des tacticiens motivés par l'ardeur.

Il avait chargé de la planification française non pas un fonctionnaire bardé de diplômes, mais un homme du terroir charentais, passé avec aisance de la vente du cognac à la négociation internationale de haut niveau. Ni administration, ni bureau d'études ni banque d'investissement, le Commissariat du Plan devait être le creuset où s'opéreraient le brassage des idées et la fusion des volontés. Sa structure répondait à ce dessein. Une équipe légère de permanents de qualité, ouverte sur l'extérieur par un ou deux milliers d'hommes de tous les milieux, dans un étagement de commissions où les informations montaient de la base vers le sommet. Deux petits hôtels rue de Martignac étaient le symbole de cette structure, les permanents logés sous les combles, les pièces d'apparat du noble étage réservées aux rencontres.

Un grand bond en avant

L'idée-force de la planification, c'était un dialogue, et la *« fonction indéfinissable »* du commissaire au Plan était de l'orchestrer. Le concert *initial pour* le relèvement de la France s'altéra de dissonances lorsque les intérêts reparurent et qu'il fallut arbitrer les aspirations des Français exprimées, débattues, harmonisées, dans l'enveloppe des possibles. Le commissaire au Plan était de surcroît le conseiller discret du pouvoir, gardien d'un avenir qu'auraient pu compromettre les déviations et les excès.

Après la modernisation, le commissariat du Plan fut le révélateur et l'apôtre de la croissance. Son message aida à créer un climat d'expansion et favorisa une meilleure allocation des ressources productives par la cohérence d'anticipations appuyées sur les comptes de la nation. L'économie française put ainsi, pendant les Trente Glorieuses, faire un grand bond en avant (la production par tête d'habitant étant multipliée par quatre).

Ce développement connut un tournant au début des années 60 avec l'adhésion de la France au Marché commun, contemporaine, à un an près, du retour au pouvoir du général de Gaulle. L'ouverture des frontières économiques était un défi et une chance. Le commissariat du Plan œuvra pour relever l'un et saisir l'autre.

L'esprit du temps modifié par l'épreuve

Pendant mes sept années rue de Martignac (1959-1966), je m'efforçai, avec des fortunes diverses, à faire de la compétitivité un thème majeur. J'ai eu plaisir à retrouver en 1980, sous la plume d'un économiste allemand (2), *la phrase qui, en 1965*, ouvrait l'introduction du Ve Plan : *« Dans le monde de la compétition où nous sommes entrés sans esprit de retour, l'objectif fondamental du Ve Plan est d'asseoir sur des bases solides la capacité concurrentielle de notre économie, en vue de préserver son indépendance, d'assurer son expansion dans l'équilibre, et de faire d'elle le support d'un progrès social réel et durable. »*

Cependant, des préoccupations à plus courte vue dominaient l'esprit du temps. Le Plan s'efforçait de combattre les excès inséparables des temps d'abondance. Entre beaucoup d'exemples que je garde présents à l'esprit, le Ve Plan donne un signal de prudence en abaissant de 5,5 à 5 % le taux de croissance attendu. On reconnaît assez généralement aujourd'hui que l'économie s'est fragilisée en distribuant un peu plus qu'elle n'avait gagné, dans une fuite en avant vers le consensus. Une inflation modérée fut considérée, dans une vue un peu courte, comme la rançon acceptable de la croissance et du plein emploi.

Au cours des années 70, la France eut à subir une épreuve plus rude. L'économie qui avait été nationale, puis européenne, devint planétaire. Des chocs violents résultèrent de confrontations inattendues et soudaines : dérèglement monétaire symbolisé par l'inconvertibilité du dollar en août 1971, montée en puissance de l'Asie du Pacifique, chocs pétroliers de 1973 et 1979.

Les interprétations et les réactions, en majorité d'inspiration keynésienne, ne réussirent pas à juguler la « crise ». Devant le flottement de la pensée économique, l'esprit du temps se raccrocha aux raisons d'espérer les plus fugaces. Après l'échec du VIe Plan (3,5 % de croissance annuelle contre 4,9 % annoncés), on peut lire dans le VIIe Plan : *« La reprise s'affirmant dans l'ensemble des pays industriels, il est raisonnable de prévoir une évolution favorable de l'environnement international. »* Sur cette base fragile s'échafaudèrent des hypothèses : une croissance générale de plus de 4 % en Europe et une croissance *française d'un point de plus*. Cette anticipation correspondait trop bien aux souhaits de tous pour ne pas être reçue favorablement. On ne tarda pas à s'apercevoir que la réalité ne suivait pas.

Les faits, cependant, se sont peu à peu imposés. Du côté du gouvernement, l'austérité est apparue dans les discours, puis avec modération dans les actes. Du côté des Français, les excès ont commencé à faire place à une *acceptation résignée*. L'alternance de 1981 a donné un regain d'espérance, mais comme en 1975, la tentative de relance s'est heurtée à la contrainte extérieure. L'esprit du temps a été modifié par l'épreuve.

La réflexion économique, cependant, progressait. Un début de clarification est apparu. En face d'incertitudes accrues, l'appréciation des stocks, et notamment des capacités de production compétitives, a retenu davantage l'attention (3). Les fonds propres ont été remis en honneur par la contrainte de solvabilité (4). Beaucoup d'entre nous pourraient souscrire à ce jugement d'Edmond Malinvaud (5) : *« Si les salaires réels excessifs doivent être considérés comme ayant une responsabilité dans l'ampleur du chômage actuel, comme je le pense, nous devons affirmer que certains des chômeurs actuels paient le prix de ce qui a été nécessaire pour maintenir la cohésion de la société française et pour lui apprendre involontairement l'économie. »*

Cet acquis pédagogique permet d'aborder utilement aujourd'hui le problème de l'avenir du Plan.

Le supprimer au nom d'un libéralisme impulsif serait priver le pouvoir d'une de ses armes contre la dictature de l'instant.

Simplifier, assouplir, adapter

En revanche, maintenir une définition et une procédure fixées il y a un quart de siècle (loi du 4 août 1962) serait faire fi de l'expérience acquise. La sagesse est de simplifier, d'assouplir, d'adapter.

Une grande simplification consisterait à supprimer la double procédure des options et du Plan. Le Parlement serait appelé à se prononcer sur un seul texte, qui aurait le caractère d'un message tendanciel ouvert, accessible et entraînant.

Le Plan resterait le cadre des programmes d'investissement et garderait son caractère d'orientation.

Il aurait enfin pour mission de définir le gain à attendre raisonnablement de l'économie, et les considérations d'efficacité et d'équité devant présider à son partage entre les administrations, les entreprises et les ménages. L'accent serait mis ainsi sur les personnes physiques ou morales, qui sont des réalités vitales et durables, plutôt que sur des choses (investissement, consommation, etc.) qui évoluent très rapidement avec les technologies et qui relèvent de la liberté d'entreprendre.

Appliqué au gain, le mot « raisonnablement » signifie que la progression des revenus doit être corrigée par la variation du patrimoine, et qu'en l'état actuel de nos connaissances, cette dernière ne peut être calculée, mais seulement appréciée.

Le commissaire au Plan serait particulièrement bien placé pour porter cette appréciation raisonnable : il serait ainsi le gardien de la règle de prudence que le Plan comptable impose aux sociétés privées et qui n'a pas d'équivalent dans les comptes nationaux.

(*) Commissaire général au Plan de 1959 à 1966.

(1) On trouve exactement la même correction dans un texte du chef de bataillon Charles de Gaulle, écrit en *1933 et conservé aux archives du service* historique de l'armée. Ce n'est pas, à mon avis, un hasard. Voir Jean Lacouture, *De Gaulle*, tome I, «le Rebelle», p. 211.

(2) Bernhard Molitor :«Politique industrielle et planification en France», *Revue Economique*, septembre 1980.

(3) Renaud de la Genière, «l'Impératif monétaire et la monnaie, non comme moyen de la politique économique, mais comme institution», conférence d'ouverture du cycle HEC 1984-1985, Jouy-en-Josas, 22 octobre 1984 (*Revue Banque*, février 1985).

(4) Ces lignes s'inspirent de livres récents de Vivian Lévy Garbou et Gérard Maarek d'une part *(la Dette, le Boom, la Crise)*, de Christian Saint-Etienne d'autre part *(la France et l'Incertain)*.

(5) Edmond Malinvaud, «les Causes de la montée du chômage en France», *Revue française de l'économie*, nº 1, été 1986.

LE PLAN EN QUESTION

Pour un haut conseil des sages

par JACQUES MÉRAUD (*)

SANS doute reconnaîtra-t-on un jour que l'institution du Plan aura été pour notre pays plus féconde qu'on n'a parfois tendance à le dire aujourd'hui. Pour répondre à la *question : « Faut-il maintenir* une planification en France ? », il faut rechercher, par-delà les formes qu'a pu prendre cette institution, quelle a été l'essence du Plan « à la française », et quelles sont, parmi les fonctions qu'il a remplies, celles qu'il est essentiel de sauvegarder.

Il semble qu'il doit y avoir en tout état de cause un lieu où s'élabore une réflexion sur l'avenir à moyen et long terme, mettant l'accent sur la recherche d'une cohérence d'ensemble, et fondée sur une concertation. Cette réflexion doit déboucher sur un *projet*, ou une stratégie, à proposer à l'ensemble de la nation.

La nécessité pour un pays d'une instance de réflexion permanente sur son avenir économique et social à moyen et long terme paraît peu discutable. Que l'on soit en économie de marché n'y change rien, bien au contraire. *Les entreprises les mieux gérées* ne prennent pas leurs décisions en matière d'investissements, de recherche, de stratégie commerciale, sans s'interroger sur l'évolution à long terme de leurs débouchés, lesquels sont déterminés par l'environnement national et international dans lequel elles vont vivre : ce n'est pas sans raison qu'il existe une « association française des planificateurs d'entreprise ». Quant aux entreprises qui ne s'interrogent pas, elles n'en font pas moins – implicitement, et inconsciemment, à leurs risques et périls – des hypothèses sur le futur. Les unes comme les autres ont intérêt à ce qu'il y ait quelque part une instance, indépendante et compétente, détachée de leurs préoccupations spécifiques, qui les informe et contribue à les éclairer. Cela n'empêchera nullement le libre jeu de leurs initiatives *et le plein exercice de leurs* responsabilités. Cela même les facilitera.

Quant aux pouvoirs publics, nationaux, régionaux ou locaux, même si l'on souhaite « moins d'Etat » ou un meilleur fonctionnement de celui-ci, et quel que *soit par ailleurs le degré de mise* en pratique de la décentralisation, ils auront toujours à concevoir des politiques qu'ils devront coordonner avec les projets des entreprises et les aspirations des diverses composantes du corps social.

Ne pas trop avancer à l'aveuglette

L'ouverture des frontières et l'interdépendance croissante des évolutions économiques rendent-elles caduque ou illusoire, comme on l'a souvent dit, toute tentative d'élaboration d'un projet national ? Tout dépend des modalités de cette élaboration et du contenu du projet. Il est sûr que la préparation de l'avenir à moyen et long terme exige aujourd'hui plus que naguère ou jadis la prise en compte de l'environnement international, qui introduit des contraintes nouvelles, moins maîtrisables et *affectées de plus* d'aléas.

La nécessité de faire des prévisions et, dans certains domaines, des hypothèses sur cet environnement peut troubler ceux qui envisageaient la planification sous une forme rigide. Mais, tant que la nation persévère dans sa politique d'ouverture et de solidarité européenne et mondiale, aucun parmi les décideurs – pouvoirs publics, entreprises, organisations syndicales et sociales – ne peut s'abstenir *de faire dans ce cadre* des choix qui engagent l'avenir et qu'il ne peut faire au hasard des impulsions suggérées par des conjonctures passagères. On peut donc légitimement défendre l'opinion selon laquelle une réflexion collective sur les perspectives à moyen et long terme – réflexion tendue vers l'action – est aujourd'hui d'une certaine manière plus nécessaire que jamais. Le Japon nous donne l'exemple en ce domaine. Et qui nierait qu'en France la modernisation de notre appareil productif peut être utilement éclairée par une analyse objective débouchant sur un projet cohérent et largement diffusé, même s'il n'a de contraignant que la qualité intellectuelle de son argumentation ? L'attentisme de beaucoup de décideurs ne tient-il pas pour une part au sentiment qu'ils ont d'avancer par trop à l'aveuglette ?

L'une des fonctions essentielles du Plan, et qu'il faut absolument conserver, quelles que soient les modalités futures de sa prise en compte, est la recherche d'une cohérence d'ensemble. La complexité des problèmes exigeait déjà hier, et exige encore aujourd'hui, qu'il y ait un lieu où l'on attire l'attention sur la nécessité d'assurer cette cohérence et où l'on ait le souci des exigences que cela entraîne : cohérence entre l'économique et le social ; cohérence entre les évolutions respectives des divers secteurs d'activité ; cohérence entre l'évolution de l'offre et celle de la demande et repérage des déséquilibres actuels et potentiels, des « goulots » qui freinent le progrès, de leurs causes et de leurs possibles remèdes ; cohérence entre les évolutions en volume et les modalités de financement (monnaie et épargne) ; cohérence entre projets privés et projets publics, qu'il s'agisse de ceux des administrations ou de ceux des entreprises nationales ; cohérence entre projet national et projets régionaux et locaux, que le développement de la décentralisation rendra particulièrement – et de plus en plus – nécessaire. Sans parler de la cohérence déjà mentionnée entre l'évolution économique interne et celle de l'environnement international.

Un projet plutôt qu'une prévision

Cette vision cohérente de l'avenir sous ses divers aspects ne doit pas être le fruit des travaux des seuls techniciens de l'économie. Elle doit *résulter* d'une concertation, c'est-à-dire de rencontres, de confrontations, d'échanges entre les différents partenaires sociaux et les représentants des administrations nationales et des pouvoirs régionaux. Loin d'être purement formelle, cette concertation doit s'efforcer d'aller au fond des problèmes, tout en respectant la liberté d'action des partenaires. L'instance qui organiserait ces rencontres pourrait prendre la forme d'un haut conseil de sages, personnalités indépendantes, à l'esprit ouvert et à la compétence incontestée, avec, autour de ces personnalités, une structure consistante, bien que relativement légère, composée d'experts de formations diverses. La présence de ces derniers devrait certes être active, mais rester à l'écoute et au service des partenaires : techniciens, non « technocrates ». Il s'agirait pour eux d'aider à la formulation des questions, à l'approfondissement des discussions, de rappeler les besoins, les contraintes, les carences, la nécessité des cohérences, de contribuer, enfin, à la recherche des convergences.

Ces rencontres devraient déboucher, non pas sur une prévision, mais sur un projet, exprimant une stratégie économique et sociale. Ce projet serait présenté périodiquement – tous les cinq ans semble bien la période convenable – avec quelque solennité, *sous la responsabilité* de l'instance indépendante suggérée plus haut. Il prendrait la forme d'un document relativement court, riche de substance, certes, mais clair et concret, aussi lisible que possible. Il mettrait en lumière les points forts des actions à engager, les priorités à sauvegarder par-delà *les probables fluctuations* conjoncturelles, et les modalités possibles de réponse aux éventuels aléas de l'environnement international. Il pourrait faire l'objet d'inflexions sur certains points en cours de période si les aléas en question prenaient quelque importance.

Ce projet serait proposé, non imposé. La seule contrainte qui en résulterait serait celle du sérieux du travail préalable, de la rigueur de la pensée, du poids intellectuel et moral d'une concertation large et éclairée. Remis au président de la République, au gouvernement et au Parlement, soumis pour avis au Conseil économique et social – dont les liens avec l'instance d'élaboration du projet pourraient être utilement renforcés, – il s'adresserait, par-delà ses destinataires immédiats, à la nation dans son ensemble. Chacun des partenaires – l'Etat, bien sûr, au premier rang mais aussi les pouvoirs régionaux, les organisations professionnelles, syndicales et sociales, les entreprises privées et publiques – *pourraient* alors, libres de leurs choix, mais éclairés par le message reçu, s'en inspirer pour bâtir leurs propres politiques. L'opinion publique elle-même serait invitée à réfléchir et à mieux comprendre, grâce à un vaste effort de diffusion. Ainsi le Plan aurait-il un rôle pédagogique d'éclairage et, par là, d'orientation des comportements futurs des forces vives du pays.

Ne pourrait-on ainsi redonner à l'« ardente obligation » du Plan, sous une forme conciliant le changement et la continuité, une place dans la nation qui, dans des conjonctures nouvelles, paraîtrait sans doute moins « obligatoire » que naguère, mais pourrait peut-être devenir plus « ardente » ?

(*) Membre du Conseil économique et social.

Organiser la transparence de l'information

par GUY BRANA (*)

LE Plan brûle-t-il ? Même dans l'administration où l'instinct de conservation est fort développé, la disparition du Commissariat général du Plan est quelquefois présentée comme une « ardente obligation ».

Le temps des plans exhaustifs, indiquant de façon volontariste le taux et le chemin de la croissance française, est révolu. L'ouverture grandissante du marché mondial a fait de la compétitivité des entreprises la préoccupation majeure de notre politique économique.

Et la compétitivité ne se décrète pas dans les ministères. Elle se gagne jour après jour, à coups de qualité, d'innovation, de flexibilité et d'agressivité commerciale.

Le marché est, plus que jamais, le mécanisme principal de détermination de la production. Il est, par essence, changeant. Il n'obéit pas à la planification classique, développée en France depuis la dernière guerre. L'excès d'optimisme du VII[e] Plan, qui prévoyait une croissance de 5 % par an entre 1975 et 1980, a porté un coup sérieux à sa crédibilité. Le mythe du Plan a vécu. Faut-il pour autant renoncer à toute forme de concertation et de prévision macro-économique à moyen terme ? Nous ne le pensons pas, car notre pays a besoin de programmes d'orientation stratégique, *mettant l'accent sur les déséquilibres* les plus graves, et sur les moyens d'y remédier.

Aujourd'hui, par exemple, nous savons que la croissance de l'investissement productif est une priorité pour l'économie française. Pour atteindre cet objectif, *l'Etat doit impérativement mettre* en œuvre une politique cohérente de moyen terme. Le Plan peut aider à déterminer les principaux axes de cette politique.

L'impératif de compétitivité

Dans certains domaines, il a déjà rempli cette mission. Ainsi, les conclusions tirées du rapport du groupe long terme « Energie » mis en place au Plan en 1983 ont permis la mise en œuvre d'une stratégie énergétique qui se révèle aujourd'hui à peu près satisfaisante.

Dans une économie de marché où les décisions des acteurs individuels sont fondamentales, les pouvoirs publics ne peuvent mener à bien leur action sans que celle-ci recueille l'adhésion des décideurs économiques et de leurs représentants. L'élaboration des orientations stratégiques doit reposer sur la plus large information possible des acteurs économiques et sociaux, et sur une juste appréciation par le gouvernement de leurs problèmes et de leurs *comportements*.

L'Etat ne doit pas asservir les autres agents économiques. Mais il doit, plus que jamais, se concerter avec eux pour mieux comprendre le marché et mieux adapter ses décisions à l'impératif de compétitivité. De même, entreprises, organisations professionnelles et syndicales peuvent tirer le plus grand bénéfice d'informations leur permettant de connaître leur *environnement et les grandes* orientations de la politique des pouvoirs publics. Il apparaît utile que, à intervalles réguliers (plutôt tous les trois ans que tous les cinq ans), tous les acteurs analysent ensemble notre évolution économique et sociale et s'informent mutuellement des objectifs qu'ils considèrent comme prioritaires. Ainsi conçu, le Plan n'est pas un outil dirigiste. Il permet, au contraire, d'organiser la transparence et la circulation de l'information, qui sont indispensables au bon fonctionnement d'une économie de liberté.

Une telle conception du Plan exige naturellement une réforme en profondeur des procédures existantes. Il conviendrait certainement de renoncer aux deux lois de Plan et de se contenter de documents d'orientation stratégique à trois ans. La Commission nationale de planification serait supprimée tandis qu'une commission de synthèse, s'appuyant sur quelques groupes de travail et sur les prévisions disponibles, permettrait d'organiser le débat sur la stratégie d'ensemble sans vote ni avis.

Le Commissariat général du Plan ne redeviendra, certes, jamais le chef d'orchestre de la croissance. Mais s'il s'adapte aux contraintes de l'économie de marché, il peut en être un allié précieux.

(*) Président de la commission économique du CNPF.

LE PLAN EN QUESTION

Dire d'où vient le vent

par PIERRE HÉRITIER (*)

NOUS ne sommes plus à l'époque de Jean Monnet. Prenons acte des évolutions. Peut-on aujourd'hui assimiler le Plan à une somme de prévisions quantitatives? Doit-on construire l'avenir, les yeux rivés sur les normes de production nécessaires pour atteindre les millions de tonnes d'acier, de ciment, de blé déterminés par « des planificateurs éclairés » ? Dans un univers en pleine mutation, nous reconnaissons volontiers l'archaïsme d'une telle conception, que d'ailleurs personne ne défend. Mais nombreux sont les détracteurs du Plan qui s'appuient sur cette vision dépassée pour jeter le bébé avec l'eau du bain. La meilleure façon d'enterrer la planification serait de refuser les adaptations nécessaires.

La CFDT n'éprouve ni nostalgie à l'égard du passé ni besoin de céder à toutes les modes du jour : plus l'avenir est incertain, plus notre pays a besoin de planification... C'est tellement évident que les grandes entreprises – françaises et internationales – s'efforcent de mettre en place des systèmes de planification pour leurs propres besoins. L'Etat, comme l'ensemble des acteurs économiques et sociaux, ne peut avancer vers le troisième millénaire sans essayer de percer le brouillard. Sans travail prospectif, la France commettrait au niveau économique l'erreur des militaires qui firent édifier la ligne Maginot alors qu'il fallait déjà penser à une stratégie de mobilité.

Un débat au-dessus de la mêlée politique

Au moment où se produisent de grands bouleversements économiques et technologiques, les décideurs ont besoin de voir loin et de voir large. Ce n'est pas le moment de porter des œillères; qu'il s'agisse d'opérer des choix technologiques, de gérer l'avenir des régimes de retraite, de définir une stratégie internationale; patrons, syndicalistes, gouvernements ont besoin d'un éclairage sur les grandes tendances des dix années à venir. Ils ont besoin d'un cap. Dans les compétitions maritimes, le concurrent qui s'obstine à ne pas tenir compte du vent est battu d'avance. Mais celui qui perd sa boussole perd aussi ses chances. Fixer un cap, dire d'où vient le vent et où il souffle, c'est peut-être ça la nouvelle image de la planification?

Pour assurer ce rôle d'éclairage, la planification doit être placée au-dessus de la mêlée politique. La vie politique est rythmée par les échéances électorales. Un gouvernement, quel qu'il soit, a toujours tendance à privilégier le traitement immédiat des problèmes. Cette logique du court terme enferme souvent les solutions dans des raisonnements à courte vue. Les gouvernements sont peu enclins à engager des réflexions à échéance lointaine... car vraisemblablement ils auront à ce moment-là cessé d'exister. Cette myopie structurelle met en relief l'intérêt de l'autonomie d'une grande instance, non suspecte d'approches partisanes, dotée d'une sorte de légitimité « scientifique ». Le Commissariat au Plan répond assez bien à ces critères. Il jouit d'une réputation d'ouverture et de rigueur. Il dispose d'un savoir-faire, d'une capacité d'animer le dialogue social et de mobiliser les experts dans une démarche d'élaboration qui implique les forces sociales.

Cette distance de la planification à l'égard de la mêlée politique lui donne une place tout à fait décisive dans les concertations entre patronats, syndicats, administrations. Cette fonction du Plan est tout à fait essentielle dans une société éclatée et rongée par les corporatismes. Sans porter atteinte à la spécificité de chacun – syndicalistes, patrons, hauts fonctionnaires, – cette concertation constitue un facteur de déblocage et, au minimum, un moyen de clarification des problèmes à traiter et des positions en présence.

La planification doit aussi assumer une fonction de cohérence. Aujourd'hui, tout le monde fait des prévisions, chacun dans son « fief » : le ministère des finances utilise la direction de la prévision, l'éducation nationale s'appuie sur des projections, l'INSEE fait tourner des modèles pour le ministère des affaires sociales, les grandes entreprises – nationales et privées – planifient, avec souplesse parfois, leur avenir. Or tous ces microcosmes fondent leur planification sur des logiques cloisonnées. Face à ce polymorphisme de la planification, il est nécessaire d'avoir un lieu de mise en cohérence, de confrontation des logiques et de mise en perspective des projets.

Il faudrait aussi souligner les deux innovations introduites dans le système de planification : les plans régionaux et les contrats de Plan. Ils constituent l'amorce d'une planification contractuelle et décentralisée. Le mouvement lancé doit se poursuivre, s'affirmer, se confronter aux obstacles inévitables, trouver ses limites, avant que l'on ne corrige ou remodèle l'édifice mis en place. D'ailleurs, si le plan national a fait l'objet d'attaques ou d'abandon, il ne s'est trouvé aucune voix pour décrier la planification régionale. Or celle-ci est inconcevable sans planification nationale.

La planification en 1986 n'appartient pas aux thèmes porteurs en vogue. Au-delà de la mode des cercles parisiens, cette notion – marquée par une image dirigiste et rigide – a besoin d'être rafraîchie et adaptée aux besoins de l'époque. Nier la nécessité de la planification, c'est renoncer à voir plus loin que le bout de son nez. En rester aux visées et méthodes d'hier, c'est accepter délibérément de se retrouver dans le décor. Alors imaginons, adaptons, donnons une nouvelle légitimité et une efficacité reconnue à la planification des années 90.

(*) Secrétaire national de la CFDT.

GRACE AUX ÉTATS-UNIS ET AU JAPON

Le deuxième souffle des dragons

par JEAN LEMPÉRIÈRE (*)

LE bras de fer qui se poursuit depuis un an entre les Etats-Unis et les grandes puissances industrielles rivales sur les plans financier et monétaire a offert une superbe occasion aux nouveaux pays producteurs d'Extrême-Orient. Hongkong et surtout Taiwan et la Corée du Sud en ont remarquablement profité.

Pour certains observateurs, 1985 semblait marquer la fin de leur croissance impétueuse : « *les quatre petits dragons ont perdu leur fougue* », disait-on en Extrême-Orient. Malgré des ventes accrues de plus de 2 milliards de dollars, ils avaient reculé de 1 % dans les importations de produits manufacturés des Etats-Unis.

A la stagnation des exportations de Taiwan, s'ajoutait le recul net des ventes de la Corée, de Hongkong et de Singapour et la croissance partout s'était fortement ralentie. Les succès enregistrés dans de nouveaux secteurs ne compensaient pas les reculs dans les secteurs traditionnels. L'idée cheminait qu'ils arrivaient à bout de souffle et maintiendraient difficilement leur pression sur des marchés saturés.

Des produits très compétitifs

Les résultats du premier semestre 1986 concordent – sauf à Singapour – pour indiquer un redressement spectaculaire caractéristique des capacités de récupération de ces économies dynamiques. On doit noter toutefois à quel point il est lié à l'évolution économique et monétaire des Etats-Unis et aux péripéties de la compétition Etats-Unis-Japon.

Les exportations domestiques de Hongkong, qui n'ont vraiment redémarré qu'au deuxième trimestre, sont pour les six mois en progrès de 8 % par rapport au premier semestre 1985, malgré une baisse de 7 % des exportations vers la Chine. La politique chinoise de restrictions d'importations ne sera pas sans conséquence : mais la croissance prévue pour l'année est de 4,5 % contre 0,8 % l'année précédente.

Toutefois, les gros succès sont pour Taiwan et la Corée. Des monnaies liées au dollar les ont bien placés dans une période de réévaluation du yen, mais ils n'auraient pas pu en tirer profit sans des produits compétitifs et l'élargissement de leur activité. Après les mauvais résultats de 1985, les chiffres des six premiers mois confirment les croissances prévues pour *1986 de 8 %* en Corée et de 9 % à Taiwan.

Pour les huit premiers mois de l'année, les exportations de Taiwan, en progrès de 24,2 %, dépassent 25,2 milliards de dollars (dont 16 % de matériel électronique). Elles laissent un bénéfice proche de 10 milliards de dollars, dû pour les neuf dixièmes aux échanges avec les Etats-Unis. Les livraisons outre-Pacifique, dont la part est passée en trois ans de 35 à plus de 48 %, sont donc la clé de ces échanges.

Des concessions s'imposent donc face à un partenaire sourcilleux : nouvelles limitations volontaires des exportations de textiles, d'acier, de machines-outils; suppression des licences d'importation sur trois mille articles. Diverses négociations se poursuivent. Mais Taiwan résiste énergiquement aux pressions américaines pour une réévaluation de la monnaie.

Les réserves de change, qui plaçaient Taiwan au sixième rang dans le monde en décembre 1985, ont continué à s'accumuler de mois en mois pour atteindre 32 milliards de dollars en juillet dernier (le montant le plus fort par habitant). Mais cette situation crée une réelle menace d'inflation, que le gouvernement et les banques s'efforcent de maîtriser.

Pour la Corée, le redressement est d'autant plus net que les difficultés avaient été plus sérieuses au début de 1985, avec l'effondrement des grands contrats au Moyen-Orient et une crise politique latente. Au premier semestre 1986, le progrès de 23 % des exportations compense très largement le recul des 4 % de l'année précédente.

La dépréciation du won de 40 % par rapport au yen a favorisé considérablement la position coréenne. La baisse des taux d'intérêt est de plus très sensible, pour un pays qui est le troisième emprunteur du tiers-monde avec une dette extérieure de 47 milliards de dollars.

Ce redressement est placé sous deux signes essentiels : la diversification de l'industrie coréenne et un rapprochement plus étroit avec les Etats-Unis. Les exportations coréennes traditionnelles (textile, construction navale, grands travaux) n'ont connu qu'une faible expansion, lorsque même elles ne sont pas en recul. Mais les gros progrès viennent de l'électronique, *des télécommunications* et de l'automobile.

La mutation s'appuie sur une très forte relance des investissements (+ 40 % d'après certaines sources). Tout un programme de construction automobile est mis en place (560 000 voitures pour 1988, dont plus de la moitié pour l'exportation) pour s'attaquer au marché américain, avec une voiture à très bon marché déjà forte d'un premier succès au Canada (80 000 en 1985). Les Japonais « *attendent le choc* » de ce nouveau concurrent.

Diversification de la production

Cependant le gouvernement coréen, décidé à réduire son déficit chronique avec Tokyo (2 à 3 milliards de dollars par an), a publié plusieurs listes de produits courants importés du Japon, encourageant les importateurs à s'approvisionner ailleurs (équipement industriel, produits chimiques, fibres textiles, électronique et matériel électrique). Les Européens peuvent d'ailleurs, comme les Américains, tenter d'en profiter. Certains industriels américains cherchent même à fournir des pièces détachées et du matériel d'équipement aux fabricants coréens d'automobiles.

Actuellement, la complémentarité avec l'économie des Etats-Unis et l'intégration d'une partie de leur production au cycle industriel américain semblent donner à ces pays une certaine assurance. Assurance bien précaire! Et le scepticisme sur les possibilités de croissance des Etats-Unis s'exprime dans la presse à l'occasion des négociations. Non seulement ils sont à la merci du maintien et du succès d'une certaine politique américaine, mais toujours aussi d'innovations technologiques transformant les conditions de production.

Deux horizons se superposent avec deux discours différents. « *Le marché domestique doit être le nouveau moteur de la croissance* », déclarait-on officiellement en Corée en 1985. Mais une telle conversion ne s'opère pas en quelques années. Dans l'immédiat, la diversification de la production et la recherche de nouveaux débouchés s'imposent de toute urgence. Elles ont déjà commencé. Pour les huit premiers mois de l'année, Taiwan a accru de moitié ses livraisons à l'Europe qui est le partenaire le plus recherché.

(*) Conseiller commercial.

La chronique de Paul Fabra

Les yeux de Chimène pour Cattenom

C'EST vendredi 24 octobre qu'on a vu s'inscrire sur l'imprimante du téléscripteur décrivant l'activité *du cœur de la centrale de* Cattenom la portion de courbe manifestant, aux yeux des spécialistes, la « divergence » du réacteur. Après les nombreux essais d'usage, il faudra encore un certain délai pour que la première tranche de la centrale soit couplée au réseau. Probablement à la mi-novembre (*le Monde* du 25 octobre).

Alors que ce jour-là je visite la vaste salle des machines (où est installé le groupe des turbo-ordinateurs) en compagnie du chef de l'aménagement du chantier, Alain Malfon, un homme du *Midi allant et ouvert,* mon accompagnateur proclame son enthousiasme : « *Que c'est beau !* » Il est vrai que les machines flambant neuf, les unes peintes en bleu, les autres en rouge, une troisième en blanc, composent un paysage industriel des plus impressionnants.

C'est pourtant cette centrale que le célèbre ministre-président de l'Etat de la Sarre, Oskar Lafontaine, qualifie de « *centrale de la mort* ». Au Luxembourg, dont la frontière est située à 12 kilomètres, les protestations ne cessent pas depuis 1979 contre la construction de la *centrale française. Si les quatre tranches* prévues sont menées à bien, celle-ci devrait produire, d'ici à 1990, quelque 10 % de la production française totale d'électricité.

La centrale de Cattenom justifie-t-elle les craintes que les voisins allemands et *luxembourgeois éprouvent à son égard ?* La question peut se poser à deux niveaux. Pour ceux qui refusent tout programme nucléaire comme comportant des *risques* inacceptables, même si ces derniers ont peu de chances de se réaliser, la réponse va de soi. Pour ceux qui, sous certaines *conditions,* acceptent *la* construction de centrales, la question revient-elle à comparer la fiabilité des installations françaises et des installations allemandes ? Si l'on pose le problème de cette façon, les arguments ne manquent pas, ni dans un sens ni dans l'autre, même si, pour un profane, l'avantage pourrait sembler légèrement pencher du côté allemand

C'est ainsi qu'on peut faire valoir que, au cas où un avion du poids d'un Phan*tom tomberait perpendiculairement sur* le dôme de l'enceinte d'un *réacteur,* celui-ci résisterait au choc en Allemagne si la vitesse de l'appareil ne dépassait pas 800 km/h, en France, si elle n'excédait pas 500 km/h. Cependant, au cas où l'avion, au lieu de tomber à pic, *atteindrait le dôme de biais, la résistance* de l'installation française serait à peu près comparable à celle de l'installation allemande.

Dans un document publié par la direction de l'équipement de l'EDF on peut lire : « *Une réglementation est un édifice qui repose sur un certain nombre de principes.* » La française s'inspire d'une doctrine tout à fait différente de celle que l'on applique en Allemagne. Ce qui la définit le mieux est l'ensemble des critères retenus pour le choix des sites destinés à recevoir les réacteurs. Outre la présence d'une source d'eau à proximité (rivière, océan), nécessaire pour la condensation de la vapeur et l'existence d'un sous-sol capable de fournir un terrain « convenable » pour les fondations — préoccupations que l'on retrouve bien *sûr partout, — un site sélectionné par* EDF doit encore correspondre à un niveau d'agression extérieure jugé « *acceptable* ». En d'autres termes, la doctrine française est la suivante : dans un endroit menacé de secousses sismiques, mêmes faibles, il vaut mieux ne *pas construire de centrale que d'en édifier* une aux structures renforcées. « *Au Japon, nos centrales ne vaudraient pas un clou* », dit un technicien de haut niveau. Il est du reste excessivement sévère.

Le même principe *s'applique* pour l'ensemble des agressions extérieures. Un site devra, *par exemple,* se trouver éloigné du passage d'une ligne d'avions commerciaux ou des manœuvres d'avions militaires. Dans le cas contraire, on y renonce comme ce fut le cas à Martigues. On estime suffisant que l'installation puisse supporter le choc d'un appareil de l'aviation dite générale, telle la chute d'un Lear Jet, l'équivalent d'un Mystère-20, ou d'un appareil Cessna.

Cela dit, n'en concluons pas que les *centrales françaises sont particulièrement fragiles* : « *En cas de grave séisme, c'est dans la centrale nucléaire qu'il faudrait installer l'hôpital de fortune* », déclare le même technicien. De quel droit accueillir avec ironie son affirmation ? Une centrale française est faite *pour résister à un séisme de force 7* (elle serait détériorée par un séisme très violent de force 8, « *mais s'arrêterait* »).

Les centrales de 1 300 mégawatts sont munies d'une double enceinte en béton (qui a remplacé l'enceinte d'étanchéité doublée d'une « peau métallique » des plus anciennes). Rien à voir avec les centrales pauvrement protégées du type Tchernobyl.

La réglementation française tire parti — et qui pourrait le lui reprocher ? — de la configuration générale du pays. La *France, au contraire de la RFA, possède,* tout au moins à l'échelle européenne, de vastes espaces peu peuplés. Mais le corollaire du parti qui a été choisi est que l'on pose en hypothèse que les centrales fonctionneront dans un monde policé et, par conséquent, pacifique. Il serait difficile de *nier que l'équipement nucléaire* civil de la France rendrait celle-ci particulièrement vulnérable en cas d'attaque aérienne. Les deux programmes, le civil et le nucléaire, ne se contredisent-ils pas, puisque le premier contribue à rendre encore moins crédible la fameuse dissuasion ?

Du point de vue économique, cette stratégie est payante. Elle se traduit par un coût de production relativement bas du kilowattheure en France. S'il est supposé à 100, celui de la Belgique serait de l'ordre de 125, celui de l'Allemagne de 135 à 150. La différence en notre faveur est due à ce que les normes arrêtées pour le matériel en service ont été conçues pour des sites à l'abri de très fortes agressions. Hormis les deux tran*ches qui fonctionnent encore selon la* filière graphite-gaz, à Saint-Laurent-des-Eaux, au bord de La Loire, toutes les centrales françaises sont construites sur le même modèle utilisant la même technique d'eau sous pression. La standardisation très poussée du programme est *rendue possible par la politique du fournisseur unique.* Toutes les chaudières sont fabriquées par Framatome, tous les turbo-alternateurs par Alsthom. Le directeur adjoint de l'équipement de l'EDF, Denis Gaussot, estime que si on doit continuer à construire des centrales, c'est parce qu'on en aura besoin. « *Non pas,* ajoute-t-il, *pour conserver l'outil de production.* » Telle est en effet, en termes économiques, la bonne façon de poser le problème.

Autre différence avec la doctrine allemande : « *Le règlement ne prévoit pas que l'on tire sur l'assaillant* », dit M. Gaussot. En cas d'alerte, on préviendra la force publique : « *Je me félicite que nous soyons en pareilles circonstances obligés de faire appel à la gendarmerie.* » En Allemagne, comme aux *Etats-Unis, les gardiens sont armés.*

Pour les coups durs éventuels, on s'en remet au principe dit de la défense en profondeur, qui revient à prévoir des barrières de plus en plus difficiles à franchir en cas d'attaque et, en cas d'accidents, des obstacles successifs pour s'opposer à la propagation du sinistre. La réglementation française est celle d'un pays où la contestation est faible, par comparaison en tout cas avec la violence et l'obstination qu'elle manifeste en Allemagne et dans quelques autres pays.

Le temps n'est plus où l'on s'affirme les meilleurs dans l'absolu. Nombreux seraient sans doute les techniciens français disposés à souscrire pour eux-mêmes à ce jugement mesuré du physicien allemand, Helmut Hirsch, animateur d'un groupe « *écologie* » à Hanovre : « *La seule chose que l'on peut dire est que la philosophie dont s'inspirent les mesures de sécurité allemandes est autre que celle qu'ont adoptée d'autres pays, mais en aucun cas on ne peut dire qu'elle leur est supérieure.* » Cependant, en Allemagne, les tribunaux, comme en témoigne un difficile procès en cours (intenté par un ministre « vert » de la Hesse), sont chargés de veiller au respect des dispositions de la « *loi sur l'atome* » de 1975. En France, la très compétente direction de l'équipement de l'EDF doit satisfaire son exploitant, qui n'est autre que l'exigeante direction production-transport de... EDF. Saine division des tâches au sein de l'entreprise mais *où est le contrôle extérieur ?* Le public français s'est, jusqu'à ce jour, accommodé de cette absence.

Le programme nucléaire est fortement ralenti depuis 1982. On ne construit plus qu'une tranche à une tranche et demie par an, au lieu de cinq à six avant 1981. *Mais la réduction n'a pas* porté *sur* Cattenom, dont on avait augmenté en 1979 la capacité prévue (quatre tranches de 1 300 mégawatts au lieu de deux de 900 et deux de 1 300). Ce surprogramme lancé au lendemain du second choc pétrolier s'expliquait en Lorraine (où les besoins de l'industrie étaient déjà en sensible diminution par rapport aux prévisions) par le souci de créer à tout prix des emplois. L'énorme chantier de Cattenom occupe encore plus de quatre mille personnes.

LE PLAN EN QUESTION

Trois livres pour s'y reconnaître

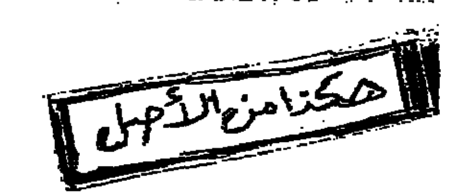
Les lecteurs qui souhaiteraient étudier de près l'histoire du Plan et envisager ses développements peuvent se référer aux deux derniers ouvrages parus sur ce sujet (le Monde *du 4 juillet*).

● **Le Plan français, mythe ou réalité**, par Emile Quinet et Lucien Touzery (Economica, 145 F). Les deux auteurs, qui ont participé aux travaux du Plan, nous en présentent une vision claire et précise. L'étude qu'ils font du rôle de la planification ne peut que renforcer les partisans du système, revu et corrigé, cela s'entend.

● **Le Plan dans l'économie française**, par Pierre Bauchet (Presse de la Fondation nationale des sciences politiques et économiques, 98 F). Agrégé de sciences économiques, Pierre Bauchet a été directeur des études à l'ENA, directeur scientifique au CNRS et président de l'université de Paris-I. Il montre comment les plans ont perdu de leurs pouvoirs de coordination et d'arbitrage de *la politique économique* française, les pouvoirs publics donnant la priorité au court terme sur le moyen terme. Il propose un renouvellement des méthodes de planification qui permette de répondre au *défi* du *moment* : insérer la France dans le développement économique international.

● **Mémoires**, par Jean Monnet (Fayard, 1976). Pour bien comprendre l'histoire du Plan, mieux vaut s'en référer aux Mémoires de Jean Monnet. C'est sous l'impulsion du général de Gaulle qu'il créa le Commissariat général du Plan et donna naissance à cette institution qui contribua largement à la renaissance économique de la France. Les pages qui précèdent l'histoire de la mise en route de la planification « *à la française* » sont particulièrement éclairantes. Elles montrent à quel point le contexte a changé, invitant à l'esprit de *réforme sans reniement* des principes.

F. S.



REPÈRES

Fuite de capitaux

Encouragement aux réinvestissements au Brésil

En dépit d'une croissance très forte, de l'ordre de 12 % depuis le début de 1986, contre 8,5 % en 1986, le Brésil assiste à un phénomène préoccupant : durant le premier semestre, les nouveaux placements étrangers n'ont atteint que 15 millions de dollars, contre 582 millions un an auparavant, alors même que les rapatriements des sociétés étrangères s'accéléraient pour atteindre environ 550 millions.

Afin de contenir ces rapatriements et d'encourager les réinvestissements sur place dont le pays a besoin, le gouvernement brésilien a pris, à la fin de la semaine dernière, deux types de décisions : les sociétés étrangères pourront ouvrir auprès de la Banque centrale des *comptes libellés en devises et rémunérés* sur la base du LIBOR (taux interbancaire de Londres) ; les marchés boursiers de Rio-de-Janeiro et de Sao-Paulo *seront rapidement* ouverts au capital étranger.

Conjoncture

Les industriels français optimistes

Les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE dans le cadre de l'enquête trimestrielle dans l'industrie sont optimistes. Au troisième trimestre de cette année, la demande globale et la demande étrangère adressées à l'ensemble de l'industrie se sont accrues. L'amélioration a été particulièrement sensible pour la construction automobile, moins importante pour les biens de consommation. Les fabricants de biens d'équipement professionnels et les industriels de *l'agro-alimentaire* ont enregistré une stabilisation de la demande globale.

Pour le quatrième trimestre, les chefs d'entreprise estiment que la demande globale devrait continuer à augmenter dans toutes les branches. Elle devrait être soutenue par la croissance de la *demande étrangère*, sauf dans les biens d'équipement. L'enquête *révèle* en outre que, alors que depuis mars dernier les prix à la production ont diminué à un rythme mensuel moyen de 0,1 %, les entreprises prévoient, pour le quatrième trimestre, une hausse de prix mensuelle de l'ordre *de 0,3 % pour l'ensemble de* l'industrie.

● **AUTOMOBILE : Toyota** *dépasse la barre des 50 % du marché intérieur japonais.* — Pour la première fois en octobre 1986, le constructeur japonais Toyota a réalisé 53 % des ventes totales de véhicules de tourisme sur le marché intérieur avec 144 400 véhicules. La compétition sur ce marché *s'est intensifiée* ces derniers mois et pour la même période d'octobre, la part de marché de Nissan, numéro deux du secteur, est tombée pour la pre*mière fois au-dessous de 20 % avec* 53 400 unités. Le marché total *représente* 271 000 voitures. — (AFP.)

● **LOGEMENT : amélioration des « prêts 1 % ».** — L'arrêté transforment, simplifiant et élargissant les modalités de calcul des prêts à l'accession à la propriété dispensée par les organismes collecteurs du 0,77 % patronal, toujours dénommé « 1 % », consacré au logement, a été publié au *Journal officiel* du 31 octobre. Désormais, le prêt pourra atteindre 10 % du coût du logement pour un prêt à l'accession à la propriété (PAP) et 15 % pour un prêt conventionné (PC) dans la limite de montants maximum (*le Monde* du 23 octobre).

AFFAIRES

L'Institut de participation du bois et du meuble a un an

Comment financer les petits et les gros ?

Une bande de copains a eu l'idée de fabriquer une mezzanine en bois pour gagner de la place dans un logement. C'était il y a trois ans. Aujourd'hui, la société Espace Loggia fait 8 millions de francs de chiffre d'affaires. Elle s'est « professionnalisée ». Création d'entreprises, lancements de produits nouveaux, modernisation, problèmes de successions : à chaque fois, il est nécessaire de trouver des fonds propres. L'Institut de participation du bois et du meuble (IPBM), créé à cet effet en juillet 1985, vient de souffler sa première bougie.

Cette société financière, présidée par M. Guy Nébot, auquel le gouvernement socialiste avait demandé un rapport sur ce sujet, dispose aujourd'hui d'un capital mobilisable de 60 millions de francs et d'un fonds de garantie qui atteindra 19 millions de francs (permettant de cautionner, selon M. Nébot, des investissements douze *fois* supérieurs). Elle a, en un an, injecté 20 millions de francs de fonds propres dans vingt et une PME du secteur, soit trois fois plus que le flux usuel. Rapidité de la décision, étude de tous les dossiers, pragmatisme, telles semblent être les recettes de M. Nébot, qu'il applique aussi à l'Institut de développement des industries alimentaires (IDIA) qu'il dirige par ailleurs.

La filière bois souffre d'une image d'archaïsme, véhiculée par quelques gros sinistres plus ou moins anciens (le GEC – Groupement européen de la cellulose, – La Chapelle-Darblay...). Au point que, sans une forte incitation gouvernementale, un outil de financement aussi modeste que l'IPBM n'aurait sans doute jamais vu le jour (1). Le déficit global de la filière (14,1 milliards de francs en 1985) a des vertus contradictoires : il n'incite guère les détenteurs de capitaux à les risquer dans ce secteur ; il prouve que c'est un domaine où des efforts considérables restent à faire. Présentant son premier bilan, M. Nébot constatait que les déficits des produits de scierie (2,2 milliards) et du meuble (4,6 milliards) allaient diminuant, alors que celui du groupe pâte-papier-carton (6,2 milliards) *« était relativement incompressible ».* Tout cela pour dire qu'il existe, en aval de la filière, un tissu d'entreprises performantes.

L'inauguration récente le 17 octobre dernier, du Pôle productique bois ameublement, installé à Pont-à-Mousson, par les professionnels du bois, avec l'aide des pouvoirs publics, montre que le plus vieux matériau du monde se marie bien avec la robotique. Par exemple, chez Escobois, un des plus importants scieurs de France, à Escource (Landes) filiale du groupe Gascogne, l'ordinateur permet de gagner 10 % sur le débit des grumes.

Toutefois, la distinction qui s'opère entre les PME d'aval, pour lesquelles l'IPBM est un outil adapté, et les grosses entreprises de l'industrie de trituration (pâte et panneaux), qui posent des problèmes de financement considérables, n'est pas satisfaisante. Elles ont en effet partie liée, tant au plan technique qu'à celui des marchés.

L'intégration au marché mondial, l'influence du cours du dollar et du coût des transports ne concernent pas que les pâtes et papiers. L'exemple des sciages de résineux est à cet égard intéressant : sur un marché mondial de 70 millions de mètres cubes, le Canada en produit 35 millions. Que les Etats-Unis cherchent *à se* protéger des importations, comme ils s'y emploient actuellement, et les exportations canadiennes déferleront sur l'Europe. La forêt landaise fournit à elle seule 30 % de sciages de résineux français avec 1,3 million de mètres cubes. Antant dire que l'évolution des rapports nord-américains l'intéresse, comme la concurrence nouvelle de l'Espagne, du Portugal, du Chili ou de l'Afrique du Sud.

Pour les entreprises landaises (comme pour les autres), une seule solution : aller plus loin dans la valeur ajoutée, en divisant par trois le temps de séchage, par une technique expérimentale chez Flamand-Saint-Isidore (Gironde), en robotisant le tri des lambris comme chez Cluzant-Demolin, en créant de nouveaux mobiliers de bureau modulaires comme chez Escobois, etc.

Ce qui est vrai pour ces PME, l'est aussi pour les grosses entreprises ; seule la taille de l'investissement change. Ainsi, dans la bataille mondiale, la Cellulose du pin mise, dans son usine de Facture (Gironde) sur une nouvelle variété de papier de surface pour les caisses en carton, le « brun-blanc », et, dans celle de Tartas (Landes), sur la pâte *« fluff » pour les produits d'hygiène,* car elle dispose d'une bonne avance technologique sur ce produit qui dispose d'un marché en forte expansion.

Un puzzle incomplet

Les efforts des uns et des autres sont liés car ils dépendent d'une même matière première : la forêt. On sait que les petits bois qui alimentent les usines de pâtes à papier ou de panneaux à particule doivent être coupés pour permettre aux arbres qui deviendront le bois d'œuvre de grossir. On sait encore que les sciures et les délignures qu'utilisent les papetiers représentent souvent la marge bénéficiaire des scieurs.

L'inquiétude récente manifestée par les professionnels landais illustre bien ces liens. Selon l'hypothèse de M. Philippe Duboscq, président de la Fédération de la forêt de Gascogne et de la société Flamand-Isidore, *le massif landais pourrait bien manquer* de bois après 1995 (alors que, dans le reste du pays, il est plutôt question d'une *surproduction* par rapport aux débouchés industriels). La raison : les gels récents qui ont détruit des centaines d'hectares d'arbres encore jeunes. M. Duboscq, apparemment soutenu par l'ensemble de la filière, demande qu'un inventaire soit dressé et payé par les pouvoirs publics, parce que 1995, c'est dans moins de dix ans, et qu'il veut savoir si les efforts faits par l'industrie ne risquent pas d'être surdimensionnés.

Si, dans cette affaire, l'Etat (en l'occurence la direction des forêts, qui ne semble pas prendre ce débat au tragique) est concerné, il l'est aussi quand, par exemple, l'Office national des forêts mène une *expérience de rationalisation de mise* en marché des bois (en passant un contrat d'approvisionnement de la scierie de Sougy-sur-Loire avec Béghin-Say, au grand dam des scieurs, dont la Fédération nationale a déposé un recours devant le Conseil d'Etat). Il l'est enfin, on devrait l'être, pour résoudre le problème du financement de la filière pâte-papier-carton. Faute de quoi, cette filière ressemblerait à un puzzle incomplet fait de petites pièces représentant les entrepreneurs entreprenants, mais dont l'image définitive ne sera jamais dessinée faute de grosses pièces.

En clair, cela signifie qu'il faut effacer le syndrôme Chapelle-Darblay, *qui mobilisa les finances* publiques autant que l'attention. Le gouvernement, en accordant récemment une subvention de 30 millions de francs à la Cellulose du Rhône et d'Aquitaine, pour son usine de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), a plus fait un geste que définit une politique. Le véritable test demeure le dossier Stracel (ex-Cellulose de Strasbourg). La modernisation de l'usine de pâte et la création d'une unité de transformation représenteraient un investissement de 900 millions de francs. Des contacts auraient été pris avec des papetiers allemands. D'autres, selon M. Guillaume, ministre de l'agriculture, seraient établis avec des Canadiens. *« De toute façon, nous* a dit le *ministre, le gouvernement est attaché à tenir son engagement vis-à-vis de Stracel. »* Le tenir certes, mais quel est-il ?

JACQUES GRALL.

(1) Ses principaux actionnaires sont le Crédit agricole (18,22 %), Paribas (13,66 %), UAP (9,1 %), Assurances mutuelles agricoles (5,46 %), Sofinco (5,46 %), Société lyonnaise de banques (5,46 %).

Affaires

La corbeille du mariage CGE-ITT s'élargit

Le dossier de la fusion des activités *télécommunications* de la CGE et d'ITT bouge : les deux groupes viennent de décider d'intégrer des activités supplémentaires dans le nouvel ensemble en voie de formation qui donnera naissance au numéro deux mondial des télécommunications. D'autre part, un nouveau schéma financier devrait permettre de renforcer le poids de la CGE dans l'opération.

Le nouveau président de la CGE, M. Pierre Suard, et son homologue américain, M. Rand Araskog, ont, en effet, décidé d'étendre aux activités câbles de *la CGE et* aux fibres optiques d'ITT aux Etats-Unis le périmètre de l'accord signé le 31 juillet dernier entre les deux groupes.

La CGE apportera ainsi à la nouvelle joint-venture, réunissant déjà leurs activités télécommunications, 65 % des Câbles de Lyon pour une somme de 362 millions de dollars. De son côté, ITT mettra en plus dans la corbeille sa division industrielle de fibres optiques aux Etats-Unis ainsi que certaines activités de composants *électriques en Europe*, le *tout* pour une valeur globale de 65 millions de dollars. L'ensemble résultant du mariage CGE-ITT pèsera donc plus lourd : 12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires au lieu des 10 milliards initialement prévus.

Finalement, cette opération ramènera la participation d'ITT dans la nouvelle société de 37 % à 35 %. En revanche, celle de la *CGE et de ses partenaires européens* augmentera, passant de 63 % à 65 %, *« dont plus de 50 % pour le groupe CGE »*, précise le communiqué commun, qui souligne que *« les autres dispositions prévues dans l'accord initial demeurent inchangées »*.

En réalité, on a appris, il y a quelques jours, que M. Suard a élaboré un nouveau montage *financier supprimant* Eurotel, une holding intermédiaire qui devait regrouper tous les partenaires européens du projet (la CGE, la Société générale de Belgique et l'espagnol Telefonica).

Dans ce schéma – à l'état de projet, – le nouvel ensemble industriel sera coiffé par une holding de droit hollandais dans laquelle différents partenaires auront des participations directes. Selon les observateurs, cette modification permettrait à la CGE d'affirmer plus clairement son leadership, à l'heure où l'espagnol Telefonica se montre de plus en plus réticent. Ils font d'ailleurs remarquer que le solde des actifs *supplémentaires apportés par* la CGE et ITT, soit 300 millions de dollars, représente très exactement la somme que Telefonica devait apporter à l'opération.

Semi-conducteurs

Le rachat de Fairchild par Fujitsu inquiète Washington

Nouvel épisode dans la contre-attaque des Etats-Unis à la poussée japonaise sur les semi-conducteurs : il y a quelques jours, ils tiraient une première salve *en enjoignant* les fabricants nippons de respecter strictement l'accord commercial conclu le 31 juillet dernier par les deux pays (limitation des importations à bas prix aux Etats-Unis et ouverture du marché japonais aux fabricants américains). Ils s'en prennent maintenant au rachat de la filiale américaine de Schlumberger spécialisée dans les composants, Fairchild, par le numéro *un* nippon de l'informatique, Fujitsu.

Les Américains – dont les positions ne cessent de s'éroder dans ce secteur – avancent deux types de critiques. Ils redoutent, d'une part, que Fujitsu cherche à contourner l'accord de juillet et que le rachat de l'entreprise américaine par un Japonais soit le premier d'une longue série.

Les autorités de Washington s'inquiètent, d'autre part, des risques que le rachat de Fairchild pourrait faire courir à la sécurité nationale. L'entreprise fabrique, en effet, des composants de haute technologie utilisés par la défense.

M. Goldsmith détient 11,5 % de Goodyear

Les appétits du financier franco-britannique Sir James Goldsmith sont sans frontière. Le 31 octobre, il a déclaré à la SEC (Securities Echange Commission), équivalent américain de la COB (Commission *des opérations* de Bourse), qu'il entendait prendre le contrôle de Goodyear, numéro un mondial du pneumatique, *dont il a reconnu* détenir déjà 11,5 % du capital, soit 610 millions de dollars. M. Goldsmith, qui précise avoir rencontré, le 30 octobre, les dirigeants de ce groupe, affirme qu'il n'envisage de fermer aucune usine de Goodyear. Il entend renforcer son activité de prédilection : le pneumatique.

Ces précisions confirment les rumeurs qui avaient couru ces dernières *semaines* à *Wall Street*, où le titre Goodyear était passé de 33,88 dollars le 6 octobre à 48,63 dollars à la clôture du *31* octobre.

Grandes manœuvres dans la distribution

Publicité comparative et ouverture le dimanche

Carrefour et les centres Leclerc relancent la bataille de la *publicité comparative. Les hyper*marchés Carrefour publient, sous le titre : *« La liberté des prix, ça se maîtrise »*, la liste des prix « comparés » de quatre-vingt-trois articles dans un de ses magasins et chez ses concurrents les plus proches. Quant aux centres Leclerc, ils mettent *« les pétroliers au banc d'essai »*, ajoutant : *« Nous avons obtenu la liberté des prix... qu'en font-ils ? »* Et de publier les prix du super chez eux et dans les *stations-service de grandes mar*ques. La dernière offensive de ce genre date de trois ans. Elle a donné lieu à plusieurs procès et à des jurisprudences contradictoires.

De son côté, le Printemps-Haussmann a décidé d'ouvrir ses portes les dimanche 14 et 21 décembre, le personnel – volontaire – étant payé en *heures supplémentaires*, avec un jour de congé de compensation. Les syndicats s'opposent à cette *décision qui, selon la CGT*, va entraîner un « engrenage » qui amènera à travailler tous les dimanches et les jours fériés. L'ouverture des magasins le dimanche est un vieux contentieux social. C'est la première fois qu'un des grands magasins parisiens s'y engage.

Social

Les nouvelles procédures de licenciement

Divergence d'interprétation entre M. Gattaz et M. Maire

« Si le gouvernement devait ne pas transcrire cet accord (entre le CNPF, la CFDT, FO et la CFTC sur les licenciements) *dans une loi, il se déconsidérerait complètement à nos yeux »*, a déclaré, dimanche 2 novembre, au *« Grand jury RTL-le Monde »* M. Edmond Maire, lançant ainsi une mise en garde au gouvernement, après les interventions de la CGPME auprès de M. Séguin. Mais le secrétaire général de la CFDT s'est montré confiant, car, a-t-il dit, il n'y a *« aucune indication qui puisse nous permettre de craindre le pire, c'est-à-dire une loi qui ne reprendrait pas le texte de l'accord intervenu »*.

Reste que ce texte donne lieu à des interprétations divergentes sur l'obligation pour les petites entreprises de prévoir des *« congés de conversion »* pour les salariés licenciés. Pour M. Maire, *« il n'y a pas d'espace dans le texte. Le texte dit clairement : « Tout salarié licencié » a la possibilité de recourir à un » congé de conversion » et « les » entreprises doivent dégager les » moyens nécessaires pour répondre » à ce droit »*. En revanche, selon M. Yvon Gattaz, président du CNPF, interrogé le 2 novembre sur RMC, *« les négociateurs du CNPF, ceux qui ont rédigé ce texte, ceux qui l'ont signé, prétendent que c'est une demi-obligation, c'est-à-dire que le texte est prévu de telle façon que, si les entreprises ne peuvent pas, elles ne le feront pas »*.

M. Gattaz est resté néanmoins, lui aussi, optimiste sur l'accord, estimant que cette ambiguïté s'arrangerait *« à l'amiable »*, *« comme toujours »*. D'autre part, selon lui, ni l'absence de signature de la CGPME ni le retrait de la Fédération nationale des travaux publics, qui a prévu des dispositions différentes, ne remettent en question l'accord interprofessionnel : *« L'accord existe, l'accord fonctionne(...), rien ne peut l'arrêter aujourd'hui »* et il *« permettra de faire la deuxième loi sur les licenciements avant la fin de l'année »*.

M. Edmond Maire a, d'autre part, critiqué l'ordonnance sur les contrats à durée déterminée et le travail temporaire, qui *« a supprimé la liste des cas de recours à ces types de contrat plus fragiles pour les jeunes salariés. Cette suppression permet une extension du recours à ces contrats »*. Selon M. Gattaz, en revanche, *« les contrats à durée déterminée vont sans doute diminuer dans les mois et les années qui viennent : maintenant que les chefs d'entreprise ont une certaine liberté pour adapter leurs effectifs à l'activité de l'entreprise, ils n'ont plus besoin de passer par ces contrats »*.

Soutenu par la CGT

Un cadre de Renault mis en congé de conversion fait une grève de la faim

Depuis le 22 octobre, un cadre de Renault, mis en congé de conversion, fait la grève de la faim dans une caravane installée près de l'usine de Billancourt, avec l'appui actif de la CGT.

Agé de trente-six ans, M. Laurent Gabaroum est entré chez Renault en 1975, après avoir interrompu des études de sciences politiques et de sociologie. Employé au siège de la Régie au service de surveillance, il a repris ses études et achevé un diplôme d'études supérieures spécialisées, un doctorat de sciences politiques – avec un congé concédé de plus ou moins bonne grâce par la Régie – et un troisième cycle de gestion du personnel.

Promu cadre en 1985 après ce dernier diplôme, il travailla au service du personnel à la préparation de la bourse d'emploi des cadres, mais n'obtint pas de poste définitif, malgré, dit-il, l'existence de postes correspondant à ses titres et à ses capacités. Au printemps dernier, on l'invite à chercher un emploi à l'extérieur, puis on lui propose une allocation de reconversion (dans le cadre d'un « départ volontaire ») et même une « aide au retour », proposition qui l'amène à saisir le MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme) : Noir, né au Tchad, il est *« français depuis trois générations »*.

Ayant refusé un cabinet de placement extérieur, puisqu'il estimait qu'il existait des postes disponibles, et mis en congé de conversion à la mi-septembre, il a décidé d'entamer une grève de la faim, non sans avoir écrit à l'association France-Liberté et à différentes personnalités politiques, et après avoir averti de sa décision les différents syndicats de Renault. Ceux-ci ont plutôt cherché à l'en dissuader, sauf la CGT. Quoique M. Gabaroum ne fasse pas partie de ses adhérents, celle-ci l'a pris *en charge « sans réserve »*, a affirmé M. Alain Obadia, secrétaire de l'Union des ingénieurs, cadres et techniciens CGT, dès le premier jour de sa grève, et a lancé un appel à l'opinion. Le Parti communiste aussi a lancé une campagne à son sujet, et depuis le 22 octobre, *l'Humanité* lui a consacré au moins une page par jour.

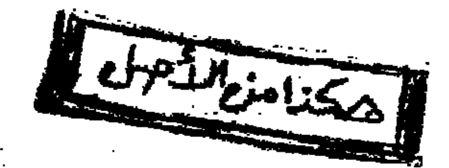
L'affaire embarrasse la Régie. Admettant qu'on ait pu proposer par erreur une aide au retour à M. Gabaroum, celle-ci se borne à souligner que ce dernier n'est qu'un des 28 cadres du siège mis en *« congé de conversion »*, dont 3 à la direction du personnel (où 40 autres cadres sur 158 sont partis volontairement en 1985-1986).

Pour la CGT, l'affaire tombe bien. Le soutien de la centrale paraît dépasser le sort de M. Gabaroum, même si elle loue son *« acte de combat pour sa dignité »*, et si une délégation du syndicat a évoqué son cas au cours d'une rencontre avec la direction de Renault. *Il s'insère dans* la campagne *« pour les droits de l'homme à Billancourt »* et la défense des délégués CGT mis en congé de conversion ou licenciés à la suite des incidents du 1er août, et plus largement dans son offensive contre *« les choix industriels et financiers qui consacrent le déclin de Billancourt »*, comme le disait M. Henri Krasucki.

Cette campagne n'est évidemment pas sans agacer les autres syndicats qui, tout en disant respecter l'action de M. Gabaroum, font remarquer que, parmi les 528 personnes en congé de conversion, beaucoup sont, par leur âge, leur absence de formation, leurs charges de famille ou leur état de santé – et leur nationalité (Africain ou Maghrebin) – dans une situation plus difficile que lui...

G. H.

● **Embauches à Peugeot-Sochaux.** – La direction du centre industriel Peugeot de Sochaux (Doubs) a annoncé, jeudi 30 novembre, au cours d'un comité d'entreprise l'embauche de 80 techniciens. C'est la première fois que l'entreprise embauche depuis 1979 ; elle compte actuellement 25 440 salariés, contre plus de 42 000 il y a sept ans. 70 emplois seront occupés par des jeunes titulaires d'un brevet de technicien supérieur ou d'un diplôme universitaire de technologie, dix autres par des titulaires d'un CAP ou d'un BEP d'électromécanicien avec des contrats d'adaptation de deux ans. D'autre part, une équipe de 11 salariés volontaires, rémunérés à temps complet, va travailler 25 h 20, les vendredis, samedis et dimanches, pendant plusieurs mois, pour la contruction de cabriolets 205. En revanche, il y aura, les 21 et 24 novembre, deux jours de chômage technique pour la moitié des salariés du centre de production.



Etranger

Le « pacte » américano-japonais

Les Européens craignent d'être les dindons de la farce

Une certaine amertume perce en Europe au lendemain du « pacte » américano-japonais dévoilé dans le détail le 1er novembre par le secrétaire au Trésor, M. James Baker, et son homologue nippon, M. Kiichi Miyazawa. Présenter comme un exemple de coordination internationale un accord à deux, soigneusement préparé durant plus d'un mois, a une portée ironique jugée dangereuse par les Européens. Sous couvert de *« concertation multilatérale »*, Américains et Japonais reconnaissent dans un texte commun que leur entente marque *« une nouvelle coalition américano-japonaise »*.

Certes, comme souvent dans ce type de cas, le texte des engagements de chaque partie est suffisamment vague pour prêter à un certain scepticisme. Washington répond à l'inquiétude de tous ses partenaires en assurant que la lutte contre les déficits budgétaires sera poursuivie. Les difficultés du Congrès à s'entendre sur le budget 1986 laissent planer quelque doute à ce sujet. Tokyo pour sa part réaffirme sa volonté de relancer l'économie et de procéder à une réforme fiscale.

Or le plan de soutien de l'activité annoncé en septembre et portant sur 3 600 milliards de yens accélérera la croissance de moins de 0,5 %, selon tous les analystes nippons. Quant à la réforme fiscale, elle risque fort d'attendre des mois dans les tiroirs avant de prendre une forme édulcorée, l'idée d'une taxe à la valeur ajoutée, si elle a fait son chemin dans l'esprit des experts, étant loin d'être admise par les milieux politiques.

La réalité du « pacte » américano-japonais apparaît ainsi tout autre. Annoncé peu après la baisse d'un demi-point du taux d'escompte japonais, ramené à 3 % le 31 octobre (*le Monde* du 1er novembre) comme le demandait depuis longtemps les Etats-Unis, il confirme une communauté d'intérêts entre le Japon, devenu premier créancier mondial et les Etats-Unis, principal débiteur et dépendant largement des placements nippons pour financer ses déficits.

L'Europe, dans ce pas de deux, *semble étrangement lointaine*. M. Baker vient d'engranger les fruits d'une lente négociation qui lui permettra de mieux combattre les pressions protectionnistes du Congrès issue des élections du 4 novembre outre-Atlantique. M. Miyazawa, pour sa part, obtient la compréhension américaine à bon compte et rassure les hommes d'affaires inquiets de la remontée récente du yen vis-à-vis du dollar. Celui-ci semble appelé à se stabiliser, dans un premier temps, autour *de 160 yens pour 1 dollar*.

Mais ainsi que le soulignait un représentant de la délégation de la Commission européenne à Tokyo, *« les Japonais ont déplacé le problème des Etats-Unis vers l'Europe »* avec laquelle les excédents commerciaux de l'empire du Soleil-Levant progressent sensiblement. Conscients d'avancer en ordre dispersé, ce qui leur enlève une bonne part de leur poids politique face à Tokyo, les pays membres de la CEE vont-ils resserrer les rangs ? Pour l'instant, l'Europe aurait plutôt le sentiment de jouer les dindons de la farce.

F. Cr.

Les limites du « miracle » bolivien

LA PAZ
de notre correspondante

Les pays latino-américains ne sont plus seuls à demander au Fonds monétaire international de revoir sa politique de réajustement des pays surendettés. *Le Zaïre, la semaine dernière, en a à son tour apporté la preuve (le Monde* du 31 octobre), alors que le Nigéria applique les remèdes du Fonds sans entrer ouvertement dans le cadre traditionnel des lettres d'intention. Mais chaque pays reste un cas d'espèce. La Bolivie, plus que tout autre, en *témoigne*.

Les remèdes de cheval prescrits par le FMI ont fait des *« miracles »* en Bolivie. En un an, d'après les statistiques officielles, l'inflation a été ramenée de 20 000 % à 10 % et le déficit budgétaire de 25 % à 5 % du produit intérieur brut. Le prix de cette stabilisation a été une profonde récession, mais ses séquelles ont été partiellement neutralisées par le secteur *« informel »*, qui représente les deux tiers de l'économie bolivienne.

C'est d'ailleurs grâce à cette économie « informelle » ou « souterraine » que la Bolivie a pu résister depuis 1980 à une chute de 30 % du PIB, de 25 % des salaires réels, de 55 % des exportations, de 80 % des ressources fiscales, et à un taux de chômage évalué officiellement à 20 %. Parler d'économie souterraine en Bolivie, c'est parler avant tout du trafic de cocaïne.

La Banque centrale estime que le rapport entre les revenus tirés de cette drogue et le PIB officiel est passé de 30 % en 1980 à 100 % en 1985. Le prix de vente de la cocaïne sur le marché interne représente six fois celui des exportations traditionnelles. Même si la plus grande partie de ces capitaux fuit vers l'étranger, les 600 millions de « Coca-dollars » blanchis dans le pays rapportent néanmoins une fois et demie plus que les ventes des hydrocarbures et des minerais. Ces « Coca-dollars » ont aussi un effet multiplicateur qui explique la croissance accélérée de la contrebande, du commerce, ou de la spéculation financière.

Depuis 1980, cette hémorragie de devises a représenté plus de 5 milliards de dollars, soit l'équivalent de la dette externe. Cela explique pourquoi la politique néo-libérale du président Paz Estenssoro a légalisé le rapatriement de ces capitaux fantômes. Cette mesure a permis de soutenir le peso face au dollar et de grossir les réserves de devises au moment même où les prix des principales matières premières, étain et hydrocarbures, s'effondraient.

Contrebande de matières premières

La deuxième activité la plus lucrative après le trafic de cocaïne est la contrebande. Il ne s'agit pas seulement de menue contrebande (whisky, chocolat suisse, produits de beauté ou même voitures) mais aussi de l'exportation clandestine de matières premières. Les autorités estiment *qu'un cinquième* des concentrés d'étain et les quatre cinquièmes de la production d'or sont vendus illégalement à l'étranger. *Grâce à ses 9 000 kilomètres* de frontières, la Bolivie, qui occupe d'ailleurs une position stratégique entre le Pacifique et l'Atlantique, est devenue la plus vaste zone franche du continent et un pays de commerçants, après avoir été le pays minier par excellence bien que peuplé de paysans.

Cette économie souterraine est à *l'origine d'une véritable crise* fiscale. En 1985, le Trésor n'a reçu qu'un cinquième des recettes qu'il percevait en 1980. Pour renflouer les coffres de l'Etat, le gouvernement a engagé une réforme qui alourdit essentiellement les impôts indirects. Elle diminue par contre les impôts sur le patrimoine, les grands profits, *la* consommation de produits de luxe et la fortune, et instaure un *« impôt sur la terre »* qui a provoqué un tollé général chez les petits paysans.

Après avoir jugulé l'inflation pendant la première année de son régime, le président Paz Estenssoro veut relancer la production. Mais on voit mal comment il financera *cette* deuxième *phase* de son plan puisqu'il prétend en même temps lutter contre le trafic de drogue. D'ailleurs, le budget *pour 1986 est loin de donner* la priorité aux secteurs de pointe de l'économie. La défense et la sécurité interne monopolisent 64 % *des ressources*, le *remboursement* de la dette 20 %. Ce budget est financé à 85 % par YPFB, l'entreprise publique des hydrocarbures, *saignée à blanc sur le plan fiscal* comme l'a été l'entreprise minière de l'Etat, Comibol, pendant les trente dernières années.

Des mesures ultra-libérales devaient *servir* d'appât au capital *étranger*. Le gouvernement a notamment supprimé les réserves fiscales d'or et de minerai et signé un accord avec l'Overseas Private Investment Corporation, des Etats-Unis, pour *garantir* l'investissement étranger.

Jusqu'à présent, pourtant, les capitaux privés boudent toujours le pays. Seuls les organismes internationaux de financement *ont fait un geste* pour un montant de l'ordre de 300 millions de dollars. De son côté, le FMI, après trois ans de vaines négociations, a *finalement* concédé un crédit stand by de 57 millions de dollars et un prêt complémentaire de 50 millions pour compenser la *chute des exportations*.

Cet accord a *facilité* les *négociations* avec les membres du Club de Paris pour rééchelonner le remboursement de la dette garantie de 1,5 milliard de dollars *et accorder une période* de grâce de quatre ans. Reste à négocier avec les banques privées la restructuration de 1 milliard de dollars d'échéances.

NICOLE BONNET.

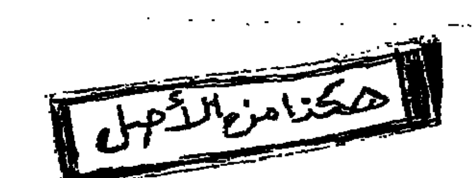
Etats-Unis

Suppression de l'âge obligatoire de la retraite

Le président Reagan, qui est le plus âgé des présidents américains, *a signé le samedi* 1er novembre une loi supprimant tout âge obligatoire de la retraite aux Etats-Unis pour les salariés d'entreprises de plus de vingt personnes à partir du 1er janvier 1987. Ce texte avait été adopté par le Congrès le 18 octobre. Depuis 1978, les salariés du secteur privé devaient prendre leur retraite à soixante-dix ans (auparavant, l'âge limite était de soixante-cinq ans). Seules quelques professions restent à l'écart des nouvelles dispositions, notamment les contrôleurs aériens, les agents de la CIA et du FBI, et à titre transitoire jusqu'à 1994 les professeurs d'université, les salariés de la protection civile et des collectivités locales.

La nouvelle loi a été appuyée par les syndicats, les associations de personnes âgées et par le gouvernement : selon le département du travail, elle devrait accroître la population active de 195 000 personnes *d'ici* à 1990. En revanche, les employeurs, notamment la chambre de commerce, s'y sont opposés. *Aujourd'hui*, l'âge *moyen* de départ à la retraite est de soixante-trois ans : ce n'est qu'à soixante-cinq ans que l'on obtient une pension à taux plein de la sécurité sociale, mais beaucoup de grandes firmes offrent des formules de préretraite pour encourager leurs salariés au départ. La durée de vie *moyenne* aux Etats-Unis est de 74,7 ans pour les hommes, 80,4 pour les femmes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



La libération de l'Américain David Jacobsen et le sort des autres otages détenus au Liban

Une médiation réussie de l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry

M. David Jacobsen, l'otage américain libéré dimanche 2 novembre à l'issue de dix-sept mois de détention au Liban, est arrivé lundi matin à Chypre, d'où il est reparti pour Francfort avant de rejoindre sa famille en Californie. A sa descente de l'hélicoptère de l'armée américaine qui l'a conduit de la capitale libanaise à Larnaca, M. Jacobsen (cinquante-cinq ans), vêtu d'un T-shirt, souriant et apparemment en bonne santé, a fait peu de commentaires, sinon un bref *« je vais bien, très bien »*. M. Jacobsen était accompagné de M. Terry Waite, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry, dont la médiation a, apparemment, été essentielle pour obtenir la libération de l'otage américain. Le fait que M. Waite ait repris son bâton de pèlerin au service des otages occidentaux détenus au Liban a suscité un certain optimisme à Beyrouth comme à Washington.

Dimanche, l'émissaire de l'archevêque de Cantorbéry assurait, à Beyrouth, qu'il *« avait beaucoup d'espoir de pouvoir assurer la libération d'autres otages »*. Un responsable libanais indiquait, de son côté : *« Nous avons des informations selon lesquelles deux nouveaux otages américains pourraient être libérés d'ici au milieu de la semaine. »* Le Djihad islamique – une organisation qui se situe dans la mouvance extrémiste chiite, proche de l'Iran – avait revendiqué l'enlèvement de M. Jacobsen et affirme détenir encore deux autres Américains, le journaliste Terry Anderson et l'universitaire Thomas Sutherland.

Le Djihad, qui retient également quatre Français en otages (MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine, Jean-Paul Kauffman et Michel Seurat), cherche à obtenir la libération de dix-sept personnes – principalement des Libanais et des Irakiens – emprisonnées au Koweït à la suite d'une série d'attentats perpétrés en décembre 1983 dans ce pays, entre autres contre les ambassades américaine et française.

Bien que Washington se défende d'avoir exercé une quelconque pression à l'encontre du Koweït pour obtenir la libération de M. Jacobsen (*voir l'article de Bernard Guetta*), le communiqué diffusé, dimanche, par le Djihad islamique déclare à ce propos : *« Nous faisons assumer au gouvernement américain l'entière responsabilité de ce qui arrivera au cas où il ne profiterait pas de cette occasion pour poursuivre ce qu'il a commencé afin de conduire à une solution au problème des otages. »*

Des circonstances mal connues

De son côté, M. Nabih Berri, le chef du mouvement chiite Amal, a indiqué, samedi, à TF 1, qu'il croyait savoir que des discussions avaient bien eu lieu entre les Etats-Unis et le Koweït à propos du sort des otages américains. Toutefois, les autorités koweïtiennes, qui ont toujours exclu de libérer les dix-sept personnes emprisonnées à la suite des attentats de décembre 1983, se sont refusées à tout commentaire à la suite de l'élargissement de M. Jacobsen.

Ce dernier est le cinquième otage américain au Liban à être libéré et le quatrième relâché par le Djihad. En outre, il est le troisième otage américain à retrouver la liberté sans que la Syrie y soit apparemment pour quelque chose, alors que Damas s'est toujours présenté comme un intermédiaire obligé pour la libération des Occidentaux détenus au Liban.

Il reste que les circonstances exactes de la libération de M. Jacobsen sont encore très mal connues. Directeur de l'hôpital de l'université américaine de Beyrouth, il avait été enlevé le 28 mai 1985. Tôt dans la matinée de dimanche – vers 7 heures, semble-t-il, – il a été déposé par ses ravisseurs près de l'hôtel Méditerranée, sur le front de mer, à quelques centaines de mètres du bâtiment de l'ambassade américaine à Beyrouth-Ouest.

Deux heures plus tard, il gagnait la partie Est de la capitale libanaise dans un convoi de trois voitures, escorté par deux camions de soldats libanais. Installé alors dans les bâtiments que la mission américaine possède à Beyrouth-Est, il aurait dû se rendre à Chypre en hélicoptère dès dimanche après-midi, mais le mauvais temps n'a permis ce transfert que lundi matin.

De sa prison, M. Jacobsen avait fait parvenir plusieurs lettres à sa famille, notamment à ses trois enfants. En septembre, il avait lancé un appel au gouvernement américain sur une cassette video, affirmant, en termes très durs, que Washington ne faisait pas assez pour la libération des otages. Mis en cause, le président Reagan avait estimé que ce message avait été enregistré sous la contrainte.

Pour l'heure, la libération de M. Jacobsen n'a suscité aucune réaction à Damas ou à Téhéran, cependant qu'aux Etats-Unis les familles des otages affirmaient que leurs espoirs reposaient à nouveau sur M. Terry Waite. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Un coup de pouce pour les républicains à la veille des élections

WASHINGTON
de notre correspondant

Muets sur les circonstances exactes dans lesquelles a été obtenue la libération de M. David Jacobsen, les dirigeants américains s'en sont cependant, dimanche 2 novembre, attribué le mérite, tout en affirmant ne l'avoir payée d'aucune concession.

La discrétion observée tant à la Maison Blanche qu'au Département d'Etat, a été justifiée par le souci de ne rien faire qui *« puisse compromettre la libération d'autres otages »*, puisque sept Américains restent toujours détenus au Liban. Leurs familles ont d'ailleurs été officiellement informées, dimanche avant l'aube, que *« des négociations* (en leur faveur) *étaient toujours en cours »* – ce qu'a confirmé, dans une *interview télévisée*, M. Donald Regan, le secrétaire général de la Maison Blanche.

De nombreuses rumeurs circulent à cet égard à Washington, mais, en tout état de cause, les sourires des proches de M. Jacobsen et le climat d'espoir suscité par ce soudain branle-bas autour d'un drame qui n'était pas au premier rang des préoccupations, constituent une merveilleuse aubaine pour M. Reagan.

Que l'espoir d'autres libérations se concrétise, qu'il s'estompe au contraire ou qu'on apprenne finalement qu'il y a eu des concessions discutables de faites, peu importe : les républicains ne peuvent, en effet, que mieux s'en porter dans les élections qui renouvelleront, mardi, la totalité de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat.

Au mieux, ils profiteront du prestige que donnerait au président la fin du calvaire non plus d'un mais de plusieurs otages. Au pire, ils ne bénéficieront que d'un succès relatif mais évidemment appréciable et il est *a priori* peu probable – quand bien même le gouvernement américain se serait engagé dans la voie qu'il reproche tant à la France d'avoir prise – que d'éventuelles révélations déplaisantes n'interviennent avant le vote.

Chance ou calcul politique, il y a donc là des voix à grappiller pour les amis de M. Reagan. Même peu nombreuses, elles ne seront certainement pas de trop car tous les sondages indiquent que la bataille pour le Sénat demeure, jusqu'à la veille du scrutin, totalement indécise. Les instituts de sondage comme les porte-parole des deux partis ne s'accordent que sur un point : la majorité (aujourd'hui républicaine à 53 voix contre 47) pourrait se jouer à moins de sièges encore.

Le rôle de la Syrie ?

Une étude détaillée conduite en commun par le *Washington Post* et la chaîne *ABC* donnait, samedi, une majorité démocrate d'une voix. La possibilité d'un match nul est souvent retenue, et si une tendance s'affirmait, malgré tout, elle était favorable aux démocrates. Tout compte, en conséquence, puisque une victoire au Sénat donnerait aux adversaires de M. Reagan, largement majoritaires à la Chambre, l'entier contrôle du Congrès.

La libération de M. Jacobsen, indique le communiqué que M. Reagan a fait diffuser de son ranch de Santa Barbara où il se reposait entre deux réunions électorales, a été obtenue grâce aux efforts que les Etats-Unis ont entrepris *« depuis très longtemps à travers un certain nombre de canaux délicats »*. *« Nous ne pouvons divulguer aucun des détails de la libération car la vie d'autres Américains, et d'autres otages occidentaux sont toujours en danger »*, ajoute le communiqué présidentiel dans lequel sont remerciés *« les différentes parties et intermédaires qui ont contribué »*, à ce dénouement.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a nommément rendu hommage, à ce propos, au rôle joué par M. Terry Waite, le représentant de l'archevêque de Canterbury, en faveur de la libération *« non seulement des otages américains, mais aussi de ceux d'autres pays »*.

Bien que M. Speakes ait catégoriquement déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas changé de position et demeuraient hostiles à toute concession aux preneurs d'otages, M. Donald Regan n'a pas hésité, pour sa part, à employer à plusieurs reprises le mot de *« négociations »*, notamment pour dire qu'elles étaient menées *« depuis ces derniers mois »* avec ceux qui détiennent les Américains. Le rôle de la Syrie, a-t-il précisé, a été *« minime »* dans ce *« marché »* auquel la France n'a pas été, selon lui, partie prenante. *« Nous espérons*, a-t-il cependant ajouté, *« pouvoir être utiles, dans nos négociations, aux otages de tout autre pays »*. Dans ce qui apparaît, à première vue, comme une contradiction de fond, M. Regan a également dit que la Maison Blanche *« n'avait accédé à aucune exigence, absolument aucune »*.

Rien ne prouve en effet le contraire. Le fait est cependant qu'un otage américain est libéré à la veille d'élections législatives importantes. La preuve est faite – au moment où la Syrie risque une mise en quarantaine – que la *« négociation »* peut payer.

Coïncidence ? « Marché ? » Ou marchandage ?

BERNARD GUETTA.

Terry Waite, l'indispensable homme tranquille

LONDRES
de notre correspondant

Oubliant quelque peu son attendrissement sans borne à l'égard de la princesse Diana ou de la reine-mère, l'Angleterre se confond en admiration pour deux nouveaux héros populaires, Bob Geldof, le chantre hirsute de l'aide à l'Afrique affamée, et Terry Waite, le bon géant, devenu la providence de nombreux otages.

Lors d'un séjour à Beyrouth, la bataille fait rage dans les rues du centre-ville. Terry Waite et les journalistes en sont réduits à communiquer d'un balcon à l'autre. *« Quelle va être votre prochaine démarche ? »*, demande-t-on à ce singulier négociateur qui ne peut se prévaloir que du seul titre d'*« envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry »*. La fusillade redouble, et Terry Waite, avant d'effacer sa haute et large carrure, répond *« me mettre à l'abri... »*. Autre image figurant désormais en bonne place dans la bande dessinée des aventures de Terry Waite : l'entrevue sous la tente avec le colonel Kadhafi, au début de cette année. Avec son double mètre et ses 100 kilos, il domine la frêle silhouette de l'intraitable dirigeant libyen. Ce dernier paraît tendu. Les deux hommes sont-ils en pleine discussion sur le sort des quatre Britanniques retenus prisonniers à Tripoli depuis que le gouvernement Thatcher, huit mois auparavant, a rompu les relations diplomatiques avec la Libye (1) ? Non, le musulman et le chrétien sont lancés dans un débat de théologie comparée, le type même de conversation auquel le colonel ne sait résister. Mais, après, les quatre Britanniques pourront regagner Londres.

Humour et sérieux

Terry Waite compte ainsi un nouveau succès retentissant à son actif de diplomate amateur. Sa notoriété est telle que le docteur Robet Runcie, primat d'Angleterre, se plaît à dire avec amusement et fierté qu'il n'est plus que *« le collaborateur de Terry Waite »*. Le prélat n'ignore pas que l'Eglise anglicane a besoin d'améliorer l'idée que l'on s'en fait.

Mariant habilement ou naturellement l'humour et le sérieux, Terry Waite impose le respect avec une merveilleuse simplicité et inspire une irrésistible sympathie. Son physique est un atout. Une stature impressionnante et un visage débonnaire mangé par une barbe fournie donnent à ce père de famille un curieux air de chef scout ou de patriarche russe orthodoxe. Quand, en 1981, il a obtenu la libération de quatre autres Britanniques détenus à Téhéran depuis la révolution islamique, il était encore un parfait inconnu.

Fils d'un agent de police, il a quitté l'école à seize ans pour s'engager dans l'armée parce qu'il avait le goût du voyage. Mais allergique – au sens propre – à la couleur kaki de l'uniforme, il préfère reprendre ses études, qu'il poursuit aux Etats-Unis, à l'université de Louvain, puis à Rome. Diplômé en théologie, il devient conseiller laïc pour les missions africaines, et dans ce rôle où il excelle, cet anglican n'hésitera pas à se mettre pendant huit ans au service du Vatican, avant d'être appelé en 1980 auprès du nouvel archevêque de Cantorbéry.

Sollicité aux Etats-Unis et consulté en France à propos des otages du Liban, Terry Waite a-t-il un secret ? Dans son entourage, les uns soulignent son *« extraordinaire don de patience et d'innocence »*, ainsi qu'une *« remarquable absence de préjugés qui désarme les plus méfiants »*. D'autres mettent en valeur *« son application à préparer minutieusement ses dossiers »* parce qu'il *« veut absolument tout savoir de ses interlocuteurs et de ceux dont il va essayer de gagner la liberté »*. A quarante-cinq an, qu'il le veuille ou non, Terry Waite n'est certainement pas près de mettre un terme à ses tribulations d'indispensable homme tranquille.

FRANCIS CORNU.

(1) Le 17 avril 1984, déjà soupçonnés de divers règlements de comptes, les occupants de l'ambassade de Libye en Grande-Bretagne avaient ouvert le feu sur des opposants au régime du colonel Kadhafi lors d'une manifestation et avaient tué un agent féminin de la police londonienne.

Le gouvernement français « poursuit ses efforts »

Le gouvernement a exprimé sa *« satisfaction »* à la suite de la libération à Beyrouth de l'otage américain David Jacobsen et indiqué qu'il poursuivait ses efforts *« pour obtenir le plus rapidement »* la libération des Français retenus en otage au Liban.

« Le gouvernement français, a déclaré dimanche soir 2 novembre le porte-parole du ministère des affaires étrangères, *a appris avec beaucoup de satisfaction la nouvelle de la libération, à Beyrouth, de M. David Jacobsen, retenu en otage depuis le 28 mai 1985 et se réjouit de cet heureux dénouement* (...).

» S'agissant des otages français, le gouvernement, qui a déjà obtenu la libération de deux d'entre eux, poursuit ses efforts pour obtenir le plus rapidement celle de tous nos compatriotes encore retenus. »

On se refusait, par ailleurs, à Paris à spéculer sur la signification de la libération de M. Jacobsen quant au sort des autres otages détenus au Liban et, notamment, des Français.

En Israël, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, a déclaré qu'il accueillait *« avec satisfaction »* la libération de l'otage américain et ajouté : *« Nous attendons avec beaucoup d'espoir le jour où nos deux soldats enlevés au début de l'année seront relâchés à leur tour. »* Il s'agit de deux hommes faits prisonniers par des miliciens du Hezbollah (chiite, pro-iranien) le 17 février dans le sud du Liban.

D'autre part, dans une interview publiée ce lundi par *le Figaro*, M. Shamir critique l'attitude réservée adoptée par les partenaires européens de la Grande-Bretagne à la suite de l'affaire Hindawi : *« Je déplore cette réserve*, dit-il, *parce que la réaction britannique* [rupture des relations entre Londres et Damas] *est la seule concevable pour mettre fin à ce phénomène très dangereux »* qu'est le terrorisme.

● **M. PASQUA : « Il n'y a pas et il n'y aura pas de négociation avec les terroristes ».** – Dans une interview au *Figaro* du lundi 3 novembre, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, commentant nos informations faisant état d'une « trêve » avec le clan Abdallah, déclare que *« le mot de « trêve » ne convient pas, car qui dit trêve, dit négociation et accord »*. *« Comme le gouvernement l'a indiqué depuis plusieurs semaines, il n'y a pas et n'y aura pas*, ajoute-t-il, *de négociation avec les terroristes. »* Selon le ministre, qui dément d'éventuelles ventes d'armes à la Syrie, il existe d'autres raisons à l'arrêt des attentats, telles que les mesures antiterroristes policières, qui ont *« vraisemblablement inquiété et déstabilisé ceux qui étaient susceptibles d'apporter leur soutien aux auteurs d'attentats »*.

Une vingtaine d'étrangers encore en détention

Vingt étrangers sont encore détenus ou portés disparus au Liban, après la libération de David Jacobsen.

Sept Américains :

● William Buckley, cinquante-huit ans, diplomate, enlevé le 16 mars 1984, dont la mort a été annoncée depuis par les ravisseurs sans qu'ils en aient fourni la preuve ;

● Terry Anderson, trente-huit ans, directeur régional de l'agence Associated Press (16 mars 1985) ;

● Thomas Sutherland, cinquante-cinq ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine (9 juin 1985) ;

● Frank Reed, cinquante-trois ans, directeur de la Lebanese International School (LIS) (9 septembre 1986) ;

● Joseph Cicippio, cinquante-six ans, comptable à l'Université américaine de Beyrouth (12 septembre 1986) ;

● Edward Austin Tracy, cinquante-cinq ans (21 octobre 1986) ;

● Faik Wareh, soixante-deux ans, d'origine syrienne, disparu le 29 juin 1986.

Huit Français :

● Marcel Carton, soixante-trois ans, et Marcel Fontaine, quarante-quatre ans, diplomates, enlevés le 22 mars 1985 ;

● Michel Seurat, trente-neuf ans, chercheur au CNRS – dont des photos censées le montrer mort ont été rendues publiques par le Jihad islamique, – et Jean-Paul Kauffmann, quarante-quatre ans, journaliste, tous deux enlevés le 22 mai 1985 ;

● Aurel Cornéa, cinquante-quatre ans, et Jean-Louis Normandin, trente-cinq ans, journalistes à Antenne 2, enlevés le 8 mars 1986 ;

● Camille Sontag, quatre-vingt-quatre ans, enlevé le 7 mai 1986 ;

● Marcel Coudari, cinquante-quatre ans, dont l'enlèvement, en février 1986, a été revendiqué le 24 septembre dernier par l'OJR (Organisation de la justice révolutionnaire).

Deux Britanniques :

● Alec Colett, soixante-deux ans, fonctionnaire de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA), enlevé le 25 mars 1985, dont la mort a été annoncée par ses ravisseurs ;

● John MacCarthy, vingt-neuf ans, cameraman (17 avril 1986).

∴

● Un diplomate sud-coréen : Chae Sung Do, quarante-trois ans (31 janvier 1986) ;

● Un enseignant irlandais : Brian Keenan, trente-cinq ans (11 avril 1986) ;

● Un Italien : Alberto Molinari, âgé d'une soixantaine d'années (11 septembre 1985). – *(AFP.)*

Afrique

TUNISIE : les élections législatives du 2 novembre

Les électeurs ont boudé les urnes

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

C'est sans doute le bureau de vote situé dans la mairie de Carthage, à deux pas des thermes d'Antonin, qui a connu le plus d'animation, le dimanche 2 novembre, jour des élections législatives en Tunisie. Le plus illustre des électeurs est en effet le président Bourguiba, dont le palais surplombe la commune. A 9 heures, le chef de l'Etat, accompagné du premier ministre et de sa suite habituelle, s'est présenté devant l'urne, applaudi par une assistance triée sur le volet et répondant aux acclamations de quelques enfants du voisinage, mobilisés pour l'événement.

Le bon exemple donné par M. Bourguiba n'a apparemment pas *été suivi par* la majorité du corps électoral. En effet, que ce soit à Tunis, dans la banlieue bourgeoise, ou la périphérie ouvrière, ou encore dans la région du cap Bon, on ne se bousculait manifestement pas devant les bureaux de vote, il est vrai plus nombreux qu'il y a cinq ans. Les responsables recevaient les journalistes avec beaucoup de gentillesse, mais aussi un certain embarras et leur ouvraient leurs registres pour prouver que la participation était aussi importante que lors du précédent scrutin de 1981. L'administration avait fait son travail pour ne pas prêter le flanc à la critique des autorités, mais nous avons cherché en vain la multitude d'électeurs dont nos hôtes revendiquaient le passage dès avant midi.

A Ben-Arous, une des deux circonscriptions où l'Union patriotique (le Parti socialiste destourien et quelques organisations nationales militant à ses côtés) n'était pas seule à se présenter, les bulletins pour la liste indépendante étaient régulièrement empilés à côté des feuillets rouges des candidats du pouvoir. Il y avait même un troisième tas, celui du Parti de l'unité populaire, qui s'était pourtant désisté trois jours plus tôt (*le Monde* du 1er novembre). Les autorités considèrent en effet que ce retrait – comme d'ailleurs celui à Gafsa du Parti communiste – en pouvait être enregistré faute d'avoir eu lieu dans les délais impartis par le code électoral. Même pour cette élection, présentée comme « triangulaire », l'indifférence paraissait prévaloir.

Les chiffres de participation avancés par le ministère de l'intérieur (80 % environ) paraissent optimistes. Le PSD il est vrai n'a pas cherché véritablement à mobiliser ses troupes pour un scrutin qu'il savait gagné d'avance.

Nostalgie du système de parti unique

Même si la formation de M. Bourguiba paraît souvent avoir la nostalgie du système de parti unique pur et simple, elle n'en est pas à exercer des pressions telles que les électeurs n'oseraient pas s'abstenir. Pour la deuxième fois de son histoire, le pays a connu, dimanche, des élections qui n'étaient pas ouvertes seulement aux candidats du pouvoir. Le souvenir des trucages de 1981 a sans doute démobilisé ceux des électeurs que le retrait de l'opposition n'avait pas déjà dissuadés de faire leur devoir de citoyen.

Vingt-quatre heures avant l'ouverture du scrutin, le tribunal correctionnel de Tunis avait condamné quatorze Tunisiens, dont huit dirigeants du Rassemblement socialiste progressiste (RSP), à six mois de prison pour « *maintien d'association illégale* ». L'exécution immédiate du jugement n'ayant pas été demandée, *les condamnés ont été* laissés en liberté. Ils ont dix jours pour faire appel.

Fondé en septembre 1983, le RSP, qui se réclame de la gauche socialiste, n'a jamais reçu l'autorisation de s'ériger en parti politique, il n'en est pas moins toléré puisque plusieurs de ses dirigeants avaient pu rencontrer les représentants de l'ancien premier ministre, M. Mzali, et qu'ils avaient obtenu l'autorisation de publier un journal, qui a cessé de paraître il y a quelques mois.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE et MICHEL DEURÉ.

● **RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : grave incident à Durban.** – Deux Noirs ont été tués à coups de couteau et plus de dix autres ont été blessés, samedi 1er novembre, au cours d'affrontements lors d'un concert de musique pop à Durban. Selon Ray Phiri, chanteur noir du groupe Stimela, les incidents ont « *débuté lorsque des [Noirs] radicaux se sont mis à contester la présence de Blancs au concert* ». L'assistance – 50 000 personnes environ – était essentiellement composée de Noirs.

TCHAD

Selon son directeur de cabinet

L'ancien président Goukouni Oueddeï aurait été « grièvement blessé » par des militaires libyens

Le conflit tchadien a connu un nouveau rebondissement sanglant avec l'annonce, samedi 1er novembre à Paris, par son directeur de cabinet, que M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, avait été « *grièvement blessé* » jeudi dernier à Tripoli, au cours d'un incident opposant ses partisans à des militaires libyens.

Selon M. Kailan Ahmet, qui a fait état des dernières informations parvenues depuis la capitale libyenne, M. Goukouni, en résidence surveillée à Tripoli, a été blessé au moment où les Libyens tentaient de l'emmener vers une destination inconnue sous le prétexte d'une rencontre avec le colonel Kadhafi. M. Kailan a sommé le colonel Kadhafi d'apporter des éclaircissements sur le sort de M. Goukouni, « *dont on ignore s'il est toujours en vie* », a-t-il dit.

Le 17 octobre, M. Goukouni, dans une déclaration téléphonique à Radio-France internationale, avait à la fois annoncé qu'il était « *prisonnier* » des Libyens et qu'il était prêt à discuter « *sans conditions* » avec le chef de l'Etat tchadien Hissène Habré.

Dans le nord du Tchad et en Libye même, les événements se sont précipités depuis cette date, selon les proches de M. Goukouni, dont les informations sont confirmées de sources informées françaises. Des troupes libyennes appuyées par l'aviation seraient intervenues dans les régions nord du Tchad contre les combattants se réclamant de M. Goukouni. D'autre part, des arrestations auraient lieu parmi les Tchadiens vivant en Libye, d'abord dans les villes de l'intérieur - Benghazi, Syrte et Sebha, – puis à Tripoli même.

A Paris, l'ambassadeur du Tchad, M. Allam-mi, a déclaré dimanche que son pays était disposé « *à tout moment à se porter au secours* » des populations du nord du pays « *massacrées par les Libyens, même s'il faut recourir pour cela à la force, à la condition toutefois que nous ayons à notre disposition les moyens aériens sophistiqués qui nous font défaut* ». L'ambassadeur du Tchad a déploré « *le silence et la lâcheté des Etats* » face à la situation dramatique des populations tchadiennes de la partie occupée du pays et qui sont, a-t-il dit, les victimes « *d'un véritable génocide* ».

Les populations fuyant les « *troupes d'occupation libyennes* » se sont, a précisé M. Allan-mi, réfugiées dans les grottes des massifs montagneux de l'Ennedi (nord-est du Tchad).

Toutefois, une partie d'entre eux, environ un millier, ont pu rejoindre les postes gouvernementaux avancés, dans un état, a-t-il dit, « de total dénuement ». Ils ont donc un urgent besoin de nourriture et de couvertures.

Interrogé sur le sort de M. Goukouni Oueddeï, M. Allam-mi a déclaré : « *S'il est vivant et s'il peut nous rejoindre, il sera le bienvenu à N'Djamena. Le président Hissène Habré est disposé à fraterniser avec lui, car, pour ce qui le concerne, il n'y a aucun problème de réconciliation nationale.* »

Diplomatie

La troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe

Les Occidentaux attendent des progrès sur les droits de l'homme

VIENNE
de notre correspondante

La troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) appelée à dresser un bilan du processus engagé à Helsinki en 1975 par la signature de l'Acte final par trente-cinq pays européens, les Etats-Unis et le Canada, s'ouvrira mardi 4 novembre à Vienne. Les ministres des affaires étrangères des pays signataires seront présents au grand complet à l'ouverture de cette conférence-bilan – la troisième après Belgrade (1977-1978) et Madrid (1980-1983) – au palais de la Hofburg.

Le seul absent à la cérémonie d'ouverture sera M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, qui, retenu par les élections dans son pays, n'arrivera à Vienne que mercredi. Il aura dans la semaine deux rencontres avec son homologue soviétique, M. Edouard Chevardnadze, arrivé, lui, dès dimanche. Selon Washington et Moscou, les deux hommes doivent « *poursuivre le dialogue entamé à Reykjavik* » entre le président Ronald Reagan et le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

La conférence-bilan de la CSCE sera, plus que les deux réunions précédentes, dominée par la situation des droits de l'homme. Les Occidentaux sont résolus à profiter pleinement de la prolongation du débat général à huit semaines pour procéder à une analyse approfondie du respect – insuffisant pour l'Ouest – des engagements pris par l'Est à Helsinki sur la libre circulaton des hommes et des idées.

Les diplomates occidentaux font remarquer que certains progrès ont été réalisés dans le domaine de la sécurité – notamment l'accord de Stockholm sur les mesures de confiance, – mais que les différentes réunions d'experts tenues à Ottawa, Budapest et Berne sur les droits de l'homme et les affaires culturelles, c'est-à dire à la troisième des fameuses « corbeilles » créées à Helsinki, n'ont abouti à aucun résultat. L'acceptation par l'Est d'une plus grande ouverture de la conférence de Vienne – une séance à la fin et au début de chaque session sera publique – est à l'origine d'un certain optimisme dans les milieux occidentaux sur une position plus constructive des pays communistes en la matière. Lors des précédentes conférences, seules les séances d'ouverture et de clôture étaient publiques.

Les Etats-Unis prévoient de soumettre à la conférence de Vienne plusieurs propositions, apprend-on, dont celle de convoquer une conférence à part pour examiner l'échange des informations et un projet plus ambitieux visant à faire surveiller pendant six mois, par des observateurs nommés par la CSCE, le respect des droits de l'homme dans les trente-cinq pays signataires de l'Acte final. Encouragés par la libération de plusieurs dissidents soviétiques ces dernières semaines, des diplomates occidentaux espèrent que Moscou ne fera pas la sourde *oreille dans le débat sur les droits* de l'homme. Selon M. Youri Orlov, dissident soviétique libéré et émigré d'URSS il y a quelques semaines seulement, cet optimisme est justifié, car il « *existe sans aucun doute certains signes de libéralisation en URSS* ».

Les Soviétiques et l'écologie

Pour ne pas se laisser acculer dans un débat sans issue sur les droits de l'homme, les Soviétiques avanceront des initiatives dans une série de sujets relevant de la corbeille n° 2 (coopération économique et scientifique). Il s'agit notamment de problèmes écologiques comme la pollution de l'air, des transports transfrontaliers par route, train ou bateau, de l'installation d'un système d'alerte international en cas de catastrophes et de l'approvisionnement en énergie, sujets qui pourraient faire l'objet d'une conférence internationale sur l'écologie et les transports.

Pour ce qui est de la première corbeille, celle de la sécurité, les trente-cinq pays devront surtout examiner les résultats de la conférence sur le *désarmement de* Stockholm (CDE) et s'entendre sur sa suite. Il s'agit notamment de coordonner les négociations qui se sont déroulées parallèlement jusqu'ici dans le cadre de la CDE et celles de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (MBFR). En principe, trois hypothèses sont possibles : une fusion entre la CDE et les MBFR en élargissant le mandat de ce dernier forum, la création d'un nouveau forum ou la poursuite parallèle des deux négociations.

En marge de la conférence-bilan, une vague de séminaires, conférences et expositions sera organisée par trente-trois organisations de défense des droits de l'homme du monde entier, en particulier Résistance internationale et Amnesty International réuniront pour une « *conférence parallèle* » plusieurs dissidents soviétiques émigrés comme Youri Orlov, Anatoly Chtcharanski et Vladimir Maximov, ainsi que des artistes et écrivains comme Yves Montand, Françoise Sagan et Eugène Ionesco.

WALTRAUD BARYLL.

● **M. Lucet, ambassadeur à Banjul.** – M. Jean-Louis Lucet, qui avait récemment été nommé ambassadeur de France à Dakar, a également été accrédité auprès des autorités de la Gambie, a annoncé mardi 28 octobre le Quai d'Orsay.

[*Le Monde* a publié la notice biographique de M. Lucet dans ses éditions datées 7-8 septembre.]

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

La police basque a libéré un industriel détenu par l'ETA

Madrid. – Le délégué à l'intérieur de la police autonome basque, M. Genaro Garcia de Andoain, a été tué, dimanche 2 novembre, alors qu'il se trouvait à la tête d'un commando qui tentait de libérer un industriel basque enlevé par les indépendantistes le 15 octobre dernier, M. Lucia Aguinagalde.

L'opération s'est déroulée dans une zone rurale de la province de Biscaye, que la police autonome surveillait depuis plusieurs jours. Après avoir arrêté un jeune homme armé d'un pistolet, les policiers ont réussi à repérer l'endroit où était détenu M. Aguinagalde : une grotte dont l'entrée était cachée par un rocher. Six membres de la police ont encerclé les lieux et sommé les ravisseurs de se rendre. Une fusillade a éclaté et M. Garcia de Andoain a été tué. Un des membres du commando de l'ETA a réussi à s'enfuir tandis que les deux autres étaient arrêtés. M. Aguinagalde a finalement été libéré sain et sauf. – *(Corresp.)*

Italie

Le Parti radical ajourne son éventuel sabordage

M. Marco Pannella a cédé à l'« affectueuse » pression de sa base : l'éventuelle « cessation d'activité » de sa formation sera réétudiée lors d'une réunion extraordinaire en février prochain ; elle n'a pas été décidée comme annoncé lors du trente-deuxième congrès, qui s'est achevé dimanche 2 novembre à Rome.

Ce revirement a été justifié par le quasi-doublement, ces dernières semaines, du nombre d'adhérents, passé de trois mille cet été à plus de cinq mille cet automne.

En souhaitant l'avènement d'une « *autre manière de voir la démocratie* », le leader radical paraît vouloir se rapprocher des autres partis « laïquescs » de l'actuelle coalition gouvernementale – libéral, social-démocrate, républicain et surtout socialiste, – eux aussi préoccupés de consolider leur espace politique dans un système toujours dominé par la démocratie chrétienne et le PC. L'ancien président de la République Giuseppe Saragat, artisan en 1947 d'une scission social-démocrate, vient, pour sa part, de proposer un retour à l'unité de la famille socialiste divisée. Un éventuel « pôle laïque » élargi vers le centre pourrait espérer recueillir de 20 à 25 % des voix aux prochaines législatives, en principe prévues pour le début de 1988. – *(Corresp.)*

Pakistan

Trois jours de violences intercommunautaires : 33 morts

Le bilan de trois jours d'affrontements intercommunautaires à Karachi et à Hyderabad (à 150 kilomètres à l'est de Karachi), s'élevait, dimanche 2 novembre, dans la soirée, à 33 morts et 150 blessés, en dépit d'un couvre-feu. L'armée à ouvert le feu, dimanche à Karachi, sur des émeutiers, faisant deux victimes. La police a procédé à plus de quatre cents arrestations.

Toujours dimanche, des échanges de coups de feu entre des Pathans – ethnie originaire de l'Afghanistan – et la population locale dans plusieurs quartiers de Karachi, ont fait cinq morts. Violences, pillages et incendies se poursuivaient dans la soirée. La situation s'était calmée à Hyderabad, où six personnes ont été tuées les deux jours précédents.

A Peshawar, ville sur la frontière afghane, cinq personnes ont été tuées et treize autres blessées, samedi, par l'explosion d'une bombe dans un autobus, dont la plupart des passagers étaient des réfugiés afghans. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES : relance des négociations

Mme Aquino « étudie » un projet de trêve de cent jours sans conditions proposé par les communistes

Un porte-parole de la présidence a fait savoir, dimanche 2 novembre à Manille, que la proposition d'une trêve de cent jours sans conditions, avancée la veille par les communistes, était « *analysée et étudiée* ».

D'autre part, M. Enrile, ministre philippin de la défense, a réfuté, dimanche, les informations selon lesquelles il aurait détourné des fonds de l'aide américaine. Cette prise de position intervient à la suite de l'annonce, par le procureur général de Californie, d'une enquête de la justice américaine sur des transactions immobilières effectuées par l'épouse de M. Enrile alors que ce dernier était ministre de M. Marcos.

MANILLE
correspondance

C'est un « cadeau de Noël », selon leurs propres mots, que les représentants du Front national démocratique (FND) communiste proposent à la présidente philippine. Mme Aquino avait exigé une trêve de trente jours comme condition *sine qua non* de la poursuite des négociations de paix. Le FND lui offre un cessez-le-feu de cent jours à partir du 10 décembre, journée internationale des droits de l'homme. Ce qui, selon le FND, permettrait à Mme Aquino d'organiser dans le calme le référendum de janvier 1987 sur la nouvelle Constitution et même de préparer les élections législatives, prévues en mai, dans un climat plus détendu. Pour le moment, le gouvernement philippin se garde de toute déclaration hâtive. Plusieurs membres du cabinet ont toutefois indiqué que la proposition communiste semblait être « *un mouvement dans la bonne direction* ».

L'offre de cessez-le-feu, annoncée samedi dans une luxueuse villa de Manille, ne comporte plus de « *préconditions* », mais « *cinq points à débattre* », nuance importante puisque, jusqu'à cette date, les clauses concernées (définition des zones insurgées, démantèlement des forces paramilitaires...), présentées de façon inflexible par la guérilla, sont précisément celles sur lesquelles l'état-major philippin a conservé, lui aussi, une attitude rigide.

Pourtant, si le gouvernement de Mme Aquino se montre disposé à étudié la proposition de cessez-le-feu communiste, la première faite officiellement en dix-sept ans de lutte, on reste généralement sceptique dans la capitale philippine sur les chances à long terme d'une « *paix négociée comprenant de sérieuses réformes socio-économiques* » telles que l'exige encore le mouvement insurgé. Dans l'immédiat, il faudra voir si l'armée – ainsi que le ministre de la défense, M. Enrile, hostile à tout accord avec les forces communistes – acceptera de « *jouer le jeu* ».

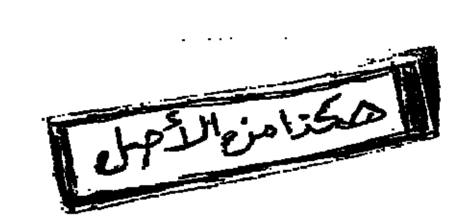
K. G.-B.

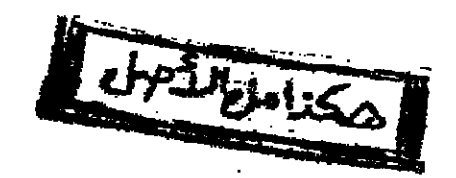
JAPON

Sept femmes s'immolent par le feu après la mort de leur gourou

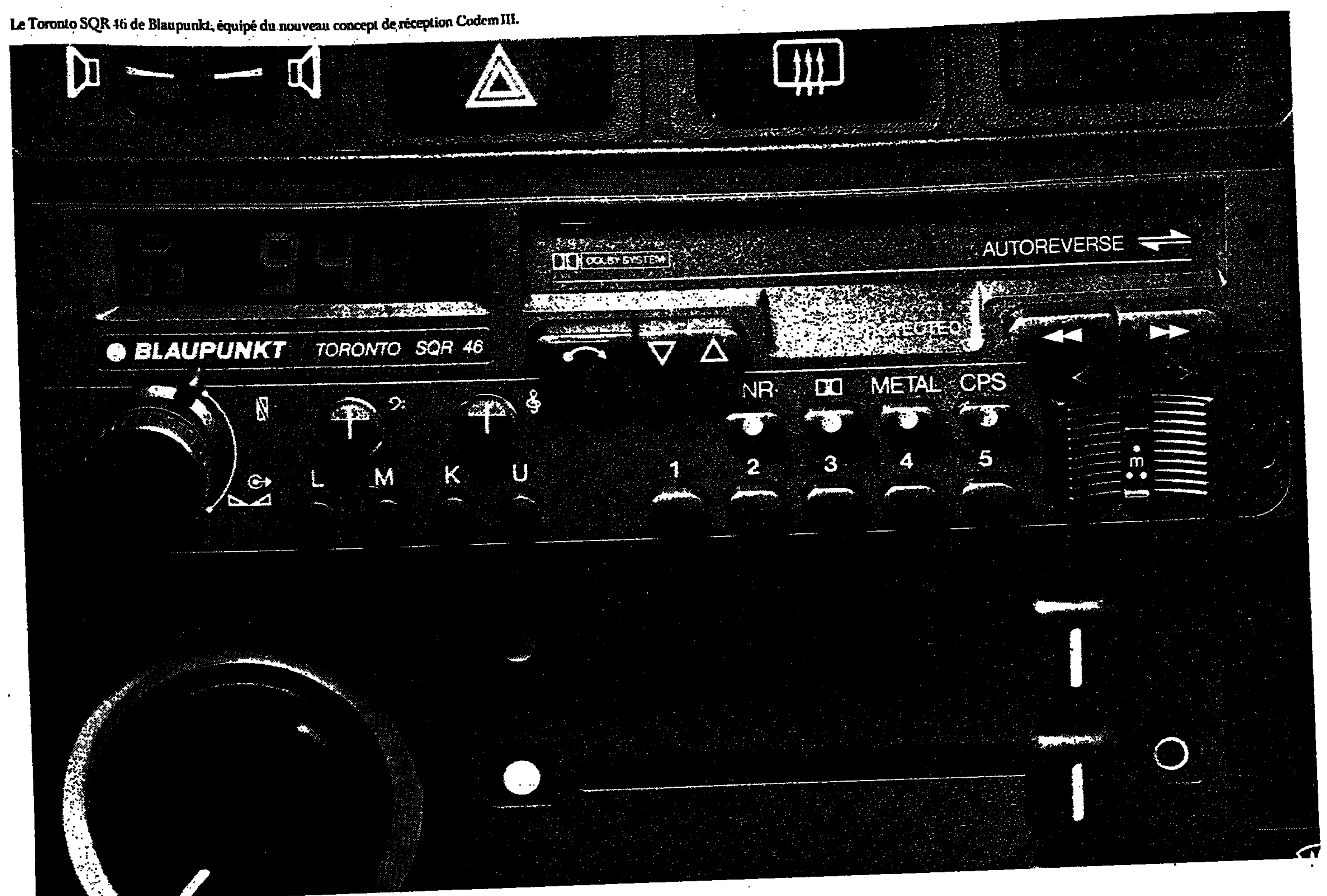
Tokyo (AFP). – Un promeneur matinal a découvert, samedi 1er novembre, les corps carbonisés de sept femmes âgées de vingt-cinq à soixante-sept ans, sur une plage de Wakayama, dans l'ouest du Japon. Membres d'une secte de quelque 120 membres, l'Eglise des amis de la vérité, elles avaient expliqué dans des lettres leur intention de se sacrifier à la mort de leur guide spirituel, Kiyoharu Miyamoto.

Cet ancien employé des chemins de fer avait succombé la veille à une cirrhose, à l'âge de soixante-deux ans. Il avait quitté l'univers des trains en 1977 pour fonder la petite Eglise, où il prêchait un salut éternel récompensant les adorateurs d'un Jéhovah, mi-Christ mi-Bouddha. Par-delà son aspect macabre, le fait divers a frappé les esprits au Japon. Les commentateurs se sont soudain demandé si la réussite économique tant vantée, un mélange de technologie sophistiquée et de consommation primaire, ne se payait pas d'un vide spirituel dans lequel s'engouffrent les marchands de salut...





Le Toronto SQR 46 de Blaupunkt, équipé du nouveau concept de réception Codem III.



L'autoradio branché sur le futur.

La musique du futur c'est l'univers de Blaupunkt, filiale du groupe Bosch.

Depuis le premier autoradio en Europe, le fameux Blaupunkt Auto-Super, les autoradios Blaupunkt sont toujours à la pointe de la technologie. Avec ses nouveaux systèmes Codem III, PCI, Autodiversity, Blaupunkt en apporte encore aujourd'hui la preuve.

Avec le Codem III, Blaupunkt met avant tout la technologie au service de la Musique : exclusivité Blaupunkt, le nouveau concept de réception du Toronto SQR 46 supprime en FM la quasi totalité des perturbations rencontrées dans les villes (ondes à trajets multiples, intermodulation, blocking...).

PCI et Autodiversity qui équiperont le futur Berlin IQR 87 vous permettront d'écouter par exemple France Inter en FM, de Paris à Marseille sans aucune manipulation.

Avec le Toronto SQR 46, la voie est ouverte pour capter la musique du futur tout en offrant une sécurité supplémentaire au conducteur, libre de se concentrer uniquement sur la route : les touches tombent sous le doigt, l'afficheur TLCD offre un confort de vision inégalé, la recherche électronique trouve les stations, le synthétiseur PLL les verrouille, la logique de piste et la recherche des blancs CPS évitent les manipulations fastidieuses en cassette.

Avec son nouveau "code de sécurité", Blaupunkt préfigure également "l'autoradio intelligent" de demain, un autoradio qui n'écoute que son maître, un autoradio qui le guide dans ses déplacements.

L'ordinateur d'EVA guide l'automobiliste de son point de départ à son lieu de destination, en lui indiquant :

- le meilleur itinéraire à suivre,
- les informations routières de RDS (Radio Data System),
- la présence des embouteillages et de la densité du trafic.

En plus, c'est un autoradio qui sélectionne pour vous seulement le type de musique que vous voulez écouter.

On n'a pas fini d'entendre parler de l'autoradio du futur.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

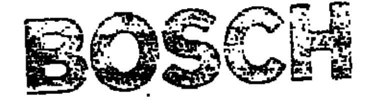
Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

4.600 personnes
5 usines (Rodez, Vénissieux, Caen, Bonneville, Rumilly)
4,8 milliards de chiffre d'affaires
Plus de 1 milliard réalisé en exportation directe
0,7 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH et ses autres filiales.

Pour toutes informations :
Robert Bosch (France) S.A. 32, Av. Michelet, 93404 Saint-Ouen, Tél. : 42.51.92.33.

Bosch : 100 ans de progrès.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE INTERTECHNIQUE

C'est le 30 août 1985 qu'In-Informatique (IN2) a reçu en apport, avec effet au 1er janvier 1985, la totalité de la branche informatique d'Intertechnique.

Le tableau semestriel publié ne comporte donc pas d'informations ayant trait au premier semestre 1985.

Cependant, afin de permettre une appréciation de l'évolution de nos activités, nous donnons ci-dessous les éléments à fin juin 1985 de la branche informatique d'Intertechnique.

Les éléments suivants ne sont pas consolidés et concernent donc la seule société.

En millions de francs	1er semestre 1986	1er semestre 1985	Exercice 1985 hors incidence fiscale de l'apport
Commandes reçues	284	302,2	636,1
Chiffres d'affaires	232,2	228,2	671,9
Résultat d'exploitation	– 33	– 8,5	91,5
Résultat financier	5,2	– 5,2	– 6,8
Contrat de développement	1,8		1,5
Résultat exceptionnel	1		0,8
Résultat avant impôt et participation, mais après toutes provisions	– 25	– 13,7	87

Le montant des commandes reçues en 1985 a été, dans le cadre de la création de notre filiale en Espagne, corrigé de l'annulation de 67,5 millions de commandes de notre ancien distributeur dans ce pays.

Pas plus qu'en 1985, l'extrapolation du résultat à fin 1986 ne serait significative de l'ensemble de l'exercice dont les perspectives demeurent celles annoncées. Après prise en charge de la totalité des frais d'établissement des filiales nouvelles, le bénéfice net de l'exercice devrait être d'environ 37 millions de francs, soit un résultat avant impôt et participation de l'ordre de 60 millions.



INTERTECHNIQUE

Les chiffres comptables à fin juin 1986 et à fin juin 1985 ne sont pas comparables.

– D'une part, l'exercice 1985 a vu l'apport par Intertechnique de sa branche informatique à sa filiale In-Informatique (IN2) ;

– D'autre part, pour faire ressortir les résultats de l'activité du semestre selon les précisions de la COB, la société a modifié les méthodes d'établissement des résultats à fin juin 1986 (en 1985, les coûts des ventes étaient imputés en fonction du chiffre d'affaires prévu au budget annuel).

Afin de permettre la comparaison, les éléments à fin juin 1985 ont été retraités suivant les méthodes comptables retenues pour 1986.

Les éléments ci-dessous ne sont pas consolidés et concernent donc les seules sociétés.

En millions de francs	1er semestre 1986	1er semestre 1985	Exercice 1985 hors incidence fiscale de l'apport
INTERTECHNIQUE :			
Commandes reçues	309,6	259,7	504,4
Chiffre d'affaires	251,5	204,7	480,7
Résultat d'exploitation	40,4	23,2	63,6
Résultat financier	1,6	– 0,2	6,0
Résultat exceptionnel	– 2,6	4,0	– 6,9
Résultat avant impôt et participation, mais après toutes provisions	39,4	27,0	62,7
IN-INFORMATIQUE (IN2) :			
Commandes reçues	284,0	302,2	636,1
Chiffre d'affaires	232,2	228,2	671,9
Résultat d'exploitation	– 33,0	– 8,5	91,5
Résultat financier	5,2	– 5,2	– 6,8
Contrat de développement	1,8		1,5
Résultat exceptionnel	1,0		0,8
Résultat avant impôt et participation, mais après toutes provisions	– 25,0	– 13,7	87,0

Le montant des commandes reçues par IN2 en 1985 a été, dans le cadre de la création de sa filiale en Espagne, corrigé de l'annulation de 67,5 millions de commandes du distributeur dans ce pays.

Pas plus qu'en 1985, l'extrapolation des résultats à fin juin 1986 ne donnerait une image fidèle de l'ensemble de l'exercice dont les perspectives demeurent celles annoncées. Après prise en charge de la totalité des frais de réorganisation des sociétés acquises et des frais d'établissement des filiales nouvelles, que ces frais soient supportés ou à prévoir, le bénéfice net consolidé de l'exercice ne devrait pas être inférieur :

– Pour le groupe, à 71 millions de francs et à 60 millions pour la part d'Intertechnique dans ce résultat ;

– Pour la branche Aérospatiale et Systèmes, à 34 millions ;

– Pour la branche Informatique, à 37 millions.

UNIFRANCE

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Le conseil d'administration d'Unifrance, réuni le 29 octobre 1986, a décidé d'instituer un droit d'entrée minoré pour les souscriptions par apports de titres d'une certaines importance.

A compter du 3 novembre 1986, les droits d'entrée par apports de titres sont de :

– 2,50 % pour des souscriptions de 1 à 999 actions d'Unifrance ;

– 0,10 % pour des souscriptions supérieures à 999 actions d'Unifrance.



This announcement appears as a matter of record only.

CNT

Caisse Nationale des Télécommunications

Commercial Paper Program

We serve as a commercial paper dealer in connection with this program.

PaineWebber
Incorporated

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 23 oct.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	424 243
dont :	
Or	200 045
Disponibilités à vue à l'étranger	128 990
ECU	76 722
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 476
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	33 522
dont :	
Concours au Trésor public	25 280
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	109 317
dont :	
Effets escomptés	72 470
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	70 901
5) DIVERS	11 287
Total	649 272

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	209 629
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	12 786
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	8 700
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	105 817
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	53 780
5) ECU A LIVRER AU FECOM	70 680
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	230 215
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	8 313
Total	649 272

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1984	24 oct.	31 oct.
Valeurs franç. à rev. variable	143,9	144
Valeurs industrielles	140,7	140,7
Valeurs étrangères	108	110,3
Pétroles-Énergie	142,9	143,7
Chimie	134,3	132,3
Métallurgie, mécanique	134,5	132,4
Électricité, électronique	129,7	130,5
Bâtiment et matériaux	167,5	169,4
Ind. de consommat. non alim.	142	142,5
Agro-alimentaire	137,8	138,8
Distribution	180,5	182
Transports, loisirs, services	144,1	144,8
Assurances	180,5	163,1
Crédit banque	154,8	155
Sicomi	122,1	122,3
Immobilier et foncier	132,9	132,9
Investissement et portefeuille	166	164,2
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	107,5	107,7
Emprunts d'État	104,9	104,6
Emprunts garantis et assimilés	108,5	108,8
Sociétés	107,5	107
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 250,3	3 261,8
Valeurs étrangères	3 833,2	3 846
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	470,2	470,5
Valeurs étrangères	473,9	470,5
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	123,6	123,8
Emprunt d'État	118,5	118,5
Emprunts garantis et assimilés	124,8	125,3
Sociétés	124,9	124,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	383,1	383,8
Produits de base	256	257,6
Construction	381	382,9
Biens d'équipement	321,1	321
Biens de consom. durables	457,2	464,7
Biens de consom. non durables	444,6	438
Biens de consom. alimentaires	398,3	401,2
Services	354	357,2
Sociétés financières	503,6	502,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	328,7	328,4
Valeurs industrielles	347,6	347,5
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	277,1	280,9

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,76 F ↑

Le dollar a confirmé, lundi 3 novembre, sa vigoureuse remontée de la fin de la semaine dernière, passant de 6,59 F jeudi (et 6,74 F vendredi, jour demi-chômé) à 6,76 F. Il s'est encore un peu raffermi vis-à-vis des devises allemande et japonaise à plus de 2,07 DM et à près de 164 yens. A Paris, le franc est resté ferme par rapport au deutschemark, qui cote 3,2630 F.

FRANCFORT	31 oct.	3 nov.
Dollar (en DM)	2,0650	2,07
TOKYO	**31 oct.**	**3 nov.**
Dollar (en yens)	162,50	163,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 nov.)	7 1/4 %
New-York (31 oct.)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 oct.	31 oct.
Valeurs françaises	146,9	147,1
Valeurs étrangères	108,8	110,1

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	382,7	383,6

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	30 oct.	31 oct.
Industrielles	1 878,37	1 877,81

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	30 oct.	31 oct.
Industrielles	1 279,1	1 285,4
Mines d'or	280,6	277,2
Fonds d'État	82,39	82,93

TOKYO

	31 oct.	1er nov.
Nikkeï	17 018,9	16 836,59
Indice général	1 421,92	1 401,59

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 31 octobre
Nombre de contrats : 13 726

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,65	109,85	109,80	109,45
Précédent	–	108,25	109,65	109,55	109,30

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BÉNÉFICE RECORD DE ICI. — Imperial Chemical Industries (ICI), le géant de la chimie britannique (premier groupe industriel anglais de surcroît), vient d'annoncer un bénéfice record de 256 millions de livres avant impôt au titre du troisième trimestre de l'année courante, soit une progression de 40,7 % au regard de la période correspondante de 1985.

FORTE HAUSSE DU RÉSULTAT NET DE PROVIDENCE SA. — La Providence SA, holding du groupe d'assurances Présence (groupe AXA), a réalisé, au cours de l'exercice 1985-1986, clos le 30 septembre, un résultat net de 256,8 millions de francs, contre 43,4 millions en 1984-1985. Cette forte hausse s'explique principalement par un résultat exceptionnel de 234,2 millions de francs dû à la vente à une filiale (Providence IARD) des participations que détenait Providence SA dans Secours IARD et Sopinfi. La distribution d'un dividende net de 27,5 F (assorti d'un avoir fiscal de 13,75 F) sera proposée aux actionnaires.

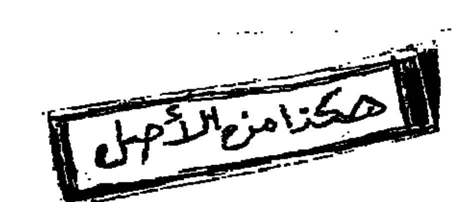
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,7650	6,7700	+ 70	+ 85	+ 145	+ 170	+ 490	+ 570
$ can.	4,8630	4,8660	– 49	– 31	– 104	– 76	– 293	– 220
Yen (100)	4,1150	4,1190	+ 98	+ 115	+ 184	+ 207	+ 559	+ 623
DM	3,2625	3,2650	+ 65	+ 81	+ 140	+ 161	+ 451	+ 508
Florin	2,8870	2,8900	+ 41	+ 50	+ 88	+ 103	+ 290	+ 333
F.B. (100)	15,7075	15,7125	– 20	+ 38	– 66	+ 58	– 217	+ 158
F.S.	3,9200	3,9245	+ 132	+ 153	+ 230	+ 257	+ 691	+ 764
L (1 000)	4,7200	4,7250	– 135	– 91	– 266	– 210	– 715	– 595
£	9,5700	9,5750	– 284	– 243	– 562	– 501	– 1535	– 1359

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
DM	4 1/2	5 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/4	7 1/4	7 5/8	7 1/4	7 5/8	7 1/2	7 7/8
F.S.	0 1/8	0 5/8	3	3 1/8	3 11/16	3 3/16	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	8	10	9 5/8	10 1/8	9 7/8	10 3/8	10 1/8	10 1/2
£	10 3/8	10 5/8	10 13/16	10 15/16	10 7/8	11	11	11 1/8
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 5/8	7 1/2	7 15/16	7 13/16	8 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.







Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 31 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 48

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1708	4,5 % 1973	1652	1646	1644	– 0 48
4445	C.N.E. 3 %	4500	4450	4450	– 1 11
1195	B.N.P. T.P.	1201	1187	1190	– 0 91
1200	C.C.F. T.P.	1250	1257	1257	+ 0 56
1146	Créd. Lyon. T.P.	1160	1165	1165	+ 0 43
2555	Electricité T.P.	2650	2649	2649	– 0 03
2160	Renault T.P.	2130	2133	2138	+ 0 37
2065	Rhône-Poul. T.P.	2138	2150	2150	+ 0 56
1420	St-Gobain T.P.	1390	1400	1398	+ 0 57
1370	Thomson T.P.	1390	1390	1390	....
410	Accor	430	429	429	– 0 23
1970	Agence Havas	1950	1950	1950	....
1720	Ag. Havas C. I.	1740	1720	1740	....
735	Air Liquide	759	755	750	– 1 18
1880	Alcatel	1948	1980	1970	+ 1 12
1810	Als. Superm.	1945	1945	1945	....
390	A.L.S.P.I.	390	395	393	+ 0 76
320	Alsthom ★	332	328	334	+ 0 60
2050	Applic. Prioux	2057	2059	2060	+ 0 14
275	Arjomari-Rey	305	308	306	+ 0 32
1640	Aux. Entrepr.	1476	1470	1470	– 0 40
1200	Avions Dassault	1181	1187	1187	+ 0 50
430	Bail-Equipem.	479	499	493	+ 2 92
1070	Bail-Investiss.	1065	1066	1070	+ 0 46
1080	Cie Bancaire	1158	1140	1130	– 2 24
600	Bazar H.-V.	548	554	554	+ 1 09
495	Béghin-Say	502	503	508	+ 1 19
425	Berger (Mé)	430	430	430	....
600	Bic	618	615	618	....
1460	B.I.S.	1430	1406	1410	– 1 39
2330	Biscuit (Géné.)	2300	2400	2400	+ 4 34
2339	Bongrain S.A.	2250	2235	2235	– 0 66
1380	Bouygues	1380	1359	1365	– 1 08
4170	B.S.N.	4300	4280	4280	– 0 46
1100	Carnaud	1089	1108	1108	+ 1 74
3600	Carrefour	3600	3648	3643	+ 1 19
2200	Casino	2360	2360	2360	....
1850	Casino A.D.P.	1730	1730	1728	– 0 11
840	C.C.M.C.	860	850	850	– 1 16
1270	Cetelem	1314	1300	1300	– 1 06
1710	C.F.A.O.	1710	1740	1710	....
460	C.F.D.E.	477	494	477	....
1180	C.G.I.P.	1150	1175	1175	+ 2 17
1290	Chargeurs S.A.	1336	1342	1359	+ 1 72
60	Chiers-Châtill.	59	60 20	61 50	+ 4 23
690	Ciments franç.	748	736	735	– 1 73
595	Club Méditer.	600	591	595	– 0 83
235	Codetel	236	236	236	....
405	Cofimeg	402	410	409	+ 1 74
980	Coles	1090	1090	1081	– 0 82
210	Compt. Entrepr.	199	199	199	....
650	Compt. Mod.	650	653	653	+ 0 46
1250	Créd. Foncier	1260	1250	1250	– 0 79
500	Crédit F. Imm.	554	550	545	– 1 62
1550	Crédit Nat.	1646	1595	1610	– 2 18
275	Crouzet ★	292	292 90	290	– 0 68

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

[illegible]

SICAV (sélection) — 31/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Uni-Garantie	1448 14	1419 72
Unigestion	874 07	834 43
Uni-Japon	1389 83	1325 65
Uni-Régions	2740 48	2616 21
Univers	2281 50	2205 48
Univer	171 63	171 63
Univers-Obligations	1557 55	1506 33
Valoram	498 24	486 09
Valréal	59959 24	59365 58
Valorg	1451 88	1450 23
Valmal	76322 44	76884

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	73 10	72 10
Casino	230	230
Créd. Foncier France	244	255
Pernod Ricard	242	....
Total	7 65	9 10
Souscription		
Ciclad (l.)	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 582	....	6 300	6 850
ECU	6 805	....	....	....
Allemagne (100 DM)	326 830	....	317	337
Belgique (100 F)	15 730	....	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 220	....	280	298
Danemark (100 krd)	86 870	....	82 800	90
Norvège (100 k)	88 120	....	85 800	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 288	....	8 850	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 813	....	4	5 800
Italie (1 000 lires)	4 727	....	4 500	5
Suisse (100 f.)	394 160	....	382	403
Suède (100 krs)	96 050	....	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 460	....	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 874	....	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 435	....	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 749	....	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 129	....	3 960	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/10
Or fin (kilo en barre)	85500	86500
Or fin (en lingot)	86150	87500
Pièce française (20 fr)	522	523
Pièce française (10 fr)	380	....
Pièce suisse (20 fr)	527	627
Pièce latine (20 fr)	496	491
Souverain	613	625
Pièce de 20 dollars	3025	3055
Pièce de 10 dollars	1740	1800
Pièce de 5 dollars	975	....
Pièce de 50 pesos	3295	3335
Pièce de 10 florins	520	520
Or Londres	404	401 50
Or Zurich	408	406 50
Or Hongkong	405 05	407 50
Argent Londres	5 60	5 60

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Le Monde

Le projet de loi sur la drogue

Placement « volontaire » d'office

Mmes Barzach, Veil et Pelletier n'ont pas été entendues. Le projet de loi *« relatif à la lutte contre la toxicomanie et le trafic de stupéfiants »* élaboré par les services du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, ne retient aucune des réserves émises par ces trois éminents membres de l'actuelle majorité.

En particulier, bien que jugé *« totalement irréaliste »* par l'actuel ministre délégué, chargé de la santé, le principe du traitement d'office des toxicomanes est réglementé de manière extrêmement stricte. Etant donné, selon le garde des sceaux, que la loi du 31 décembre 1970 qui prévoyait l'injonction thérapeutique n'est pas mise en application avec assez de rigueur, le nouveau texte accroît le pouvoir du magistrat sur le contrôle de la cure de désintoxication. Mettant le toxicomane sur le même plan qu'un malade psychiatrique ou qu'un alcoolique dangereux, le texte du projet de loi apporte dans son article 3 du titre II une importante modification au fameux article L 355-22 du code de la santé publique : *« A la demande de son conjoint, de ses ascendants ou de ses descendants, de son tuteur ou du procureur de la République, tout majeur atteint, en raison d'un usage habituel de substances ou plantes classées comme stupéfiants, d'une altération de sa santé ou de son jugement lui faisant courir un danger grave pour lui-même ou pour autrui, peut, à des fins thérapeutiques et sous contrôle médical, être placé par décision du tribunal de grande instance dans un établissement sanitaire agréé, public ou privé. Le placement peut être effectué dans tout autre établissement avec l'accord de l'intéressé. »* Cette mesure de placement sera prise après expertise médicale pour une durée de trois mois renouvelable. *« Toutefois,* précise le texte du projet de loi, *en cas d'urgence, le président du tribunal peut, en même temps qu'il ordonne une expertise médicale, décider le placement provisoire de l'intéressé dans un établissement sanitaire agréé. »*

L'affaire sera alors instruite et jugée en chambre du conseil. La décision n'est donc pas prononcée publiquement. Dans un tel cas, précise le texte, *« le placement ne peut excéder sept jours »*. Seul garde-fou prévu par la loi, *« le tribunal peut toujours modifier sa décision, soit d'office, soit à la demande de la personne intoxiquée, des personnes autorisées à le saisir ou de l'autorité sanitaire ».*

D'une manière générale, les auteurs du projet de loi expliquent dans leur exposé des motifs que ce dispositif vise notamment *« à renforcer le contrôle de l'autorité judiciaire sur la réalité de la cure de désintoxication à laquelle elle astreint l'usager de stupéfiants ».* Ce qui implique donc *« une collaboration étroite entre le procureur de la République et l'autorité sanitaire compétente ».* D'un strict point de vue législatif, afin de permettre au magistrat de placer l'inculpé en détention provisoire s'il ne respecte pas l'obligation de soins qui lui a été prescrite, le texte de la loi prévoit une refonte de l'article L. 628-6 du code de la santé publique qui, jusqu'à présent, interdisait une telle pratique. Cela, précise le texte, *« s'harmonise avec le pouvoir du magistrat instructeur de placer l'usager de stupéfiants en détention provisoire dès le début de l'information judiciaire, puisqu'il est proposé de porter à deux ans l'emprisonnement encouru pour usage illicite ».*

En ce qui concerne les trafiquants, outre une notable aggravation des peines (en cas de récidive, la condamnation pourra atteindre quarante ans d'emprisonnement), le projet de loi introduit un mécanisme d'exemption ou de réduction de la peine, *« comparable à celui organisé en matière de terrorisme par la loi du 9 septembre 1986 ».* En clair, cela signifie qu'une personne impliquée à titres divers dans un trafic et qui permet soit d'éviter que ce trafic se réalise, soit de faciliter l'arrestation de complices, verra sa peine réduite ou commuée.

En mettant les toxicomanes sur le même plan que les alcooliques dangereux, les malades psychiatriques et même les personnes atteintes de maladies vénériennes (le code de la santé publique prévoit en effet que ces dernières puissent être soumises de force à des soins), le projet du ministre de la justice risque d'engendrer des abus, maintes fois dénoncés déjà à propos de l'« internement volontaire » en hôpital psychiatrique. Les médecins ne manqueront certainement pas de souligner les dangers qu'il y a ainsi à interner sans son consentement, et qui plus est parfois à la demande de sa famille, un toxicomane dans un univers carcéral. En l'excluant encore davantage de la société et en le soumettant de gré ou de force à un sevrage physique, le risque est grand de le voir, une fois sorti de prison, s'adonner à nouveau à la drogue... quitte à devoir trafiquer pour s'en procurer. Sevrage physique n'est pas sevrage psychique.

Ces incarcérations en cas d'« urgence » ou à « titre provisoire » sont-elles compatibles avec les principes les plus essentiels de la défense des libertés individuelles ? Quelle sera la réaction des médecins à qui l'on va demander d'être en quelque sorte « les exécuteurs » du pouvoir judiciaire ?

FRANCK NOUCHI.

Après l'incarcération de M. Gilles Burgos

« L'arbre ne doit pas cacher la forêt »

estime la FASP

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les policiers en tenue) a indiqué, samedi 1er novembre, qu'*« elle ne voudrait pas que l'arbre cache la forêt »*, à la suite du placement sous mandat de dépôt, vendredi, du CRS Gilles Burgos, qui avait tué Loïc Lefèvre pendant la nuit du 4 au 5 juillet, à Paris (9e).

La FASP s'interroge dans un communiqué : *« Quel climat a poussé le CRS Gilles Burgos à agir ainsi ? Quelle hiérarchie l'a poussé dans un premier temps à mentir à la justice ? Qui lui a conseillé de s'enferrer plutôt que de reconnaître les faits ? »*

« Le geste et l'attitude de Gilles Burgos, ajoute la FASP, *ont d'autres responsables que lui-même : quelques hommes politiques qui utilisent la police à des fins électorales ; une administration qui s'empresse de couvrir en plaidant la légitime défense, alors que les circonstances de l'affaire restent controversées ; une certaine hiérarchie policière rétrograde qui refuse une police efficace et humaine, rentable et transparente. »* Le syndicat conclut en proposant la création d'un *« conseil supérieur de l'activité policière, une haute autorité indépendante qui, après chaque incident de police, pourrait expliquer, comprendre, commenter, mettre en évidence les dysfonctionnements ».*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 novembre

En hausse : + 0,40 %

La Bourse a commencé la semaine sur un bon pied, avec un gain de 0,40 %, le 3 novembre en séance du matin.

M. Balladur a par ailleurs obtenu la suspension des cotations des certificats d'investissement (CI) de la compagnie de Saint-Gobain, dans la perspective de sa privatisation. La Société française de participations industrielles (SFPI), qui détient près de 25 % du capital de Saint-Gobain, sera pour sa part dissoute le 7 novembre.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	429	429	429
Agence Havas	1950	1960	1960
Air Liquide (L')	750	....	....
Bancaire (Cie)	1130	1120	1120
Bongrain	2235	2235	2240
Bouygues	1365	1360	1360
B.S.N.	4280	4270	4280
Carrefour	3643	3635	3602
Chargeurs S.A.	1359	1360	1357
Club Méditerranée	586	595	585
Crédit National	1610	1585	1580
Eaux (Gén.)	1364	1380	1363
Elf-Aquitaine	318 50	318	317
Essilor	3135	3108	3108
Lafarge-Coppée	1378	1355	1365
Michelin	2490	2495	2490
Midi (Cie)	1588	1590	1588
Moët-Hennessy	2275	2270	2280
Navig. Mixtes	1087	1086	1079
Oréal (L')	3580	3670	3570
Pechelbronn	1148	1148	1149
Pernod-Ricard	1044	1040	1035
Peugeot S.A.	1099	1082	1090
Sanofi	680	668	678
Source Perrier	808	806	807
Télémécanique	2925	2925	2925
Thomson-C.S.F.	1545	1540	1542
Total-C.F.P.	439	438	439
T.R.T.	2285	2250	2250
Valéo	520	520	520

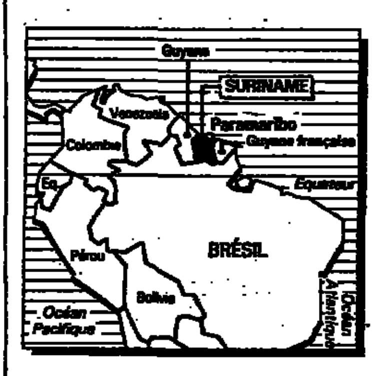
Le numéro du « Monde » daté 3 novembre 1986 a été tiré à 407 557 exemplaires

SURINAME

Les rebelles gagneraient du terrain

Paramaribo. – Les forces rebelles opposées au régime du colonel Desi Bouterse gagnent du terrain au Suriname et auraient amorcé une offensive menaçant la capitale, ont indiqué, dimanche 2 novembre à Paramaribo, différentes sources diplomatiques.

Selon ces sources, *« les combats, localisés jusqu'à présent à la frontière avec la Guyane française, ont atteint les centres plus peuplés où les rebelles ont réussi à capitaliser le mécontentement de certains secteurs de la population, en particulier les Noirs et les Hindous ».*



Les rebelles, dirigés par Ronny Brunswijk, un ancien garde du corps de Desi Bouterse, âgé de vingt-cinq ans, distribuent des tracts dans les établissements scolaires et les lieux publics, incitant la population à se soulever contre le régime « tyrannique » de Bouterse. Mercredi dernier, l'aéroport de la capitale avait été fermé après quarante-huit heures d'affrontements entre militaires et forces rebelles.

Depuis le mois de juillet, les guérilleros – dont les forces sont difficiles à évaluer, mais qui, de l'aveu même des autorités, sont fortement armées et ont été rejointes par plusieurs soldats déserteurs – ont multiplié les attaques contre les postes militaires et ont réussi plusieurs coups audacieux. Le 25 septembre à Apetina (240 kilomètres au sud de Paramaribo), un commando s'est emparé d'un avion d'une ligne locale. Cet appareil a permis à huit *guérilleros de se rendre, le 18 octobre*, aux chutes de Raleigh, à 170 kilomètres au sud-ouest de Paramaribo, où ils se sont emparés d'un deuxième avion de la Suriname Airways. En conséquence, la compagnie aérienne nationale a interrompu tous ses vols vers l'intérieur du pays.

L'offensive des guérilleros, qui, selon les autorités, sont soutenus par les Pays-Bas, ancienne puissance coloniale, se développe alors que le régime de Desi Bouterse, arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat en février 1980 et jadis proche de Cuba, a entamé un processus de *« démocratisation ».*

Après avoir mis en place, en janvier 1985, une Assemblée nationale, le régime a nommé en juillet dernier un gouvernement civil où sont représentés les différents partis, les syndicats et le patronat. Le plan de démocratisation devrait culminer avec l'organisation d'élections en avril 1987.

Indépendant depuis 1975, le Suriname – 380 000 habitants sur une superficie de 163 265 kilomètres carrés – tire l'essentiel de ses ressources de la bauxite. Relativement prospère jusqu'en 1982, il se trouve confronté aujourd'hui à une sévère crise économique due notamment à la suspension – après l'assassinat de quinze opposants – de l'aide annuelle de 100 millions de dollars que lui octroyaient les Pays-Bas et à la chute de la demande mondiale de bauxite. – *(AFP.)*

Sur le vif

La ferme !

On peut se parler franchement, là, *aujourd'hui ?* Bon, ben, alors, je vais vous dire un truc, moi, la charité show-biz, je trouve que ça commence à bien faire. Quand je vois nos intellos se battre comme des chiens, dans les médias, autour d'un os, celui qui perce sous la peau des crève-la-faim, et lever la patte pour bien marquer leur territoire : je te cède le Sahel mais l'Ethiopie, t'y touches pas, de quel droit t'as écris ce bouquin, hein, j'y étais avant toi ! Quand je vois ces médecins d'un monde sans frontières troquer leur stéthoscope contre un micro ou un stylo pour casser allègrement du sucre sur le dos des confrères. Quand je vois ces grands apôtres de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme profiter de l'occase pour organiser des lectures publiques de leurs œuvres complètes, franchement ça me débecte.

D'autant que, pendant des mois, j'ai attendu le métro des lève-tôt, des mal-rasés, des bouffis-de-sommeil, devant une affiche qui nous rappelait à l'ordre : vous devez 5 F à l'Ethiopie. Je ne sais pas s'ils sont arrivés à destination, nos 5 balles, mais il y a une chose dont je suis sûre, ils n'ont pas été perdues pour tout le monde.

C'est comme la kermesse des restos du cœur orchestrée hier par Guy Lux en direct sur TF 1. On en parlait ce matin au café avec Maurice et les copains. C'était le gros malaise. Toutes ces vedettes venues se faire de la réclame sous prétexte de jouer au bon Samaritain. Moi, mon spectacle marche le tonnerre, tiens, j'en profite pour vous rappeler que je passe à tel endroit à telle heure, alors, je lésine pas, je verse la recette de ma matinée du dimanche dans la gamelle des indigents. Non, mais, franchement, ça ressemble à quoi ?

Et tous ces politiciens démagos qui tiraient la couverture à eux : moi, mes amis, on a fait ci, on a fait ça, les autres en face, ils ont rien fait du tout. Un peu de décence, je vous en prie. Patrick Sébastien et Miou Miou ont eu mille fois raison de vous rappeler au sens des responsabilités. C'est bien gentil de tendre la sébile. Commencez par donner l'exemple. Abandonnez un millième du fric que vous piquez au Loto et votez enfin cette loi Coluche que vous êtes en train de réduire à une aumône. En attendant, bouclez-la. Par pitié.

CLAUDE SARRAUTE.

